RELIEURS
ED. LEVEILLE
& CIE
MONTREAL
DOREURS

JOHN M. KELLY LIBRARY

Donated by
The Redemptorists of
the Toronto Province
from the Library Collection of
Holy Redeemer College, Windsor

University of
St. Michael's College, Toronto

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR
TRANSFERRED
BX
1530
.P53
1925
V.5
SMP

XVIII, 3

MÉMOIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

PENDANT

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME CINQUIÈME.

A BRUGES,
DE L'IMPRIMERIE DE FELIX DE PACHTERE.

1825.

BIBLIOTHECA C. SS. R. ad Sta Anna MARIANOPOLI.

TRANSFERRED

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

FACULTY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO

MÉMOIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

PENDANT

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES ÉCRIVAINS DU XVIIIme SIÈCLE,

CONSIDÉRÉS SOUS LE RAPPORT RELIGIEUX;

pour servir de supplément aux MÉMOIRES précédens.

1780.

7 *janvier.* — Louis Guidi, théologien appelant, né à Lyon en 1710, fut quelque temps de l'Oratoire, et quitta ce corps par suite de ses opinions. Il fit paroître, en 1753, *Vues proposées à l'auteur des Lettres pacifiques* (le Paige), et eut une controverse avec le même sur la loi du silence. Cet avocat avoit publié, en 1758, la *Légitimité et la nécessité de la loi du silence*, contre les *Réflexions d'un docteur en théologie*. Guidi l'attaqua dans une *Lettre à l'auteur* de cet écrit, dans le *Jugement d'un philosophe chrétien sur les écrits pour et contre la*

légitimité de la loi du silence, et dans une *Lettre à l'auteur des Nouvelles*. Le Paige répondit par le *Vrai point de vue*, et Tailhé (1) publia des *Remarques succinctes et pacifiques sur les écrits pour et contre la loi du silence*. Cette controverse, qui est de 1759 et de 1760, est sans intérêt aujourd'hui, et prouve seulement que ces gens qui parloient tant sur la loi du silence, ne l'observoient guère. Guidi est auteur du *Dialogue entre un évêque et un curé au sujet des mariages des protestans* (2), qui fut réfuté par *Les protestans déboutés*, les *Cent questions d'un paroissien*, et *La tolérance chrétienne*, trois écrits qui parurent à Liége et à Fribourg, de 1776 à 1784. Guidi publia de plus, les *Entretiens philosophiques sur la religion*, 1772, 2 vol. auxquels il en a ajouté depuis un troisième; la *Lettre à un ami*, sur le livre de d'Alembert *De la destruction des Jésuites en France*; les *Lettres au chevalier de.....*

---

(1) Jacques Tailhé, prêtre, né à Villeneuve d'Agénois, est encore connu par un *Abrégé chronologique de l'Histoire des Jésuites*, 1759, en 2 parties in-12; le *Portrait des Jésuites*, 1762; l'*Histoire des entreprises du clergé sur la souveraineté des rois*, 1767, 2 volumes, mise à l'Index à Rome, le 19 juillet 1768, et un *Traité de la nature du gouvernement de l'Église*, 1778, 3 volumes. Nous ne savons pas l'époque de la mort de cet écrivain, qui paroit avoir été un compilateur peu exact, et un homme de parti.

(2) Cette matière occupoit depuis quelque temps les esprits. Jean-Pierre-François Ripert de Monclar, procureur-général au parlement d'Aix, avoit donné, en 1755, un *Mémoire théologique et politique au sujet des mariages clandestins des protestans en France*; et nous ferons mention par la suite des écrits de Condorcet, de Malesherbes et de Rulhières sur le même sujet. Ce M. de Monclar est le même qui avoit montré tant de chaleur sur les refus de sacremens, contre les Jésuites, et contre les Actes de 1765. Il fit un mémoire pour prouver la souveraineté du roi de France sur le Comtat, et donna un grand nombre de réquisitoires contre des brefs du Pape et contre des mandemens d'évêques. Il mourut le 12 février 1773, dans des sentimens de repentir et de soumission.

contre *Le militaire philosophe*. Il est cité comme ayant donné dans les folies des convulsions. Il eut un neveu, Guidi, censeur royal, traducteur du *Traité de la véritable dévotion*, de Muratori.

3 *mars*. — Joseph Highmore, peintre anglais, publia, sous le voile de l'anonyme, en 1765, des *Observations sur le Christianisme non fondé en preuves* (de Dodwell), pour montrer que le christianisme pur et primitif, quoique attaqué par les incrédules, est à l'abri de leurs traits. Il publia, l'année suivante, des *Essais moraux et religieux*.

15 *avril*. — René Cerveau, né à Paris en 1700, fut un appelant zélé. On a de lui : *Recueil de cantiques*, 1738; *Nécrologe des défenseurs de la vérité*, 1760, 7 volumes; *Esprit de Nicole*, 1765; *Instructions sur les mystères de Jésus Christ*. C'est un abrégé des 8 vol. de Gaudron. Il eut la docilité de porter plusieurs fois les sacremens à des malades en vertu d'arrêts du parlement.

18 *mai*. — François-Marie Coger, recteur de l'université de Paris, professeur de rhétorique au collége Mazarin, naquit à Paris en 1723. Il est auteur d'un *Examen du Bélisaire*, de Marmontel, ainsi que *de l'Éloge du dauphin*, par Thomas. Ayant proposé pour sujet du prix de l'université cette maxime, que *la philosophie n'est pas moins ennemie de Dieu que des rois*, il fut en butte aux railleries et aux injures. C'est à cette occasion que Voltaire composa le *Discours de l'avocat Belleguier*.

16 *juillet*. — Jean-Nicolas-Hubert Hayer, religieux Récollet, naquit à Sar-Louis en 1708, et fut professeur de théologie dans son ordre. Il rédigea, de 1757 à 1761, conjointement avec Jean Soret, avocat, un ouvrage périodique, intitulé : *La religion vengée*, dont le recueil forme 21 volumes. Il est encore auteur de *La spiritualité et l'immortalité de l'ame*; de *La règle de foi vengée des calomnies des protestans*; de l'*Apostolicité du ministère de l'Église romaine*; d'un *Traité de l'existence de Dieu*;

de l'*Utilité temporelle de la religion chrétienne*, et de la *Charlatanerie des incrédules*. Il y eut quelques lettres entre lui et Boullier, ministre protestant, qui les fit imprimer à Amsterdam, sous le titre assez impropre de *Pyrrhonisme de l'Église romaine*.

20 *juillet*. — Louis le Grand, docteur en théologie, prêtre de la congrégation de Saint-Sulpice, naquit au diocèse d'Autun en 1711. Il est auteur d'un *Traité de l'Incarnation*, 1750, 2 volumes, sous le nom de Tournely, réimprimé avec des additions en 1774, 3 volumes; d'une nouvelle édition, augmentée, des *Leçons théologiques sur Dieu et ses attributs*, de son confrère Lafosse (sous le nom de Tournely), 1751, 2 volumes in-12; d'un *Traité de l'Église*, 1779, in-8°, dont il n'a paru que le tome Ier; d'une dissertation *sur l'existence de Dieu*, précédée d'une autre *sur l'athéisme*, 1812, in-8°; d'une *Défense de la théologie de Collet*, 1764, et de trois *Lettres sur un recueil de thèses*. (Voyez Riballier, 1795) Tous ces écrits, excepté les deux derniers, sont en latin. Il prit part aux censures de la Sorbonne contre Berruyer, l'*Émile* et *Bélisaire*, aux *Actes sur l'Histoire naturelle de Buffon*; et répondit par six *Lettres*, datées de juin 1763, à la critique des *Nouvelles ecclésiastiques*, contre la *Censure d'Émile*. Il travailla aussi au *Rituel d'Auch*.

3 *août*. — Étienne Bonnot de Condillac, ancien précepteur de l'infant de Parme et abbé de Mureaux, étoit né à Grenoble en 1715. Il étoit neveu du cardinal de Tencin, et frère de l'abbé de Mably. Son système de métaphysique qu'il emprunta de Locke, et qu'il se flatta d'avoir perfectionné, est assez connu. Il y accorde beaucoup aux sens, et il a paru donner à cet égard un grand avantage aux matérialistes. Son *Cours d'études* pour le prince de Parme essuya quelques difficultés. Le débit en fut arrêté en 1775, et ne fut ensuite permis qu'avec quelques cartons. La partie de l'histoire moderne est la plus répréhensible. L'auteur y traite assez mal le Pape et les évêques, et paroît avoir pris à tâche de rassembler ce qui pouvoit être défavorable à la religion et au clergé.

Il y a même des endroits où il est républicain et populaire, comme quand il conseille à l'infant de renoncer au droit de faire des lois, et de le rendre aux états et au peuple de son pays. L'abbé de Condillac avoit été lié avec plusieurs philosophes modernes, Jean-Jacques Rousseau, Diderot, Duclos, et on croit que c'est à la recommandation du comte d'Argental qu'il fut nommé pour élever l'infant de Parme. Il paroît qu'il n'acheva point cette éducation, et qu'il eut ordre de revenir en France. Ses travaux s'étoient tournés du côté de la métaphysique, mais il la rendit trop dépendante des sens. Il mourut dans sa terre de Flux, près Beaugenci. Dans la *Biographie universelle*, on loue beaucoup Condillac, et on dit que c'est à tort qu'il a été accusé de tendre au matérialisme. Il se peut qu'il n'y ait pas tendu; je ne sais si on pourroit le disculper aussi aisément de l'avoir favorisé. Quant à son *Cours d'études*, il est évident, pour quiconque l'a lu, qu'il respire les idées philosophiques alors dominantes.

5 *août.* — Matthias Poncet de la Rivière, évêque de Troyes, naquit à Paris en 1707. Il fut aumônier du roi Stanislas, et est auteur d'*Oraisons funèbres* et d'*Instructions pastorales*. Il montra beaucoup d'ardeur lors des disputes sur les refus de sacremens. Placé dans un diocèse où les jansénistes dominoient, il se trouva exposé aux plus violentes contradictions. Son *Instruction pastorale* du 23 mars 1755, *sur le schisme*, et sa vivacité à la soutenir irritèrent contre lui. Il fut poursuivi par le parlement, exilé à Méry sur Seine, puis à l'abbaye de Murbach et à Gebwiller, et donna sa démission en 1758.

27 *septembre.* — Jean-Baptiste Gener, Jésuite espagnol, né en 1711, professa la philosophie et la théologie dans sa patrie, et vint à Rome en 1766. En 1770, il commença à publier sa *Théologie dogmatique éclaircie par des dissertations historiques et par les monumens de l'antiquité*, 6 vol. in-4°; ouvrage savant qui fournit des témoignages précieux en faveur de la religion.

9 *octobre.* — François-Louis Gaultier, curé de Sa-

vigny sur Orge, naquit à Paris en 1696. Sa paroisse fut long-temps un asile pour les appelans qui avoient des raisons de se cacher. Étant devenu infirme, il donna sa démission de sa cure et se retira à Paris, où il mourut. Il est auteur d'un *Traité contre les danses ;* d'un autre *contre les parures ;* d'*Instructions familières pour les dimanches et fêtes ;* de *Réflexions chrétiennes sur les huit béatitudes,* et de *Réflexions sur les* O *de l'Avent en forme d'homélies.* On dit qu'il laissa beaucoup de manuscrits.

3o *décembre.* — Joseph Massillon, Oratorien, né à Hières, étoit neveu de l'illustre évêque de Clermont. Son attachement pour l'appel le fit renvoyer par son oncle chez lequel il logeoit, et l'obligea de quitter l'Oratoire. Il adhéra au concile d'Utrecht, et contribua de sa bourse aux frais de cette assemblée. Ce fut lui qui fut l'éditeur des Sermons de son oncle, en 1745. Il publia depuis des *Lettres à M. de la Luzerne* et *à M. de Beauvais, sur leurs Oraisons funèbres de Louis XV,* ainsi qu'une *Lettre à M. de Beauvais sur son Discours d'ouverture de l'assemblée du clergé de* 1775. Parmi plusieurs petits écrits qu'il donna, et qui ne portent point son nom, nous citerons la *Lettre d'un ami à l'auteur de la Dissertation sur la nature et l'essence du sacrifice de la Messe,* et les *Lettres à un évêque sur cette question : Y a-t-il quelque remède aux maux de l'église de France.* Ce dernier parut en 1787, sous ce titre : *Origine des maux de l'Église, remèdes qui doivent les guérir.*

— Joseph-Marie Gravina, Jésuite, né à Palerme en 1702, professa la théologie dans les maisons de son ordre en Sicile, et se retira, en 1768, à Modène, où il mourut. Il publia successivement des *Conclusions théologiques, critiques et morales sur l'usage et l'abus de l'opinion probable,* Palerme 1752 ; des *Traités apologétiques sur le probabilisme,* 1755, 3 volumes in-4° ; des *Conclusions sur les cinq erreurs des jansénistes ;* et *Le Jésuite formé par les exercices de saint Ignace.* Ces écrits

sont en latin, à l'exception du second. Une autre production de Gravina est une *Dissertation* latine *sur le nombre des élus relativement aux réprouvés.* Il vouloit y prouver que les premiers étoient beaucoup plus nombreux que les autres. La manière dont il établissoit cette thèse n'annonçoit pas beaucoup de jugement et de critique; c'étoit par des argumens assez ridicules et par des révélations apocryphes. Gravina publia cet écrit à la suite d'une *Dissertation sur le Paradis*, par le père Plazza (1), dont il fut éditeur, dissertation qui fut mise à l'Index à Rome, par décret du 22 mai 1772, et il est marqué même dans le décret que la dissertation de Plazza n'est censurée qu'à cause du V^me^ et dernier chapitre, *sur le nombre des élus*, ajouté par Gravina.

— François-Gaëtan Incontri, archevêque de Florence, naquit à Volterra en 1704, et fut d'abord évêque de Pescia, d'où il passa au siége de Florence, en 1741. On a de ce prélat : *Homélies et Lettres pastorales*, 1754, 2 volumes in-4°; *Essais de doctrine et de morale; Explication théologique, liturgique et morale sur la célébration des fêtes*, et de nouvelles *Lettres pastorales*, en 1771. Cet archevêque paroît avoir été également instruit, édifiant et zélé. On a sa *Vie* par Pucchi.

Vers ce temps. — Sébastien Briguet, chanoine à Sion, publia à Sion, en 1744, une histoire ecclésiasti-

(1) Benoît Plazza, Jésuite, né à Syracuse, fut censeur et consulteur de l'inquisition de Sicile, et professeur de théologie à Palerme. Il mourut dans cette ville, en 1761, après avoir composé la *Dévotion envers les saints et la reine des saints*, in-4°, dirigée principalement contre la *Dévotion réglée des chrétiens*, de Muratori, lequel, pour ne pas tomber dans un excès, n'en avoit peut-être pas toujours assez évité un autre, et n'avoit pas toujours assez respecté la doctrine et les exemples des plus pieux auteurs; deux *Lettres* contre Concina, pour la justification du précédent; la *Cause de la conception immaculée*, Palerme, 1747, in-folio, ouvrage qui éprouva aussi quelques contradictions, et une *Instruction sur le purgatoire*, qui a beaucoup de rapport avec l'écrit du P. de Azevedo sur le même sujet.

que du Valais, sous le titre de *Vallesia Christiana*, et une *Dissertation sur le concile d'Épaone*, en 517.

1781.

12 *janvier.* — Richard Challoner, évêque de Debra *in partibus infidelium*, et vicaire apostolique du district de Londres, naquit en 1691 de parens protestans; mais il fut élevé par un prêtre catholique, et renonça de bonne heure au protestantisme. On l'envoya, en 1704, au collége de Douai, où il devint depuis professeur. On sait que ce collége, destiné pour les Anglais, étoit une pépinière d'ecclésiastiques qui alloient ensuite en mission dans leur pays. Challoner y repassa en 1730, et y exerça les fonctions de missionnaire. Il s'y fit connoître par son zèle et par quelques écrits de controverse et de piété, tels que les *Fondemens de la doctrine catholique;* l'*Histoire abrégée des commencemens et des progrès de la religion protestante;* la *Pierre de touche du protestantisme;* *Le jeune homme instruit sur les fondemens de la religion chrétienne;* l'*Autorité infaillible de l'Église dans les matières de doctrine prouvée par les ouvrages mêmes des protestans;* l'*Essai sur l'esprit des prédicateurs dissidens*, dirigé contre les presbytériens, qui avoient institué un cours de sermons contre les catholiques; *Le chrétien catholique instruit dans les sacremens*, dans le préface duquel il réfuta la *Lettre* de Middleton *sur le paganisme de l'Église romaine.* Ces écrits firent une réputation au docteur Challoner. Il fut désigné pour président du collége de Douai; mais le docteur Petre, vicaire apostolique du district de Londres, le demanda pour coadjuteur, et on crut en effet que M. Challoner seroit encore plus utile dans cette place par ses talens. Il fut sacré évêque le 29 janvier 1741, et ne cessa point d'instruire les catholiques par de nouvelles productions, comme les *Mémoires des missionnaires;* les *Fondemens de l'ancienne religion;* *La Bretagne sacrée.* Il succéda, en

1758, au docteur Petre, mort cette année-là. En 1760, il donna *La cité de Dieu du nouveau Testament*, et le *Martyrologe britannique*. Sa *Précaution contre les méthodistes* est à peu près du même temps. Elle étoit destinée à prémunir les catholiques contre la séduction d'une secte naissante, qui en imposoit par une grande affectation de zèle et de régularité. On doit à l'évêque de Debra des établissemens utiles, soit pour l'éducation de la jeunesse, soit pour d'autres objets. Actif, vigilant, laborieux, il étoit le principal soutien de la cause catholique en Angleterre, et se trouvoit par là en butte à l'animadversion des protestans ardens. Il fut dénoncé et traduit à la cour de Old-Bailey, où on l'acquitta. Outre les écrits que nous avons cités de lui, il a composé un grand nombre de livres de piété, qui sont fort goûtés des catholiques anglais; ce sont des instructions, des méditations et des traductions d'ouvrages de piété déjà connus sur le continent. Jacques Barnard, son grand-vicaire, auteur de *La divinité de Jésus-Christ démontrée*, contre Priestley, a publié sa *Vie*, à Londres, en 1784. Nous avons vu des pièces manuscrites qui montrent son zèle, l'estime que faisoient de lui les protestans, et les soins qu'il se donnoit pour le bien des catholiques d'Angleterre.

18 *janvier.* — Bon-François Rivière, plus connu sous le nom de Pelvert, théologien appelant, naquit à Rouen en 1714, et se fit ordonner prêtre, en 1738, par M. de Caylus, qui recueilloit précieusement les réfractaires des autres diocèses. Pelvert fut professeur de théologie à Troyes, sous M. de Bossuet. Lors de la démission de ce prélat, il se retira à Paris, et fut reçu dans la communauté des prêtres de Saint-Josse, où le curé, Bournisien, rassembloit des appelans de Paris et des provinces. La mort de ce curé, en 1753, engagea Pelvert à se joindre à l'abbé Mesnidrieu, et à former avec lui et quelques autres une autre communauté secrète; car dans ce parti on aimoit beaucoup les rassemblemens et le mystère, et pour cause. Pelvert assista au concile d'Utrecht,

en 1763. Voici les titres de ses ouvrages : *Dissertations théologiques et canoniques sur l'approbation nécessaire pour administrer le sacrement de Pénitence*, 1755, in-12; *Dénonciation de la doctrine des Jésuites*, 1767; *Lettres d'un théologien sur la distinction de religion naturelle et de religion révélée*, 1770; six *Lettres d'un théologien où l'on examine la doctrine de quelques écrivains modernes contre les incrédules*, 1776, 2 vol. (Ces écrivains sont Delamare, Paulian, Floris et Nonotte, tous anciens Jésuites, qui avoient le malheur de ne pas penser comme Pelvert sur beaucoup de matières, et qu'il critique en conséquence avec la sévérité la plus minutieuse.) *Dissertation sur la nature et l'essence du sacrifice de la messe*, 1779, in-12; *Défense de cette Dissertation*, 1781, 3 volumes in-12 (1); *Exposition succincte, et comparaison de la doctrine des anciens et des nouveaux philosophes*, 1787, 2 gros volumes in-12. Pelvert mit la dernière main au traité posthume de Gourlin, *sur la Grâce et la Prédestination*, en 3 gros volumes in-4°.

18 *mars*. — Anne-Robert-Jacques Turgot, ancien intendant et ministre d'état, naquit à Paris en 1727, et fut destiné par sa famille à l'état ecclésiastique. Il fit ses

---

(1) Ces deux ouvrages ont rapport à une controverse qui s'éleva entre le petit nombre de théologiens appelans qui existoient encore. En 1778, l'abbé Plowden, Anglais d'origine, mais demeurant en France, avoit publié un *Traité sur le sacrifice de Jésus-Christ*, en 3 volumes. Il y prétendoit que la réalité du sacrifice consiste précisément, non dans l'immolation, mais dans l'offrande faite à Dieu de la victime immolée. Selon lui, la réalité du sacrifice de la croix consistoit dans l'offrande que Jésus-Christ faisoit de sa vie, et non dans l'immolation même, et le sacrifice de la messe n'étoit qu'une simple offrande de l'immolation de la croix. Pelvert soutint que c'étoit là dénaturer le sacrifice de la messe, et tomber dans l'erreur de Le Courrayer. Il combattit ce système dans sa *Dissertation sur la nature et l'essence du sacrifice de la messe*. Mais Plowden trouva des partisans qui défendirent son opinion. Ce fut l'objet d'une douzaine de brochures qui parurent coup sur coup. Les principales sont : *Lettre d'un théologien; Lettre à un ami*

études au collége Louis-le-Grand, puis au Plessis, et entra au séminaire Saint-Sulpice. On a trouvé, dit-on, dans ses papiers des fragmens d'un traité sur l'existence de Dieu qu'il avoit composé en 1748, et des dissertations théologiques. Élu prieur de Sorbonne en 1749, il prononça en cette qualité, en 1750, deux discours latins, l'un sur les avantages que la religion chrétienne a procurés au genre humain, l'autre sur les progrès de l'esprit humain. Le premier nous a paru fort beau, quoiqu'on en ait élagué plusieurs morceaux, et peut-être ceux que nous aurions le plus regrettés. Le second, quoique prononcé seulement cinq mois plus tard, a déjà une couleur différente. La religion y tient fort peu de place, et l'on croit s'apercevoir que l'auteur donnoit déjà une autre direction à ses études. Dès 1748, il avoit écrit à Buffon sur son système une lettre qui nous a paru bien faite. Il travailla à un *Discours sur l'histoire universelle*, car il trouvoit, dit-on, que celui de Bossuet n'étoit *pas assez riche de vues, de raison, de véritables connoissances*. Peut-être aussi pensoit-il qu'il y étoit trop question de la Providence et de la religion. Le sien n'a pas cet inconvénient, et l'auteur n'y dit qu'un mot de Dieu. Turgot avoit probablement alors renoncé à l'état ecclésiastique. Il le quitta au commencement de 1751, *ne*

---

de province; Réponse à l'auteur de la Dissertation; De l'immolation de notre Seigneur Jésus-Christ dans le sacrifice de la messe, etc. Cette dernière brochure étoit du P. Lambert. Les autres qui écrivirent dans le même sens, furent Jabineau, Massillon, Larrière etc. D'un autre côté, Mey prit parti pour Pelvert, dans une *Lettre* sous le nom *d'un Minime*, contre l'écrit du P. Lambert. Plusieurs de ces écrits se faisoient remarquer par une extrême vivacité. On s'accusoit de part et d'autre d'erreurs, de nouveauté, d'injures, de mauvaise foi, d'entêtement. Pelvert publia, en 1781, la *Défense de sa Dissertation*, en 3 gros volumes in-12. Il y réfute longuement et minutieusement ses adversaires, et y nomme quatorze écrits publiés contre sa *Dissertation*. On trouve sur ce sujet, au tome XV de l'édition de Bossuet par Déforis, un écrit de ce Bénédictin, sous le titre de *Dissertation sur la nécessité d'une immolation réelle, actuellement présente dans le sacrifice de la messe.*

pouvant, dit son éditeur, *se décider à porter un masque toute sa vie*; comme si pour être prêtre il falloit nécessairement avoir *un masque*. Il est vrai que quelques jeunes bacheliers de ce temps-là avoit réellement *un masque*. C'étoit le temps des thèses de l'abbé de Brienne et de l'abbé de Prades, liés l'un et l'autre avec d'Alembert. Leur société et celle de quelques autres étudians assez peu ecclésiastiques (1), contribua sans doute à affoiblir dans Turgot les sentimens religieux. Il avoit aussi des relations étroites avec les encyclopédistes, et leur fournit plusieurs articles, entr'autres les articles *Existence* et *Fondation*. Dans ce dernier, le philanthrope auteur se moque des fondations qu'il regarde comme le fruit de la vanité. « Puissent, dit-il, les considé-« rations suivantes concourir avec l'esprit philosophique « du siècle, à dégoûter des fondations nouvelles, et à « détruire un reste de respect superstitieux! » Turgot fut reçu conseiller au parlement en 1752, c'est-à-dire, à l'époque de la plus grande chaleur des disputes sur les refus de sacremens. Il composa à cette occasion des *Lettres sur la tolérance*, en 1753, et *Le conciliateur*, en 1754. Dans les premières, qui ne furent pas imprimées alors, il soutient qu'aucune religion n'a droit à être protégée par l'état. Il cherche à isoler entièrement l'une de l'autre, et un endroit de la première lettre est manifestement dirigé contre la religion catholique. La deuxième lettre est encore destinée à prouver plus fortement que le prince n'a pas le droit de faire des lois sur la religion. *Le conciliateur, ou lettres à un magistrat*, tend au même but, qui est de séparer la religion et le gouvernement. L'auteur veut la tolérance la plus étendue, et qu'aucune des deux puissances ne se mêle de ce qui regarde l'autre. Ce principe l'avoit même conduit à des

(1) De cette licence étoient entr'autres l'abbé Bon, depuis théologal d'Autun, auteur des *Lettres d'un homme du monde sur les billets de confession et la bulle* Unigenitus, 1753, et un autre abbé fort connu et qui vit encore.

conséquences qui pourroient étonner plusieurs personnes. « Je ne conçois pas, dit-il, comment on ne veut pas « comprendre que le roi ne peut enjoindre aux évêques « de donner les sacremens aux jansénistes qu'en s'arro- « geant le droit de décider qu'ils n'en sont pas indignes, « et en décidant en même temps qu'on ne peut jouir de « l'état de citoyen sans les avoir reçus : deux choses qui « excèdent manifestement son autorité..... Le refus ne « regarde pas l'autorité humaine..... Le roi ne peut en « connoître, encore moins de ce qui l'occasionne. On « m'a demandé si le roi au moins ne pourroit pas dé- « fendre les refus de sépulture..... L'inhumation du « corps, le plus ou moins de pompe (je ne parle pas de « pompe sacrée), voilà ce qui regarde le magistrat. « Les prières, les cérémonies, le lieu saint où doivent « reposer les os des morts, voilà le patrimoine de l'Église. « Elle ne peut accorder la sépulture qu'à ceux qu'elle « regarde comme ses enfans. Vouloir la forcer à le faire, « c'est l'obliger à traiter comme un des siens celui qu'elle « a toujours proscrit, c'est envier au véritable fidèle un « droit que lui seul peut avoir sur les prières des mi- « nistres de sa religion. » Cet écrit, auquel on dit que l'abbé de Brienne travailla, a paru si important au parti philosophique, que Condorcet, Naigeon, et un autre ami de l'auteur l'ont fait successivement réimprimer. Il est probable qu'on doit rapporter à la même époque de la vie de Turgot un commencement d'*Histoire du jansénisme et du molinisme*, dans lequel l'auteur, apparemment par suite de son système de tolérance, improuve, non point l'erreur ou ceux qui l'ont soutenue, mais l'autorité qui l'a proscrite. Turgot fit, en 1760, le voyage de Ferney. D'Alembert le recommanda à son ami par une lettre très-flatteuse, du 22 décembre 1760 : « Vous aurez « bien-tôt, lui dit-il, une autre visite dont je vous préviens. « C'est celle de M. Turgot, maître des requêtes, plein de « philosophie, de lumières et de connoissances, et fort « de mes amis, qui veut vous aller voir en bonne fortune; « je dis en bonne fortune, car *propter metum Judæorum*,

« il ne faut pas qu'il s'en vante trop ni vous non plus. » D'Alembert procura plus tard à Turgot la connoissance de Condorcet ; et Turgot, devenu ministre, s'occupa de la fortune de ses amis, et fit créer en leur faveur des places d'inspecteurs-généraux de la navigation intérieure. Il étoit de la société du baron d'Holbach, et *il a passé*, dit M. Dupont de Nemours, *pour être attaché à plusieurs sectes*. Mais le même écrivain prétend que Turgot « détestoit l'esprit de secte, n'adoptoit aucun système de « ceux qui l'avoient précédé, et regardoit les commu- « nautés d'opinions et l'esprit de corps comme la soure « du fanatisme. » Ces espèces de confédérations lui paroissoient, dit l'éditeur, nuisibles aux intérêts de la vérité, et il le disoit hautement. Il n'en est pas moins certain que Turgot fut affilié au parti philosophique ; ses liaisons, sa conduite et ses écrits le prouvent suffisamment. On a de lui une facétie intitulée : les *XXXVII vérités opposées aux XXXVII impiétés de Bélisaire, par un bachelier ubiquiste*, 1767. L'auteur feint de croire que l'inverse de toutes les propositions censurées doit être vraie. Ce sophisme est le fondement de tout l'ouvrage où Turgot fait tenir à la Sorbonne un langage fort ridicule, et il faut avouer que la plaisanterie est un peu longue, et n'est ni ingénieuse ni concluante. Une lettre au marquis de Condorcet, sur le livre *De l'esprit*, est forte dans sa brièveté. Il l'appele un livre *de philosophie sans logique, de littérature sans goût, et de morale sans honnêteté*, et ne voit dans l'auteur qu'*un déclamateur inconséquent*, qu'*une tête exaltée*, qu'*un homme mû par la vanité et par l'esprit de parti*, qui *répand à grands flots le mépris et le ridicule sur tous les sentimens honnêtes et sur toutes les vertus privées*. En 1769, Turgot, alors intendant de Limoges, composa un *Mémoire* en faveur du prêt à intérêt. Ce *Mémoire*, souvent réimprimé, a servi depuis de fond à la *Théorie de l'intérêt de l'argent*, publié par Rulié et Gouttes. En 1774, Louis XVI appela Turgot au ministère. Ce choix parut à la philosophie une victoire signalée, et

on se flatta que le nouveau ministre alloit faire prévaloir les idées qu'il avoit adoptées. Il se montra en effet très-vif à opérer des réformes dans toutes les parties de l'administration qui lui étoit confiée. Quelques-unes de ces réformes pouvoient être bien vues; mais la plupart trahissoient l'esprit de système et le dessein secret de tout changer. Turgot montra dans cette occasion la précipitation la plus imprudente. Nous ne devons point entrer dans le détail de ses opérations. Nous ferons seulement mention d'un *Mémoire sur la tolérance* qu'il présenta au roi, et de ses efforts pour faire changer les formules de serment que le roi prêtoit à son sacre. On trouve au tome VII de ses *OEuvres* un *Mémoire sur les municipalités*, dont les idées sont, dit-on, toutes de lui, quoique la rédaction soit d'un de ses amis, lequel est probablement l'éditeur lui-même. Dans ce *Mémoire*, qui tendoit à établir dans le royaume une nouvelle constitution, et un échelon de municipalités grandes et petites, l'auteur proposoit entr'autres l'établissement d'un conseil d'instruction. Car, disoit-il, « l'instruction religieuse est particulièrement bornée aux choses du ciel, « et elle ne suffit pas pour la morale. Il faudroit une « autre instruction morale et sociale. Avec ce secours « la nation ne seroit plus reconnoissable en dix ans. Ce « seroit un peuple neuf. Tout le monde seroit instruit « et vertueux. » On doit être sans doute disposé à se moquer aujourd'hui de l'imperturbable confiance de ces faiseurs de projets qui se flattoient de renouveler le monde avec leurs belles phrases et leurs adages imposans, et qui sont parvenus en effet à rendre *la nation méconnoissable*. C'est là le cas d'appliquer ce que Malesherbes disoit depuis de lui et de son ami : *Nous ne connoissions pas les hommes*. L'éditeur déplore la foiblesse qu'eut Turgot de retarder d'un an l'exécution de son plan; *ce qui fut certes un grand malheur*, ajoute-t-il avec une bonhomie un peu risible. Turgot fut renvoyé au mois de mai 1776. Ses amis mêmes conviennent qu'il n'avoit pas usé d'assez de ménagemens. A son article, dans l'*Encyclopédie mé-*

thodique, on avoue qu'il étoit *sec et roide*, et qu'*il ne dissimuloit pas son mépris pour tout ce qui n'étoit pas conforme à ses idées.* Le baron de Bezenval le traite plus défavorablement encore. C'étoit, suivant ce courtisan, « un philosophe arrogant, un homme médiocre, « qui cachoit sous un caractère vain son incapacité réelle. « Dans son intendance, ses subdélégués prévariquoient « comme les autres; mais en revanche il sortoit de ses « bureaux les plus belles maximes et les plus beaux plans « que commentoient d'ardens prosélytes. » Mme du Deffant, dans ses lettres à Walpole, ne donne pas une idée plus avantageuse de Turgot. Condorcet, qui l'a loué démesurément, reconnoît néanmoins qu'on le trouvoit *froid, dédaigneux, minutieux, orgueilleux, dur, susceptible de préventions;* défauts qu'il s'efforce de colorer de son mieux. Sa *Vie de Turgot* est un panégyrique, et en même temps un cadre dont l'auteur s'est servi pour développer ses propres idées. Il n'y a point de faits dans cet ouvrage, mais en revanche beaucoup de systêmes et de projets, et quelquefois des réflexions bien bizarres. Par exemple, le panégyriste prétend que son ami regardoit les romans *comme les seuls livres où il eût vu de la morale.* Le biographe a cru sans doute lancer là un sarcasme bien piquant. Nous n'y voyons qu'un paradoxe fort ridicule. En 1808, M. Dupont de Nemours donna une édition des *Œuvres de Turgot*, en 9 volumes in-8°. Le 1er volume, qui a paru le dernier, contient des *Mémoires sur la vie, l'administration et les ouvrages de Turgot.* Du reste il présente très-peu de faits, et l'éditeur y loue aussi avec profusion son ami, qu'il appele sans façon un grand homme et un génie. Turgot mourut sans faire aucun acte de religion, et nous savons que ses amis veillèrent à ce qu'on ne laissât approcher de lui aucun prêtre. C'est une attention qu'ils avoient les uns pour les autres, et dont ils ont été victimes tour à tour.

Juin. — Charles Bordes, académicien de Lyon, naquit dans cette ville, vers 1731. Il fut lié avec les phi-

losophes de son temps, et il y a plusieurs lettres qui lui sont adressées dans la *Correspondance* de Voltaire. On lui attribue la *Profession de foi philosophique*, 1763; le *Tableau philosophique du genre humain depuis l'origine du monde jusqu'à Constantin*, 1767 (quelques-uns donnoient cet ouvrage à Voltaire; il ne se trouve pas dans la collection de ses *Œuvres*); le *Catéchumène*, 1768, réimprimé sous le titre du *Voyageur catéchumène*, et du *Secret de l'Église*. On croyoit encore Voltaire auteur de ce dernier pamphlet. Bordes a aussi servi la cause de l'incrédulité par quelques ouvrages licencieux.

11 *septembre*. — Jean-Auguste Ernesti, théologien luthérien, né en Thuringe en 1707, fut docteur et professeur en théologie à Leipsick. Il avoit, comme philosophe, comme critique et comme écrivain, beaucoup de réputation en Allemagne; dans la *Biographie universelle* on le cite comme un des premiers qui aient séparé en Allemagne la théologie de la religion, distinction que l'on regarde comme la source des innovations subséquentes. Ernesti ne les eût pas peut-être approuvées, mais il y donna lieu. Ses écrits sur ce sujet sont : *Institutio interpretis novi Testamenti*, 1761; *Opuscula theologica*, 1773; *Nouvelle bibliothèque théologique*, de 1760 à 1768, 10 volumes. On dit que le zèle d'Ernesti n'étoit pas toujours modéré, lorsqu'il avoit affaire, soit à ceux qu'il appeloit les superstitieux, soit aux incrédules de mauvaise foi. Il mourut à Leipsick. Teller a publié une brochure sur les services qu'Ernesti a rendus à la religion et à la théologie : il paroît qu'il en fait un partisan de la nouvelle exégèse.

12 *octobre*. — Pierre-Jacques Sépher, docteur de Sorbonne, sous-chancelier de l'université de Paris, publia, en 1747, la *Vie de saint Charles Borromée, par Godeau, corrigée pour le style, avec des notes*, et en 1755, *Maximes sur les libertés de l'église gallicane*.

8 *novembre*. — Louis Poulle, abbé de Nogent et prédicateur célèbre, étoit né à Avignon en 1711. Il remplit le ministère de la chaire à Paris et à la cour avec succès,

Ses sermons, qui ont été publiés en 1778, 2 vol. in-12, n'ont pas soutenu la réputation qu'ils avoient eue au débit. Toutefois La Harpe paroît les avoir jugés trop sévèrement dans son *Cours de littérature*. Le baron de Sainte-Croix donna, en 1787, l'éloge de l'abbé Poulle.

28 *novembre*. — Joseph Climent, ancien évêque de Barcelone, étoit né au royaume de Valence en 1706, et fut curé dans cette ville. Il se distingua dans la prédication, et devint évêque de Barcelone en 1766. On fait un grand éloge de son zèle, de sa modestie, de ses libéralités. Des hôpitaux fondés, des écoles gratuites établies, la visite assidue de son diocèse, des distributions des livres qu'il jugeoit les plus utiles, signalèrent son administration. On cite de lui une *Lettre*, du 20 septembre 1768, et une *Instruction pastorale*, du 26 mars 1769, sur les études, qui fut dénoncée à cause d'un passage favorable à l'église d'Utrecht. En 1773, M. Climent appaisa une sédition dans sa ville épiscopale. Ayant été nommé au siége de Malaga en 1775, il refusa cette translation; refus qui mécontenta la cour, et força l'évêque de donner sa démission. Il avoit fait traduire pour son diocèse plusieurs livres de piété français. Depuis, il vécut dans la retraite, et mourut dans sa patrie.

12 *décembre*. — Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, naquit en 1703, au château de la Roque en Périgord. S'étant destiné à l'état ecclésiastique, il fut d'abord chanoine-comte de Lyon, évêque de Bayonne en 1741, et transféré à l'archevêché de Vienne en 1745. A la mort de M. de Bellefonds, le roi le nomma au siége de Paris. M. de Beaumont refusa d'abord, et ne se rendit qu'aux ordres réitérés du prince. On a vu combien les vingt premières années de son épiscopat furent orageuses. Les refus de sacrements et l'affaire des Jésuites exposèrent l'archevêque à de longues traverses. Il fut exilé quatre fois, à Conflans, à Lagny, à la Trappe, et au château de la Roque. Il ne parut point ébranlé par ces coups d'autorité provoqués par le parlement, qui le dénonça plusieurs fois, et particulièrement dans les re-

montrances du 29 février 1764. M. de Beaumont avoit encouru l'animadversion des magistrats pour n'avoir pas voulu reconnoître leurs prétentions insolites. Ses Mandemens les plus connus sont, celui du 19 septembre 1756, sur l'autorité de l'Église, celui du 28 octobre 1763, en faveur des Jésuites, ceux contre la thèse de Prades, le livre *De l'esprit*, l'*Émile*, le *Bélisaire*. Le recueil de ses Mandemens forme 2 volumes in-4°. M. de Beaumont jouissoit de l'estime du roi, qui ne cédoit, dit-on, qu'à regret aux instances des magistrats contre l'archevêque. La reine, le Dauphin, la famille royale l'honoroient d'une confiance particulière. Son courage, la noblesse de son caractère, sa conduite exemplaire et soutenue, ses aumônes lui avoient concilié le respect général, et lui ont attiré les éloges même de ses ennemis. Les magistrats qui le poursuivoient disoient eux-mêmes qu'il étoit *recommandable et révéré par ses qualités et ses vertus personnelles*. J. J. Rousseau, qui lui adressa une lettre si étrange, déclare dans sa *Correspondance* qu'il a *toujours aimé et respecté* ce prélat. M. de Beaumont distribuoit dans Paris des aumônes considérables, et lors de l'incendie de l'Hôtel-Dieu, il reçut les malades dans son palais. On dit que dans le temps de ses disputes avec les parlemens, on lui offrit, s'il vouloit se démettre, le chapeau de cardinal, le ministère de la feuille, la grande-aumônerie et une duché-pairie pour son neveu, et qu'il refusa tout. Le trait distinctif de son caractère étoit une fermeté inébranlable que ses ennemis appeloient obstination, reproche qu'ils auroient pu se faire aussi à eux-mêmes.

— Antoine-Joseph Rodriguez, Bénédictin espagnol, examinateur synodal de Tolède, et consulteur de l'infant don Louis, étoit né à Mérida en 1705. Ses principaux écrits sont : *Traité de théologie et du droit canonique*, 1760; *Démonstration des fondemens de la religion chrétienne*, 1762; *Traité de théologie morale*, 4 volumes in-4°; *Dissertation sur l'état monastique*, etc. On dit qu'il étoit exempt de préjugés, et qu'il travailla à

réformer l'enseignement. Nous ne connoissons point ses écrits, et nous nous abstiendrons d'énoncer un jugement sur leur mérite et sur celui de l'auteur.

1782.

10 *janvier*. — George Costard, prêtre anglican, vicaire de Twickenham, né en 1710, était à la fois habile critique et bon astronome. Il est auteur d'*Observations sur quelques Psaumes*; d'*Observations sur Job*; d'une *Lettre sur la chronologie chinoise*, qu'il croyoit enfiée comme celles des Babyloniens et des Égyptiens, et de *Dissertations critiques* sur diverses parties de l'Écriture sainte.

9 *février*. — Nicolas Jamin, Bénédictin de Saint-Maur, né à Dinan, en Bretagne, devint prieur de Saint-Germain-des-Prés. Il est auteur des *Pensées théologiques relatives aux erreurs du temps*, 1768, où il se proposa de réfuter les incrédules et les appelans. Un arrêt du conseil du roi du 4 février 1769, supprima cet ouvrage, dans la crainte apparemment qu'il ne renouvelât les disputes. Mais ce livre est fort modéré. Dom Jamin publia de plus, un *Traité de la lecture chrétienne*; *Placide à Maclovie, ou traité des scrupules*, et *Placide à Scholastique sur la manière de se conduire dans le monde*.

14 *février*. — Thomas Newton, évêque anglican de Bristol, né en 1703, prêcha les sermons de Boyle, et composa des *Dissertations sur les prophéties*, où il renouvelle les diatribes et les rêveries de plusieurs protestans contre l'Église romaine. Il a aussi écrit sur la tolérance et sur les non-conformistes, auxquels il n'étoit pas favorable. Cependant il s'écarta de l'orthodoxie anglicane, et dans un écrit qui a paru après sa mort, il combat l'éternité des peines, et croit au rétablissement final de l'harmonie et du bonheur général. Il publia ses OEuvres complètes en 3 volumes, avec sa Vie écrite par lui-même.

24 *février*. — Laurent le François, prêtre de la mis-

sion, né en Franche-Comté en 1698, sortit ensuite de cette congrégation, et se livra à des travaux utiles pour la défense de la religion. Ses ouvrages : sont les *Preuves de la religion de Jésus-Christ contre les spinosistes et les déistes*, 1751, 8 volumes; l'*Examen du Catéchisme de l'honnête homme*, 1754; les *Réponses aux difficultés proposées contre la religion chrétienne par Rousseau*; les *Observations sur la Philosophie de l'histoire et sur le Dictionnaire philosophique*, 2 volumes; l'*Examen des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne*, et une *Lettre sur le pouvoir des démons*. Deux autres de ses ouvrages sont restés manuscrits, savoir : *Réfutation du Système de la nature et du livre des Trois imposteurs*, et des *Observations sur la Philosophie de Toul*. Cet écrivain vivoit dans la retraite. Il fit les pauvres ses légataires universels, et mourut à Paris.

18 *mars*. — Ernest-Jacques Danow, théologien protestant, né en Prusse en 1741, fut professeur de théologie à Iéna. Il y publia, en 1772, des *Institutions de théologie dogmatique; Des évêques du temps des apôtres; Exposition des textes de l'Écriture en faveur de la diéinité de Jésus-Christ*, et des dissertations sur quelques usages des Hébreux. Il se noya dans la Saale.

18 *avril*. — Antoine-Alexandre Daguet, Jésuite, né près Besançon, mort dans cette ville, est auteur des *Exercices chrétiens des gens de guerre*; des *Exercices du chrétien*; *Considérations chrétiennes pour chaque jour du mois*, et *Consolation des chrétiens dans les fers*. Tous ces écrits virent le jour en 1759.

16 *mai*. — Hugues Bégile, prêtre de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, naquit en Franche-Comté. On cite de lui un *Traité dogmatique du gouvernement de l'Église*; une *Réfutation de la Mothe le Vayer*, et quelques autres ouvrages manuscrits en faveur de la religion. Il mourut à Issy, près Paris.

12 *juillet*. — Joseph-Honoré Remi, prêtre, avocat et littérateur, naquit à Remiremont en 1738, et fut lié avec les encyclopédistes. Il est auteur entr'autres d'un

Éloge du chancelier de l'Hôpital, qui fut couronné par l'Académie française en 1777. Mais la faculté de théologie donna au mois de novembre de cette année une conclusion qui révoquoit l'approbation donnée à cet éloge par deux docteurs, et leur enjoignoit de la rétracter, l'ouvrage ayant paru renfermer des maximes philosophiques. On attribue à l'abbé Remi l'*Éloge de Fénélon*, qui obtint l'accessit, en 1771, à l'Académie.

2 *novembre*. — Vincent-Toussaint Beurrier, prêtre de la congrégation des Eudistes, né à Vannes en 1715, fut employé dans les séminaires, puis dans les missions. Ses premiers écrits furent des *Remarques sur l'administration des sacremens*. Il donna depuis des *Conférences ecclésiastiques sur le sacerdoce*, *sur les fêtes et les mystères*, et il en joignit dans la suite dix-sept autres. Il mourut à Blois. On a inséré sa vie dans les *Modèles du clergé*.

15 *décembre*. — Guillaume-François Berthier, Jésuite, né à Issoudun en 1704, se distingua par sa piété, ses talens et ses ouvrages. Chargé, en 1742, de continuer l'*Histoire de l'église gallicane*, il en publia les six derniers volumes, qui vont jusqu'à 1559. Il y a joint des *Discours* et des *Dissertations*. Associé au *Journal de Trévoux*, en 1745, il le rédigea avec autant de sagacité que de mesure, et se vit néanmoins en butte aux railleries de Voltaire, qui publia une *Relation* grotesque *de sa maladie, de sa confession et de sa mort*. On ne lui pardonna point de s'être élevé contre l'*Essai sur l'histoire générale* et contre l'*Encyclopédie*. Il développa les principes dangereux du livre *De l'esprit*, et se déclara contre Berruyer, dont il avoit même, dit-on, composé une réfutation qui n'a pas paru. Rousseau dit qu'il aida le fermier-général Dupin dans ses *Observations sur l'Esprit des lois*. Il commença des *Observations sur le Contrat social*, qui ont été continuées et publiées par le P. Querbeuf. Lors de la proscription de sa Société, il se seroit retiré à la Trappe, si ses supérieurs ne l'en eussent empêché. Le chancelier de Lamoignon lui offrit une

place à la bibliothèque du roi. Le Dauphin l'attira à Versailles, lui donna une pension, et l'attacha à l'éducation des princes ses fils ; mais il n'eut pas le pouvoir de le protéger contre la persécution du parlement. Le P. Berthier se retira à Offenbourg, où il fit de l'Écriture sainte l'objet de ses études. Il refusa une place que l'impératrice Marie-Thérèse lui fit offrir à Vienne, puis à Milan. Rentré en France, en 1776, il alla se fixer à Bourges, et l'assemblée du clergé de 1782 lui assigna une pension de 1000 livres. L'abbé du Pinet publia, en 1785, son *Commentaire sur les Psaumes*, avec une notice sur sa vie et ses ouvrages. Le P. Querbeuf fit imprimer depuis son *Commentaire sur Isaïe* et les *Réflexions spirituelles*. On a donné, en 1811, une édition plus soignée de ce dernier ouvrage. Un *Examen du quatrième article de la déclaration du clergé*, imprimé en 1801 à à Liége avec des notes, et qu'on attribue à Berthier, est plus vraisemblablement de Feller. Les ouvrages du P. Berthier, la variété de ses connoissances, la sagesse de sa critique, la délicatesse et la solidité de son esprit lui assignent un rang distingué parmi les écrivains de sa Société, en même temps que son caractère, ses vertus et sa piété rendent sa mémoire recommandable

— Louis de Poix, Capucin de la rue Saint-Honoré, et un des principaux disciples de l'abbé de Villefroi, naquit au diocèse d'Amiens en 1714. Il eut part aux *Principes discutés pour faciliter l'intelligence des livres prophétiques*, 15 volumes, 1755 et années suivantes ; à une *Réponse* au père le Roi, 1752 ; à une *Traduction de l'Ecclésiaste*, 1771 ; à une autre des *Prophéties d'Habacuc ;* à une *de Jérémie et Baruch*, en 6 volumes, 1780, et à une nouvelle version des Psaumes. Ces trois derniers ouvrages sont faits sur le texte hébreu. Le père Louis de Poix fut aidé dans ces travaux par les pères Jérôme d'Arras et Séraphin de Paris.

— Frédéric-Albert Augusti, juif, puis luthérien, né en 1696 à Francfort-sur-l'Oder, devint ministre luthérien dans le duché de Gotha. Il est auteur d'une *Dis-*

sertation sur la nécessité de la venue de Jésus-Christ du temps du second temple, et de plusieurs autres dissertations latines sur l'histoire, les usages et le culte des Juifs.

— Jean Novi de Caveyrac, né à Nîmes en 1713, prieur de Cuviérètes, est connu par quelques écrits sur différentes matières. Lorsqu'en 1752, un ministre proposa d'accorder la tolérance aux protestans, les évêques de Languedoc furent consultés. Celui d'Alais, Vivet de Montclus, publia le résultat de leurs conférences dans une lettre, où il se déclara contre le projet, et à laquelle on crut que l'abbé de Caveyrac avoit eu part. Il composa l'*Apologie de Louis XIV et de son conseil sur la révocation de l'édit de Nantes*, à laquelle il joignit une *Dissertation sur la saint Barthélemi*. Il n'y fait pas, quoiqu'on en ait dit, l'apologie de cette journée; il témoigne au contraire son horreur pour les excès qui l'ont accompagnée, et il cherche seulement à prouver que ce fut une mesure de politique, à laquelle la religion fut étrangère. Les philosophes se sont néanmoins servis de ce prétexte pour le calomnier; mais ils n'avoient point lu son livre qui n'autorise nullement une odieuse imputation. L'abbé de Caveyrac donna aussi *La vérité vengée, ou réponse à la Dissertation sur la tolérance des protestans*, et un *Mémoire politico-critique, où l'on examine s'il est de l'intérêt de l'état d'établir une nouvelle forme pour marier les calvinistes*. On lui attribue l'*Accord de la religion et de l'humanité sur l'intolérance*, 1762, que d'autres donnent à l'abbé de Malvaux, et que l'on ne doit pas confondre avec l'*Accord parfait de la nature, de la raison, de la révélation et de la politique sur la tolérance*, 1753, qui est du chevalier de Beaumont. Ayant publié, en 1762, un *Appel à la raison des écrits et libelles contre les Jésuites*, Caveyrac fut obligé de quitter la France. Il y eut un décret de prise de corps contre lui, et le châtelet le condamna par contumace, en 1764, à être mis au carcan et banni à perpétuité. L'auteur du *Dictionnaire des*

anonymes dit que l'*Appel à la raison* est du P. Balbani, Jésuite provençal, et que l'abbé de Caveyrac est auteur d'un nouvel *Appel*. Peut-être est-ce le même ouvrage auquel Caveyrac et Balbani travaillèrent en commun. Caveyrac se retira à Rome, et y donna un *Éloge du dauphin*, fils de Louis XV, et une *Réponse aux Recherches* de Pfeffel concernant les droits du Pape sur la ville et l'état d'Avignon. Cette réponse parut d'abord à Rome et ensuite à Paris. La *Biographie universelle* dit qu'il revint en France, mena une vie retirée dans sa patrie, et mourut en 1782. — Un autre écrivain qui prit parti pour les Jésuites, est l'abbé Dazès, de Bordeaux, qui fut aussi obligé de quitter la France, et mourut à Naples en 1766. On lui attribue les écrits qui parurent sous ces titres : *Il est temps de parler;* Le *Compte rendu des Comptes rendus*. Ces écrits attirèrent à Dazès l'animadversion du parlement, et Feller dit qu'ils respiroient un zèle trop amer.

Vers ce temps. — Nicolas-Jérôme le Couturier, chanoine de Saint-Quentin, prédicateur du roi, naquit au diocèse de Rouen en 1712. Il eut quelque temps de la vogue à Paris. On a de lui deux *Panégyriques de saint Louis; Discours pour différentes solennités de piété; Discours sur la révélation; Éloge du dauphin*, qu'il présenta au roi en 1779; *Éloge de Marie-Thérèse; Vie d'Élisabeth de France, sœur de saint Louis*. Il fut interdit pour la hardiesse avec laquelle il avoit déclamé contre les croisades, dans un de ses panégyriques de saint Louis, en 1769.

1783.

12 *avril.* — Antoine Topp, Jésuite, né à Aix-la-Chapelle en 1741, devint curé à Trèves après la dissolution de sa Société. Il traduisit en allemand l'*Avertissement du clergé de France de* 1775, et les *Motifs de ma foi en Jésus-Christ*, par un magistrat (Muyart

de Vouglans, qui est aussi auteur des *Preuves de l'authenticité de nos Évangiles*, 1785). Topp composa de plus des *Discours sur les mauvais livres* et *sur le jubilé*.

Mai. — Cassiodore Montagioli, Bénédictin du Mont-Cassin, né à Modène en 1698, est auteur des livres de piété suivans : *Exercices des affections célestes tirées des Psaumes ; Traité pratique de la charité chrétienne ; Enchiridion évangélique ; Manière facile de méditer ; L'abbe saint Maur proposé pour exemple aux fidèles ; Paroles, actions et avis de saint André Avellino ; Paraboles du Fils de Dieu ; Sermon de la Montagne.*

1er *juin.* — Pierre-François Foggini, prélat romain, garde de la bibliothèque du Vatican, étoit né à Florence en 1713. Il fut reçu docteur en théologie à Pise, et débuta par des thèses contre les quatre articles du clergé de France. On dit qu'il changea depuis de sentimens sur ce point. Il publia, en 1741, une dissertation latine *sur les premiers apôtres des Florentins*. Les cardinaux Néri Corsini et André Corsini le prirent successivement pour leur théologien, et Benoît XIV le fit coadjuteur de Bottari. Le nouveau prélat donna une traduction latine de quelques ouvrages de saint Épiphane, écrivit contre l'archevêque de Fermo (Borgia), et fut éditeur d'un *Recueil de passages des Pères sur la morale*, 1752, et d'une collection d'écrits des Pères sur les matières de la grâce, dont il fit paroître 8 volumes de 1754 à 1771. Le Queux a traduit quelques-uns de ces opuscules, ainsi qu'un traité latin de Foggini, intitulé : *Consentement des Pères sur le petit nombre des élus*, 1752. Foggini étoit instruit et laborieux, et menoit une vie retirée. On assure qu'il n'aimoit pas les Jésuites, et qu'il composa plusieurs mémoires contr'eux.

3 *juin.* — Jean-Denis Cochin, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris, en 1756, naquit dans cette ville en 1726. Ce fut un pasteur pieux, charitable et zélé. Il fonda, en 1780, un hospice pour les pauvres de sa paroisse. Il est auteur de *Prônes*, en

4 volumes ; d'*Entretiens sur les fêtes, les jeûnes, les usages et les cérémonies de l'Église ;* d'*Exercices de retraite,* et d'*Œuvres spirituelles,* publiées après sa mort, et en tête desquelles on a mis un abrégé de sa vie.

11 *juin.* — Jean-François Copel, dit le père Élisée, religieux Carme, né à Besançon en 1728, fit ses vœux en 1745, et commença à prêcher en 1756. Il le fit avec succès, quoiqu'il eut un débit peu agréable, et fut goûté à la cour, à Paris et dans les provinces. Il remplit ce ministère pendant vingt-six ans, et mourut à Pontarlier. Ses Sermons ont été imprimés en 4 volumes en 1785. Ils se font remarquer par une composition raisonnable et par un style pur, plutôt que par l'élévation, les mouvemens et l'onction.

28 *août.* — Joseph-Marie-Anne Gros de Besplas, grand-vicaire de Besançon, né à Castelnaudary en 1734, prêcha à Paris et à la cour. Il est auteur d'un *Essai sur l'éloquence de la chaire,* et du *Rituel des esprits-forts.*

7 *septembre.* — Léonard Euler, mathématicien célèbre, membre des académies de Berlin et de Pétersbourg, naquit à Bâle en 1707. Il est connu par de grandes découvertes dans les sciences physiques et mathématiques. Il étoit fort attaché au christianisme, comme on le voit par sa *Défense de la révélation contre les objections des esprits-forts ;* écrit d'autant plus remarquable que ces *esprits-forts* dominoient dans la capitale où résidoit alors Euler. Il fut traduit en français, et publié, en 1755, dans la *Bibliothèque impartiale,* qui s'imprimoit à Gottingue et à Leyde. M. Emery en a donné une nouvelle édition à Paris en 1805. Euler est encore auteur de *Lettres à une princesse d'Allemagne sur divers sujets de physique et de philosophie.* Il les écrivit vers 1760, mais elles ne furent imprimées que plusieurs années après. Condorcet en donna une nouvelle édition à Paris en 1787, et sous prétexte de corriger les fautes de style, il fit plusieurs autres retranchemens qui portent sur les endroits de ces Lettres les plus favorables à la religion. M. Emery, à la suite de la *Défense,* inséra plusieurs de ces retran-

chemens, où Euler s'expliquoit fort bien sur Dieu, sur la foi, sur les mystères, et sur les points les plus importans de la révélation. Condorcet reconnoît d'ailleurs qu'Euler étoit très-religieux, faisant la prière en commun, et lisant la Bible à ses enfans et à ses domestiques. Ainsi il faut joindre son nom aux grands hommes des temps modernes qui ont défendu les principes généraux du christianisme.

18 *septembre*. — Benjamin Kennicott, prêtre anglican, et célèbre littérateur biblique, naquit en 1718, et débuta par deux dissertations, la première sur l'arbre de vie dans le paradis, la deuxième sur l'oblation de Caïn et d'Abel. Il posa, en 1753, le fondement de son grand ouvrage par un *Examen de l'état du texte hébreu de l'ancien Testament*. Il y combattoit l'opinion commune, que le texte hébreu nous est parvenu sans altération, et il s'efforçoit de prouver que les manuscrits contenoient des différences nombreuses et importantes. Il annonçoit en même temps qu'on pouvoit corriger le texte hébreu par le secours du samaritain. Son système fut attaqué, et on l'accusa de fournir une arme aux incrédules. Deux hutchinsoniens, Comings et Bate, se déclarèrent pour l'intégrité absolue du texte hébreu. En 1760, Kennicott donna une deuxième dissertation *sur l'état du texte hébreu*, et il proposa de collationner tous les manuscrits de l'hébreu qu'on pourroit trouver. Cette entreprise exigeoit de grands frais. Il trouva des secours chez une nation libérale et amie des lettres. Une nombreuse souscription s'ouvrit, et rapporta des sommes considérables. Kennicott entretenoit correspondance avec toutes les parties de l'Europe, et faisoit collationner les manuscrits étrangers par d'habiles collaborateurs. Enfin, en 1776, il donna le premier volume de sa belle édition de la *Bible hébraïque*, in-folio, et le second en 1780. Il avoit comparé environ six cents manuscrits. On fit paroître, en 1787, des *Remarques* de lui *sur des passages choisis de l'ancien Testament*; ébauche d'un plus grand ouvrage qu'il avoit projeté. Il laissa aussi des sermons.

29 *octobre.* — Jean le Rond d'Alembert, géomètre et littérateur, né à Paris en 1717, étoit fils naturel de Destouches, commissaire d'artillerie, et de Mme de Tencin. On dit que dans sa jeunesse, il fit un commentaire sur l'Épître de saint Paul aux Romains. Mais il s'appliqua bientôt à des ouvrages d'un genre différent. Nous ne parlerons point de ses travaux en géométrie. D'Alembert ambitionna encore d'autres titres à la renommée. Il s'unit avec Diderot pour mettre au jour l'*Encyclopédie*, et il rédigea la préface de ce dictionnaire. Les métaphysiciens lui ont reproché d'y avoir rabaissé cette science. Ce n'étoit point un frondeur hardi de la religion. Son caractère ne le portoit pas à attaquer de front, et à lever le masque, comme plusieurs incrédules de ce temps-là. Il se peint lui-même, dans sa *Correspondance*, comme un homme qui *donne des soufflets en faisant semblant de faire des révérences*. Cette comparaison exprime assez bien le genre d'attaque suivi par d'Alembert. Quand il lance une épigramme, il manque rarement d'ajouter un léger correctif. Son *Abus de la critique en matière de religion* est peut-être le moins répréhensible de ses ouvrages, et il y fait des aveux qui étonnent sous la plume d'un philosophe. Cependant Voltaire étoit content de cet écrit que dans leur *Correspondance* ils appellent leur *laubrusselerie*, du nom de Jésuite Laubrussel, qui avoit fait paroître, en 1710, un ouvrage sous le même titre. D'Alembert passe pour avoir secondé Diderot dans l'*Apologie* de l'abbé de Prades au sujet de sa thèse. Il se montra plus à découvert dans sa brochure intitulée : *De la destruction des Jésuites en France* (1), et dans la *Lettre*, qui sert de supplément à cet ouvrage. L'une et l'autre sont adressées à un magistrat, qui paroît être de la Chalotais, lié particulièrement avec l'auteur. On dit,

(1) Plusieurs écrivains y ont répondu, entr'autres Guidi, Reynaud et le père Mirasson, dans l'écrit intitulé : *Le philosophe redressé, ou critique impartiale du livre sur la Destruction des Jésuites en France.*

dans la *Biographie universelle*, que d'Alembert, dans cet écrit, rend justice aux Jésuites et à leurs adversaires. C'étoit en effet l'avis de Voltaire; mais quiconque a lu cette brochure sans prévention trouvera au contraire que d'Alembert, sous prétexte de se moquer tour à tour des Jésuites et des jansénistes, sait aussi tourner en ridicule la religion elle-même, et voilà sans doute pourquoi Voltaire étoit si content de cette production, et l'encourageoit à continuer sur le même ton. Les *Éloges des académiciens*, par d'Alembert, sont écrits avec beaucoup plus de réserve. Il n'y a que dans les notes que l'auteur s'est mis plus à l'aise; il y est caustique, artificieux, inexact et malin. Mais ce qui peut le mieux faire juger de d'Alembert, ce qui montre son ame toute entière, est sa *Correspondance*, tant avec Voltaire qu'avec le roi de Prusse. Il paroît bien qu'il l'avoit écrite pour la postérité; car il avoit fait faire deux copies de la première, dont il avoit confié l'une à Condorcet, et l'autre à Watelet. Cette précaution annonce qu'il attachoit quelque prix à cette espèce de production. « On voit dans « ces lettres, dit Condorcet dans l'avertissement qu'il a « mis en tête, on voit dans ces lettres comment d'Alem- « bert et Voltaire alloient au même but par des moyens di- « vers, l'un montrant plus de hardiesse parce que sa re- « traite et son âge faisoient sa sûreté, l'autre se décou- « vrant moins, mais non moins utile par l'ascendant que « sa réputation lui donnoit sur l'esprit des gens du « monde et des jeunes littérateurs. Il s'ouvrit entr'eux, « dit M. Lacretelle dans son Histoire de France du xviii^me^ « siècle, une correspondance très-suivie, dans laquelle « ils firent un déplorable assaut de mépris pour la re- « ligion chrétienne. Un grand poète et un grand géo- « mètre semblent s'y donner le divertissement de jouer « une conspiration.... Une pensée domine dans leurs « lettres, c'est celle de réunir contre la révélation tou- « tes les forces de l'esprit philosophique. » D'Alembert y donne à son ami des conseils et des renseignemens utiles. Il étoit son correspondant à Paris. Il le mettoit

au

au fait de tout ce qui s'y passoit, lui indiquoit les sujets à traiter et les hommes à tourner en ridicule, lui envoyoit ses écrits, et en recevoit d'autres en échange. Quelques-unes de ses lettres sont d'un genre que n'approuveroient pas les incrédules les moins délicats, et renferment des plaisanteries assez grossières. Nous en citerions, pour exemple, les lettres du 16 juin et du 18 octobre 1760, si elles n'étoient d'une nature à craindre de mettre sous les yeux du lecteur les traits révoltans qu'elles renferment. La *Correspondance* de d'Alembert avec le roi de Prusse n'est pas une moindre preuve de son dévouement pour la même cause. Il s'y montre en quelque sorte l'ambassadeur de la philosophie auprès du monarque. Tantôt il le presse de chasser les Jésuites, et Frédéric lui-même est obligé de lui reprocher son acharnement. Tantôt il le sollicite de demander au grand-seigneur la réédification du temple de Jérusalem, *pour l'embarras de la Sorbonne et les menus plaisirs de la philosophie.* Il écrivoit au roi, le 14 août 1772 : « Je ne serai point content que V. M. n'ait fait dire au « moins un petit mot du temple de Jérusalem. Cette « réédification est ma folie, comme la destruction de la « religion chrétienne est celle du patriarche de Ferney. » (OEuvres de d'Alembert, tome XVII, page 309.) Ce double aveu a du moins le mérite de la franchise. D'Alembert recommandoit fréquemment au roi des sujets à placer, de jeunes philosophes à favoriser. Pressé plusieurs fois par Frédéric d'aller se fixer auprès de lui, demandé aussi par l'impératrice de Russie, qui vouloit le faire gouverneur de son fils, il refusa toutes ces offres. Il menoit à Paris une vie tranquille, et y jouissoit de beaucoup de réputation. Il ne fut jamais inquiété, quoiqu'on le connût bien pour un des coryphées de la philosophie, et obtint successivement pour 14,000 liv. de pensions (1). On est étonné après cela, que dans ses

(1) En 1765, Clairaut étant mort, l'académie des sciences demanda sa pension pour d'Alembert. On la lui fit attendre pen-

lettres au roi de Prusse, il se plaigne assez fréquemment de *l'inquisition* que l'on exerçoit en France, et du *déchaînement contre la malheureuse philosophie*, et qu'ailleurs il crie à la *persécution*. Étrange abus de mots de prétendre que la philosophie étoit *persécutée* quand elle étoit toute puissante, et d'appeler *inquisiteur* le gouvernement le plus indulgent, pour ne pas dire le plus foible! Nous devons dire au reste que d'Alembert étoit plus réservé dans son zèle que plusieurs de ses amis. Il se retira de bonne heure de la société du baron d'Holbach. Il n'approuvoit point qu'on cassât les vitres, et avoit été « aussi affligé qu'indigné de l'incroyable démence « et sottise de l'auteur du Système de la nature. » Ce sont les propres expressions de d'Alembert dans sa lettre à Frédéric, du 16 février 1783, et il ajoute que *la philosophie a été en bien d'autres occasions menteuse et absurde*. Il se plaint ailleurs que *bien des faquins usurpent le nom de philosophe*. Le 8 juin 1770, il écrivoit au roi : « Je suis si excédé de livres et de brochures « contre ce que Voltaire appele l'inf. que depuis longs- « temps je n'en lis plus, et que je suis quelquefois tenté « de dire du titre de philosophe : Je ne veux point de « ce titre-là. Il y a trop de faquins qui le portent. On « peut dire de tous nos écrivailleurs contre la superstition « et le despotisme, ce qu'un Jésuite disoit d'un de ses « confrères : Il nous mène si grand train qu'il nous « versera. » Il est à regretter que d'Alembert n'ait pas toujours été aussi judicieux. Ses dernières années se passèrent dans de douloureuses infirmités. *Il n'existoit que pour souffrir*, dit Marmontel, et il mourut dans les tourmens de la pierre, n'ayant jamais voulu se faire opérer. Son testament commençoit par ces mots : *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit*. On dit que ses amis se relevoient pour le garder dans ses derniers in-

---

dant six mois; sur quoi il écrivoit à Voltaire, le 22 novembre 1765 : *Vous croyez bien que je n'oublierai de ma vie cet outrage atroce et absurde.* Quelle exagération et quelle rancune!

stans, et l'empêcher de démentir les principes qu'il avoit professés. La Harpe assure dans sa *Correspondance* qu'un d'eux lui a dit que d'Alembert étoit *couard*. Grimm parle de lui avec une ironie marquée. « On l'accusoit, « dit-il, d'affecter très-passionnément la gloire d'être le « chef encyclopédiste, et d'avoir commis pour les intérêts « de cette gloire plus d'une injustice, plus d'une « noirceur littéraire.... Ce qu'on ne sauroit nier, c'est « que les passions qu'inspire l'esprit de parti étoient bien « sûrement celles dont il pouvoit être le plus susceptible. (Grimm parle ensuite de ses *petites persécutions* « *philosophiques*.) D'Alembert étoit devenu en quelque « manière le chef visible de l'illustre église dont Voltaire fut le chef et le soutien..... Mais cette domination « ne fut jamais universellement reconnue. Aux yeux de « beaucoup ne gens il l'avoit plutôt usurpée que conquise, et aux yeux même du grand nombre la supériorité de ses titres littéraires contribua bien moins à l'y « maintenir que la subtilité de ses intrigues et de sa politique. » (*Correspondance*, 3me partie, tome II, p. 373.)

31 *octobre*. — Charles-François Houbigant, Oratorien, célèbre hébraïsant, naquit à Paris en 1686. Il étudia de bonne heure la littérature biblique, et donna, en 1753, une édition, en 4 volumes in-folio, de la *Bible hébraïque*, avec une version latine et des notes. On lui a reproché de s'y être permis des corrections sur le texte, et de n'avoir pas assez respecté les versions les plus anciennes et les plus authentiques. Il donna aussi une *Version nouvelle des Psaumes*; des *Racines hébraïques*; un *Examen du Psautier français des Capucins*; des *Prolégomènes sur l'Écriture sainte*; les *Conférences de Metz entre un juif, un protestant et deux docteurs de Sorbonne*; une traduction des *Sermons* de Sherlock; et de la *Méthode* de Lesley *contre les déistes et les juifs*. Berthier et Contant de la Molette ont relevé les changemens et les mutilations qu'il a fait essuyer au texte sacré. Il ajoute, il retranche, il transpose, et se livre à des conjectures tout-à-fait arbitraires.

On dit qu'il étoit appelant. Une maladie le rendit complétement sourd, et sur la fin de sa vie, il tomba dans l'enfance.

Même jour. — George-Christophe Neller, canoniste, né au pays de Wurtzbourg en 1709, étudia la théologie, puis le droit civil et ecclésiastique. Il seconda Barthels dans la collection des extraits de Van Espen, Christian Loup, et le P. Alexandre. Après s'être livré quelque temps à l'éducation, il devint professeur de droit canon à Trèves en 1748, et remplit cette place jusqu'en 1780. Il est auteur d'une *Collection méthodique des saints canons;* des *Droits du curé primitif,* et d'un grand nombre de dissertations sur des matières d'histoire, de discipline et d'antiquités ecclésiastiques. Une dissertation, qu'il fit sur le Pape Jean XII, fut mise à l'Index à Rome, par décret du 25 mai 1767. On l'a cru quelque temps auteur du *Febronius,* mais il n'eut point de part à cet ouvrage. Tous ses écrits sont en latin.

3 *décembre.* — Louis de Beausobre, protestant, fils d'Isaac, cité sous 1738, naquit à Berlin en 1730. Dans les *Dictionnaires historiques,* on lui attribue le *Pyrrhonisme du sage,* 1754, qui fut condamné au feu par arrêt du parlement de Paris, du 6 février 1759. Beausobre étoit donc bien jeune lorsqu'il le composa.

24 *décembre.* — Henri-Maurice Loisson, curé de Vrizi, au diocèse de Reims, naquit et mourut dans ce lieu. Il est auteur d'un *Supplément aux erreurs de Voltaire, ou réfutation de son Traité sur la tolérance,* 1779.

1784.

24 *janvier.* — Jean-Chrysostôme Trombelli, chanoine-régulier de Saint-Sauveur à Bologne, abbé général de sa congrégation en 1760, naquit en 1697. Il est auteur de dix *Dissertations sur le culte des saints;* d'une *Défense* des quatre premières contre Kiesling, professeur de Leipsick; d'un *Traité des sacremens,* 1772, 13 volumes;

d'une édition d'*Opuscules d'anciens pères latins*, avec Mingarelli, et des *Vies de la sainte Vierge, de saint Joseph, de sainte Anne et de saint Joachim.* Il paroît qu'il y a peu de critique dans ces derniers ouvrages.

25 *janvier.* — Charles-Victor-Amédée des Lances, cardinal, étoit né à Turin en 1712, du comte de Sales, et se destina à l'état ecclésiastique. Il passa six mois chez les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève à Paris, et eut ensuite le projet de se faire Bénédictin. Mais étant retourné à Turin, on l'employa dans le ministère, et il exerça, dit-on, les fonctions d'un simple vicaire dans une paroisse de cette capitale. Son mérite, sa piété, et les liaisons de son père avec Benoît XIV, le firent monter aux dignités de l'Église. Ce Pontife le nomma cardinal dans la promotion des couronnes, le 10 avril 1747, et lui conféra peu après le titre d'archevêque de Nicosie. Le roi de Sardaigne de son côté le nomma son aumônier et abbé de Saint-Bénigne. Le cardinal résidoit dans cette abbaye. C'étoit un prélat pieux, zélé pour le bien de l'Église, libéral et instruit. Il tint à Suze, en 1745, et dans son abbaye, en 1752, deux synodes dont les actes ont été imprimés, et forment 2 volumes.

30 *janvier.* — Jacques-Thomas-Joseph Wellens, évêque d'Anvers, prélat pieux, charitable et zélé, né à Anvers en 1726, est auteur d'*Exhortations familières sur la vocation des prêtres et sur leurs devoirs.* C'est le fruit des conférences qu'il avoit faites aux élèves du séminaire de Sainte-Pulchérie, à Louvain, dont il étoit président. Il étoit docteur en théologie dans cette université, et fort attaché au saint Siége. On fait un grand éloge de son désintéressement et de ses soins éclairés pour la conduite de son troupeau. Il prêchoit souvent, et donnoit beaucoup aux pauvres.

10 *février.* — Henri-Édouard Davis, prêtre anglican, né en 1756, n'est connu que par un *Examen de quelques assertions de l'Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, de Gibbon, en 1778, et par une *Réplique*, pleine de sagacité, qu'il fit à la défense de l'historien.

6 *mars*. — Jules-César Cordara, Jésuite, né à Alexandrie, dans le Piémont, en 1704, travailla à la continuation de l'*Histoire de la Société*, après Orlandini, Sacchini et Jouvenci. Il est aussi auteur d'une *Vie de la B. Eustochie, religieuse de Padoue;* d'une *Vie de Simon de Roxas, de l'ordre de la Trinité de la Rédemption des captifs;* et d'une oraison funèbre de l'empereur Charles VI, prononcée à Rome.

Même jour. — François-Xavier Hoil, Jésuite, né dans le Palatinat en 1720, se consacra à l'étude du droit ecclésiastique d'Allemagne, et fut professeur de cette science pendant vingt-six ans. On lui doit entr'autres une *Statistique de l'église d'Allemagne*, Heidelberg, 1779, en latin.

30 *juillet*. Denis Diderot, littérateur et philosophe, naquit à Langres en 1712. Étant venu de bonne heure à Paris, il s'annonça, en 1745, par l'*Essai sur le mérite et la vertu*, qu'il présenta comme une traduction de Shaftesbury, et où il combattit l'athéisme. Nous avons parlé, dans le corps des *Mémoires*, de ses *Pensées philosophiques*. (Voyez 1746.) Diderot est sur-tout connu par la part qu'il prit à l'*Encyclopédie*, dont il finit par rester seul chargé. Il lutta avec persévérance contre les obstacles, et fit entrer dans ses vues le directeur de la librairie et le duc de Choiseul. C'est par leur protection qu'il obtint que les derniers volumes ne seroient soumis à aucune censure. Dès-lors les collaborateurs n'étant plus retenus par aucun frein, se laissèrent aller à toute l'ardeur de leur zèle, et ce fut à qui inséreroit le plus de ce qu'on appeloit des idées neuves et philosophiques. De plus on prit des articles de toute main, et beaucoup de sujets furent traités avec encore plus de précipitation que de partialité. Diderot, chargé d'un travail énorme, s'occupa plus de finir que de bien faire. Toutefois ce fut là le fondement de sa réputation. Grimm, son admirateur, se servit de sa correspondance avec plusieurs princes étrangers pour leur peindre Diderot comme le prodige de son siècle. De là, les bienfaits de l'impératrice de

Russie pour le philosophe. Elle pourvut à sa fortune, et voulut même le voir. Diderot fit, en 1773, le voyage de Pétersbourg, et fut très-bien reçu par Catherine. Il n'éprouva pas un accueil aussi flatteur de Frédéric, qui avoue qu'*il ne pouvoit soutenir la lecture de ses livres.* (Lettre à d'Alembert du 7 janvier 1774, tome XVII des OEuvres de celui-ci.) On a regardé avec raison Diderot comme le chef d'une école particulière. Voltaire avoit déclaré la guerre au christianisme; Diderot alla plus loin, et se fit professeur d'athéisme. Il aimoit à soutenir cette doctrine dans les conversations, et alors il se livroit à son enthousiasme, et tonnoit contre les superstitions. C'étoit sur-tout dans la société du baron d'Holbach qu'il étaloit son système. Il y étoit regardé comme un oracle, et avoit pour principaux disciples, Damilaville, Grimm et Naigeon. Les écrits où Diderot a le plus empreint ses sentimens, sont, outre ceux dont nous avons déjà parlé, *De la suffisance de la religion naturelle; Introduction aux grands principes, ou réception d'un philosophe; Lettre* à son frère du 29 décembre 1760; *Entretien d'un philosophe avec la maréchale de.....; Principes philosophiques sur la matière et le mouvement; Opinions des anciens philosophes* (c'est la collection des articles *Philosophie* dans l'*Encyclopédie*); *Entretiens d'un père avec ses enfans*, etc. Nous ne parlons pas de quelques productions licencieuses, où le cynisme et l'impiété vont de pair. Diderot étoit trop exalté pour s'abstenir de déclamer contre la religion dans les ouvrages même qui s'éloignoient le plus de ces matières. Ainsi dans l'écrit intitulé les *Salons*, où il juge les tableaux exposés au Louvre, il y a un morceau de deux pages où le goût et la vérité sont également outragés par la fausseté des reproches, la licence des images et la grossièreté des paroles. Dans ce même ouvrage, il dit formellement qu'il est athée. Parmi les morceaux détachés, qui se trouvent dans l'édition de ses OEuvres, le plus remarquable est une espèce de dithyrambe intitulé : *Les Éleuthéromanes, ou les furieux de la liberté.* Cette pièce, d'environ

deux cents vers, est une tirade véhémente contre la tyrannie. Le poète voue au mépris et à la haine *les brigands oppresseurs du monde;* c'est-à-dire, les rois en général; car il les enveloppe tous dans la même proscription. Il appele la révolte, et l'invite à les punir. C'est là que se trouvent ces deux vers fameux :

> Et ses mains ourdiroient les entrailles du prêtre,
> A défaut d'un cordon pour étrangler les rois.

Un des éditeurs de cette pièce prétend que « l'anecdote « qui y a donné lieu, l'objet que l'auteur s'est proposé « en la composant, le ton de fureur qu'il s'est cru au- « torisé à prendre dans ce genre de poésie, expliquent, « excusent, justifient ces deux vers qui ont révolté un « grand nombre d'esprits (1). » D'autres penseroient, au contraire, que de pareilles images sont toujours horribles; qu'il est triste de les trouver dans son esprit et qu'il est dangereux de les produire. D'ailleurs, Diderot n'a nullement l'air de plaisanter dans ce morceaux, et il s'y montre, au contraire, excessivement sérieux. Ses provocations énergiques, et sur-tout les deux vers cités ne nous paroissent donc pouvoir être *justifiés* que par ceux que la révolution auroit accoutumés à ce langage atroce; et ces pensées sanguinaires inspirent encore plus d'horreur quand on les compare avec les cruautés que nous avons vues. Grimm nous apprend que « près d'un « tiers de l'Histoire philosophique de Raynal, appartient « à Diderot. Il y travailla pendant deux ans, dit-il, et « nous lui en avons vu composer une bonne partie sous « nos yeux. Lui-même étoit souvent effrayé de la har- « diesse avec laquelle il faisoit parler son ami. Mais qui, « lui disoit-il, osera signer cela? Moi, lui répondoit « l'abbé, moi, vous dis-je; allez toujours. Quel est en- « core l'homme de lettres, qui ne reconnoisse facilement « et dans le livre de l'*Esprit*, et dans le *Système de la*

(1) *Journal d'économie politique*, du 20 brumaire an 5.

« *nature* toutes les belles pages qui ne sont, qui ne « peuvent être que de Diderot? » Grimm dit encore ailleurs, que Diderot travailla au *Système social*, et à la *Morale universelle*, publiés par le baron d'Holbach. Il a fourni plusieurs morceaux à la *Correspondance* du même Grimm. Au total, il n'a laissé un nom recommandable, ni comme écrivain, ni comme philosophe. Sous le premier rapport, il n'a ni plan, ni méthode, ni mesure; il fatigue par ton son doctoral et emphatique, par son style apprêté, par ses élans prodigués et par un enthousiasme factice. Comme philosophe, il écrivoit sous la dictée d'une imagination fougueuse et désordonnée, et adopta un système désolant et destructeur. « Quelque « volontiers que je pardonne à tous les hommes de ne « rien croire, dit Grimm, je pense qu'il eût été fort à dé- « sirer pour la réputation de Diderot, peut-être même « pour l'honneur de son siècle, qu'il n'eût point été « athée. La guerre opiniâtre qu'il se crut obligé de faire « à Dieu, lui fit perdre les momens les plus précieux de « sa vie. » Aussi sa réputation est-elle fort déchue aujourd'hui, et il est remarquable qu'on ne peut citer de lui aucun ouvrage capable de faire vivre son nom. Quand on parcourt l'édition de ses OEuvres, en 15 volumes, donnée par Naigeon en 1798, on est étonné d'y trouver tant de déclamations et si peu de suite, de goût et d'intérêt. Marmontel dit de lui, dans ses *Mémoires*, qu'*il a écrit de belles pages, et n'a jamais su faire un livre.* Voltaire n'aimoit pas Diderot, qu'il regardoit comme un homme outré et dangereux. Rousseau et d'Alembert, qui avoient été fort liés avec lui, renoncèrent successivement à son commerce. On a attribué assez long-temps à Diderot le *Code de la nature*, qui n'est pas de lui. On est plus fondé à lui donner la troisième partie de l'*Apologie de la thèse de l'abbé de Prades*, contre l'Instruction pastorale de l'évêque d'Auxerre. Cet écrit est bien autant en faveur du *Discours préliminaire de l'Encyclopédie* que de la thèse.

Novembre. — Jean-Baptiste Noghera, Jésuite, né en

Valteline en 1719, professa l'éloquence à Milan et à Venise. C'étoit un homme zélé, mais en même temps sage et modéré. Il s'est rendu utile par des ouvrages solides, et publia successivement des *Réflexions sur la philosophie du bel esprit; sur la nature humaine et la religion naturelle; sur la religion révélée; sur les caractères divins du christianisme et de son auteur; pour discerner la vraie Église chrétienne; sur les conseils évangéliques; sur l'infaillibilité de l'Église; sur celle du Pape; sur la puissance de l'Église chrétienne; Pratique de l'Église chrétienne; Réponse à cette question : Qu'est-ce que le Pape; Réponse à cette question : Qu'est-ce qu'un évêque; Observations sur l'Analyse des Prescriptions de Tertullien* (de Tamburini); *Réflexions sur la dévotion.*

— Alphonse Niccolai, Jésuite, né à Lucques en 1706, passa dans l'ordre de Cîteaux à la suppression de sa Société. Littérateur et savant, il a laissé des ouvrages qui annoncent du zèle et des talens : *Mémoires historiques sur saint Blaise, évêque et martyr; Dissertations et leçons sur l'Écriture sainte*, Florence, 1756, 13 vol. in-4°; *Entretiens* (Ragionamenti) *sur la religion*, Gênes, 1769, 12 volumes in-8°.

— Abraham Trembley, Genevois, protestant, né en 1710, naturaliste et physicien, est auteur d'*Instructions d'un père à ses enfans sur la nature et la religion*, 1775; d'*Instructions d'un père à ses enfans sur la religion naturelle et révélée*, 1779, et d'autres *sur le principe de la religion et du bonheur*, 1782. Il étoit ami de Charles Bonnet.

— Ignace Wurs, Jésuite, né à Vienne en 1731, enseigna long-temps au collége Thérésien de cette capitale, et lors de la destruction des Jésuites, devint curé de Pirawart où il mourut. Il traduisit en allemand les sermons de Bossuet, de la Rue et de Ciceri, et composa lui-même des Sermons, des Oraisons funèbres, et un *Traité de l'éloquence sacrée.*

Vers ce temps. — Charles-Innocent Ansaldi, Domi-

nicain, né à Plaisance en 1710, se distingua comme théologien, et composa des écrits et des dissertations dont on peut voir la liste dans le *Dictionnaire des sciences ecclésiastiques*, de Richard. Il avoit un frère, Charles-Augustin, aussi Dominicain, né en 1711, qui fut aussi théologien et prédicateur. Nous ignorons l'année de leur mort.

Vers ce temps. — ..... Yvon, docteur de Sorbonne et chanoine de Coutances, travailla à l'*Encyclopédie*, fut inquiété à ce sujet, et exilé lors de l'éclat de la thèse de l'abbé de Prades. Il est auteur de quinze *Lettres à Rousseau*, pour servir de réponse à sa lettre contre le Mandement de l'archevêque de Paris; de *La liberté de conscience resserrée dans ses bornes légitimes*, 1754, et de l'*Accord de la philosophie avec la religion*. Il avoit commencé une histoire ecclésiastique.

1785.

23 *janvier.* — Jean-Dominique Costadoni, Camaldule, né à Venise en 1714, avoit, dans sa congrégation, le nom de dom Anselme. Il travailla, pendant dix-huit ans, aux *Annales Camaldulenses* du savant P. Mittarelli, son maître. On a aussi de lui des dissertations sur des objets d'antiquités, et des livres de piété. Fortuné Mandelli, son confrère, a publié des Mémoires sur sa vie.

21 *février.* — François Malot, appelant, né au diocèse de Langres en 1708, fut ordonné prêtre par M. de Caylus, évêque d'Auxerre, qui n'avoit sur lui aucune juridiction, et dont il fut l'agent à Paris. Il publia, en 1776, une *Dissertation sur le rappel des Juifs*, contre Rondet, éditeur de la Bible d'Avignon. Il y défend Duguet, d'Esfeld et Mesengui. Il s'avisa depuis de fixer l'époque du retour des Juifs, et il soutint un avénement intermédiaire de Jésus-Christ sur la terre avant le jugement dernier. Malot avoit trouvé par des calculs, ou plutôt par des conjectures, que le retour des Juifs auroit

lieu en 1849. Ces sortes de fixations sont devenues si ridicules qu'on n'a plus besoin de les réfuter. Rondet renvoyoit la conversion des Juifs et ses suites à la fin du monde; Malot la place long-temps avant la persécution du dernier antechrist. En 1779, il fit paroître une deuxième édition de sa dissertation avec une réplique à Rondet, où il se déclare plus fortement pour le règne de mille ans. Malot est de plus auteur d'un ouvrage sur les Psaumes, et d'un autre *sur les avantages et la nécessité d'une foi éclairée*.

7 *mars*. — Ponce Augustin Alletz, avocat, né à Montpellier vers 1704, est connu par un très-grand nombre d'écrits, dont plusieurs ne sont que des compilations qui ne sont cependant pas sans mérite et sans utilité. Nous citerons l'*Abrégé de la morale chrétienne*; le *Dictionnaire portatif des conciles*; le *Dictionnaire théologique portatif*; l'*Histoire abrégée des Papes*; la *Discipline de l'Église d'après ses maximes et ses décisions*; la *Journée du pieux laïque*; le *Manuel pour les messes des jours ouvrables*; le *Précis de l'histoire sacrée*; le *Tableau de la doctrine des Pères*; celui *de l'histoire de l'Église*; les *Vies des saints*, etc. Cet auteur avoit été quelque temps de l'Oratoire.

15 *mars*. — Jean-Antoine Rubbi, prevôt de Sorisole, né dans le Bergamase en 1693, occupa cette cure pendant quarante-cinq ans. C'étoit un prêtre d'une piété profonde et d'une sainteté de mœurs extraordinaire. Humble, charitable, austère, il vivoit dans la pratique des plus hautes vertus. Vers 1770 sa réputation s'étendit. L'admiration se communiqua de proche en proche, et depuis 1772 sur-tout, le prevôt de Sorisole étoit visité par un grand nombre d'étrangers, que la curiosité, le respect et la piété attiroient auprès de lui. Des personnes de toutes les classes, des princes, des évêques, accouroient à son modeste asile. On lui attribua des guérisons miraculeuses, et il s'est passé à cet égard des faits éclatans. On se disputoit tout ce qui lui avoit appartenu. Cette foule et ces prodiges n'ôtèrent rien à Rubbi de

son humilité et de sa piété. Un écrit publié sur ces faits, en 1773, dit qu'il faut attendre les informations et la décision du saint Siége; ce qui est sans doute le parti le plus sage.

21 *mars.* — Claude-François-Xavier Millot, né à Besançon en 1726, fut quelque temps Jésuite, et quitta ensuite ce corps. Il prêcha, et s'aperçut qu'il n'étoit pas propre à la chaire, où un tel homme devoit être en effet assez déplacé. Le marquis de Felino, ministre de Parme, l'attira dans ce pays pour professer l'histoire à la jeune noblesse du duché. Il revint à Paris après la retraite du marquis, et fut depuis précepteur du duc d'Enghien. « C'est le seul Jésuite, dit Grimm, qui ait porté cette « robe sans qu'il en reste trace ni dans ses idées ni dans « ses sentimens. » Il est connu par des *Élémens d'histoire générale, d'histoire de France, d'histoire d'Angleterre*, où il a mis le cachet des opinions dominantes de son temps. La religion et les prêtres y sont presque constamment présentés sous des couleurs défavorables. Ces *Élémens* ne s'en sont pas moins insinués dans beaucoup de maisons d'éducation, où ils ont contribué à propager le philosophisme parmi les élèves. D'Alembert disoit que Millot avoit *écrit l'histoire en philosophe*, et qu'il avoit *le mérite de ne s'être point souvenu qu'il étoit Jésuite et prêtre.* (Lettre à Voltaire du 27 décembre 1777.) C'est ce qui lui valut une place à l'Académie. On lui attribue une traduction de l'*Essai sur l'homme*, de Pope, avec des notes et un discours, 1761, et une *Histoire philosophique de l'homme*, 1766, in-12°.

1er *avril.* — Laurent-Étienne Rondet, hébraïsant, liturgiste et critique, naquit à Paris en 1717. Il est connu par un grand nombre d'ouvrages sur les matières ecclésiastiques, les uns avec son nom, les autres anonymes. Parmi ces derniers nous citerons l'*Avis sur les Bréviaires, et notamment sur la nouvelle édition du Bréviaire romain*, un *Dictionnaire historique et critique de la Bible*, qui n'a pas été achevé; les *Figures*

de la Bible avec des explications ; l'Isaïe vengé (c'est une réfutation de la traduction nouvelle du prophète Isaïe, par Deschamps) ; des *Réflexions sur le désastre de Lisbonne*, en 3 volumes. Il rédigea la *Table de l'Histoire ecclésiastique* de Fleury, et celle de l'*Histoire des auteurs sacrés* de dom Ceillier avec Drouet. Il fut éditeur de l'*Abrégé de l'histoire ecclésiastique de Racine*, in-4° ; de la *Sainte Bible* de le Gros, 1756 ; de celle de Sacy paraphrasée par de Carrières ; de la *Bibliothèque des Pères de l'Église*, de Tricalet, 1787 ; des *Discours sur l'histoire universelle de l'Église*, par Racine, 1759, 2 volumes ; des *Lettres provinciales*, 1764 ; des *Opuscules de Fleury*, 1785, 5 volumes, et des *Confessions de saint Augustin*, en latin, 1776. Il ajouta à presque toutes ces éditions des notes. Son plus grand ouvrage est un abrégé du Commentaire de Calmet sur la Bible, en 14 volumes, réimprimé avec des augmentations, en 17 volumes, de 1767 à 1774, et qui est connu sous le nom de Bible d'Avignon. Il travailla à plusieurs Bréviaires, et donna des livres de prières. Feller lui attribue deux éditions de la *Version latine de la Vulgate*, une édition de la *Grammaire hébraïque* de Fleury, et une *Dissertation sur les sauterelles de l'Apocalypse*, qui est, dit-il, le fruit du fanatisme et de la haine. Feller a peut-être voulu parler d'une dissertation sur l'Apocalypse, publiée par Roudet, en 1775, contre Deshauterayes. Rondet assigna l'époque de la fin du monde à l'an 1860, et prétendit que les temps qui suivroient le rappel et la conversion des Juifs ne seroient que de trois ans et demi ; ce qui lui attira une dispute avec Malot. Rondet croyoit fermement avoir été guéri d'une maladie, en 1741, par l'application des reliques de l'évêque Soanen. Il révéroit beaucoup Saint-Cyran et Pâris, et visitoit leurs tombeaux avec dévotion. Ce laïque étoit d'ailleurs fort instruit.

23 *avril*. — Gabriel Bonnot de Mably, ancien chanoine de l'île Barbe, né à Grenoble en 1709, étoit frère de l'abbé de Condillac. Il ne prit que le soudiaconat, et s'appliqua sur-tout à l'étude de l'histoire, de la morale et

de la politique. Ses *Entretiens de Phocion sur les rapports de la morale et de la politique* ont eu de la réputation. Nous avons parlé ailleurs de ses *Principes de morale*. Il affecta toute sa vie un grand dédain pour les modernes. « Ni la religion, ni le gouvernement, ni « la gloire, ni les annales de la France et des nations « européennes, dit un écrivain, ne lui parurent mériter « un regard. Ses livres étoient bien moins une louange « de l'antiquité, qu'une attaque contre ce qui existoit. « Ils inspiroient moins la vénération pour les institutions « anciennes, que le mépris pour les institutions mo- « dernes. Il suivoit donc aussi une marche destruc- « tive. Cependant il n'étoit pas lié avec les philosophes, « quoiqu'il concourût au même résultat qu'eux. (M. de Barante, dans l'Essai *sur la littérature française.*) D'Alembert écrivoit de lui : « La haine qu'il affiche con- « tre la philosophie est d'autant plus étrange qu'assuré- « ment personne n'a plus affiché que lui, et dans ses « discours et dans ses ouvrages, les maximes anti-reli- « gieuses et anti-despotiques. » (Lettre à Voltaire du 6 mars 1772.) On dit que l'abbé de Mably reconnut ses erreurs à la mort.

29 *mai.* — André Colten Ducarel, anglican, né en Normandie en 1713, se fixa en Angleterre, et y eut des bénéfices ecclésiastiques. C'étoit un homme savant et laborieux. Il fit de grandes recherches sur les antiquités ecclésiastiques d'Angleterre, et voyagea en Normandie pour visiter les archives des cathédrales et des monastères. Il publia des éditions anglaises de la Bible, et les antiquités du diocèse de Cantorbéri et des palais de Croydon et de Lambeth.

13 *juin.* — Thomas Edwards, docteur anglican, né à Coventry en 1729, donna, en 1755, une nouvelle version anglaise des Psaumes, suivant le système de poésie hébraïque de l'évêque Hare, et en 1759, un *Traité contre la doctrine de la grâce irrésistible.* Il fit paroître, en latin, en 1762, des *Prolégomènes sur les livres poétiques de l'ancien Testament*, avec une réfutation

du système de Lowth, et de ses *Leçons de poésie hébraïque*. Lowth répliqua. Edwards donna encore sur ce sujet un nouvel écrit en 1765, et Lowth termina la controverse par une lettre au docteur, où il coula à fond et le système de Hare et les défenses d'Edwards. Celui-ci publia quelques autres écrits.

14 *juillet*. — Louis-René de Caradeuc de la Chalotais, procureur-général au parlement de Bretagne, étoit né à Rennes le 6 mars 1701. Il étoit peu connu quand éclata l'orage contre les Jésuites. On ne cite de lui, avant cette époque qu'un *Mémoire sur les dispenses du mariage*, qui a été inséré dans le recueil intitulé : *Avis aux princes catholiques*, 2 volumes in-12. Lié avec Duclos, d'Alembert, de Mably, la Chalotais fut un des plus vifs contre la Société. Il prononça contre elle deux *Comptes rendus*, l'un les 1er, 3, 4 et 5 décembre 1761, l'autre les 21, 22 et 24 mai 1762. Voltaire trouvoit que c'étoit « le seul ouvrage philosophique qui fût « jamais sorti du barreau, *et il félicitoit l'auteur d'avoir* « fait sentir bien finement l'absurdité d'être soumis à la « puissance qui avoit établi les Jésuites, et le danger « ou du moins l'inutilité de tous les autres moines qui « sont perdus pour l'état, et qui en dévorent la sub- « stance. » (Lettre du 17 mai 1762.) Dans plusieurs autres lettres il loue la philosophie du procureur-général. On crut, dans le temps, que d'Alembert n'étoit pas étranger à la rédaction des *Comptes rendus*. D'ailleurs les ennemis même de la Société trouvèrent que la Chalotais avoit été injuste envers les écrivains distingués qu'elle a produits. On se récria contre cette assertion absurde et atroce de son discours du 1er décembre 1761, que *le régicide étoit la suite comme naturelle de l'erreur de l'infaillibilité du Pape*. En 1763, il présenta au parlement son *Essai d'éducation nationale*, qui fut aussi fort goûté de d'Alembert et de Voltaire, et qui tendoit à exclure les ecclésiastiques de l'enseignement. Par ces différens services le magistrat se rendit cher à tout le parti philosophique, et d'Alembert le lui témoigne assez dans

dans sa brochure *De la destruction des Jésuites.* Ses éloges étoient d'autant plus déplacés que la Chalotais étoit alors en guerre avec la cour. Il prétendit que quelques édits bursaux étoient contraires aux droits de la province, et ses réquisitoires échauffèrent les esprits de ses compatriotes. Toute la France retentit de cette querelle, et beaucoup de gens applaudirent à la fermeté et à la résistance du procureur-général. Une opposition générale éclata dans la province. On ne peut nier que la Chalotais n'ait eu la gloire de l'avoir fomentée. Il fut arrêté, le 11 novembre 1765, et conduit dans une citadelle. Une commission fut chargée de le juger. Mais il avoit des amis ardens qui prévinrent l'opinion en sa faveur. Du fond de sa prison, il trouva le moyen d'écrire et de distribuer des mémoires qui furent généralement trouvés trop violens, et qui le parurent d'autant plus que l'accusé n'avoit pas montré la même énergie dans ses interrogatoires. Le langage un peu servile des uns contrastoit avec la hauteur et l'amertume des autres. La Chalotais fut ensuite traduit devant le parlement de Rennes, dont la plus grande partie se récusa. L'accusé, de son côté, récusa tout le parlement. Ses débats entretenoient une extrême agitation dans les esprits, et la licence des pamphlets augmentoit de jour en jour. C'étoit le temps où les écrits philosophiques se multiplioient sous la plume de Voltaire, de d'Holbach, de Diderot, et des autres écrivains de cette école. Les mesures de la police étoient insuffisantes pour réprimer la hardiesse des libelles et de ceux qui les colportoient. Le roi espéra calmer cette agitation en arrêtant le cours des procédures, et en exilant la Chalotais à Saintes. Mais les esprits étoient trop échauffés en Bretagne. Les amis de la Chalotais firent attaquer le duc d'Aiguillon, qu'ils regardoient comme son ennemi capital. Toute la province prit part à ce procès qui fut suivi avec passion. Bientôt le parlement de Paris voulut entrer dans cette affaire, dont la suite fut la disgrâce de toute la magistrature. Voyez ce que nous en avons dit dans le corps des *Mémoires*,

année 1771. Quant à la Chalotais, il fut rappelé d'exil sous le règne de Louis XVI, et le ministre Malesherbes lui fit accorder d'amples dédommagemens. Il seroit possible qu'actuellement que les esprits jugent plus froidement ces contestations, on admirât moins la vigueur de ce magistrat qui n'aboutit dans le fond qu'à faire naître et entretenir en Bretagne une fomentation assez voisine de l'esprit de révolte.

17 *septembre*. — Léonard-Antoine Thomas, littérateur, né à Clermont en Auvergne, en 1732, étoit professeur dans l'université de Paris lorsqu'il donna, en 1756, des *Réflexions philosophiques et littéraires sur le poème de la religion naturelle*, de Voltaire. Mais il changea depuis, se lia avec les philosophes, entra à l'Académie française, et se fit connoître par plusieurs *Éloges*. Étant tombé malade chez l'archevêque de Lyon à Oullins, il montra, dit-on, des sentimens chrétiens. Deleyre a publié un *Essai sur sa vie*. On a reproché avec raison à Thomas de n'avoir pas, dans son *Éloge du Dauphin*, fait sentir la piété qui faisoit le fond du caractère de cet excellent prince.

30 *septembre*. — Étienne de Rautenstrauch, Bénédictin, abbé de Braunaw, président de la faculté de théologie de Vienne, succéda dans cette place au zèle et aux vues de l'abbé de Stock. Il avoit commencé par être professeur de théologie dans son abbaye, et il y soutenoit des maximes nouvelles dans ces pays. Mandé à Prague devant le consistoire archiépiscopal, il fut privé de sa chaire. Mais ce qui devoit causer sa perte, fut la source de sa faveur. Il envoya à Riegger, professeur à Vienne, son traité du pouvoir du Pape, ses thèses et sa défense. Il avoit soin de s'y peindre comme une victime des Jésuites. Stock parla de lui à Marie-Thérèse comme d'un sujet précieux, et sans faire mention du jugement porté à Prague, il le fit nommer directeur de la faculté de théologie de cette ville. C'étoit ainsi qu'il usoit de son crédit, et se jouoit des évêques. Rautenstrauch fut mis à la tête de l'enseignement dans la même ville où il avoit

été condamné. On peut juger avec quel zèle il servit ses protecteurs, et humilia ses adversaires. En 1771, il donna des *Prolégomènes sur le droit ecclésiastique universel*, puis *sur le droit ecclésiastique d'Allemagne*. En 1774, l'impératrice, toujours trompée, l'appela à Vienne pour remplir la place de Stock. Il dressa un plan de théologie qui fut déféré à Rome. Le cardinal Migazzi et l'évêque de Neustadt, Kerens, firent des représentations inutiles. On n'employoit plus que des professeurs adonnés aux nouvelles opinions. Ferdinand Stoger, professeur d'histoire ecclésiastique à Vienne, donna une introduction de cette science, dont se plaignirent vainement et le Pape et le cardinal Migazzi. Le tribunal des études approuva l'ouvrage en 1777. Un autre professeur, Pehem, conseilloit d'employer la langue vulgaire dans la célébration de l'office divin et dans l'administration des sacremens. Le 15 juillet 1784, Rautenstrauch fit soutenir à Vienne une thèse où l'on prenoit le parti de l'église de Hollande, et où, par une subtilité ridicule, on soutenoit les droits des princes *non in sacra, sed circa sacra;* défaite au moyen de laquelle on les rendoit maîtres de tout. La même thèse permettoit l'usure modérée. Rautenstrauch mourut à Erlau en Hongrie où il étoit allé pour y propager les mêmes réformes que dans les autres états héréditaires.

Septembre. — Jean Lévesque de Burigny, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, étoit né à Reims en 1692. Il fit, en 1720, le voyage de La Haye pour y faire imprimer son *Traité de l'autorité du Pape, dans lequel ses droits sont établis et réduits à leurs justes bornes;* traité que Chiniac de la Bastide fit réimprimer en 1782, et où Burigny ne se montre pas favorable au saint Siége. Il fit imprimer aussi à La Haye, en 1724, son *Histoire de la philosophie païenne*, dont la *Théologie païenne*, publiée en 1754, n'est qu'une seconde édition. Burigny est auteur des *Vies d'Érasme, de Grotius, du cardinal du Perron*, et *de Bossuet*. Cette dernière ne peut être regardée que comme une esquisse

fort imparfaite. On lui attribue l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, qui parut en 1766 sous le nom de Fréret ; mais cet ouvrage ne paroît pas plus de Burigny que de Fréret. Peut-être est-on en droit d'en dire autant d'une *Lettre* au sujet de la *Certitude des preuves du christianisme*, de l'abbé Bergier, Lettre qui a été insérée dans la *Recueil philosophique* de Naigeon, en 1770. Naigeon, et après lui l'auteur du *Dictionnaire des anonymes*, ont accrédité cette double attribution, qui tendoit à faire regarder Burigny comme irréligieux.

25 *octobre*. — Guillaume Dodwell, théologien anglican, né en 1710 du savant Henri Dodwell, dont nous avons parlé sous 1711, devint chanoine de Salisbury et archidiacre de Berks. Il publia une *Libre réponse aux Libres recherches de Middleton*, 1749; une *Réplique finale* à la défense de ce docteur, publiée par Toll ; une *Dissertation sur le vœu de Jephté*, et un grand nombre de sermons, dont il y en a un contre le pamphlet de son frère, intitulé : *Le christianisme non fondé en preuves*. Ce frère, nommé Henri, s'étoit fait avocat, et étoit devenu sceptique, peut-être par suite des opinions singulières de son père. Son livre, écrit avec adresse, fit du bruit, et fut réfuté par plusieurs anglicans et non-conformistes Nous en avons parlé dans le corps des *Mémoires*, année 1745.

Octobre. — Charles Chais, ministre protestant, né à Genève en 1701, fut pasteur de l'église protestante française de La Haye. Il est auteur d'une *Sainte Bible* avec un commentaire et des notes, La Haye, 6 volumes in-4°, auxquels on en a ajouté depuis un 7me que Chais avoit laissé manuscrit ; d'une *Theologie de l'Écriture sainte, ou la science du salut*, et d'une traduction de l'ouvrage de Stackouse, intitulé : *Le sens littéral de l'Écriture sainte défendu contre les principales objections des anti-scripturaires et des incrédules modernes*. Il publia encore un *Catechisme historique et dogmatique*, et des *Lettres historiques et dogmatiques sur le jubilé et sur les indulgences*.

4 *novembre*. — Pierre-Jacques Grosley, littérateur

et critique, né à Troyes en 1718, et connu par un assez grand nombre d'ouvrages sur des sujets divers. Ses *Observations sur l'Italie*, sous le nom *de deux gentilshommes suédois*, ne sont pas fort exactes. L'auteur, dit Lalande, « ne vouloit que s'amuser, et ne s'est pas « donné la peine d'approfondir ni de décrire. » Il y prête à Benoît XIV des propos fort déplacés, et s'y moque souvent du clergé et des Jésuites qu'il n'aimoit pas. Lalande, qui n'étoit pourtant pas dévot, comme chacun sait, le relève en plusieurs endroits. Grosley rédigea les *Éphémérides troyennes*, qui furent supprimées en grande partie par sentence du présidial de cette ville, comme contenant des fausse tés, des indécences et des calomnies. Il donna, en 1757, des *Mémoires pour servir à l'histoire des Jésuites*. C'est une seconde édition. La première avoit été saisie en 1750, en arrivant à Paris. Il est de plus auteur d'un *Éloge de l'abbé Breyer*, et d'une *Vie de Pithou*. C'étoit un homme instruit, mais inexact, caustique et partial. Voyez son *Éloge* par M. Dacier, où il est assez bien jugé.

3 *décembre*. — Michel Roth, Jésuite, né en Courlande, en 1721, fit des missions à Dwinabourg, et dans la Lithuanie et la Livonie. Il est célèbre dans ce pays par son zèle et ses travaux, par les établissemens qu'il forma, et par les écrits qu'il composa pour l'instruction des peuples. Il mourut au village de Dagda, au milieu de l'exercice de ses fonctions.

— Ambroise Riballier, abbé de Chambon, docteur de Sorbonne, et grand-maître du collége Mazarin, étoit né à Paris. Il remplissoit, depuis 1765, les fonctions de syndic de la faculté de théologie de Paris, et étoit de plus censeur royal et membre de la commission des réguliers. C'étoit un homme doux, modéré, instruit. On lui attribue l'*Essai historique et critique sur les priviléges et exemptions des réguliers*; la *Lettre à l'auteur du Cas de conscience sur la réforme des réguliers*, et une *Lettre d'un docteur à un de ses amis sur la Censure de Bélisaire*. Ayant été chargé, en 1768, d'approuver une collection de thèses soutenues en pays

étranger, il y joignit des notes dans lesquelles il s'efforçoit de corriger des expressions dures et des principes outrés de ces thèses. Ces notes ayant été critiquées, Riballier et le Grand, son ami, les soutinrent par une lettre imprimée au mois d'août 1769, et dans laquelle, sans se déclarer pour aucun des systèmes suivis dans les écoles, ils combattoient ceux qui regardent le leur comme un article de foi. Un journal, voué à ces derniers, critiqua encore cette lettre des deux docteurs, qui répondirent par deux autres lettres, du 15 janvier et du 12 septembre 1770, où ils montroient la différence qu'il y avoit entre Bellelli, Berti et les Augustiniens d'Italie d'un côté, et les appelans français de l'autre. Le même journal les combattit dans plusieurs articles de ses feuilles. Une autre dispute, qui fit plus de bruit, vint à l'occasion d'un procès entre le chapitre et les curés de Cahors. Le chapitre, dans un mémoire, avoit traité de chimérique la prétention des curés d'être de droit divin, et de succéder aux soixante-douze disciples. Ceux-ci répondirent par un écrit, et consultèrent la Sorbonne. Les docteurs Xaupi et Billette donnèrent une consultation toute en leur faveur. D'un autre côté, Riballier et le Grand, dans leur consultation du 14 avril 1772, en reconnoissant aussi que les curés sont de droit divin, jugeoient que ceux de Cahors exagéroient leurs droits. L'évêque de Cahors s'étant plaint de la première décision, elle fut examinée en Sorbonne et censurée. Xaupi et Billette donnèrent des explications. Riballier joua le principal rôle dans cette affaire, et fut accusé d'avoir poursuivi Xaupi avec chaleur. Il paroît cependant que ses ennemis mêmes lui ont reconnu non seulement des talens, mais de la douceur et de l'aménité.

Vers ce temps. — Abraham-Joseph de Chaumeix, né à Chanteau, près Orléans, publia, en 1758, les *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*, en 8 volumes, dont les deux derniers sont consacrés à l'examen du livre *De l'esprit*. Plusieurs de ses observations sont justes; mais il ne sut pas leur donner la forme et le piquant qui

pouvoient les rendre agréables. Il est lourd, minutieux, diffus. Il ne fut pas lu. On l'immola d'ailleurs au ridicule. Un auteur encore vivant fit paroître le *Mémoire pour Abraham Chaumeix contre les prétendus philosophes Diderot et d'Alembert.* Voltaire inséra le nom de Chaumeix dans ses facétics, et en fit *un marchand de vinaigre, un maître d'école, un janséniste et un convulsionnaire.* D'Alembert l'appela *une manière de Père de l'Église.* Toutes ces plaisanteries tendoient à décréditer le zèle et les efforts d'un homme qui pouvoit être nuisible à la philosophie. Chaumeix donna encore le *Sentiment d'un inconnu sur l'Oracle des nouveaux philosophes*, et les *Philosophes aux abois.* Depuis, il se retira à Moscou, où on croit qu'il mourut, on ne sait précisément à quelle époque.

1786.

4 *janvier.* — Moyse Mendelsohn, Juif, né à Dessaw en 1729, débuta dans la littérature par une traduction du *Discours sur l'inégalité des conditions*, de Rousseau. Dans ses *Dialogues philosophiques*, en 1755, il suivit le système de Wolff et de Baumgarten. Il s'associa avec Lessing, Abbt, Ramler et Nicolaï pour la rédaction du *Journal de belles-lettres*, qui paroissoit à Berlin. Sa *Jérusalem* excita des plaintes contre lui parmi ses coreligionnaires. Il prétendoit que les Juifs n'avoient point de religion révélée, mais seulement une loi révélée; que les opinions n'étoient point l'objet de la révélation, et que la religion juive véritable n'étoit dans le fond que la religion naturelle. Plusieurs Juifs le réfutèrent. Lavater, en lui dédiant sa traduction allemande des *Recherches* de Bonnet *sur les preuves du christianisme*, le somma d'y répondre, ou de reconnoître la force de ses preuves. Mendelsohn ne fit ni l'un ni l'autre. Jacobi lui ayant écrit que Lessing, leur ami commun, lui avoit déclaré en mourant qu'il étoit spinosiste, d'où Jacobi

concluoit que puisque la philosophie aboutit là, il vaut mieux se soumettre à la foi, Mendelsohn répondit par une lettre que Jacobi publia. Il fut très-affecté de ce procédé. On a encore de lui un *Discours sur l'existence de Dieu*, et le *Phédon, ou dialogue sur l'immortalité de l'ame*. Il se donna beaucoup de soins pour éclairer ses co-religionnaires; mais ces lumières prétendues tendoient à en faire des déistes, et Mendelsohn a mérité d'être rangé dans cette classe.

27 *février*. — Jean Cadonici, chanoine de Crémone, né à Venise en 1705, se fit connoître, en 1747, par un écrit latin intitulé : *Défense de saint Augustin sur l'imputation de millénarisme*. Là, sous prétexte de disculper le saint docteur du reproche de millénarisme, il veut qu'on croie que le sentiment de ce Père a été que les saints de l'ancien Testament ont joui de la vision intuitive de Dieu avant la descente de Jésus-Christ aux enfers; opinion contraire à toute la tradition. Aussi Cadonici parle assez mal des Pères et des théologiens. Il ne suit que saint Augustin qu'il croit avoir seul bien entendu, et est favorable à l'opinion que les anges ont un corps, et au système du millénarisme. Il publia à Roveredo, en 1753, trois *Dialogues* italiens pour justifier son ouvrage, contre lequel le P. Libérat Fassoni, des Écoles-Pies, donna, en 1759, à l'instigation du cardinal Tamburini, son Traité *du bonheur des saints de l'ancien Testament avant Jésus-Christ*. D'un autre côté, un religieux de la même congrégation, le P. Ange-Marie Feltri, soutint le livre de Cadonici dans deux écrits, le *Sentiment de saint Hilaire de Poitiers*, sur le même sujet, 1762, et six *Lettres théologiques et critiques*, 1763, et Cadonici lui-même publia la même année, à Venise, le *Sentiment de saint Augustin*, sur la même question, avec une approbation longue et flatteuse de Florien Dailham, des Écoles-Pies. Il y présentoit de nouvelles raisons pour étayer son premier ouvrage; ce qui lui attira une victorieuse réfutation du P. Mamachi sous le titre *Des ames des justes privées*

de la vision bienheureuse avant la mort de Jésus-Christ. Cet ouvrage, en 2 volumes in-4° en latin, termina la controverse. Cadonici paroît avoir été inconstant, léger et hardi dans ses opinions. Il composa, en 1769, une *Explication de ce passage de saint Augustin : l'Église sera en servitude sous les princes séculiers.* Son *Explication* est perpétuellement en contradiction avec l'esprit et la lettre du passage, et il tend à tout donner aux princes, et à leur asservir véritablement l'Église. Zola, qui trouva cet écrit conforme à ses idées, le fit imprimer, en 1784.

20 *avril.* — Benoît Oberhauser, Bénédictin, né en Autriche en 1719, étudia à Salzbourg et à Vienne, fut professeur de droit canon à Gurck et à Fulde, et publia, en 1762, des *Leçons sur les décrétales.* Il fit soutenir, dans le même temps, des thèses sur le droit canonique. Les Leçons et les thèses furent mises à l'Index, le 16 février 1764, et Oberhauser fut obligé de se rétracter le 25 juin suivant. L'évêque de Fulde, Henri de Bibra, le destitua de sa chaire. Oberhauser se retira à l'abbaye de Lambach, en Autriche, et il écrivit contre le P. Peck, son successeur à Fulde, contre Schmid et de Hoestadt. Ses principaux ouvrages sont des abrégés sur la jurisprudence canonique et sur la discipline ecclésiastique ; un *Abrégé de Thomassin ;* un *Manuel des conciles et des canons ;* un *Essai de jurisprudence canonique sur la primauté du Pape ;* un *Abrégé de Van Espen ;* une nouvelle édition de ses *Leçons sur les Décrétales,* et des dissertations. Tous ces écrits sont en latin. Oberhauser enseignoit que les princes seuls ont d'eux-mêmes le droit de mettre des empêchemens dirimans au mariage. Sur ce point, comme sur plusieurs autres, il atténuoit les droits de l'Église, et favorisoit les prétentions des souverains temporels. On peut lui reprocher de plus la dureté et l'aigreur de ses écrits.

23 *avril.* — Antoine-Joseph-Toussaint Dinouart, chanoine de Saint-Benoît à Paris, né à Amiens en 1716, rédigea quelque temps, avec l'abbé Claude Joannet, de

Dôle, les *Lettres sur les ouvrages de piété*, appelées depuis le *Journal chrétien*, et entreprit dans la suite un *Journal ecclésiastique*, qu'il continua jusqu'à sa mort. Il donna, en 1768, une nouvelle édition de l'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique* de Macquer (1), à laquelle il ajouta un volume, calqué sur les livres jansénistes. Il compila avec l'abbé Jaubert, en 1772, les *Anecdotes ecclésiastiques*, et fit une édition augmentée de la *Méthode pour étudier la théologie* de Dupin, et de l'*Abrégé du traité de mariage* de Sanchez; celui-ci en latin. On a encore de lui la *Vie de Palafox*; le *Manuel des pasteurs*; la *Rhétorique des prédicateurs*. C'étoit un compilateur qui cependant ne manquoit pas d'instruction.

30 *juin*. — Jean-Jérôme Gradenigo, archevêque d'Udine, étoit né à Venise en 1708, et fit profession chez les Théatins. Il remplit plusieurs charges dans son ordre, et fut un prélat instruit et laborieux. On a de lui : *Brixia sacra*, ou *Pontificum Brixianorum series*, 1755; *Lettre historique et critique sur trois points concernant la question du probabilisme et du probabiliorisme*, 1750, in-4° (il y prend la défense d'Antoine Diana que Concina avoit accusé de relâchement dans *Le carême appelant*, et s'applique à montrer que le cardinal Tommasi n'étoit point probabilioriste); *Saint Grégoire vengé des accusations de Casimir Oudin*, 1753; des *Œuvres pastorales*, Udine, 1776, 2 vol. in-folio. — Il ne faut point confondre ce prélat avec Philippe Gradenigo, nommé en religion Jean-Augustin, évêque de Chioggia, puis de Ceneda, qui naquit à Venise en 1720, et mourut le 16 mars 1774. Celui-ci a laissé la *Vie de Jean-Baptiste de Nani*, patrice vénitien et Bénédictin du Mont-Cassin, et des *Sermons* et *Lettres pastorales*, Venise, 1770.

3 *juillet*. — Jacques-George Chauffepié, ministre protestant, né à Leeuwarde, en Frise, en 1702, fut pas-

(1) Philippe Macquer, avocat, mort le 27 janvier 1770.

teur à Flessingue, à Delft et à Amsterdam. Son principal ouvrage est un *Dictionnaire historique et critique pour servir de supplément à celui de Bayle*, en 4 volumes in-folio. L'auteur ne s'y montre pas du moins sceptique, et s'il y parle comme un protestant, il y respecte les principes généraux du christianisme. Ce littérateur a laissé des *Sermons*, et un *Tableau des vertus chrétiennes*.

17 *août.* — Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, né en 1712, montra de bonne heure du goût pour l'étude et les lettres. Il étudia la philosophie de Wolff, commença dès 1736 à se lier avec Voltaire, et lui écrivit une lettre très-flatteuse, où il se montre admirateur un peu enthousiaste des écrits du poète français, témoigne en même temps du penchant pour l'irréligion, et plaisante sur le christianisme et sur les prêtres. Il écrivoit à Voltaire, le 3 décembre 1736 : *Ce qu'il y a de sûr, c'est que je suis matière, et que je pense ;* et Voltaire prenoit déjà soin de lui donner des conseils : « Un des « plus grands biens que vous ferez aux hommes, lui « marquoit-il, ce sera de fouler aux pieds la superstition « et le fanatisme. Il est très-certain que les philosophes « ne troubleront jamais les états, » comme la suite l'a prouvé. Frédéric se montra digne de ces leçons. Il mandoit à son ami, le 26 décembre 1737 : *Le principe primitif de la vertu, c'est l'intérêt ;* dogme proclamé depuis par Helvétius. Il fait à son correspondant des objections contre la liberté humaine. Plus loin, il l'engage à « garder un silence profond sur les fables chré- « tiennes, canonisées, dit-il, par leur ancienneté, et « par la crédulité des gens absurdes et stupides. » On est fâché de retrouver ce langage peu délicat sous la plume d'un prince qui devoit se respecter assez pour s'interdire un tel ton. Le 31 mars 1740, Frédéric monta sur le trône, et dès-lors il renonça à tout acte de religion. Il accueillit successivement les écrivains à qui leurs ouvrages irréligieux attiroient quelques traverses dans leur pays. D'Argens, La Mettrie, Toussaint, de Prades

furent favorablement reçus à Berlin. Voltaire fut pressé, à plusieurs reprises, de s'y rendre. Il résista tant que vécut la marquise du Châtelet ; mais à la mort de cette dame, il accepta les offres du roi, et passa trois ans auprès de ce prince, qui d'abord le combla de caresses, et qui finit par se lasser de lui. Voltaire donne dans ses *Mémoires* une idée de la vie qu'il menoit auprès de Frédéric, de la liberté de leurs conversations, et du ton dont on y parloit de tout ce que les hommes respectent le plus, et de ce que les rois devroient leur apprendre à respecter. Au bout de trois ans, le roi et le poète se séparèrent avec un éclat presque scandaleux. Frédéric fut aussi très-lié avec d'Alembert. Il lui fit offrir, en 1752, par d'Argens, la place de président de l'académie de Berlin. D'Alembert refusa, et ne se rendit pas non plus aux instances du roi, en 1758, pour venir à Berlin. L'académicien ne fit ce voyage qu'à la paix de 1763, et on le voit en correspondance assez assidue avec Frédéric depuis 1760 jusqu'à sa mort. On a beaucoup loué la politique de ce prince. Je ne sais cependant si celle qu'il suivit étoit également bien entendue sur tous les points. Berlin éprouvera long-temps l'influence funeste de ses exemples, de ses écrits, et de ceux des philosophes qu'il admettoit dans ses états et même dans son intimité. Il protégea Edelman, qui travailloit à établir le déisme en Prusse, et qui auroit été réprimé sans cet appui. On dit qu'après le départ de Voltaire, il défendit les plaisanteries irréligieuses dans sa société intime ; mais il paroît qu'il ne tint pas la main à cette mesure, qui lui eût semblé aussi pénible qu'à ses affidés. Il fit construire sur la place des gendarmes à Berlin, une salle de spectacle entre une église catholique et un temple luthérien, « de manière, dit un historien, que les murs « de ces édifices se touchent, et que souvent l'office divin « est interrompu par le bruit de l'orchestre et le chant « des acteurs ; » ce que le même écrivain trouve très-plaisant. Nous avouons ne voir là rien de fort gai ; il est triste, au contraire, qu'un souverain fasse ainsi de

la religion un sujet de dérision et de caprice. Frédéric « aimoit, dit Laveaux dans sa Vie, à être le maître en « tout, et il ne pouvoit souffrir qu'on lui résistât. Afin « d'entretenir la crainte dans tous les tribunaux et les « colléges, il cassoit de temps en temps des gens en place « sans examen, sans donner raison de sa conduite, sans « qu'il y eût aucune apparence de faute. » Cet écrivain en cite plusieurs exemples. Ne reprochons point à Frédéric Dresde livrée au pillage, la garnison de Neiss passée au fil de l'épée, les forteresses de Custrin et de Spandaw pleines de prisonniers d'état. Ne jugeons point le conquérant par les règles sévères de la morale, et bornons-nous à l'administration intérieure et aux détails domestiques. Frédéric étoit d'une sévérité implacable. Il oublioit aisément les plus importans services On nous le peint emplissant ses coffres, mais épuisant en revanche la bourse de ses sujets. On lui reproche avec raison son goût pour la railleric, si peu séant dans un roi. On l'accuse d'une avarice excessive, et ses historiens en citent des exemples peu honorables. L'auteur dont nous empruntons ces détails, L. M. D. L., dans son *Voyage en Prusse*, 1807, in-8°, prétend que Frédéric n'aimoit personne, et il cite en effet des traits étranges d'égoïsme et de dureté. Il lui reproche des actes iniques, une profonde indifférence pour l'opinion publique, son mépris pour ses sujets, sa défiance de ceux qui l'entouroient. Frédéric crut avoir des raisons particulières de traiter peu favorablement les catholiques de Silésie. A son entrée dans cette province, il étoit suivi de ministres luthériens, qui, en peu de temps, eurent des églises de toutes parts, et dont le zèle ardent profita de sa faveur pour étendre leurs priviléges. Il prit dans ce pays des mesures qui parurent fâcheuses aux catholiques, defendit les pélérinages de sa seule autorité, supprima des fêtes, et conféra des bénéfices à des ecclésiastiques réfugiés dans ses états, et assez suspects sur l'article de la religion. C'est ainsi qu'il força la main au chapitre de Breslaw pour la nomination d'un évêque, et donna des places dans ce

même chapitre à l'abbé de Prades et à l'abbé Bastiani. Il faut tirer le voile sur ses mœurs, dont Voltaire a révélé la turpitude, et a été pour cela taxé d'ingratitude et d'indiscrétion. « Si de l'homme et du monarque nous passons à l'écrivain, nous n'y trouverons pas toujours sujet de louer la sagesse, le jugement et la modération de Frédéric. Son premier ouvrage paroît être l'*Anti-Machiavel*, qu'il composa n'étant encore que prince-royal, mais dont il arrêta ensuite la distribution, parce qu'ayant fait dans le même temps la conquête de la Silésie, il craignit, avec quelque raison, qu'on ne l'accusât d'avoir manqué si vîte aux principes qu'il avoit établis dans son livre. Ses écrits relatifs à notre plan, sont l'*Extrait du Dictionnaire de Bayle*, 1767; l'*Examen de l'Essai sur les préjugés*, 1770; la *Préface de l'Abrégé de l'Histoire ecclésiastique* de Fleury; 1767 (l'*Abrégé* est attribué à l'abbé de Prades; la *Préface*, qui est du roi, est du ton le plus insultant); des *Remarques sur le Système de la nature*, qu'il n'approuvoit pas plus que l'*Essai sur les préjugés*; des facéties, comme le *Commentaire théologique de dom Calmet sur Barbe-bleue*, et le *Mandement de l'évêque d'Aix* contre d'Argens. Laveaux a réuni tous les ouvrages de ce prince en 15 volumes, imprimés à Berlin en 1788. On est affligé d'y voir Frédéric descendre au rôle choquant d'un conjuré, et parler de la religion comme un ennemi implacable, et comme un homme de mauvaise compagnie. Que l'on consulte, par exemple, l'éloge de Voltaire que le roi lut à l'académie de Berlin, le 29 novembre 1778; on sera confondu du ton qu'il prend, et des épithètes peu polies, le dirai-je même, ignobles, qui se pressent sous sa plume. Mais ce qui achève de montrer combien Frédéric avoit oublié toutes les bienséances lorsqu'il s'agissoit de religion, c'est sa correspondance, soit avec Voltaire, soit avec d'Alembert. On le voit pour la première fois, en 1759, employer le mot *inf.* dans le sens que Voltaire lui donnoit si souvent. *V. M.*, lui écrit Voltaire, en juin 1759, *me reproche de caresser l'infâme* (en toutes

lettres); *eh mon Dieu, non! je ne travaille qu'à l'extirper. Vous m'avez promis*, dit Frédéric, le 2 juillet suivant, *de donner un coup de patte à l'infâme*, et Voltaire lui répond : *Je prendrai la liberté de recommander en mourant cette infâme à S. M. par mon testament.* On trouve dans la *Correspondance* deux lettres de Frédéric en 1760, qui sont terminées par des impiétés du genre le plus grossier. Le 25 novembre 1766, il écrit à Voltaire, en lui renvoyant son *Extrait du Dictionnaire* de Bayle : *Ce ne sont que de légères chiquenaudes que j'applique sur le nez de l'inf. Il n'est donné qu'à vous de l'écraser.* Nous n'osons rapporter ce qui suit. Le 18 mars 1771, Frédéric disoit encore: *J'approuve fort la méthode de donner des nazardes à l'inf. en la comblant de politesses.* La correspondance de ce prince avec d'Alembert offre aussi bien des traits de ce genre. Cependant on voit que sur la fin il étoit parfois très-mécontent des philosophes. Il approuva leurs projets tant qu'il crut qu'ils n'en vouloit qu'à la religion; mais lorsqu'il les vit attaquer aussi les rois, il parut moins épris de leurs ouvrages. Ainsi il réfuta l'*Essai sur les préjugés* et le *Système de la nature*. Il manifesta plus d'une fois son improbation pour les éclats scandaleux. Tantôt il blâme ces malheureux jeunes gens d'Abbeville, qui s'attirèrent une si triste fin par leurs profanations, et il recommande à ce sujet qu'on se garde bien *d'introduire le fanatisme dans la philosophie*. Tantôt il témoigne à d'Alembert combien il est révolté de la partialité de Voltaire, de ses déclamations éternelles contre ses ennemis, de ses injures. Il se repent presque de la statue qu'on lui érige. « Que voulez-vous, écri-
« voit-il à d'Alembert, le 30 novembre 1771, que vou-
« lez-vous que le public pense lorsqu'il voit des écrits
« du même auteur se contredire, qu'on voit des libelles
« infâmes paroître contre le gouvernement, et des cy-
« niques effrontés qui mordent indifféremment tout ce
« qu'ils rencontrent; que dans des ouvrages philosophi-
« ques on retrouve les abominables maximes des Jean

« Petit, des Busembaum, des Malagrida? » Il écrivoit le 7 mai 1770, au sujet de l'*Essai sur les préjugés* : « Cet ouvrage est très-licencieux et très-indécent. On « diroit que l'auteur, comme un chien enragé attaque « tout le monde, et se rue sur les passans, également « satisfait pourvu qu'il morde. Certainement il mérite « d'être traité de même..... Il calomnie la religion chré- « tienne.... Il est ridicule, et c'est une exagération ou- « trée d'avancer que cette religion ne fait que des scélé- « rats..... Quand on marque tant d'animosité contre « ce qu'on attaque, on se décrédite soi-même, et on « perd la confiance du lecteur. » Frédéric protégea long-temps les Jésuites, malgré les sollicitations réitérées de d'Alembert, et refusa quelques jeunes philosophes qu'on lui recommandoit, entr'autres l'auteur de la *Philosophie de la nature; il peut aller*, dit-il, *en Hollande, où le métier de folliculaire nourrit bien des gens de son espèce*. Il est fâcheux que Frédéric n'ait pas mieux justifié par son caractère, sa conduite et ses écrits, le titre de *grand*, que l'on a accordé à ses exploits et à ses talens militaires. On a sa *Vie*, en 4 vol. par Jean-Charles Laveaux, qui avoit demeuré à Berlin. Cet historien y loue beaucoup Frédéric, et ne laisse pas d'insérer plusieurs faits à sa charge.

7 *octobre*. — André-Guillaume de Gery, chanoine-régulier de Sainte-Geneviève, supérieur-général de son ordre en 1778, naquit à Reims en 1727. Il fut curé de Saint-Léger à Soissons et de Saint-Irénée à Lyon, et paroît avoir été lié avec MM. de Fitz-James et de Montazet. On a de lui des *Sermons et prônes*, en 6 volumes, et une *Dissertation sur l'auteur de l'Imitation* contre Valart, 1758.

19 *décembre*. — Nicolas Thyrel de Boismont, docteur de Navarre, abbé de Grestain, chanoine de Rouen, étoit né près cette ville en 1715. Il se fit de la réputation par quelques sermons et par des oraisons funèbres, où il est plutôt académicien qu'orateur chrétien. On lui attribue, conjointement avec l'abbé Maury, les *Lettres secrètes*

secrètes sur l'état actuel de la religion et du clergé, et les deux autres lettres qui les suivent. Ces lettres, au nombre de quatre, sont datées de 1781, et n'ont que 22 pages. On y parle du dépérissement de la religion, et l'on s'y moque des évêques administrateurs, du ministre de la feuille, de l'archevêque de Toulouse, etc. Le ton en est léger et satirique. C'est de Boismont que d'Alembert dit dans une lettre, du 30 juillet 1781, à Frédéric : *L'abbé de Boismont n'a de prêtre que ce qu'il en faut pour être apte et idoine à posséder des bénéfices.* Il passoit en effet pour être lié avec les philosophes. On a recueilli ses OEuvres, Paris, 1805, et M. Auger y a joint une notice sur sa vie.

— Guillaume Hopkins, prêtre anglican ou plutôt unitaire, né en 1706, devint vicaire de Bolney. Il fit paroître, en 1753, l'*Appel au sens commun des chrétiens sur un point important de foi et de pratique qu'on leur impose.* Cet écrit anonyme excita de grandes plaintes, et fut suivi de la *Controverse trinitaire renouvelée ;* la *Liturgie anglicane réduite sur l'enseignement de l'Écriture ;* le *Dialogue entre un unitaire et un athanasien*, etc. Ce dernier ouvrage a été souvent réimprimé. Hopkins prit part aux démarches faites, en 1771, pour une réforme, et donna plusieurs écrits favorables à la pétition présentée à ce sujet au parlement. Il étoit haut arien, et avoit fait de grandes altérations dans le service divin de son église, quoiqu'il trouvât bon qu'on priât Jésus-Christ pour la gloire de Dieu. Il étoit habile dans l'hébreu, et publia une traduction de l'Exode en 1784.

— Frédéric-Samuel Bock, ministre luthérien, né à Kœnigsberg en 1716, y fut professeur de théologie. Ses principaux ouvrages sur les matières de religion sont : un *Abrégé de théologie naturelle ;* une *Histoire du socinianisme en Prusse ;* une *Histoire des anti-trinitaires, et sur-tout du socinianisme et des sociniens.* Ces écrits sont en latin.

Vers ce temps. — Barthélemi de la Porte, prêtre et théologien, naquit vers 1699. Le *Dictionnaire des ou-*

vrages anonymes dit qu'il étoit de la Ciotat ; mais il paroît qu'à l'exemple de plusieurs ecclésiastiques qui quittoient leur diocèse pour ne pas signer le formulaire, il s'attacha au diocèse de Montpellier, et fut ordonné prêtre par M. Colbert. Il est probablement le même qui fut exilé à Auxerre, en 1741, et à Bordeaux, en 1743 ; on l'accusoit d'intrigues dans un temps qui en vit beaucoup éclore. Il se mit assez tard à écrire, et ses ouvrages ont tous paru anonymes. Ce sont : *Le conciliateur pacifique, ou remarques succinctes d'un théologien de province sur la Lettre de l'abbé Joubert au P. de Saint-Genis sur les indulgences*, 1760, in-12, à l'occasion des écrits de Mariette sur cette matière ; *Lettre d'un Bordelais sur la Vie et les mystères de la sainte Vierge, de Lafitau*, 1759, in-12, de concert avec le P. Eymar ; *Lettres philosophiques et théologiques avec la réfutation d'une Instruction pastorale de M. de Beaumont*, 1760 ; *Inscription en faux contre le texte cité sous le nom de Bossuet dans la Réclamation de l'assemblée du clergé de* 1760, 1761, in-12 ; *Principes théologiques, canoniques et civils sur l'usure*, 1769, 3 volumes in-12 (ils commencent par une *Introduction* intéressante sur les écrits pour et contre le prêt, et finissent par six lettres contre le *Traité des prêts de commerce*) ; *Nouvelles lettres à un ami sur les prêts usuraires de commerce*, 1769, 140 pages in-12 ; un 4me volume ajouté aux *Principes théologiques*, en 1772, et dirigé spécialement contre le *Traité des prêts de commerce*, de Mignot ; *Lettre instructive d'un théologien romain sur la nouvelle dévotion au sacré cœur*, 1773 (De la Porte ne fit que traduire cet écrit, qui avoit paru, à Rome, en italien) ; *le défenseur de l'usure confondu, ou réfutation de la Théorie de l'intérêt de l'argent*, 1782, in-12, avec un recueil d'ordonnances par Maultrot. De la Porte y mêla malheureusement à de très-bonnes raisons des expressions aigres contre ses adversaires. C'étoit d'ailleurs un homme régulier, instruit et laborieux, et en avouant ses préjugés sur quelques points,

on ne peut qu'applaudir au zèle qu'il témoigna contre des écrits et des doctrines dont les progrès lui paroissoient également pernicieux pour la religion et pour la morale. Son nom ne se trouve point dans les dictionnaires historiques. — Il ne faut point le confondre avec Joseph de la Porte, auteur du *Voyageur français*, et de plusieurs autres compilations encore moins dignes d'un ecclésiastique. Celui-ci mourut le 14 décembre 1779. Il avoit publié, en 1748, les *Pensées de Massillon*, un volume in-12, que l'on joint ordinairement à l'édition des *Œuvres* de cet éloquent évêque.

1787.

6 *février.* — Hugues Farmer, ministre presbytérien à Londres, né en 1714, fut un des plus zélés partisans du *christianisme rationnel*, en Angleterre, dans ces derniers temps. En 1761, il se fit connoître par un *Essai sur la nature et le dessein de la tentation de Jésus-Christ dans le désert*, où il soutenoit que c'étoit une vision et non un fait réel; ce qui donna lieu à une controverse. En 1771, il publia une *Dissertation sur les miracles*, pour montrer qu'ils sont des preuves divines, et en 1775, un *Essai sur les démoniaques du nouveau Testament*, où il prétendoit que ces démoniaques n'étoient que des malades. Fell et Worthington le combattirent. Le dernier ouvrage de Farmer fut pour prouver l'universalité du culte des esprits chez les nations païennes. Cet écrivain avoit beaucoup de réputation dans sa communion, et eut part à toutes les affaires des dissidens de son temps.

Mars. — Arnauld-Gilles Bauduer, curé de Peyrusse-Massas, au diocèse d'Auch, y étoit né en 1744. Il fut professeur de théologie dans cette ville, et se livra à l'étude de l'hébreu et de l'Écriture. Il fit imprimer, en 1783, une nouvelle *Version des Psaumes*, en français, acheva celle du *Cantique des cantiques*, et avança

beaucoup celle de l'*Ecclésiaste*, avec des *réflexions morales*. Il est encore auteur d'un *Discours sur les moyens de se prémunir contre les objections des incrédules*; d'un *Traité sur la question de savoir si l'Église pourroit aujourd'hui sans inconvénient faire l'office en langue vulgaire*, et d'un *Plan raisonné d'une collection des monumens ecclésiastiques*.

13 *juin*. — Charles-François le Roy, né à Orléans en 1699, entra dans l'Oratoire, et étudia la théologie à Saumur, sous le père de Gennes. Il prit sous un tel maître des idées qui n'étoient pas toujours saines, et soutint des thèses que Poncet, évêque d'Angers, condamna. Quoiqu'il ne soit point entré dans les ordres, il s'appliqua aux études ecclésiastiques. Ses premiers écrits paroissent être un *Examen du figurisme moderne*, daté du 7 juillet 1736, et une *Lettre*, du 13 mars 1738, à l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*, où il fait un portrait assez peu flatteur des *figuristes* et du gazetier, et reproche nettement à celui-ci *des calomnies, des injures, de la satire, de la partialité, de l'entêtement*; par où l'on voit avec plaisir qu'il n'approuvoit pas les excès des fanatiques de son parti. Il avoit appris l'hébreu, aida le père Houbigant dans sa *Bible hébraïque*, et donna, en 1752, des *Réflexions théologiques sur le premier volume des Lettres de l'abbé de Villefroy à ses élèves*. L'année suivante il fit paroître trois volumes des *OEuvres posthumes* de Bossuet, pour faire suite à l'édition de l'abbé Pérau. Il se rendit aussi éditeur de la *Défense de la Déclaration du clergé*, et y joignit une traduction. Le français et le latin forment les cinq derniers volumes de cette édition de Bossuet. En 1755, le Roy donna une édition des *Conférences ecclésiastiques*, du P. le Semelier, *sur plusieurs points de la morale chrétienne*, en 6 volumes, et en 1772, de l'*Histoire des variations*, de Bossuet, en 5 volumes, avec des notes de lui et de l'abbé le Queux. Il publia peu après une traduction des *Préfaces et Dissertations* de Bossuet *sur les Psaumes et les livres sapientiaux*.

C'est peut-être le seul ouvrage où il ait mis son nom. Enfin on a encore de lui une traduction du *Discours* de saint Athanase *contre ceux qui jugent de la vérité par la seule autorité de la multitude*, et une *Lettre* contenant les jugemens qu'ont portés des Jésuites les cardinaux de Bérulle et le Camus, Bossuet et le Tellier. Le Roy avoit quitté l'Oratoire en 1746, lorsqu'on y fit recevoir la constitution *Unigenitus*. On dit qu'il étoit en relation de lettres avec le cardinal Passionei. C'étoit un homme instruit et laborieux, qui connoissoit bien les ouvrages de Bossuet; on peut regretter qu'il n'en ait pas donné l'édition entière.

3 *juillet.* — Barthélemi Baudran, Jésuite, né à Vienne en Dauphiné, et mort dans cette ville, passa une grande partie de sa vie à Lyon. Ses ouvrages, qui roulent tous sur des matières de piété, sont : les *Histoires édifiantes et curieuses; l'Ame éclairée par les oracles de la sagesse; l'Ame sur le Calvaire; l'Ame élevée à Dieu; l'Ame affermie dans la foi; l'Ame contemplant la grandeur de Dieu; l'Ame embrasée de l'amour divin; l'Ame fidèle; l'Ame intérieure; Gémissemens d'une ame pénitente; Réflexions, Sentimens et Pratiques de piété; Panégyriques des saints.* Tous ces ouvrages ont paru à Lyon, depuis 1768 jusqu'en 1786, et sont assez connus des ecclésiastiques et des personnes qui font profession de piété. L'auteur n'y mit point son nom. Nous n'avons point de détails sur sa vie.

22 *juillet.* — Gaëtan Filangieri, né à Naples, en 1752, étoit neveu de Séraphin Filangieri, archevêque de cette ville. Il est connu par l'ouvrage intitulé : *Science de la législation*, qu'il n'a pas entièrement achevé, et qui fut mis à l'Index le 6 novembre 1784, à cause de deux propositions contre les biens et le pouvoir de l'Église. Le professeur Joseph Grippa le réfuta en 1782.

1er *août.* — Alphonse de Liguori, évêque de Sainte-Agathe des Goths au royaume de Naples, naquit à Naples en 1696, d'une famille noble. Il montra à la fois dans sa jeunesse de l'inclination pour la piété et du goût

pour l'étude. Ayant pris le parti du barreau, il exerça quelque temps la profession d'avocat ; mais un accident le fit renoncer à cette carrière en 1722. Il entra dans l'état ecclésiastique, malgré les pressantes sollicitations de sa famille, et la perspective brillante que le monde lui offroit. Dès-lors l'étude de la théologie, la prière, la pénitence, les œuvres de miséricorde et l'exercice des vertus de son nouvel état, remplirent tous ses momens. Quand il eut reçu le sacerdoce, il s'associa à la société de la Propagande et à d'autres établissemens de charité fondés à Naples, se consacra au ministère de la parole, et prêcha, soit dans la capitale, soit dans le royaume. Les missions devinrent même l'objet principal de son zèle et de ses soins, et il fit beaucoup de fruits par la force et l'onction de ses discours, par sa piété et par son courage à supporter les travaux et les contradictions. En 1732, il jeta dans l'hermitage de Sainte-Marie, à Scala, les fondemens d'une congrégation de missionnaires sous le nom *du saint Rédempteur*. Cet institut éprouva d'abord quelques obstacles dont l'abbé Liguori triompha par sa constance et son zèle. Il fut approuvé par le saint Siége, et se répandit dans le royaume de Naples et dans l'État de l'Église. On ne conçoit pas qu'avec tant de travaux et de courses, et avec un exercice si assidu du ministère, le pieux fondateur ait trouvé le temps de composer tant d'ouvrages. Les principaux que nous citerons de lui sont : *Dissertation sur l'usage modéré de l'opinion probable*, 1754, dont il donna, en 1765, une *Apologie* contre Patuzzi ; *Theologia moralis per appendices in Medullam R. P. II. Busembaum*, 1755, 2 vol. in-4° (l'auteur la dédia à Benoît XIV, qui lui écrivit un bref de félicitation du 15 juillet 1755 ; il y suivoit les principes du probabilisme, qu'une conviction sincère et son expérience lui avoient fait, disoit-il, adopter) ; *Directorium ordinandorum*, 1758 ; *Institutio catechistica ad populum in præcepta Decalogi*, 1768 ; *Œuvres dogmatiques contre les hérétiques*, 1770 ; *Histoire de toutes les hérésies avec leur réfutation*, 1773, 3 vol.

in-8° ; *Victoire des martyrs*, 1777. 2 volumes in-12 ; *Choix de sujets de prédication*, 1779, 2 volumes in-8° ; *Instructions et Pratiques pour les confesseurs*, 1780, 3 volumes in-12 (c'est le contre-poison de l'*Instruction des confesseurs et des pénitens*, Venise, chez Occhi, 1753) ; *Praxis Confessarii*, 1781 ; traduction latine du précédent ; *La vraie épouse de Jésus-Christ, ou la sainte religieuse*, 1781, 2 volumes in-12 ; *Discours moraux pour tous les dimanches de l'année*, 1781, in-4° ; *Vérité de la foi, ou réfutation des matérialistes, déistes et sectaires*, 1781, 2 volumes in-8° ; *Homo apostolicus institutus ad audiendas confessiones*, 1782, 3 volumes in-4° ; *La gloire de Marie*, 1784, 2 vol. in-8° (on publia contre ce dernier écrit une *Lettre parénétique de Laminde Pritanius ressuscité*, à laquelle Liguori opposa une *Réponse*) ; *Opuscules spirituels, ou l'amour de l'ame* et *La visite au saint Sacrement*, 1788, 2 volumes in-12. Cet ouvrage a été souvent réimprimé. L'auteur en a donnés de moins considérables que nous ne citons pas, mais qui portent tous l'empreinte de sa piété. En 1762, Clément XIII éleva le laborieux missionnaire à l'épiscopat. Il fallut un commandement exprès pour vaincre sa résistance. Sacré évêque de Sainte Agathe des Goths, Liguori se montra évêque vigilant, prêchant, exhortant et visitant son troupeau, et formant avec soin son clergé. En juillet 1775, affoibli par ses longs travaux, il obtint de Pie VI de renoncer à son siége, et se retira au sein de sa congrégation, à Nocera de Pagani, où il vécut dans la prière et le recueillement. Il y composa plusieurs des écrits cités ci-dessus, et mourut dans un âge très-avancé. Ceux même qui contestoient sa doctrine, furent obligés de rendre hommage à ses hautes vertus. Il y en a qui sont sévères pour les autres et indulgens pour eux-mêmes. L'évêque de Sainte-Agathe étoit tout le contraire. Indulgent pour le prochain dans l'exercice du ministère, il pratiquoit des austérités et menoit la vie d'un pénitent, et sa conduite étoit la meilleure apologie de sa doctrine.

On dit qu'il a été commencé des procédures pour sa béatification, et que ses écrits ont été reconnus à Rome exempts de tache.

7 *août.* — François Blackburne, prêtre anglican, archidiacre de Cleveland, naquit à Richmond et 1705. Ayant eu occasion de lire de vieux livres de théologie puritaine, il devint chaud partisan de la liberté civile et religieuse. On a cru qu'il avoit eu part aux *Recherches libres et sincères sur l'église d'Angleterre ;* mais il l'a toujours nié, et il n'approuvoit pas, dit-on, la forme de cet ouvrage dont il donna cependant une apologie en 1750. En 1756, il entra dans la controverse qui s'agitoit alors entre les théologiens anglicans sur l'état intermédiaire, contre lequel il se déclara, et en 1765, il fit l'histoire de cette controverse. Ennemi des souscriptions à des articles de foi, il les attaqua de front, en 1766, dans le livre fameux, intitulé : *Le confessionnal, ou recherche libre et entière sur le droit, l'utilité, l'édification et le succès des confessions systématiques de foi et de doctrine, établies dans les églises protestantes.* Ce fut comme le signal d'une dispute fort vive. Nous avons réuni dans une note quelques détails sur ce livre, et sur les controverses de l'église anglicane à cette époque (1). Les presbytériens offrirent à l'envi des places

(1) Les églises protestantes, en se séparant de l'Église catholique, s'étoient toutes accordées à dresser des confessions de foi. Tout en criant contre la tyrannie de l'Église romaine, qui obligeoit ses enfans à croire ce qu'elle leur enseignoit, et qui faisoit signer des formules d'adhésion à sa doctrine, les protestans avoient cru nécessaire de suivre la même conduite. Rien de plus commun dans l'histoire de la réforme que de voir rédiger des confessions de foi, dresser des formulaires, exiger des souscriptions. On avoit répété que l'Écriture est la seule règle de notre foi, mais on ne pouvoit se dissimuler qu'une autorité étoit indispensable. Ainsi, après avoir secoué ce qu'on appeloit le joug de l'Église romaine, on en imposoit un autre, et l'on s'exposoit ainsi aux mêmes reproches par lesquels on s'étoit efforcé de rendre le catholicisme odieux. Cette inconséquence n'avoit pas échappé aux plus habiles. Un grand nombre de protestans avoient parfaite-

à l'auteur; mais il resta dans le sein de l'église établie, quoiqu'il en blâmât les usages et même la doctrine. Il ne rétracta point ses souscriptions et garda ses bénéfices,

---

ment senti l'avantage que ces variations donnoient à leurs ennemis. Ils se plaignoient qu'on abandonnât si vite le seul principe sur lequel la réforme pouvoit légitimer sa séparation, et ils demandoient à jouir pleinement de cette liberté proclamée avec tant d'éclat et sitot refusée. Ils invoquoient toutes les raisons que les premiers réformateurs avoient fait valoir, et qui paroissoient d'autant plus plausibles dans leur bouche, que l'autorité qu'ils attaquoient, n'avoit ni la même ancienneté ni le même fondement que l'Église catholique. C'est ainsi que raisonnoient même au sein du protestantisme des partisans déclarés de la liberté religieuse. C'est ainsi qu'Arminius renonçant à la doctrine sévère de Calvin sur les décrets de Dieu et sur la grâce, prêchoit une tolérance universelle, et soutenoit que les chrétiens n'etoient responsables qu'a Dieu de leurs sentimens religieux, et que les magistrats n'avoient aucun droit de leur rien prescrire à cet égard, encore moins de les punir. C'est ainsi qu'en Suisse, au commencement du xviii^me^ siècle, il y eut tant de disputes sur le *Formula consensûs*, dont on exigeoit la souscription. Les disputes ne furent pas moins vives en Angleterre sur le même sujet pendant ce siècle, depuis que le fameux Hoadly eut mis en question les droits des deux puissances. Après quelques écrits où il ne faisoit en quelque sorte que préluder, il porta enfin le grand coup par son *Sermon sur la nature de l'Église, ou Royaume du Christ*, dans lequel il avança nettement que Jésus-Christ n'avoit laissé après lui aucune espèce d'autorité. Ce n'est pas le lieu d'examiner ici comment un évêque, qui avoit souscrit à la confession de foi anglicane, et qui en exigeoit la souscription, pouvoit saper ainsi par la base cet acte fondamental de son église. Il se peut qu'Hoadly ne fut pas bien d'accord avec lui-même; mais au moins son principe étoit conforme au principe de la réforme. Il disoit à ses adversaires, et avec raison, que son système étoit le seul moyen de répondre victorieusement aux objections des catholiques; que ceux-ci avoient cause gagnée si on reconnoissoit une fois une autorité, puisqu'ils formoient la plus ancienne et la plus universellement reconnue, et qu'il falloit s'y soumettre, ou convenir avec lui que nul n'avoit droit de diriger la croyance d'un autre. Ce grand pas qu'avoit fait l'évêque de Bangor, parut dans le temps trop hardi à la plupart de ses confrères dans le clergé; mais on revint bientôt de ce premier étonnement, et on adopta peu à peu un système si flatteur pour

ne croyant pas apparemment sa délicatesse compromise en restant extérieurement attaché à une église, dont il réprouvoit les pratiques. En 1804 parurent ses *Œuvres*

---

l'amour propre, et si favorable à la liberté de penser qui commençoit à prévaloir. Clarke, Whiston, Whitby, Jackson, se déclarèrent dès-lors pour Hoadly. Les dissidens sur tout saisirent avec empressement une doctrine qui légitimoit leur séparation de l'église établie. En Irlande, le ministre Abernethy leva l'étendard de la révolte contre le synode presbytérien; encouragé par le *Sermon* d'Hoadly, il se refusa aux souscriptions, prêcha aussi la liberté absolue de conscience, se vit sans trouble excommunié par sa secte, et érigea une congrégation particulière. D'autres ministres presbytériens professèrent les mêmes principes, et furent exclus. En 1719, des disputes très-vives furent agitées entr'eux. Un grand synode fut tenu à Exeter, où les esprits étoient le plus échauffés, et si la majorité persista à soutenir la Trinité et les souscriptions, qui étoient les deux grands objets de la controverse, une minorité nombreuse ne craignit pas d'avouer son opposition sur l'un et l'autre point. De savans dissidens, Gale, Grove, Hallet, écrivirent contre ce qu'on nommoit la tyrannie des souscriptions. Samuel Chandler, qui réfuta si bien Collins, et qui servit la cause de la révélation par d'excellens écrits, publia, en 1748, un pamphlet dans le même sens. Les *Recherches libres et sincères*, et ensuite l'*Essai sur l'esprit*, tendirent aussi à ce but. Lardner, dans son VIII^e^ volume de la *Crédibilité de l'histoire de l'Évangile*, se permit de blâmer les procédés du concile de Nicée, et les souscriptions en général. Mais nul écrit sur ce sujet ne fit plus de sensation que le *Confessionnal*. L'auteur, qui ne se nomma point, combat fortement les souscriptions, répond aux objections de ceux qui les soutiennent, et se déclare pour la plus grande latitude dans les objets de créance intérieure. Il est par conséquent très-contraire aux lois du test, et très-favorable aux dissidens. Cependant il est ennemi déclaré des catholiques, et eux seuls ne participent point à sa tolérance générale. Il dit sérieusement que son principal motif pour consentir à la publication de son livre a été d'avoir vu *les efforts redoublés du papisme pour s'agrandir, sans se mettre en peine, comme autrefois, de couvrir sa marche, et la surprenante indifférence avec laquelle on reçoit les nouvelles publiques et même éclatantes de ses succès.* Ne diroit-on pas que l'état de la religion catholique, en Angleterre, menaçoit *l'église établie* d'une ruine prochaine? Ne falloit-il pas avoir l'œil bien perçant pour découvrir *ces progrès du papisme*? Depuis deux cents ans

posthumes, qui prouvent l'extrême liberté de ses opinions, et qui le feroient juger très-peu orthodoxe sur la Trinité.

14 *août.* — Edmond Law, évêque anglican de Car-

---

qu'on en parloit sans cesse, ne semble-t-il pas qu'il ne devroit plus y avoir d'anglicans, et comment se fait-il que le troupeau catholique fût cependant toujours si restreint et comme caché? Mais Blackburne paroit avoir eu, plus que tous ses confrères, la manie anti-catholique. La préface de son livre contient une sortie très longue et tout-à-fait hors de propos contre l'Église romaine. Tantôt dans sa frayeur il voit les protestans retomber sensiblement dans *le papisme*, tantôt il avance que dans les pays catholiques le christianisme a disparu. Il est si instruit ou si impartial qu'il veut absolument que les encyclopédistes aient été de bons catholiques. Il regarde comme une chose déplorable que le zèle et la vigilance des pasteurs et du peuple anglais contre le *papisme* et ses émissaires diminuent visiblement, et que les évêques catholiques exercent librement leurs fonctions. Le tolérant archidiacre voudroit apparemment voir revenir ces temps heureux où un prêtre catholique étoit mis à mort, en Angleterre, s'il étoit surpris disant la messe. Il se plaint qu'on ait établi un évêque catholique dans le Canada, et qu'on ait permis aux catholiques de la Grenade d'aspirer aux charges. Enfin, tout ce morceau montre tant d'aigreur et de passion, que le docteur Maclaine, bon protestant lui-même, n'a pu s'empêcher de se moquer, dans sa traduction de Mosheim, des terreurs paniques de Blackburne. Un panégyriste de celui-ci avoue qu'il avoit une horreur décidée pour les catholiques. Mais si ceux-ci avoient de justes reproches à faire à l'auteur du *Confessionnal*, l'église anglicane elle-même étoit en droit de lui en adresser pour la liberté avec laquelle il s'exprimoit sur les principes qu'elle professe, sur la discipline qu'elle suit, et sur les hommes qui l'ont le plus honorée. Il étoit évident que son système tendoit à introduire la plus grande discordance dans les opinions théologiques, et à augmenter encore ces variations et cette multiplicité d'erreurs, qui font le caractère particulier de la réforme. Aussi il paroit que les déistes, et ce qu'on appelle les *chrétiens rationnels*, se réunirent pour favoriser un ouvrage qui se rapprochoit si fort de leurs vues. Plusieurs éditions successives purent à peine satisfaire l'empressement du public. On crut même l'occasion favorable pour anéantir les souscriptions. Pendant la chaleur de cette controverse, une association fut formée à Londres, en 1771, pour demander l'abrogation de la loi qui prescrivoit de souscrire les XXXIX articles. Un grand nombre d'ecclésiastiques se réunirent pour cet effet. La

lisle, naquit en 1703. Il fit ses études à Cambridge, et débuta, comme écrivain, par une traduction de l'*Essai sur l'origine du mal*, de l'archevêque King, auquel ila jouta

---

première assemblée eut lieu le 17 juillet 1771, et on y nomma un comité pour rédiger la pétition que l'on devoit présenter au parlement. Il y eut successivement plusieurs assemblées, où se trouvèrent des ecclésiastiques, des avocats, des médecins, tous obligés par les lois à souscrire les xxxix articles. On répandit beaucoup d'écrits, et on se donna beaucoup de mouvemens pour multiplier les signatures, et il s'en trouva jusqu'à deux cent cinquante environ du clergé. La pétition fut présentée à la chambre des communes, le 6 février 1772. Elle insistoit sur-tout sur le droit naturel, et consacré par la réforme, qu'avoient, disoient-ils, les chrétiens d'examiner par eux-mêmes l'Écriture, et de ne s'en rapporter qu'à leur raison. Une souscription étoit un joug imposé sur les consciences; elle empêchoit l'union entre les différentes branches du protestantisme; elle avilissoit le clergé aux yeux des incrédules, qui voyoient la plus grande diversité d'opinions parmi ceux qui déclaroient suivre la même doctrine. De là on se croyoit en droit d'accuser le clergé de cupidité ou de politique. Il y eut de grands débats au parlement, où enfin la pétition fut écartée par une majorité de 219 voix contre 73. Il paroit que la grande considération qui provoqua cette décision, ce fut l'intérêt de l'église anglicane, qui eût été renversée par une mesure contraire. On craignit peut-être qu'un si grand ébranlement donné à la communion établie, n'en fut un donné aussi à l'état. Du moins les plus zélés anglicans et la majorité du clergé en jugèrent ainsi, et regardèrent la pétition comme l'essai d'un parti qui cherchoit à saper les bases du christianisme. (*Brewster's secular Essai*, 1802, in-8°.) La plupart des pétitionnaires étoient anti-trinitaires, ou favorisoient cette doctrine, et leur démarche avoit pour but de la répandre. Peu après on vit un d'eux, Lindsey, se séparer de l'église établie, abandonner ses bénéfices, et ouvrir dans Londres une chapelle où il fit l'office à la manière des unitaires. Quelques-uns suivirent cet exemple. L'unitarianisme eut aussi sa liturgie, qui n'étoit pas plus chargée que son symbole. Dans les grandes villes d'Angleterre, il eut ses temples, qui à la vérité ne furent pas long-temps fréquentés, un tel système dégénérant bientôt en déisme, et par conséquent dans une indifférence totale pour la religion. Il parut jusqu'à cent deux écrits pour ou contre la pétition du clergé. Les ministres dissidens voulurent profiter de cette occasion pour s'affranchir aussi de l'obligation qui leur étoit imposée par l'acte de tolérance de souscrire à certains articles de religion.

beaucoup de notes. Il donna depuis des *Recherches sur les idées d'espace, de temps*, etc.; des *Considérations sur la théorie de la religion*, avec des *Réflexions sur la vie et le caractère du Christ*, et un *Appendice sur l'usage des mots* ame *et* esprit *dans l'Écriture*, et *sur l'état des morts*. Devenu évêque de Carlisle en 1769, Law n'en publia pas moins des *Considérations sur la convenance de demander une souscription à des articles de foi*. En 1777, il fit paroître, en 4 volumes in-4°, une belle édition de Locke, dont il étoit admirateur, et dans les écrits duquel il avoit puisé plusieurs de ses principes. On dit que sur la fin de sa vie il fit par degrés des progrès dans le système arien, et qu'il en vint à renoncer à la doctrine de la préexistence du Christ, qu'il avoit admise dans ses premiers ouvrages. Le dogme favori de cet évêque étoit que « Jésus-Christ à son second avénement « rendroit au sentiment et à la vie, par un acte de sa « puissance, les ames humaines qui, de leur nature et « sans cet acte, resteroient dans l'état d'insensibilité au- « quel elles avoient été réduites par la mort que le péché « d'Adam avoit apportée au genre humain. » Law étoit partisan du *christianisme rationnel*, et voulut, disoit-il, rendre à l'Évangile sa simplicité primitive. Il a laissé des Sermons, et un *Traité de la nature et de la nécessité du catéchisme*.

7 *octobre*. — Charles de Herberstein, évêque de Laybach, étoit né en 1722, et avoit été fait évêque en 1773. Il n'est guère connu que par une lettre pastorale, qu'il ne prit pas la peine de dater, mais qui parut vers 1782. Il prétendoit y exposer les droits des princes, ceux des évêques et ceux du Pape; car c'étoit dans cet ordre qu'il

---

La reconnoissance de la divinité de Jésus-Christ incommodoit ces zelés chrétiens. Un acte passé en 1779, n'exigea d'eux que les sermens ordinaires, et une déclaration portant qu'ils étoient chrétiens et protestans, et qu'ils recevoient l'ancien et le nouveau Testament comme contenant la parole révélée de Dieu, et comme étant la règle de leur foi. C'est là sans doute réduire le symbole à sa plus simple expression.

les plaçoit. La part du Pape dans cette distribution de pouvoirs est fort courte ; mais en revanche celle du prince est fort étendue. L'évêque de Laybach s'applique à justifier tous les édits de Joseph, spécialement ceux sur les religieux. Il trouve cette institution inutile ou même à charge à la religion, et se moque des moines d'une manière très-peu épiscopale, et qui scandalisa toutes les personnes véritablement attachées à la religion. L'évêque fit depuis la guerre dans son diocèse à quelques dévotions populaires, aux confréries, aux indulgences ; abus intolérables contre lesquels on avoit alors à Vienne un zèle extrême. Les plaintes qui y furent portées contre la conduite du prélat, furent mal accueillies, et un décret, du 27 novembre 1781, le loua, au contraire, comme un modèle pour les autres évêques. Ce fut pour le récompenser que Joseph voulut ériger Laybach en archevêché. Il en fit la proposition au Pape, qui lui répondit par un bref, du 7 janvier 1786, où il se plaignoit de la doctrine de M. de Herberstein, et de cette même lettre pastorale que nous avons citée. Il relevoit sur la tolérance des maximes assez peu exactes, et déclaroit qu'il ne consentiroit à ériger Laybach en archevêché qu'après la mort de l'évêque. Celui-ci se défendit par un mémoire, qui fut envoyé à Rome avec une lettre assez aigre de Joseph. L'empereur persistoit à faire de son protégé un archevêque, et il continua à presser le Pape à cet égard, jusqu'à ce que la mort du prélat vint mettre fin à ses sollicitations (1). On a encore de M. de Herberstein un nouveau Testament en langue vulgaire, qu'il fit imprimer pour

(1) Joseph ayant voulu faire une nouvelle démarcation des évêchés de ses états, et la cour de Rome tardant trop à son gré à se prêter à ses vues, il fut question de faire sacrer les évêques par les métropolitains. Le gouvernement chargea un théologien, un des professeurs de Pavie, à ce qu'il paroît, de composer un ouvrage sur ce sujet. On se hâta de rédiger l'ouvrage, dans lequel on avoit pris pour guides le recueil intitulé : *l'Avis aux princes*, et le Traité de Pereira. Mais ce zèle fut encore une fois en pure perte. Joseph renonça à son projet.

son diocèse en 1786. La gazette de Vienne fit un grand éloge de son zèle et de sa piété. Ce prélat n'étoit pas le seul qui montrât une complaisance excessive pour les vues de la cour. Le 29 juin 1782, Jérôme de Colloredo, archevêque de Salzbourg, fils d'un des ministres de l'empereur, adressa à ses curés une Instruction pastorale, où il se plaignoit du luxe des églises, des images et des tableaux qui ornent nos temples, et de différens usages qui ne blessent pas ordinairement les regards de la piété. Il vouloit que ses curés eussent « des notions assez « développées de la psychologie ou science de l'ame, du « droit naturel, de la philosophie morale, de l'histoire, « des beaux arts, de l'économie rurale, de la *médecine*, « et singulièrement de la diététique, des lois et des cou- « tumes du pays, de la physique, de l'histoire natu- « relle, etc. » A ces conseils ridicules, l'archevêque joignoit des principes non moins singuliers. Il disoit que le culte des saints n'est pas un point essentiel de la religion. Il s'y élevoit en plusieurs endroits contre *les grimaces religieuses et la charlatanerie ecclésiastique ;* il défendoit de parler des jugemens de Dieu. Une si édifiante Instruction fut adoptée par l'évêque de Pistoie. De Trauttmansdorff, évêque de Kœnigsgratz ; de Spawr, évêque de Brixen ; de Pergen, évêque de Mantoue, secondoient avec docilité le goût de Joseph pour les innovations. Mais rien n'est si remarquable en ce genre qu'une ordonnance de F. S. de Salm, évêque de Gurck, qui dispensoit ses curés du Bréviaire. On doit dire au surplus que la plus grande partie des évêques des états héréditaires donnoient d'autres exemples. Le cardinal Migazzi, archevêque de Vienne, le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, les évêques des Pays-bas et de Hongrie, l'évêque de Neustadt, Kerens, et plusieurs autres prélats, témoignoient leur éloignement pour les nouveautés.

27 *octobre.* — Remi Desmonts, Bénédictin de Saint-Vannes, né près Rhétel en 1703, mourut à Provins, après avoir publié, de 1744 à 1747, *Le libertinage combattu par le témoignage des auteurs profanes*, en

4 volumes, et une *Nouvelle méthode latine et chrétienne*, 1760.

30 *octobre*. — Ferdinand Galiani, né à Chiéti en 1728, étoit neveu de Célestin Galiani, archevêque de Tarente et grand chapelain du roi de Naples. Ce fut peut-être le nom de son oncle et l'ambition, qui le portèrent à entrer dans l'état ecclésiastique pour lequel il n'étoit nullement fait. En 1759, il fut nommé secrétaire d'ambassade en France, et s'y lia avec les philosophes de ce temps, et sur-tout avec Diderot, Grimm et la société du baron d'Holbach. On trouve un éloge de lui dans les *OEuvres de Diderot*, tome IX, page 434. De retour dans sa patrie, en 1765, il fut fait directeur des universités napolitaines, et continua d'être en relation avec ses amis de Paris. On dit que cette correspondance à été conservée, et qu'elle formeroit plusieurs volumes. Il est douteux qu'elle fît connoître d'une manière avantageuse la sagesse et la religion de l'abbé napolitain. Du moins les lettres de lui que l'on trouve rapportées dans la *Correspondance* de Grimm ne brillent pas de ce côté. On y trouve les sentimens et les opinions du parti anti-religieux dans toute leur force. Grimm rapporte de Galiani, Ire partie, tome IV, page 251 et suivantes, une conversation sur l'origine du christianisme. L'abbé y soutenoit que l'esprit de l'Église, dans les premiers temps, avoit été plutôt un système de gouvernement qu'un système de religion. Il écrivoit de Naples, le 25 janvier 1772, au sujet de la mort d'Helvétius : « La mort n'est autre « chose que le regret des vivans. Si nous ne le regrettons « pas, il n'est pas mort..... Le mal de cette perte est « le vide qu'il laisse dans la ligne de bataille. Serrons « donc les lignes....., et il n'y paroîtra pas. Moi, qui « suis le major de ce malheureux régiment, je vous crie « à tous : Serrez les lignes, avancez, feu. On ne s'a- « percevra pas de notre perte (1). » Ailleurs le pétulant abbé

(1) *Correspondance de Grimm*, IIe partie, tome II.

abbé parle du *pusillus grex electorum*. Il écrit au baron d'Holbach, qu'il appele *le premier maître de l'hôtel de la philosophie*, et lui demande si *elle mange toujours d'aussi bon appétit*. Il prétendoit qu'il y avoit *trois sortes de raisonnemens, ou plutôt*, disoit-il, *de résonnemens : raisonnemens de cruches, ce sont les plus ordinaires ; raisonnemens de cloches, comme ceux de Bossuet ou de Rousseau ; enfin raisonnemens d'hommes, comme ceux de Voltaire, de Buffon, de Diderot* (1). Plusieurs autres passages annoncent entre Galiani et les philosophes français une parfaite conformité d'opinions. Il étoit quelquefois fort naïf. Il écrit, le 22 juin 1771, à une femme qui paroît être Mme d'Épinai : « Tous « les grands hommes ont été intolérans, et il faut l'être. « Si l'on rencontre sur son chemin un prince sot, il faut « lui prêcher la tolérance, afin qu'il donne dans le piège, « et que le parti écrasé ait le temps de se relever par la « tolérance qu'on lui accorde, et d'écraser son adversaire « à son tour. Ainsi le sermon sur la tolérance est un « sermon fait aux sots ou aux gens dupes (2). » Il paroît que la vivacité de Galiani alloit jusqu'à l'indiscrétion. Tel étoit l'homme qu'on avoit mis à la tête de l'enseignement public à Naples.

3 *novembre*. — Robert Lowth, évêque anglican de Londres, naquit à Winchester en 1710, et étudia à Oxford, où il devint professeur de poésie en 1741. Ce fut là qu'il composa ses excellentes *Leçons sur la poésie hébraïque*, récemment traduites en français. Sa controverse avec Warburton, en 1765, fut vive. En 1766, il fut fait évêque de Saint-David's, puis d'Oxford, d'où il fut transféré à Londres dix ans après. En 1778 parut sa traduction nouvelle d'*Isaïe*, avec une *Dissertation préliminaire* et des *notes*. Les Anglais font un grand cas de cet ouvrage, ainsi que des *Leçons de poésie sa-*

(1) Même *Correspondance*, Ire partie, tome VI, page 181.

(2) Même *Correspondance*, IIme partie, tome II, page 242.

crée, et ils les regardent comme des livres classiques pour le goût, l'élégance et la critique qui y règnent. Lowth a laissé aussi des Sermons.

18 *décembre*. — Soame Jenyns, littérateur anglais, né à Londres en 1704, fit paroître, en 1757, une *Recherche libre sur l'origine du mal*, et en 1776, *Essai sur l'évidence intérieure de la religion de Jésus-Christ*, dont on a critiqué quelques assertions. En 1782, il donna des *Recherches sur différens sujets*. Il s'y montre encore plus ennemi du *christianisme rationnel*, et prétend que la religion seroit condamnée si elle étoit portée au tribunal de la raison. Il paroît qu'à force de vouloir combattre les abus de la raison, il en méconnut quelquefois les droits. Le Tourneur et Feller ont traduit son *Évidence de la réligion*. Le baron de Sainte-Croix en a donné une édition augmentée.

Vers ce temps. — Jean Haiden, Jésuite, né en Moravie en 1716, fut un homme savant et érudit. Il se fit connoître par de bons ouvrages sur des matières de critique et d'antiquités ecclésiastiques : *Dissertations sur les thérapeutes ; sur l'usage de l'ancienne Église de conférer la confirmation et l'eucharistie aux enfans avec le baptême ; sur le décret d'Eugène IV pour les Arméniens*, etc. Tous ces écrits parurent en latin, à Prague. Haiden vivoit en 1786.

1788.

26 *avril*. — George-Louis le Clerc, comte de Buffon, né à Montbar, en Bourgogne, en 1707, est connu par son *Histoire naturelle*. En louant ses recherches, ses travaux, ses connoissances, et ses découvertes dans l'histoire des animaux, on peut regretter qu'il ait perdu son temps à composer et à soutenir un système qui est un hors d'œuvre dans son plan, et qui est aujourd'hui totalement abandonné. Cependant si Buffon donna dans l'erreur, il ne paroît pas qu'il fût ennemi de la religion.

Il n'aimoit point Voltaire, et ne pouvoit souffrir les éclats et les intrigues des philosophes de son temps. On dit qu'il ne paroissoit plus à l'Académie depuis qu'ils y devinrent dominans. Voltaire, d'Alembert et Condorcet ont parlé peu favorablement de sa théorie. « Personne, « dit M. Cuvier, ne peut plus soutenir dans leurs dé- « tails ni le premier ni le second système de Buffon sur « la théorie de la terre. Ce ne sont plus que comme des « jeux d'esprit. Son système sur les molécules organi- « ques, outre l'obscurité et l'espèce de contradiction dans « les termes qu'il présente, paroît directement réfuté par « les observations modernes Il a eu le tort de vouloir « substituer à l'instinct des animaux une sorte de mé- « canisme plus inintelligible peut être que celui de Des- « cartes. » Hérault de Séchelles, dans le Voyage à Montbar, donne une très-défavorable idée des mœurs de Buffon. On dit qu'il se confessa au père Ignace Bougault, religieux Capucin, qu'il avoit fait nommer curé de Buffon, et qui accourut pour recevoir ses derniers soupirs. Son système a été réfuté par l'abbé de Lignac, dans les *Lettres d'un Américain;* par l'abbé Royou, dans *Le monde de verre;* par l'abbé Viet, prieur de Saint-Ouen, dans ses *Réflexions sur les Époques de la nature;* par M. l'abbé Barruel dans les *Helviennes;* par Feller dans l'*Examen impartial des Époques,* et par l'anglais Howard dans les *Lettres sur la structure actuelle de la terre.*

3 *mai.* — Antoine de Malvin de Montazet, archevêque de Lyon, naquit au diocèse d'Agen en 1712. Étant entré dans l'état ecclésiastique, il fut d'abord grand-vicaire de M. de Fitz-James, évêque de Soissons, qui lui procura la place d'aumônier du roi, et qui lui inspira probablement sa manière de voir sur les contestations de l'Église. Toutefois, M. de Montazet ne manifesta pas tout de suite ses sentimens à cet égard. Nommé à l'évêché d'Autun en 1748, il parut réuni de vues avec ses collègues à l'assemblée du clergé de 1755, et fut des plus ardens à solliciter la justice du roi contre les en-

treprises des parlemens. Mais le ministère de la feuille ayant changé peu après, l'évêque d'Autun parut changer aussi, et on profita de ces dispositions. La cour vouloit faire cesser l'espèce d'excommunication portée par M. de Beaumont contre les Hospitalières. On imagina de recourir à la primatie de Lyon, et le cardinal de Tencin étant mort, on nomma à ce siége l'évêque d'Autun, à condition, dit-on, qu'il leveroit les censures. Celui-ci se prêta à ce désir de la cour, et même avant d'avoir obtenu ses bulles, il cassa l'ordonnace de l'archevêque de Paris. Cette complaisance rendit le prélat cher au parti qui protégeoit ces filles; mais en même temps elle excita de grandes plaintes dans le clergé. Pour se justifier, l'archevêque de Lyon publia, en 1760, une *Lettre à l'archevêque de Paris*, où il rend compte de ses procédés et de ses motifs. Cet écrit avoit été rédigé, à ce qu'on dit, par Hooke (1) et Mey. Il fut plus d'une fois question de cette affaire dans les assemblées provinciales et générales du clergé; mais la cour empêcha qu'il ne fût pris aucune détermination contre un prélat qui avoit favorisé ses vues. Depuis, l'archevêque suivit constamment les mêmes erremens. En 1764, il rendit encore une ordonnance sur une affaire où M. de Beaumont n'avoit pas voulu intervenir. Il s'entouroit à Lyon des plus zélés appelans, et y fit venir successivement les Dominicains Lambert, Caussanel et Chaix, et les Oratoriens Valla, Guibaut et Labat..... Il suivoit principalement pour les affaires ecclésiastiques les conseils de Mey; et on a cru que plusieurs des écrits publiés par le prélat étoient de ce canoniste. On a entr'autres du primat, car on ne l'appeloit plus qu'ainsi, une *Instruction pastorale* contre Berruyer, en 1763, des Mandemens sur le jubilé et pour les carêmes, et une *Instruction sur*

(1) Luc-Joseph Hooke, docteur et professeur de Sorbonne, auteur des *Principes de la religion naturelle et révélée*, en latin, 1754, 3 volumes in-8°, réimprimés en 1774 par les soins de dom Brewer, Bénédictin anglais.

les sources de l'incrédulité, en 1776. Il paroît que le fond de celle-ci lui fut fourni par le P. Lambert, et que l'archevêque ne fit qu'abréger le travail naturellement diffus du Dominicain. Il eut fort à cœur de renouveler tous les livres liturgiques de son diocèse, afin qu'il n'y restât rien de contraire à ses sentimens. Il donna successivement un Catéchisme, un Rituel, un Bréviaire, une Théologie et une Philosophie, qui essuyèrent tous plus ou moins de contradiction. Le Catéchisme fut attaqué dans une *critique* imprimée, que l'archevêque condamna par un long Mandement, du 6 novembre 1772, qui est une apologie de la doctrine augustinienne sur plusieurs points. Le nouveau Bréviaire parut en 1776, et le chapitre primatial l'accepta par une délibération du 13 novembre 1776. Cependant on publia peu après des *Motifs de ne point admettre la nouvelle liturgie*, écrit que le parlement de Paris condamna au feu, le 7 février 1777, sur le réquisitoire de M. Séguier. On ne peut se dissimuler qu'un tel traitement n'étoit guère en proportion avec le délit. L'auteur des *Motifs* pouvoit avoir mal raisonné, et étoit peut-être trop vif; mais le réquisitoire n'étoit pas non plus modéré. Il faut bien convenir que le parlement, en cette occasion, comme en quelques autres, voulut soutenir un prélat en qui il avoit trouvé des dispositions à le seconder. C'est ce qui explique encore pourquoi il donna gain de cause à l'archevêque dans le long procès qu'il suscita à son chapitre pour le forcer à abandonner ses anciens usages. Il est à croire que sans ce motif on auroit laissé les comtes de Lyon dans la possession immémoriale où ils étoient, d'autant plus que les changemens proposés par le prélat ne paroissoient ni nécessaires ni utiles. Sa Philosophie vit le jour en 1783, et son Rituel en 1787. La première avoit été rédigée par le P. Valla, de l'Oratoire, le même que l'archevêque avoit aussi chargé de composer une Théologie. Celle-ci, qui fut publiée en 1784, en 6 volumes, est la plus fameuse des productions auxquelles M. de Montazet a attaché son nom. Prônée par le parti qui l'avoit produite,

elle a paru à d'autres se sentir du vice de son origine. Quoique l'archevêque n'ent pas permis, dit-on, à l'auteur de développer toutes ses idées, cependant il en restoit encore assez pour motiver les réclamations qui se firent entendre. On y remarqua des réticences sur des points importans, et un langage trop conforme à celui des appelans sur quelques matières. Ce fut l'objet de quatre lettres, qui parurent, en 1786, sous le titre d'*Observations sur la Théologie de Lyon*, par l'abbé Pey. Les prêtres de Saint-Sulpice, qui tenoient le séminaire Saint-Irénée, furent obligés d'enseigner la théologie. D'abord ils suppléèrent aux omissions par des cahiers dictés; mais l'archevêque leur ayant interdit ce moyen, ils furent réduits à se contenter d'observations et d'additions verbales. A sa mort, on cessa de l'enseigner dans son diocèse. Depuis on la répandit avec soin en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Portugal. C'étoit dans le temps où l'on cherchoit à opérer une révolution dans l'enseignement de ces pays. La Théologie de Lyon parut propre à seconder ces vues. Ricci la propagea en Toscane; Molinelli la commenta à Gênes; on l'adopta aussi à Naples; d'un autre côté, Feller l'attaqua dans son Journal. On dit qu'il en parut une *Défense* en un volume. Nous ne l'avons pas vue; mais une lettre d'un abbé Bigy, émigré français, datée du 13 février 1794, nous a paru renfermer ce qu'on peut dire de mieux en faveur de cette Théologie. Il y répond aux reproches un peu exagérés de Feller. En 1793, le grand-duc de Toscane, Ferdinand, fit retirer la Théologie de Lyon des séminaires de ses états. L'ordre avoit été sollicité par le nonce du Pape, Louis Ruffo, secondé de Mancini, évêque de Fiesole. Dans d'autres endroits, on refusa de l'enseigner. Pour revenir à l'archevêque de Lyon, ses dernières années furent troublées par des chagrins domestiques, et par les éclats scandaleux de convulsionnaires dans son diocèse. Quelques-uns des plus exaltés donnèrent dans cette ville et à Farcins le spectacle de ces horribles crucifiemens dont nous avons parlé dans le corps des *Mémoires*. On

arrêta les plus coupables, entr'autres un curé, nommé Bonjour. Ces tristes résultats d'une imprudente protection empoisonnèrent et hâtèrent peut-être les derniers momens de l'archevêque. Il mourut à l'âge de soixante-seize ans, peu aimé dans son diocèse, où il avoit cherché à faire prévaloir un autre esprit, et où il avoit suscité plusieurs procès. Il avoit voulu ôter son séminaire aux prêtres de Saint-Sulpice. Une puissante intercession le força à les y laisser; mais il s'en dédommagea en faisant casser leur agrégation à l'université de Valence. Il étoit regardé comme le patron des jansénistes, et suivoit le même système que M. de Fitz-James, reconnoissant l'autorité des constitutions, et proclamant cependant presque tous les principes des appelans. Aussi ceux-ci, tout en le louant avec excès, dirent-ils dans un de leurs écrits, que *son système pouvoit avoir sa commodité pour ce monde, mais qu'il n'étoit pas sûr pour l'autre.* M. de Montazet, outre l'archevêché de Lyon, possédoit l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, et celle de Monstier. A sa mort, on s'empressa de rétablir la signature du formulaire, et on dispersa les opposans qu'il avoit rassemblés de tous côtés, et qui sembloient faire de Lyon la place forte du jansénisme.

12 *juin.* — Jean André Cramer, ministre luthérien, né en Saxe en 1723, fut professeur de théologie à Copenhague, puis à Kiel. Il traduisit en allemand l'*Histoire universelle* de Bossuet, et les Homélies de saint Jean-Chrysostôme avec des notes, et donna 22 volumes de Sermons.

28 *octobre.* — François-Jean, chevalier, puis marquis de Chatellux, né à Paris en 1734, servit en Allemagne et en Amérique. Il publia, en 1772, le livre *De la félicité publique*, dont Voltaire le loua beaucoup, et qui lui valut l'entrée de l'Académie française en 1775. Il méritoit cet honneur par son attachement aux principes qui y dominoient. Son livre est plein de tout le pathos philosophique. L'auteur a fait de plus un *Éloge d'Helvétius*, et des articles pour l'*Encyclopédie*. Il avoit

rédigé entr'autres l'article *Bonheur public*, qui fut rayé, dit-on, par le censeur, parce que le mot de Dieu ne s'y trouvoit pas une fois; plaisanterie imaginée apparemment pour rendre ce censeur ridicule.

7 *novembre*. — Henri Postel, Jésuite, né dans le Hainaut en 1707, professa la théologie. Il est auteur de l'ouvrage intitulé : *L'incrédule conduit à la religion par la voie de la démonstration*, Tournai, 1772, 2 volumes in-8°.

27 *novembre*. — Thomas Harmer, ministre presbytérien anglais, mort à Wheatfield, fut protégé de Lowth, et se rendit savant dans les langues orientales. Il est auteur d'*Observations sur divers passages de l'Écriture*, en 3 volumes; de *Notes sur le Cantique de Salomon*; de *Sermons*, et d'un *Exposé de la doctrine des Juifs sur la résurrection des morts*.

— Jean-Baptiste-Sébastien Colomme, supérieur des Barnabites, né à Pau en 1712, mort à Paris, est auteur d'un *Plan raisonné d'éducation publique*, 1762; de la *Vie chrétienne, ou principes de la sagesse*, 1774; du *Dictionnaire portatif de l'Écriture sainte*, 1775; du *Manuel des religieuses*, 1779, et de l'*Éternité malheureuse*, traduite du latin de Drexelius, 1788, avec une préface contre les incrédules.

Vers ce temps. — Michel-Joseph de Laulanhier, évêque d'Egée *in partibus infidelium*, naquit dans le Vivarais en 1718, et fut sacré évêque en 1776. Il publia, sous le nom d'*un ancien militaire* : *Essais sur la religion chrétienne et sur le système des philosophes modernes*, 1770; *Pensées sur différens sujets*, 1771; *Réflexions critiques et patriotiques*, 1773. On dit que le dernier n'est autre que les deux premiers refondus. Tous ces ouvrages sont dirigés contre la nouvelle philosophie.

1789.

21 *janvier*. — Paul Thiry, baron d'Holbach, naquit

dans le Palatinat, en 1723, et vint de bonne heure se fixer à Paris où il se fit connoître par son amour pour les sciences, et par ses recherches minéralogiques et chimiques. Elles lui procurèrent l'entrée dans les académies de Manheim, de Pétersbourg et de Berlin. Mais le baron d'Holbach se fit sur-tout un nom par son zèle philosophique, et par le grand nombre d'écrits qu'il publia contre la religion. Il en fit paroître environ une trentaine depuis 1766 jusqu'en 1778. Il débuta, dit-on, dans ce genre par refaire l'*Antiquité dévoilée*, ouvrage attribué à Boulanger. Depuis, chaque année vit éclore quelque nouvelle preuve de son zèle anti-religieux. Nous n'en citerons que les titres (1) : *L'esprit du clergé; De l'imposture sacerdotale; La contagion sacrée; L'examen critique des prophéties qui servent de fondement à la religion chrétienne; Les lettres à Eugénie; Les lettres philosophiques sur l'origine des préjugés; Les prêtres démasqués ou les intrigues du clergé chrétien; La théologie portative*, sous le faux nom *de l'abbé Bernier; De la cruauté religieuse; L'enfer détruit; L'intolérance convaincue de crime et de folie; L'esprit du judaïsme;* l'*Essai sur les préjugés*, sous le nom *de Dumarsais;* l'*Examen critique de la vie et des ouvrages de saint Paul;* l'*Histoire critique de Jésus-Christ;* le *Systéme de la nature;* le *Tableau des*

(1) Nous avons suivi pour ces indications le *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, qui a été guidé lui-même par Naigeon. Mais le témoignage de cet auteur ne paroit pas très-sûr, et on le soupçonne d'avoir *trompé les bibliographes par suite de son enthousiasme pour le patriarche de la moderne philosophie. D'Holbach étoit riche, Mécène, chef d'une coterie; il accueilloit quiconque vouloit écrire contre la religion, imprimoit les ouvrages les plus philosophiques, et se plaisoit souvent à s'en dire l'auteur... A quel homme initié dans l'art d'écrire, persuadera-t-on que le* Bon sens *et le lourd* Système de la nature, *que l'*Ecce Homo *et le* Système social *sortent de la même main... .... Biographie universelle*, article *Dumarsais*, par M. Delaulnaye, tome XII, page 213.

saints ; Le bon sens ; De la nature humaine ; Le système social ; David ; plus cinq écrits insérés dans le *Recueil philosophique*, dont Naigeon fut éditeur en 1770. Les *Élémens de la morale universelle* ne furent publiés qu'en 1790. On voit assez, par le titre de ces ouvrages, quel en étoit l'esprit et le but (1). Dans le titre, ils sont marqués imprimés à Londres ; mais ils le furent véritablement à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, le même auquel on est redevable de la publication de beaucoup d'autres écrits du même genre. Naigeon, qui enrichit de ses notes plusieurs des ouvrages du baron, et qui contribua à la publication de quelques-uns, avoue néanmoins qu'ils *ne lui ont guère coûté que le temps et la peine de les écrire*, que *le style en est lâche, incorrect et traînant*, et que *les répétitions y sont fréquentes*. Voltaire et Frédéric s'élevèrent avec force contre le *Système de la nature*, dans lequel d'Holbach déclaroit à la fois la guerre aux rois et aux prêtres. Ils en parlent avec indignation et mépris dans leur *Correspondance*, et tous les deux réfutèrent expressément ce monstrueux ouvrage. D'Alembert n'en étoit pas non plus partisan. « J'ai été aussi affligé qu'indigné de l'incroyable démence « et sottise de cet auteur, » écrivoit-il au roi de Prusse, le 16 février 1783. Grimm même ne lui est pas favorable : « Je ne puis aimer, dit-il, la doctrine enseignée « dans cet ouvrage avec tant de fanatisme, tant d'au- « dace, tant de prolixité... Il est fort inégalement écrit, « chargé de redites ennuyeuses et de vaines déclama- « tions. » Grimm nous apprend en cet endroit que Diderot eut beaucoup de part au *Système de la nature*, et que *toutes les belles pages* en sont de lui. Il en eut moins au *Système social* et à la *Morale universelle*. En revanche, le baron travailla, dit-on, au *Militaire*

(1) On trouve dans la *Correspondance* de Grimm une petite pièce intitulée : *L'Abbé et le Rabbin*, par le baron d'Holbach. Elle est destinée à prouver que les Juifs sont le peuple le plus heureux de la terre en dépit des prophéties portées contre eux.

philosophe, publié par Naigeon, et à l'*Histoire philosophique*, de Raynal. Sa maison étoit un des rendez-vous les plus habituels des philosophes de cette époque. Diderot, dans ses écrits, parle souvent de la *Synagogue de la rue royale Saint-Roch*, et Galiani appeloit le baron *le premier maître-d'hôtel de la philosophie*. « Sa « maison, dit Grimm, fut long-temps un des plus doux « hospices des initiés de l'Encyclopédie et leur plus cé- « lèbre synagogue. » Nous avons nommé ailleurs les principaux habitués de cette maison, Diderot, Helvétius, Turgot, Naigeon, Grimm, etc. D'Alembert n'alloit point chez le baron d'Holbach, et Buffon cessa de bonne heure ses liaisons dans cette société. Rousseau, qui l'avoit fréquentée quelque temps, la quitta bientôt, et dans ses *Confessions* il ne ménage point le baron. « Je ne me « suis jamais bien trouvé, dit-il, d'avoir cédé à ses ca- « resses. J'ai supporté ses grossièretés tant qu'elles fu- « rent supportables; mais un jour il m'entreprit sans « sujet, sans prétexte, et avec une telle brutalité, que « je sortis de chez lui, résolu de n'y plus rentrer. » Il y retourna pourtant encore sur les instances de Diderot, qui lui représenta qu'*il falloit pardonner au baron un ton qu'il prenoit avec tout le monde, et dont ses amis avoient à souffrir plus que personne.* Rousseau parle souvent aussi, dans ses *Confessions*, de la *coterie holbachique*, et de ses menées contre lui; toutefois il se peut que son humeur ombrageuse lui ait fait exagérer les torts de ses amis. Grimm, qui, dans sa *Correspondance*, IIIme partie, tome V, a consacré un article à l'éloge du baron, le peint comme un homme bon et obligeant. Cependant, dit-il, « ce n'étoit pas sans effort « qu'il dissimuloit son horreur naturelle pour les prêtres. « En parlant d'eux, sa douceur s'irritoit malgré lui, et « sa bonhomie devenoit souvent amère et provoquante. » Le même Grimm le représente comme un *gobe-mouche* pour les nouvelles, et comme *excessivement crédule*; reproche piquant pour un homme si fier de son incrédulité. Naigeon nous apprend aussi que d'Holbach sur

la fin de sa vie s'étoit enthousiasmé pour Mesmer, et qu'il portoit à cet égard *la crédulité aussi loin que possible ;* ce qui occasionna entr'eux un refroidissement, le baron n'ayant jamais pu pardonner à son ami de n'être pas de son avis. Car, ajoute naïvement celui-ci, « quand « les philosophes s'entêtent une fois d'un préjugé, ils « sont plus incurables que le peuple même. » Nous laissons le lecteur décider quelles obligations on doit avoir au baron d'Holbach pour les nombreuses et véhémentes philippiques, qu'il composa ou qu'il paya, contre Dieu, les religions, les prêtres et les rois ; car il les enveloppoit tous dans la même proscription.

25 *janvier.* — Nicolas Beauzée, de l'Académie française, professeur à l'école militaire, né à Verdun en 1717, est principalement connu comme grammairien. Il est auteur d'une *Exposition abrégée des preuves historiques de la religion chrétienne*, et d'une traduction de l'*Imitation*. Il avoit d'autant plus de mérite à se montrer attaché à la religion, que cet attachement lui procura quelques désagrémens à l'Académie de la part de plusieurs de ses confrères qui affichoient la tolérance plus qu'ils ne la pratiquoient.

26 *janvier.* — Louis-Athanase Balbe Bertons de Crillon, abbé de Granselve, étoit né à Avignon en 1726, et étoit frère du duc de Crillon. Il fut agent du clergé aux assemblées de 1755 et 1758, et promoteur à celle de 1760. Il est auteur de l'*Homme moral*, et des *Mémoires philosophiques du baron de*....., 1777 et 1778, en 2 volumes. Ce dernier ouvrage est une exposition et une réfutation des systêmes des philosophes modernes. L'auteur mourut à Avignon. Il avoit voulu établir à Paris une académie de religion dans un temps où il se formoit une foule de sociétés publiques et secrètes, que le gouvernement favorisoit. Mais une académie qui auroit eu pour but de faire aimer et respecter la religion, parut trop dangereuse ; elle n'eut pas lieu.

12 *février.* — Gabriel Brotier, Jésuite, né dans le Nivernois en 1723, donna, en 1753, un *Examen de*

l'Apologie de l'abbé de Prades, et en 1754, des *Conclusions de toute la théologie*, en latin. Depuis, il ne s'occupa plus que de littérature.

26 *mars.* — Jean-Jacques Vernet, ministre protestant, né à Genève en 1698, fut pasteur et professeur de théologie dans sa patrie. Il publia, en plusieurs parties, un *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, tiré du latin de Turretin; un *Catéchisme pour les enfans*; des *Thèses de théologie*; un *Commentaire latin sur la création suivant les païens et suivant Moïse*; quelques *Dissertations sur la chronologie de Moïse, sur la divinité de Jésus-Christ, et sur plusieurs passages de l'Écriture*; des *Réflexions sur les mœurs, la religion et le culte*, etc. Il fut chargé, dit-on, par Montesquieu du soin de la première édition de l'*Esprit des lois*. Vernet étoit littérateur, et contribua à la traduction de la *Bible française*, entreprise par les ministres de Genève, et qui ne parut que long-temps après sa mort, en 1805. On lui attribue dans ce travail la Genèse et les Épîtres des apôtres. On a en outre de lui différens opuscules. Le nom de Vernet se trouve souvent dans la *Correspondance* de Voltaire, ainsi que dans celle de Rousseau, avec lequel il avoit été d'abord fort lié; mais ils se brouillèrent depuis.

Mars. — Pierre Lazeri, Jésuite, né en Toscane en 1710, fut bibliothécaire du collége Romain, professeur d'histoire ecclésiastique, consulteur de l'Index, et examinateur des évêques. Benoit XIV le chargea, avec Azevedo, de diriger l'édition de ses OEuvres en 1748. Son érudition et ses travaux lui avoient fait une réputation éclatante, et l'on dit qu'il fut question de le faire cardinal en 1766. Après la suppression de sa Société, le cardinal Zelada le prit pour son bibliothécaire et son théologien. Lazeri passoit pour un homme modéré, haïssant les querelles, et vivant en paix même avec les ennemis de son corps. Nous citerons de lui : *Thèses choisies de l'histoire ecclésiastique sur les persécutions*; autres *sur le v^e siècle*; *OEuvres de Pierre Perpinian*

Valentin, Jésuite, 4 volumes in-8°; *De l'année de la naissance de Jésus-Christ; De la critique sur l'histoire ecclésiastique; Recherches sur l'hérésie de Bérille au* III^e *siècle; Des anciennes formules de foi; De l'hérésie des Albigeois; De l'hérésie des Marcionites; qu'il est faux que les anciens rits chrétiens tirent leur origine des rits des païens.* Outre ces dissertations, Lazeri avoit conçu, en 1754, le plan d'un ouvrage fort vaste sur la critique. Il a laissé de nombreux manuscrits sur l'histoire et les antiquités ecclésiastiques.

Octobre. — François-Joseph-Gaston de Partz de Pressy, évêque de Boulogne, né dans le même diocèse en 1712, fut élevé au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, et conserva toujours l'esprit de cette maison; il étudia la théologie, et s'y rendit habile. Ce fut un des derniers évêques nommés sous le ministère du cardinal de Fleury; il fut sacré le 11 août 1743. Chaque année de son épiscopat fut marquée par des établissemens utiles ou par des instructions adressées aux fidèles ou au clergé. En 1746, il publia des *Statuts synodaux*, et une *Instruction pastorale* pour en recommander l'exécution. En 1749, il établit des retraites ecclésiastiques auxquelles il assistoit lui-même, encourageant son clergé par son exemple et par ses discours. Il adhéra, en 1752, à la lettre présentée au roi par plusieurs évêques réunis alors à Paris, contre les prétentions des parlemens. Un de ses Mandemens fut supprimé peu après parce qu'il s'étoit expliqué fortement sur le même sujet. Il fut membre de l'assemblée du clergé de 1760, et il en partagea les efforts contre les progrès de l'incrédulité. Assidu dans son diocèse, il s'occupoit sur-tout à arrêter le mal par ses instructions et ses exemples. Nous citerons son Mandement de 1758 pour *le renouvellement public et annuel des vœux du baptême*, celui de 1765 *sur les conférences ecclésiastiques*, ceux de 1766 *sur l'obligation d'instruire*, et *sur la fête du sacré Cœur*, celui de 1775 *pour l'établissement de l'adoration perpétuelle du saint Sacrement*, celui de 1776 *pour la pratique du souvenir de la mort*

de Jésus-Christ. Mais ses plus grands travaux sont en faveur des mystères de la religion attaqués de son temps par un grand nombre d'écrivains. Il se proposa de venger ces articles de notre foi, et publia une suite d'*Instructions pastorales* et de *Dissertations théologiques sur l'accord de la foi et de la raison dans les mystères considérés en général et en particulier*, 2 volumes in-4°. On y trouve une *Instruction*, du 1er septembre 1767, *sur les mystères en général;* une de même date *sur la Trinité;* deux *sur l'Incarnation et la Rédemption*, la première du 1er janvier 1772, et la seconde divisée en trois parties, dont deux sont du 1er janvier 1774, et la dernière du 8 juillet 1776; une *Instruction sur la grâce*, dont la première partie est du 30 juin 1779, et la seconde du 30 décembre 1781; une *sur l'Eucharistie*, du 2 juillet 1769, et une *sur la création*, du 22 septembre 1786. Ces *Instructions* sont des traités théologiques, où le prélat établit les preuves en grand, et se livre à des discussions approfondies. Seulement ces ouvrages sont peut-être trop diffus, et la métaphysique n'en est pas toujours claire. Il y a même des opinions qu'on a jugées ou hasardées ou inexactes. Mais ces écrits supposent beaucoup de travail et de connoissances, et la lecture en peut être utile aux ecclésiastiques. M. de Pressy ne se laissa point distraire par ces travaux du soin général de son diocèse. Il s'attacha sur-tout à former un clergé instruit et régulier, fonda un petit séminaire, et voulut contribuer par ses libéralités, soit à la rédemption des captifs, soit à l'entretien de catéchistes dans les missions étrangères. Il prit beaucoup de part à l'honneur, qui rejaillit sur son diocèse, de la mort bienheureuse de Benoît-Joseph Labre, et des prodiges éclatans qui la suivirent. Il fit des informations sur la vie de ce pauvre volontaire, et il se servit d'un si grand exemple pour animer ses ouailles à la piété. C'étoit à sa mort un des plus anciens évêques de France, et ses travaux, son zèle et sa conduite doivent lui donner une place distinguée parmi les prélats de ces derniers temps.

On peut consulter le Mandement des grands-vicaires de Boulogne, du 14 octobre 1789, et celui de M. Asseline, son successeur dans ce siége, du 25 janvier 1790.

7 *novembre*. — Mario Lupi, prélat, camérier d'honneur de Pie VI, chanoine de Bergame, naquit dans cette ville en 1720. Il étoit versé dans l'histoire et la diplomatique. Parmi ses productions, qui sont nombreuses, nous ferons mention de deux *Dissertations sur l'année de la naissance et de la mort de N. S.*; de trois *Dissertations sur les paroisses avant l'an* 1000; de *Dialogues sur la méthode d'instruire les enfans*; de deux *Dissertations sur les sentimens d'Aristote relativement à la religion*, et de deux autres *sur les témoignages des païens touchant Jésus-Christ*.

13 *décembre*. — Gabriel Dupac de Bellegarde, ancien chanoine-comte de Lyon, naquit près Narbonne en 1717. Lié de bonne heure avec Boursier et d'Étemare, il les seconda par son zèle. On ne pouvoit alors opérer son salut sans faire quelques pélerinages en Hollande. L'abbé de Bellegarde y alla pour la première fois en 1751, et passa presque tous les ans quelque temps dans l'école formée à Rhynwich par le Gros et Ponect-Desessarts. C'est là qu'il commença, sous les yeux de d'Étemare, à composer des écrits pour sa cause. On a de lui les *Mémoires pour servir à l'histoire de la bulle dans les Pays-bas*, 1755, 4 volumes, et une seconde édition du *Journal de Dorsanne* en 1756. Pourvu d'un canonicat de Lyon en 1761, il s'en démit en 1763. Il assista, comme théologien, à l'assemblée d'Utrecht, en 1763, où se rendirent aussi plusieurs autres jansénistes français, et ce fut lui qui en publia les actes et décrets, que Clément XIII condamna, comme nous l'avons vu dans le cours de ces *Mémoires*. Il publia aussi l'*Histoire de l'église d'Utrecht*, en 1765; le *Supplément aux Œuvres de Van Espen*; une édition de son *Droit ecclésiastique*, et la *Vie* de ce canoniste. Il est plus connu encore par l'édition des *Œuvres d'Antoine Arnauld*, 44 volumes in-4°, qu'il fit faire à Lausanne, de 1775 à 1782, par les soins de M. l'abbé Hautefage,

Hautefage, auteur d'un *Abrégé du Catéchisme de Gourlin*, et qui coopéra quelque temps à la rédaction des *Nouvelles ecclésiastiques*. L'abbé de Bellegarde fournit à Larrière les mémoires avec lesquels celui-ci composa la *Vie* d'Arnauld, qui accompagne cette édition. Il traduisit en français les Actes du synode de Pistoie. Son zèle et son activité étoient extrêmes. Il faisoit de fréquens voyages en France, et en 1774 et 1775, il parcourut l'Allemagne et l'Italie. On assure qu'il fit passer dans ces pays pour plus de dix millions de livres de son parti. A Vienne, il étoit en relation avec Van Swieten, de Stock, de Terme, et les canonistes et jurisconsultes qui montroient tant de zèle pour changer l'enseignement en Allemagne, et il n'étoit point étranger aux réformes tentées dans ce pays. En Italie, il étoit lié avec Ricci, Tamburini, Zola, et les autres théologiens de cette école. Il avoit aussi des amis en Espagne et en Portugal, et étoit très au fait de ce qui se passoit dans les églises étrangères. C'étoit lui qui fournissoit aux *Nouvelles ecclésiastiques* les détails qu'on y trouve à cet égard. On nous le représente comme accablé du poids d'une correspondance énorme. Son zèle se déploya sur-tout en faveur de l'église d'Utrecht, et il mettoit une ardeur incroyable à lui concilier des partisans, et à lui procurer des suffrages. Les uns diroient que c'étoit là servir l'Église; les autres croiront plutôt que c'étoit la troubler.

1790.

26 *janvier*. — Jean-Félix-Henri de Fumel, évêque de Lodève depuis 1750, né à Toulouse en 1717, fut un prélat édifiant et zélé. Il s'unit aux démarches de plusieurs de ses collègues dans les disputes sur les droits et l'autorité de l'Église, et fit paroître sur-tout deux Instructions pastorales qui furent remarquées, l'une du 21 novembre 1759, l'autre du 25 mars 1765. Elles sont dirigées particulièrement contre l'incrédulité, condamnent

plusieurs ouvrages, et renferment des avis et instructions relatives aux troubles de ce temps. Ce prélat est aussi auteur d'un livre *De la dévotion au sacré Cœur*, 1774, dont il a été fait plusieurs éditions.

19 *février*. — Sébastien Marcuzzi, professeur en droit canon à Trévise, puis curé de cette ville, y étoit né en 1725. On fait l'éloge de son zèle et de sa piété. Il est auteur d'une *Dissertation sur ce passage de saint Matthieu* : Quicumque dimiserit..... ; de *Dissertations sur les miracles* ; de *Réflexions et pratiques pour les différentes fêtes, traduites du français*, et de *Discours sur la passion*.

26 *février*. — Joseph Valla, prêtre de l'Oratoire, fut professeur de théologie à Soissons sous M. de Fitz-James, puis à Lyon sous M. de Montazet. Il aida Barral, Guibaud et Chabot dans la rédaction du *Dictionnaire historique, littéraire et critique*, 1758, en 6 volumes, et composa, par ordre de M. de Montazet, la *Théologie* et la *Philosophie*, dites *de Lyon*. On dit que ce prélat le contint plus d'une fois, et l'empêcha de développer ses sentimens dans toute leur étendue. Il y a contre la *Théologie* un décret de la congrégation de l'Index du 17 septembre 1792. Valla mourut à Dijon, où il s'étoit retiré après la mort de son protecteur.

5 *mars*. — Samuel Hallifax, évêque anglican de Gloucester, puis de Saint-Asaph, naquit en 1730. Il fut professeur d'arabe, puis de lois civiles à Cambridge. Outre plusieurs sermons détachés, il publia trois sermons *sur la tentative pour abolir les souscriptions*, en 1772, et douze autres *sur les prophéties concernant l'Église chrétienne, et en particulier l'Église romaine*. Ces derniers furent prêchés à la fondation de Warburton. Il donna une *Analyse de l'Analogie de la religion naturelle et révélée de Butler*, et une *Préface aux Sermons d'Ogden*, dont il fut éditeur.

4 *avril*. — Jean-Baptiste-Charles-Marie de Beauvais, ancien évêque de Sénez, né à Cherbourg en 1731, parut avec succès dans les chaires de Paris, et prêcha à la

cour en 1768 et en 1773. Son *Oraison funèbre de Louis XV* fit du bruit. Il fut sacré évêque de Sénez, le 20 mars 1774, mais ayant donné sa démission de ce siége, en 1783, il se retira au Mont-Valérien. Il étoit fort lié avec M. de Juigné, archevêque de Paris, et il le secondoit dans ses fonctions épiscopales. Il commença une *Nouvelle bibliothèque des prédicateurs*, qu'il n'eut pas le temps d'achever. On a publié, en 1807, ses *Sermons*, en 4 volumes, où l'éditeur, l'abbé Gallard (1), n'a pas fait entrer deux discours prononcés dans les assemblées du clergé, et deux autres *sur la Cène*. L'abbé Gallard n'acheva point l'*Éloge* qu'il avoit commencé de l'évêque de Sénez, et n'en a publié qu'un court fragment. M. de Beauvais étoit édifiant et régulier. Ses sermons renferment quelques oraisons funèbres. Ils n'ont pas soutenu tout-à-fait la réputation qu'ils avoient eue d'abord.

9 *avril.* — Nicolas-Sylvestre Bergier, docteur en théologie, et chanoine de Notre-Dame à Paris, naquit en Lorraine en 1718, et étudia la théologie à Besançon sous l'abbé Bullet. Il fut d'abord curé de Flanchebouche près Besançon, et donna successivement plusieurs ouvrages pour la défense de la révélation : *Le déisme réfuté par lui-même*, 1765, contre l'*Émile* de Rousseau; la *Certitude des preuves du christianisme*, 1768, contre l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne* attribué à Fréret; la *Réponse aux conseils raisonnables* de Voltaire; la *Réponse* à une autre lettre contre la *Certitude*; l'*Origine des dieux du paganisme et le sens des fables*; l'*Apologie de la religion chrétienne*, 1769, 2 volumes, contre l'auteur du *Christianisme dévoilé*, et l'*Examen du matérialisme*, 1771, 2 volumes, contre le *Système de la nature*. En 1764, l'abbé Bergier fut fait principal du collége de Besançon, et en 1769, chanoine de Paris. Le clergé lui assigna une pension. En 1780, parut son grand *Traité historique et dogmatique de la*

(1) Germain Gallard, docteur de Sorbonne, grand-vicaire de Senlis, né à Artenai en 1744, et mort à Paris le 11 mai 1812.

vraie religion, en 12 volumes. Ayant été nommé confesseur de Mesdames, tantes de Louis XVI, il vint résider à Versailles, et ne cessa point d'y travailler. Sollicité de s'associer à la rédaction de l'*Encyclopédie méthodique*, il en composa la partie théologique, en 3 volumes in-4°. On lui attribue des *Observations sur le divorce*; une *Dissertation sur la source de l'autorité*, et les *Principes de métaphysique*, qui font partie du *Cours d'études* de l'école militaire. Il mourut à Versailles. C'étoit un homme instruit, laborieux, simple et modeste. Ses écrits sont solides et estimables. Peut-être ne leur manqua-t-il, pour avoir été plus utiles, que d'être plus resserrés, et écrits d'une manière plus attachante.

25 *juillet*. — Jean-Bernard Basedow, philosophe allemand, naquit à Hambourg en 1723. Il fut d'abord professeur à Soroë, en Danemarck, puis renvoyé pour sa liberté à contredire plusieurs points de la doctrine protestante. Il se retira à Altona, où il attaqua dans son *Philalethée* plusieurs dogmes, et particulièrement l'éternité des peines. Dans l'*Instruction méthodique sur la religion naturelle et révélée*, il s'éloigna de la doctrine chrétienne sur Jésus-Christ, sur l'Esprit saint, sur l'inspiration, le baptême et la cène. Le *Système théorique de la saine raison* a le même but. Basedow prétendoit purger le christianisme des doctrines corrompues qui s'y étoient mêlées, selon lui. Gotze, Winckler et Zimmermann, ministres luthériens à Hambourg, écrivirent contre lui. Il fut obligé de se cacher, malgré la protection du comte Bernstorff. Ce fut alors qu'il entreprit de réformer l'éducation. Il fit à cet effet un établissement à Dessaw en 1774; mais son inconduite le fit avorter. Il étoit sujet à s'enivrer, et n'avoit nul ordre dans ses affaires. Dans ses dernières années, il revint encore à la théologie, et publia quelques écrits, entr'autres *Jésus-Christ, le monde chrétien, et le petit nombre des élus*, 1784, in-8°. Il eut une controverse avec Semler, relativement aux *Fragmens de Wolfenbuttel*, et mourut à Magdebourg, où il s'étoit retiré. Son ca-

ractère n'avoit pas plus de fixité que sa doctrine, et il ne se rendit recommandable ni par ses mœurs ni par ses ouvrages.

24 *août.* — Gabriel-Marie Ducreux, chanoine d'Auxerre, puis d'Orléans, né en 1743, avoit été d'abord grand-vicaire en Corse, et eut une pension du gouvernement. Il est principalement connu par une Histoire ecclésiastique, qu'il donna sous le titre de *Siècles chrétiens*, en 9 volumes, 1775 et 1777. Le cadre en est bien vu, et les jugemens modérés; mais il y a trop de prétention dans le style, et l'ouvrage n'est ni profond ni nourri : l'abbé Ducreux est éditeur des *Œuvres complètes de Fléchier*, imprimées à Nîmes en 1782, avec des observations et des notes, 10 volumes. On lui attribue encore *Pensées et réflexions extraites de Pascal sur la religion et la morale*, 1785, 2 volumes. Il y a des *Observations sommaires* sur ses *Siècles chrétiens*.

1er *septembre.* — François-Xavier de Idiaquez, grand d'Espagne, né à Pampelune en 1711, étoit fils aîné du duc de Grenade. Ayant fait ses études à Bordeaux, il parut à la cour, puis à vingt-un ans entra chez les Jésuites, où il professa la philosophie et la théologie, et remplit d'autres emplois. Sa naissance et ses titres l'y distinguoient moins que ses vertus et sa piété. En 1767, il partagea la disgrâce de la Société, fut déporté en Corse où il passa un an, et se retira à Bologne où il mourut. On a de lui une traduction latine des *Pensées chrétiennes* de Bouhours, et un *Opuscule sur la vie intérieure de Palafox*. Il a laissé en manuscrit : *De la charité d'un confesseur; Apologie des Exercices de saint Ignace*, contre dom Alphonse Rodriguès, archevêque de Burgos; *Apologie de la théologie scolastique*, contre l'abbé Andrès; *Traité sur la dévotion au sacré Cœur; Vie* du P. Catalayud.

2 *septembre.* — Jean-Nicolas de Hontheim, évêque de Myriophite, *in partibus infidelium*, et suffragant de Trèves pour la partie autrichienne et française de ce diocèse, naquit à Trèves en 1701. Il étoit en outre doyen

de Saint-Siméon, conseiller d'état, et chancelier de l'université. C'étoit un prélat laborieux et érudit. Il est auteur d'une *Histoire de Trèves*, en 2 volumes in-folio; mais il est plus connu par son livre *De l'état de l'Église et de la puissance legitime du souverain Pontife*, imprimé à Bouillon en 1755, sous le nom de *Justin. Febronius*. Nous avons parlé ailleurs de cet ouvrage et de la conduite que tint l'auteur en cette occasion. Voyez une lettre écrite par l'abbé Bergier, le 12 octobre 1775, au duc Louis-Eugène de Wurtemberg, prince catholique. De Hontheim étoit d'ailleurs, dit-on, exemplaire dans sa conduite. Il parut, en 1766, une traduction française de son ouvrage, et Lissoire, Prémontré, en donna la même année un abrégé.

18 *septembre*. — François-André-Adrien Pluquet, chanoine de Cambrai, né en 1716, est auteur de l'*Examen du fatalisme*, Paris, 1757, 3 volumes, et du *Dictionnaire des hérésies*, 2 volumes, 1762.

17 *décembre*. — François Foscari, sénateur vénitien, est célèbre par ses missions diplomatiques, ses connoissances et ses travaux. Il avoit été envoyé à Rome, sous Benoît XIV, pour l'affaire du patriarcat d'Aquilée, et fut successivement ambassadeur à Constantinople, à Vienne et à Pétersbourg. Néanmoins il trouva encore le temps de s'occuper d'ouvrages d'érudition. Le plus fameux est le *Thesaurus antiquitatum sacrarum, complectens selectissima clarissimorum virorum opuscula, in quibus veterum Hebræorum mores, leges, instituta, ritus sacri et civiles illustrantur*, Venise, 1744—1769, 34 volumes in-folio. Foscari fut aidé dans cette immense compilation par B. Ugolini. Il fut éditeur des *Œuvres de Théophylacte, archevêque de Bulgarie*, Venise, 1763, 4 volumes in-folio; et publia aussi *Bibliotheca veterum patrum, antiquorum scriptorum ecclesiasticorum græco-latina*, Venise, 14 volumes in-folio.

4 *décembre*. — Nicolas-François le Clerc de Beauberon, né près Condé-sur-Noireau en 1714, devint professeur de théologie à Caen, et l'enseigna cinquante ans.

Son principal ouvrage est *Tractatus theologico-dogmaticus de homine lapso et reparato*, Luxembourg, 1777, 2 volumes in-8°. Il avoit fait aussi, dit-on, des traités sur la pénitence, le mariage, l'Église, les lois, la restitution et l'Écriture sainte.

29 *décembre.* — Jean-George le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne, naquit à Montauban en 1715. Il fut lié dans sa jeunesse avec le savant P. de Tournemine, qui conçut une idée avantageuse de ses talens. M. de Pompignan justifia cette opinion. Ayant été nommé à l'évêché du Puy en 1743, sa vie fut dès-lors partagée entre l'étude, la prière et le soin de son diocèse. Il disoit la messe chaque jour, visitoit son troupeau, donnoit des retraites à ses curés, veilloit sur son séminaire, et faisoit beaucoup d'aumônes. Sa douceur et sa bonté rendoient la piété aimable. Ses ouvrages sont nombreux, et attestent ses connoissances et son zèle. Le premier fut une *Instruction pastorale aux nouveaux convertis de son diocèse.* En 1753, parurent les *Questions sur l'incrédulité*, et *Le véritable usage de l'autorité séculière dans les matières qui concernant la religion.* Cet écrit, auquel l'évêque ne mit pas son nom, étoit relatif aux prétentions des parlemens sur l'administration des sacremens, et autres objets purement spirituels Les *Questions sur l'incrédulité* furent l'occasion d'une controverse. Un ministre protestant de Genève, qui les avoit lues, ayant cru y trouver un argument en faveur de la réforme, écrivit à M. de Pompignan, le 17 mars et le 30 décembre 1755. Le prélat y répondit par deux lettres fort concluantes, qui terminèrent la correspondance. François Fabre, chanoine d'Annecy, mort en 1764, publia, en 1758, sous le nom du ministre de Certolz, *Controverse pacifique sur l'autorité de l'Église, ou lettres de M. D. C. à M. l'évêque du Puy avec les réponses de ce prélat.* En 1754, celui-ci fit paroître *La dévotion réconciliée avec l'esprit*, et en 1759, *l'Incrédulité convaincue par les prophéties.* Il se vit, ainsi que le marquis de Pompignan son frère, exposé aux plai-

santeries et au persiflage des philosophes, et Voltaire entr'autres le livra au ridicule dans plusieurs facéties qu'enfantoit sa plume facile et féconde. L'évêque du Puy ne parut pas s'apercevoir des sarcasmes, ou n'y répondit qu'en se rendant de plus en plus utile à la religion. *L'Instruction pastorale sur la prétendue philosophie des incrédules modernes*, en 1764; celle *sur l'hérésie*, en 1766; la *Défense des actes du clergé*, de 1765; *La religion vengée de l'incredulité par l'incrédulité elle-même*, furent le fruit de ses veilles. Il est de plus auteur d'un *Traité dogmatique et moral sur le jugement dernier et la résurrection des morts*, qui n'a pas été imprimé; d'un ouvrage sur les Jésuites, également inédit, et de *Lettres à un évêque*, adressées à M. de Sarra, évêque de Nantes, et ami de l'auteur. Elles roulent sur les devoirs d'un évêque, et ont été publiées par M. Emery, en 1802. M. de Pompignan écrivit, le 16 avril 1762, une lettre au roi sur les Jésuites, lettre contre laquelle le parlement de Rouen sévit avec une rigueur qui n'attestoit que le peu de mesure des magistrats. Transféré, en 1774, à l'archevêché de Vienne, le prélat y montra le même zèle et la même piété qu'au Puy. Il fut membre de l'assemblée du clergé de 1775, et fit partie du bureau de religion. On l'y avoit fait entrer exprès, afin que sa présence, son zèle et ses lumières en imposassent à un prélat dont on suspectoit la bonne volonté. Ce fut lui qui rédigea l'*Avertissement aux fidèles*, adopté par cette assemblée, et il fit plusieurs rapports importans que l'on trouve dans les *Procès-verbaux du clergé*. Lors des troubles précurseurs de la révolution, et quand le Dauphiné étoit agité de mouvemens assez vifs, l'archevêque de Vienne parut pencher vers un parti, dont il étoit bien éloigné de prévoir les vues. Ce fut avec ces dispositions qu'il arriva aux états-généraux. Il fut un des premiers à se réunir aux députés du tiers-état, et fut choisi pour un des premiers présidens de la nouvelle assemblée nationale. Peu après le roi l'admit dans son conseil, et

le fit ministre de la feuille le 4 août 1789. M. de Pompignan montra dans cette occasion son attachement aux règles antiques. Ne pouvant résider à Vienne, il donna la démission de son siége. Il ne nomma que trois évêques, et ces choix firent honneur à son discernement. Les progrès de la révolution rendirent bientôt nul le ministère de l'ancien archevêque de Vienne. Les évêchés supprimés, les abbayes détruites, tous les biens ecclésiastiques envahis, ne lui laissoient presque aucune fonction. Il tomba malade, le 17 août 1790, et n'assista pas au conseil du 24 du même mois, où Louis XVI sanctionna la constitution civile du clergé. Il paroît que, par des motifs de prudence, il crut devoir tenir secret un bref du Pape sur cette constitution, qui lui avoit été adressé. On lui en a fait des reproches; mais le sage prélat ne put-il pas avoir des raisons plausibles de ne pas divulguer ce bref? Sa conduite, ses travaux et son zèle le rendent digne des éloges des amis de l'Église. Ses ouvrages sont une honorable réclamation contre les efforts de l'incrédulité; et si ce prélat s'est quelquefois trompé en politique, il ne semble pas que ces erreurs doivent empêcher de reconnoître ses services, sa conduite épiscopale, et l'utilité de ses écrits.

— Charles-François le Gros, docteur en théologie, chanoine de la Sainte-Chapelle, puis prevôt de Saint-Louis du Louvre et abbé d'Acheuil, étoit né à Paris. Il fut employé dans beaucoup d'affaires, et fut membre de l'assemblée du clergé de 1760. Il est auteur de l'*Analyse des ouvrages de J. J. Rousseau et de Court de Gebelin*, 1785; de l'*Analyse et examen de l'Antiquité dévoilée, du Despotisme oriental, et du Christianisme dévoilé*, attribués à Boulanger, 1788; de l'*Analyse et examen du Systéme des philosophes économistes*, 1787; tous ces ouvrages parurent sous le nom d'*un solitaire*. Le Gros est aussi auteur d'un *Mémoire pour prouver que l'évêque de Soissons* (de Fitz-James) *a passé les bornes de l'enseignement épiscopal*; *Mémoire* relatif au Mandement de cet évêque sur les *Assertions*.

— Claude-François Regnier, docteur en théologie, prêtre de la congrégation de Saint-Sulpice, né en 1718 en Auvergne, est connu par la *Certitude des principes de la religion contre les nouveaux efforts des incrédules*, Paris, 1778 à 1782, en 6 volumes in-12, et par un *Traité de l'Église*, en latin, 2 volumes in-8°.

Vers ce temps. — André-Joseph Ansart, Bénédictin, puis avocat, puis prieur de Villeconin, naquit en Artois en 1723. Il publia des *Dialogues sur l'utilité des moines rentés;* une *Exposition du Cantique des cantiques;* une *Histoire de Saint-Maur;* l'*Esprit de saint Vincent de Paul;* l'*Histoire de sainte Reine d'Alise;* celle *de saint Fiacre;* celle *du cardinal Cortez, évêque d'Urbin.* On croit qu'il avoit trouvé ces divers écrits dans les archives de Saint-Germain-des-Prés; il ne passoit pour être ni très-instruit ni très-laborieux.

1791.

1^er^ *mars.* — Pierre Ahlwardt, professeur de logique et de métaphysique à Greifswald, y étoit né en 1711. Ses principaux ouvrages sont : la *Bronto-théologie, ou méditations pieuses sur les phénomènes du tonnerre et les éclairs;* des *Réflexions sur la Confession d'Augsbourg*, en 3 volumes, qui peuvent être regardées comme la continuation de l'ouvrage de T. G. Reinbeck; et quelques *Sermons* et *Méditations philosophiques*, entr'autres *sur l'immortalité de l'ame et la liberté de Dieu.* Il réfuta lui-même dans la suite des idées hasardées qu'il avoit avancées sur ce dernier sujet. Il étoit attaché, dit-on, à la révélation, et fort estimé pour son caractère et sa vie sérieuse et occupée.

2 *mars.* — Jean Wesley, l'un des fondateurs du *méthodisme* en Angleterre, y naquit en 1703. Comme le comte Zinzendorf, il se persuada de bonne heure qu'il étoit destiné à quelque œuvre extraordinaire, et il interpréta dans ce sens tous les événemens de sa vie. Il

étoit encore étudiant à Oxford, lorsque la lecture des écrits de Guillaume Law le conduisit à mener une vie plus sérieuse. Il se joignit à quelques autres étudians animés du même désir. Sorti du collége, il continua ce genre de vie, alla en Amérique prêcher les Indiens, et revint, en 1737, remplir les mêmes fonctions en Angleterre. En 1738, ses liaisons avec Pierre Bohler, jeune prédicant morave, le portèrent à changer sa doctrine. Son frère, Charles Wesley, animé du même esprit, le secondoit avec zèle, et leurs disciples s'accrurent. En 1741, Wesley se brouilla avec Whitefield, et chacun devint de son côté le chef d'une branche du *méthodisme*. Wesley voyageoit en différens comtés, établissant partout des congrégations. Il donnoit principalement ses soins aux dernières classes de la société, et on dit qu'il opéra une grande réforme de mœurs parmi les ouvriers qui travailloient aux mines ou dans les forêts. Ses nombreux ouvrages roulent sur la théologie, la morale, la philosophie et l'histoire. Nous ne croyons pas nécessaire d'en donner ici la liste. Wesley ne se sépara point de l'église établie, et résista aux instances de plusieurs des siens qui provoquoient une rupture. Il ne donna point de confession de foi écrite. Les points sur lesquels on insiste le plus chez ses sectateurs, sont le salut par la foi seule, la conversion instantanée, et la certitude de la réconciliation avec Dieu. Comme Jean Wesley avoit du penchant à l'enthousiasme, il le favorisa chez ses disciples. Leurs prédications opéroient sur les auditeurs des agitations singulières de corps et d'esprit; c'est ce qu'on appeloit *conviction*. Ces agitations, qui provenoient, disoit-on, de *l'esprit*, furent une source d'illusions. Il est remarquable que c'est dans les dernières classes que le *méthodisme* a fait le plus de progrès. En 1767, il comptoit déjà 25,000 sectateurs, et trente ans après ce nombre étoit presque triplé. On assure qu'en 1813, il y avoit au moins 400,000 *méthodistes*, tant dans la Grande-Bretagne qu'aux États-Unis. Il y a parmi eux beaucoup d'ignorans et d'enthousiastes.

12 *mars.* — Michel Casiri, savant orientaliste, et religieux Syro-maronite, naquit à Tripoli de Syrie en 1710, et vint à Rome où il fit ses études au collége de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin. En 1735, il accompagna en Syrie le prélat Assemani, qui alloit présider le concile des Maronites, et à son retour, il professa dans son couvent les langues orientales et la théologie. En 1748, le père François Ravago, confesseur de Ferdinand VI, qui l'avoit connu à Rome, l'attira en Espagne, et l'attacha à la bibliothèque royale de Madrid. On le chargea ensuite de visiter la bibliothèque de l'Escurial, et de faire la description de tous les manuscrits arabes qu'elle contient. Il donna ce grand ouvrage en 2 volumes in-folio, et entreprit aussi une traduction latine de la collection arabe des canons de l'église d'Espagne.

15 *mars.* — Antonin Valsecchi, Dominicain de la congrégation de Salomoni, né à Vérone en 1708, s'exerça d'abord dans le ministère de la chaire, et remplit les fonctions de professeur de théologie à Padoue. Il s'appliqua dans ses ouvrages à repousser les attaques des incrédules. C'est à ce but que tendent *Des fondemens de la religion et des sources de l'impiété*, Padoue 1765, 3 volumes in-4°; la *Religion victorieuse*, Padoue 1776, 2 volumes (c'est une suite du précédent, et une réfutation de l'*Examen des apologistes de la religion chrétienne*, attribué à Fréret); *La vérité de l'Église catholique*, Padoue, 1787, qui a été traduite en beaucoup de langues. Valsecchi est encore auteur de *Réflexions sur la Réponse au carême appelant*, 1741; de *Discours sur la théologie*, et de *Sermons pour le carême.*

20 *mars.* — Arnaud-Bernard d'Icard-Duquesne, docteur de Sorbonne, aumônier de la Bastille, et grand-vicaire de Soissons, étoit un ecclésiastique pieux et laborieux. Il publia l'*Évangile médité*, 1773, ouvrage conçu par le père Giraudeau, Jésuite, et que l'abbé Duquesne acheva, 12 volumes in-12, réimprimés très-fréquemment en 8 volumes; l'*Année apostolique*, 12 volumes; l'*Ame unie à Jésus-Christ*, ouvrage posthume

de Mme de Carcado, et les *Grandeurs de Marie*, 2 volumes in-12.

23 *mars.* — Charles-Ignace Massini, de l'Oratoire de Rome, né à Césène en 1702, se rendit habile dans la connoissance de l'Écriture sainte, des Pères et de l'histoire ecclésiastique, mais ne prit pas moins de soin de se former à la vertu et à la piété. La sainteté de sa vie le rendoit l'objet de l'estime et du respect général. Il devint aveugle vingt-cinq ans avant sa mort, et supporta cette infirmité avec résignation. Ses ouvrages sont : *Vie du P. Marien Sozzini, de l'Oratoire*, 1747 ; *Vie de N. S. Jésus-Christ, extraite de l'Évangile*, 1759 ; *Recueil des vies des saints pour chaque jour de l'année*, Rome, 1763, 13 volumes in-12 ; *Second recueil qui contient l'appendice de la vie des saints*, 1767, 13 volumes in-12 (le P. André Micheli l'aida dans ces deux collections, qui ont été réimprimées souvent) ; *Vies des saints de l'ancien Testament*, Rome, 1786, 6 volumes in-8°.

28 *juin.* — Martin Natali, clerc-régulier des Écoles pies, et professeur de théologie à Pavie, naquit dans le diocèse d'Albenga en 1730, fit profession à Rome en 1749, et enseigna d'abord la théologie au collége Nazaréen en 1756. Privé de sa chaire, sous Clément XIII, pour une thèse qui parut peu exacte, il fut appelé à Pavie comme un sujet précieux pour l'enseignement qu'on y vouloit mettre à la mode. Là, ne se trouvant plus gêné, il afficha le jansénisme. Il refusa son approbation, comme censeur, pour imprimer le Catéchisme de Bellarmin, et vouloit qu'on fît des changemens à cet ouvrage si ancien et si autorisé. Les démêlés qu'il eut à ce sujet lui attirèrent une sentence d'excommunication de l'évêque de Pavie, du 5 mai 1775. Le Pape pria l'impératrice de destituer ce professeur. Des réclamations si puissantes et les plaintes du clergé ne furent pas écoutées. On maintint Natali en place, et on bannit un Dominicain qui l'avoit attaqué. C'étoit alors le système de la cour de Vienne. Natali publia, en 1782, *Sentimens d'un catho-*

lique sur la prédestination ; en 1783, *Prières de l'Église pour obtenir la grâce.* La même année, il fut éditeur de l'ouvrage de Petitpied : *De l'injuste accusation de jansénisme, plainte à M. Habert,* et il y joignit des notes où il parloit avec éloge des appelans français. Son zèle le porta à publier en italien un écrit de l'abbé d'Étemare. On ne sait comment qualifier la manie de reproduire de tels ouvrages et de telles disputes. Natali mourut à Pavie peu après la suppression du séminaire général, qui n'avoit subsisté que cinq ans, et où il avoit eu pour collègues, Zola, Tamburini, Beretta, Alpruni, Mussi, Lanigan. Ses autres ouvrages sont : *Complexiones augustinianæ de gratiâ Christi*, 2 volumes ; *Traités de l'existence et des attributs de Dieu, de la Trinité, de la création et de la grâce*, 3 volumes ; *Lettre au P. Mamachi sur les limbes ; Lettre contre la théologie morale de Collet*, et divers autres opuscules.

22 *août.* — Jean-David Michaëlis, savant orientaliste, naquit à Halle en 1717. Il voyagea en Angleterre, y connut Lowth, et reconça aux points hébreux dont il avoit été d'abord partisan. Son séjour en Angleterre opéra en lui un autre changement moins heureux. Il devint pélagien par ses relations avec quelques latitudinaires, notamment avec Pringle et avec Ziegenhagen, chapelain allemand de la cour. Ayant été fait professeur de philosophie à Gottingue en 1746 ; il donna, en 1760, son *Abrégé des dogmes théologiques*, qui n'est pas très-orthodoxe même suivant les principes de sa communion, et qui excita de grandes plaintes. Ses ouvrages sur l'Écriture sainte sont nombreux et savans. Il traduisit la Bible en allemand, et il étoit peut-être l'homme de son temps le plus versé dans la littérature biblique. On lui reproche d'avoir été aigre, impatient et violent dans la dispute ; ce qui lui attira beaucoup d'ennemis.

— Pierre-Joseph Henri, curé de Surice, dans le Luxembourg, et mort à Namur, est auteur de plusieurs bons ouvrages : *De la doctrine sacrée*, Louvain, 1771 (en latin) ; *Explication sur le Catéchisme des diocèses*

de Liége, Cambrai et Namur; Instructions familières sur les quatre parties de la doctrine chrétienne, 4 volumes, et *Discours familiers sur divers sujets de morale.*

— Jean-Auguste Dathe, savant orientaliste, né en Saxe en 1721, fut professeur de langues orientales à Leipsick. Il étoit beau-frère de J. A. Ernesti. Il travailla toute sa vie à une traduction latine des livres de l'ancien Testament, qu'il publia par parties. Dathe étoit très-attaché aux dogmes de sa communion, et plein de respect pour les Livres saints. Il étoit fort opposé aux conjectures téméraires des modernes, qui ne voient dans les Livres saints que des espèces d'anthologie ou de mythologie.

1792.

17 *janvier.* — George Horne, évêque anglican de Norwich, naquit en 1730, et étudia à Oxford. Il se passionna de bonne heure pour le système d'Hutchinson, et il en devint un des principaux partisans. Par suite de cette préoccupation, il se prévint contre Newton et Clarke, qu'Hutchinson avoit accusés d'avoir favorisé le paganisme. Il publia dans ce sens quelques écrits qui l'exposèrent au ridicule, et d'autres sur les chérubins, qu'il prétendoit être une représentation de la Trinité. Il écrivit contre le projet de Kennicott de corriger le texte hébraïque par le moyen de tous les manuscrits qu'on pourroit trouver. En 1776, parut son *Commentaire sur les Psaumes*, en 2 volumes in-4°. C'étoit son ouvrage favori; mais en évitant de trop s'attacher à la lettre, il donne aussi trop de carrière à son imagination. Dans une *Lettre à Smith*, en 1777, Horne se moque avec assez de finesse et d'esprit des sophismes de Hume. Il composa depuis sur le même plan des *Lettres sur l'incrédulité*, qui sont dirigées principalement contre les écrits de Hume. En 1787, il attaqua Priestley, qui

répondit par une *Défense de l'unitarianisme*. On a encore de lui des *Discours* sur différens sujets; des *Sermons*, en 3 volumes; un *Avis aux lecteurs de Law*, et quelques écrits divers.

23 *février*. — Joseph-Antoine-Joachim Cérutti, né à Turin en 1738, entra chez les Jésuites, et rédigea, en 1762, l'*Apologie des Jésuites*, en 2 volumes, sur les mémoires et matériaux qui lui furent fournis par les PP. Griffet et de Menoux. Ce travail lui valut une pension du Dauphin. Mais Cérutti se démentit bientôt, et prêta, en 1764, le serment demandé par le parlement. Il s'étoit lié avec les incrédules modernes, et ne paroît pas avoir été plus fidèle à la religion qu'à sa Société. Un ordre de la cour l'obligea de sortir du royaume, et il se retira en Hollande. On lui attribue le *Bréviaire philosophique, ou histoire du judaïsme, du christianisme et du déïsme*, en 33 vers, sous le nom du roi de Prusse, avec 33 notes. Cérutti se jetta dans la révolution, se lia avec Mirabeau, composa pour lui plusieurs écrits, et rédigea entr'autres la *Feuille villageoise* dans le sens révolutionnaire. Il paroît avoir été fort versatile dans ses principes, et fort superficiel dans sa philosophie.

23 *avril*. — Charles-Frédéric Bahrdt, philosophe allemand, naquit à Bisoffwerder en 1741. Il fut d'abord professeur de philologie sacrée, et publia, en 1763, *Le vrai chrétien dans la solitude*, et en 1768, un *Commentaire sur Malachie*. Forcé de quitter Leipsick pour une aventure scandaleuse, il se retira à Halle, et se fit nommer professeur d'antiquités bibliques à Erfurt. Mais il excita des plaintes par le peu d'orthodoxie de ses leçons. Ayant été reçu docteur en théologie dans l'université protestante d'Erlangen, il mit au jour, en 1769, un *Essai sur le système de doctrine contenu dans la Bible*, et proposa sérieusement de former une société de théologiens pour établir un nouveau système théologique. Son ouvrage et son projet furent arrêtés par autorité supérieure. A Giessen, il fit voir la même légèreté et la même hardiesse dans ses écrits, et exposa ses sentimens dans

dans une traduction du nouveau Testament. De retour à Halle en 1779, il avoue lui-même qu'il avoit encore alors quelques principes de religion; mais qu'ils s'évanouirent tout-à-fait par ses rapports avec les incrédules qu'il fréquentoit. Son plan étoit, disoit-il, de purifier le christianisme de tout ce qui étoit sur-naturel, et de l'accommoder à la raison. Il s'étoit fait recevoir franc-maçon dans un voyage en Angleterre, et il osoit avancer que Jésus-Christ avoit voulu établir une société secrète de ce genre. Il entra dans une association de franc-maçons, qui avoit entrepris, vers 1785, de propager l'irréligion, et qui eut ordre de cesser ses réunions. Bahrdt s'efforça également de propager le déisme en Prusse, et fut condamné à deux ans de prison à Magdebourg pour une comédie intitulée *l'Édit de religion*, et destinée à tourner en ridicule l'édit de Frédéric-Guillaume, du 19 juillet 1788. C'étoit un génie versatile et satirique, et une imagination déréglée. Il vivoit publiquement dans un commerce adultère, et maltraitoit horriblement sa femme. Partout il se diffama pour ses mœurs. M. Guizot croit que sa doctrine n'étoit autre chose qu'*un déisme pur où les miracles étoient rejetés, et où l'immortalité de l'ame n'étoit pas même enseignée d'une manière positive.* M. l'abbé Barruel le montre lié avec Weishaupt et à la tête de l'*union germanique;* et la *Biographie* d'Aikin ne le présente pas sous un jour plus avantageux. C'étoit le temps où toutes les passions se liguoient en Allemagne contre la religion. Bahrdt étoit de concert avec Damm, Dittfurth, Nicolaï. Ses nombreux écrits attestent la précipitation du travail autant que la hardiesse des opinions. La plupart sont destinés à fronder la révélation, et à établir le déisme, double objet auquel Bahrdt travailloit aussi par ses sermons; car il étoit prédicateur, et il eut même de la réputation sous ce rapport en Allemagne, sachant très-bien déguiser ou insinuer ses opinions philosophiques suivant les circonstances et les auditeurs.

15 *mai.* — Claude de Marolles, Jésuite, prédicateur,

mort à Paris, est auteur de *Sermons*, en 2 volumes, 1786.

Juin. — Thomas-Marie Mamachi, Dominicain, maître du sacré palais à Rome, étoit né dans l'île de Scio en 1713. Étant venu de bonne heure en Italie, il fut fait professeur de théologie dans le couvent de Saint-Marc à Florence, d'où il passa à Rome en 1740, sans doute par la recommandation des membres les plus distingués de son ordre, Concina, Orsi et Dinelli, qui voyoient son goût pour l'érudition, et qui vouloient le favoriser. Benoît XIV lui conféra par un bref honorable le titre de maître en théologie, et le fit consulteur de l'Index. Mamachi justifia ces distinctions par son application et ses travaux. Il paroît avoir débuté dans la carrière de la littérature par une dissertation latine *sur les Oracles des païens, sur la Croix vue par Constantin, et sur la chronologie de l'Évangile*, 1738. Elle fut suivie de quatre lettres à Mansi, sous ce titre : *De ratione temporum Athanasiorum, deque aliquot synodis IV sæculo celebratis.* Mamachi entreprit et proposa par souscription un grand ouvrage *Des origines et antiquités chrétiennes*, où il devoit rassembler des monumens curieux et inédits de l'antiquité. Il en publia successivement 5 volumes. Ses *Usages des premiers chrétiens*, 1753 et 1757, 3 volumes, paroissent avoir rapport au même objet. Les *Annales* de son ordre parurent en 1756. Depuis il s'occupa plus spécialement de théologie, composa, contre l'*Exposition de la doctrine chrétienne* de Mesenguy, une dissertation qui ne paroît pas avoir vu le jour, et travailla, dit-on, à une défense du synode de Frascati, tenu en 1763 par le cardinal d'Yorck. En 1766, il entra dans la controverse produite par le livre de Cadonici, dont nous avons parlé. Le traité de Mamachi a pour titre : *De animabus justorum in sinu Abrahæ, antè Christi mortem, expertibus beatæ visionis Dei, libri duo*, Rome, 1766, 2 volumes in-4°. Il y réfute non seulement Cadonici, Dailham, Cagliola et Feltri, mais encore, Natali et la thèse qu'il avoit fait

soutenir peu auparavant, quoique cette matière n'eût pas un rapport direct avec l'objet principal de son traité. Son livre annonce beaucoup d'érudition, et c'est principalement par les témoignages de la tradition qu'il combat ses adversaires, dont il relève les défauts avec sévérité. Un disciple de Natali, ou Natali lui-même, le défendit par une *Lettre au P. Mamachi*, dans laquelle celui-ci est assez peu poliment traité, quoiqu'il se fut abstenu de nommer Natali en le réfutant. Mamachi publia depuis une *Dissertation sur le droit de l'Église d'acquérir et de posséder des biens temporels*, 1769; des *Lettres sur la prétendue philosophie des incrédules modernes*, 1770; les *Lettres de Philarète sur l'orthodoxie de Palafox*, 3 volumes, 1772 et années suivantes; et des *Lettres à Febronius*, sous ce titre : *De ratione regendæ christianæ reipublicæ, deque legitimâ romani Pontificis auctoritate*, 1776, 2 volumes. Ce dernier ouvrage est destiné à réfuter de Hontheim. Le précédent est une apologie de Palafox contre quelques écrits publiés vers ce temps. Il avoit été fort question en dernier lieu de la canonisation de ce prélat. La cour d'Espagne l'avoit sollicitée. Les jansénistes la pressoient avec instance, et les Jésuites de leur côté la traversoient de tout leur pouvoir, à cause des différends qu'ils avoient eus avec Palafox. Mamachi dans ses *Lettres* paroît tenir un juste milieu entre les deux partis. Il justifie la doctrine de Palafox, mais en même temps il s'élève contre les jansénistes, contre leur obstination et contre leur église d'Utrecht. Cet écrit suffiroit donc pour montrer combien est hasardée et fausse l'allégation du *Dictionnaire historique* de Prudhomme, où il est dit à l'article *Mamachi*, que ce théologien *à tout vent* changea de couleurs suivant les circonstances, et favorisa toujours le parti dominant. Mamachi étoit depuis long-temps théologien de Casanate. En 1778, Pie VI le fit secrétaire de l'Index, et à la mort du P. Schiarra il le nomma à la place importante de maître du sacré palais, et se servit souvent de ses conseils et de sa plume dans les affaires

importantes qui eurent lieu sous son pontificat. Mamachi étoit vif, zélé, doué d'une mémoire très-heureuse, et écrivant avec une extrême facilité. Il dirigeoit le *Journal ecclésiastique*, qui s'imprimoit à Rome depuis 1785.

Juillet. — Henri Jabineau, Doctrinaire, puis avocat, étoit né à Étampes. Il étoit professeur au collége des Doctrinaires à Vitry, lorsque Poncet Desessarts, qui le protégeoit, engagea l'évêque de Châlons, de Choiseul, à lui donner les ordres, sans exiger de lui la signature du formulaire. Après la mort de cet évêque, en 1763, Jabineau revint à Paris, où M. de Beaumont l'interdit. Il sortit alors de la congrégation, devint prieur d'Andelot et chapelain de Saint-Benoît, et se fit avocat en 1768, quoique n'étant déjà plus jeune. Non seulement il donnoit des consultations, mais il plaidoit même; ce qui étoit, ce semble, assez peu séant pour un prêtre. Lors de la révolution de la magistrature en 1771, il se montra très-vif pour les parlemens, et s'attira une détention à la Bastille. Nous ne parlerons pas des mémoires qu'il fit en grand nombre sur des matières de droit. Ses autres ouvrages sont : *Lettre d'un magistrat de province à M. au sujet des protestans*, 1787; *Lettre à M. Agier sur la consultation pour l'abbé Saurine*, 1790; *Lettre à un ami de province sur la destruction des ordres religieux*, 1789; *Mémoire à consulter et consultation sur la compétence de la puissance temporelle relativement à l'érection et suppression des siéges épiscopaux*, 1790; *Réplique au développement de Camus sur la constitution civile du clergé*, 1790; *La Légitimité du serment civique, par M. Baillet, convaincue d'erreur*, 1791. On voit par là que Jabineau n'étoit point partisan des innovations religieuses de l'assemblée constituante. Le 15 septembre 1791, il commença un journal intitulé : *Nouvelles ecclésiastiques, ou mémoires pour servir à l'histoire de la constitution prétendue civile du clergé.* Il vouloit opposer ce journal aux anciennes *Nouvelles ecclésiastiques*, rédigées par Saint-Marc, qui étoient favorables au schisme constitutionnel. Jabineau releva leurs

inconséquences et leurs erreurs, et son journal est assez curieux. Deux autres avocats, qui travailloient avec lui, Blonde et Maultrot, entreprirent de le continuer; ils paroissent avoir cessé au 11 août 1792. Il parut cette année une *Exposition des principes de la foi catholique sur l'Église, recueillis des Instructions familières de Jabineau.* Jabineau étoit actif, brusque, et au total un peu singulier.

6 *août.* — Joseph-Guillaume Clémence, curé de Saint-Claude à Rouen, puis prieur de Machecoul et chanoine de Rouen, étoit né au Havre en 1717. Instruit et même savant, il possédoit le grec, le syriaque et l'hébreu. Il est connu par les ouvrages suivans : l'*Authenticité des livres de l'ancien et du nouveau Testament démontrée, ou réfutation de la Bible enfin expliquée de Voltaire*, 1782; *Les caractères du Messie vérifiés en Jésus de Nazareth*, 1776, 2 volumes; *Défense des livres de l'ancien Testament contre la Philosophie de l'histoire*, 1768.

2 *septembre.* — Jean-Baptiste Bonnaud, Jésuite, prieur de Sermaise et de Harnicourt, fut grand-vicaire de M. de Marbeuf, archevêque de Lyon. C'est bien certainement lui qui est auteur du *Discours à lire au conseil du roi sur l'état civil des protestans*, 1787; et c'est faussement qu'on attribue ce *Discours* à l'abbé Lenfant ou à l'abbé Proyart. L'un et l'autre n'ont jamais travaillé dans ce genre. Bonnaud publia encore le *Tartuffe épistolaire*, pour montrer la supposition des *Lettres* attribuées par Caraccioli à Clément XIV; *Hérodote, historien du peuple Hébreu sans le savoir*, en faveur du système de Guérin du Rocher; une *Réclamation pour l'église gallicane, contre l'invasion des biens ecclésiastiques*, et un *Examen critique des Observations sur l'Atlantide de Platon, de Bailly, par l'abbé Cressent de la Moseille.* L'abbé Bonnaud fut massacré aux Carmes. Avec lui périrent, dans la même prison, Louis Hébert, général des Eudistes; Louis Menuret, supérieur de la communauté des prêtres de Saint-François de Sales,

et auteur de l'ouvrage intitulé : *La prétendue Constitution civile du clergé convaincue d'erreur et de schisme;* Barret, vicaire de Saint-Roch, auteur d'un recueil des *Pensées de Bossuet;* Hernès, docteur de Sorbonne, vicaire de Saint-André-des-Arcs, de qui l'on a une Dissertation en forme d'entretiens *sur le célibat des prêtres;* Ambroise Chevreux, général des Bénédictins; et beaucoup d'autres.

3 *septembre.* — Armand Chapt de Rastignac, docteur de Sorbonne, grand-vicaire d'Arles, abbé de Saint-Mesmin, avoit été député aux états-généraux. On lui doit l'*Accord de la révélation et de la raison contre le divorce;* un autre ouvrage sur le divorce en Pologne; une traduction de la *Lettre synodale* du patriarche Nicolaï à l'empereur Alexis Comnène, sur l'érection des métropoles, et quelques autres écrits. Il fut massacré à l'Abbaye, étant âgé de plus de quatre-vingts ans. Avec lui périt Alexandre Lenfant, Jésuite, né à Lyon en 1726, et qui avoit prêché avec succès à Vienne et à Paris.

Même jour. — Pierre Guérin du Rocher, Jésuite, est célèbre par un livre de l'*Histoire véritable des temps fabuleux*, Paris, 1777, 3 volumes. Ce devoit être le commencement d'un grand ouvrage, qui n'auroit pas eu moins de douze volumes. L'auteur croyoit que les anciennes mythologies, et particulièrement l'histoire d'Égypte, n'étoient qu'un travestissement de la Bible et des faits qui y sont rapportés. Son système étonne d'abord et présente cependant des rapprochemens singuliers et plausibles. Il a été combattu par La Harpe, de Guignes, Anquetil et Du Voisin. Louis Chapelle, ancien professeur de philosophie, né en Franche-Comté en 1733, et mort à Paris, le 10 février 1789, défendit le système de son ami par *L'Histoire véritable des temps fabuleux, confirmée par les critiques qu'on en a faites*, 1779, in-8°. Guérin du Rocher n'acheva point son ouvrage, et se livra aux exercices de piété et à la confession. Ce savant fut massacré au séminaire Saint-Firmin, avec sa

frère aîné, aussi Jésuite et missionnaire en Orient, qui en avoit rapporté des connoissances très-étendues, et des Mémoires qu'il se proposoit de mettre au jour. Les deux frères s'appeloient, l'un Pierre et l'autre Robert-François; nous ne savons pas bien quel étoit, parmi ces deux noms, celui qui appartenoit à l'auteur de l'*Histoire véritable des temps fabuleux*.

Même jour. — Louis-Jean François, prêtre de Saint-Lazare, supérieur du séminaire de Saint-Firmin, est auteur d'un *Discours pour la fête séculaire de Saint-Cyr*, 1786; d'une *Oraison funèbre de Mme Louise*, 1788; de *Mon apologie, d'après le serment civique*, 1791; de la *Défense de mon apologie*, et d'un autre écrit dans le même sens, intitulé : *Point de démission*. Il paroît que ce furent ses derniers ouvrages qui furent cause de sa mort. L'abbé François étoit livré aux bonnes œuvres, et périt dans son séminaire même.

8 *novembre.* — Henri Braun, Bénédictin allemand, né à Trossberg en 1732, fut chargé, en 1777, de la direction générale des lycées et des écoles en Bavière et dans le Palatinat. On dit que, quoique religieux, il étoit choqué de voir l'éducation confiée à des religieux. Il s'appliqua à changer l'enseignement, et est auteur d'un *Plan pour la nouvelle organisation des écoles* en Bavière, d'une *Histoire de la réformation de ces écoles*, et de l'*Année ecclésiastique catholique*, Augsbourg 1785, 2 volumes. Il travailloit, à sa mort, à une nouvelle traduction de la Bible, d'après la Vulgate.

— David Dalrimple, juge d'Écosse, connu sous le nom de lord Hailes, né à Édimbourg en 1726, étoit savant et attaché à la révélation. Il composa l'*Histoire des martyrs de Smyrne et de Lyon, dans le IIme siècle*, 1776; les *Restes d'antiquités chrétiennes*, 3 volumes; les *Recherches concernant les antiquités de l'Église chrétienne*; *Recherches sur les causes secondaires auxquelles Gibbon attribue les progrès du christianisme*. Ces deux derniers ouvrages sont dirigés contre Gibbon.

2 *décembre.* — Jean-Christophe Doederlein, ministre

luthérien, professeur de théologie à Altorf, puis à Iéna, naquit en Franconie en 1746. Il fit d'abord l'office de diacre dans sa patrie, et remplit la chaire de théologie d'Altorf pendant vingt ans. Ce fut là qu'il publia sa *Traduction d'Isaïe et des Proverbes*, et son *Traité de dogmatique*. Il continua l'édition des *Notes de Grotius sur l'ancien Testament*, et depuis il traduisit l'*Ecclésiaste* et le *Cantique des cantiques*. Il eut beaucoup de part à l'édition critique du texte hébreu de la Bible, publiée à Leipsick en 1793, sous son nom et celui de Meisner. Sa *Bibliothèque théologique* parut en allemand de 1780 à 1792. L'*Institutio theologi christiani* a été souvent réimprimée. Doederlein contribua au nouveau système théologique qui a prévalu dans les universités luthériennes d'Allemagne, et qui est si contraire à la doctrine des premiers réformateurs. Mais il n'alla pas aussi loin qu'on l'a fait depuis, et il paroît même que sur la fin de sa vie, il vit avec inquiétude les conséséquences de ces nouvelles opinions, et voulut en arrêter le cours. Il étoit très-instruit dans la littérature biblique, possédoit les langues orientales, et a laissé d'autres ouvrages de théologie et des sermons.

Vers ce temps. — Charles-Jean-Baptiste d'Agneaux Devienne, Bénédictin de Saint-Maur, né à Paris en 1728, fit profession à Séez. On a de lui : *Lettre en forme de dissertation contre l'incrédulité*, 1756; *Lettre sur la religion, par un Bénédictin*, 1757; *Point de vue concernant la défense de l'état religieux*, 1757; *Plan d'éducation et moyen de l'exécuter*, 1769; *Dissertation sur la religion de Montaigne*, 1773; le *Triomphe du chrétien*, 1788. On dit qu'il étoit favorable à la révolution.

1793.

25 *janvier.* — Étienne Bremont, docteur de Sorbonne, chanoine et grand-vicaire de Paris, naquit à

Châteaudun en 1714. Il fut successivement curé à Chartres, chanoine de la cathédrale, et grand pénitencier. Nommé chanoine de Notre-Dame à Paris, en 1759, et ayant été chargé par l'archevêque de faire une visite chez les Ursulines de Saint-Cloud, il fut dénoncé au parlement par un avocat nommé Balichon, et décrété de prise de corps. Obligé de se cacher, il ne recouvra sa liberté et ses biens qu'en 1771. On a de lui : *Dissertation sur la notoriété publique des pécheurs scandaleux; Recueil de pièces intéressantes sur la loi du silence; Représentations à M. Necker, sur son livre De l'importance des opinions religieuses*, 1785, et *De la raison dans l'homme*, 1785, 6 volumes. Ce dernier ouvrage lui valut un bref de Pie VI. Il est dirigé contre l'incrédulité; on y trouve trop de longueurs et de citations.

Janvier. — Viatore de Coccaglio, religieux Capucin, est auteur d'*Essais théologico-scolastiques* (en latin), suivis de deux volumes, en italien, sur Febronius, Bergame, 1774, 4 volumes in-8°; *Abrégé d'essais théologiques sur la morale*, 1791, 2 volumes in-4° (aussi en latin); l'*Histoire de Auxiliis de Serry*, traduite et abrégée, Brescia, 1771, in-4°; *Bévues* (*Zoppicamenti*) *du chanoine Louis Mozzi, sur Le faux disciple de saint Augustin et de saint Thomas*, 1780. Mozzi répondit, et ce fut à ce sujet que Zaccaria donna sa *Défense de trois papes et du concile romain.* Viatore répliqua par *La bulle Unigenitus, non annoncée par le saint Siége comme règle de foi*, 1782. Il publia d'autres écrits dans ce sens, et des recherches sur saint Prosper d'Aquitaine.

29 *mars.* — François Clément, Bénédictin de Saint-Maur, né près Dijon en 1714, est principalement connu par la troisième édition de l'*Art de vérifier les dates*, qui parut en 3 volumes in-folio, de 1783 à 1791. Cet ouvrage n'est pas exempt de taches. On y remarque un esprit, des omissions et des erreurs qui ont été relevées dans les *Mélanges d'histoire*, imprimés chez Le Clere, 1806, tome Ier, page 406. Clément publia, en 1760,

les *Nouveaux éclaircissemens sur l'origine et le Pentateuque des Samaritains*, de dom Maurice Poncet. Il avoit commencé et fort avancé un *Art de vérifier les dates avant Jésus-Christ*.

Mars. — Jean-Louis Mingarelli, frère de Ferdinand, dont nous avons parlé sous 1777, naquit à Bologne en 1722, entra dans la congrégation des Chanoines réguliers de Saint-Sauveur, et fut professeur d'éloquence grecque à la Sapience. Il publia, avec Trombelli, les *Opuscules inédits des anciens pères latins*, Bologne, 1751; *Marci Marini Brixiani Annotationes in Psalmos*, 2 volumes; les *Opuscules inédits de saint Paulin de Nole et de quelques anciens écrivains*, et d'autres manuscrits curieux. Il étoit érudit et bon critique.

18 *mai.* — Marc de Saint-François, religieux Carme, né à Venise en 1712, de la famille Rossetti, exerça d'abord avec succès le ministère de la chaire dans plusieurs grandes villes d'Italie. En 1744, la crainte d'être inquiété, au sujet de quelques propositions mal sonnantes d'un de ses sermons, le porta à se retirer en Suisse. Mais il étoit bien éloigné de songer à abandonner la foi ni même son ordre; il s'adressa au nonce, qui ménagea son retour. Benoît XIV le reçut avec bonté, et l'engagea à reprendre ses travaux. On a de ce religieux : *Remarques sur les Règles et l'usage de la critique du père Honoré de Sainte-Marie*, Venise, 1738, 3 volumes in-4°; *Œuvres de saint Jean de la Croix, avec sa vie; Mémoire sur la vie du B. Ange Mazzinghi, Carme, et de la B. Ange Scopelli, Carmelite;* un écrit contre Tamburini, sur son *Analyse des Prescriptions de Tertullien; Observations sur les écrits des jansénistes, du père Honoré de Sainte-Marie;* des sermons et des dissertations.

20 *mai.* — Charles Bonnet, naturaliste et philosophe, naquit à Genève en 1720, et se rendit célèbre par ses travaux et ses écrits. Son *Essai analytique sur les facultés de l'ame*, 1760, est plein de choses ingénieuses, mais singulières. Sa métaphysique y est quelquefois ha-

sardée, comme dans ce qu'il dit sur la liberté, et ses opinions ont l'air de toucher au matérialisme et au fatalisme. Mais Bonnet étoit ami de la révélation. Il le montra dans la *Palingénésie philosophique*, 1769, où il établit, par une suite de preuves, la nécessité d'une autre vie et celle d'une révélation. Il n'est pas moins précis sur ce point dans ses *Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme*. On regrette seulement qu'il ait mêlé à de très-belles choses des idées systématiques. Il écrivit encore sur l'existence de Dieu, sur l'origine du mal et sur quelques questions de métaphysique.

28 *mai*. — Antoine-Frédéric Busching, ministre luthérien, né à Stadthagen en 1724, étudia en théologie à Halle sous Baumgarten. Son premier ouvrage paroît être une *Introduction à l'Épître de saint Paul aux Philippiens*, en 1746. Il donna des *Leçons d'exégèse sur Isaïe et sur le nouveau Testament*, et travailla à une édition allemande de l'Isaïe de Vitringa. Il est auteur d'une *Harmonie des quatre évangélistes*; d'un *Mémoire contre l'utilité des livres symboliques*; d'une *Histoire des églises luthériennes en Russie, en Pologne et en Lithuanie*, etc. Un écrit où il proposoit de faire une théologie tirée uniquement de l'Écriture, lui attira des différends avec les ministres de Gottingue. Ayant perdu par là l'espérance d'une chaire de théologie à laquelle il aspiroit, il alla à Pétersbourg en 1761, et y fut nommé pasteur de l'église luthérienne de Saint-Pierre; revint ensuite en Allemagne, et finit par se fixer à Berlin, où il fut directeur du gymnase. Busching faisoit profession d'une tolérance très-étendue. Il est fort connu par ses travaux géographiques.

22 *août*. — Athanase-Alexandre Clément de Boissy, conseiller à la chambre des comptes, né à Creteil près Paris, mort à Sainte-Palaye, est auteur des livres suivans : *Abrégé et concorde des livres de la sagesse*, 1767; *l'Auteur de la nature*, 1785, 3 volumes; *De la grâce de Dieu et de la prédestination*, 1787; *Jésus-Christ*

notre amour, 1788; *Traité de la prière*, 1788; *Manuel des saintes Écritures*, 1789; une traduction de l'*Imitation*, qui n'est guère qu'une nouvelle édition de celle de Sacy, 1792; *De l'élection des évêques et des curés*, 1791. Il étoit frère de l'abbé Clément, depuis évêque de Seine et Oise, dont on parlera sous 1804.

31 *octobre*. — Claude Fauchet, né dans le Nivernois en 1744, embrassa l'état ecclésiastique, et entra dans la communauté des prêtres de Saint-Roch à Paris. Une aventure, qui eut quelque éclat dans le temps, lui attira un interdit de l'archevêque de Paris. Mais ayant prêché devant le roi, il obtint l'abbaye de Montfort, et devint grand-vicaire de Bourges, sous M. de Phélipeaux. Ardent, doué de plus d'imagination que de jugement et de prudence, il adopta les principes de la révolution, et prononça, en 1789 et les deux années suivantes, des discours où l'on trouve quelquefois d'assez beaux morceaux et des vérités assez fortes à côté des plus graves erreurs. Son *Discours sur la religion nationale* est de ce genre. Trois discours *sur la liberté*; un autre *sur l'accord de la religion et de la liberté*; une *Oraison funèbre de l'abbé de l'Épée*; un *Éloge de Franklin*, montrèrent de plus en plus le progrès des idées révolutionnaires dans la tête de l'auteur. Dans l'éloge de l'abbé de l'Épée, prononcé à Saint-Étienne-du-Mont, le 23 février 1790, il détaille assez bien les procédés et les services de ce célèbre instituteur des sourds-muets; mais il n'a pas toujours séparé avec justesse ce qu'il y avoit de louable dans cet homme bienfaisant, de ce que l'Église avoit droit de reprendre en lui. L'*Éloge civique de Franklin* est encore plus blâmable, et Fauchet, qui avoit mérité d'être membre de la commune de Paris, mène son lecteur à l'indifférence pour la croyance, sous prétexte de combattre le fanatisme et la superstition, et dénature l'enseignement de l'Église. Il figuroit alors dans les clubs, et rédigeoit un journal révolutionnaire. Le département du Calvados le choisit pour évêque, et il fut sacré le 1er mai 1791. On dit qu'il se signala dans

ce pays par des extravagances. Appelé à l'assemblée législative, qui suivit la constituante, il y vota pour qu'on ne fît aucun traitement aux prêtres *insermentés*, attendu, disoit-il, *qu'on ne doit pas payer ses ennemis.* Le 6 avril 1792, lorsqu'un décret fut rendu pour supprimer tout costume ecclésiastique, Fauchet se hâta de déposer sur le bureau sa calotte et sa croix, et ses confrères imitèrent son exemple; c'étoit le Vendredi-saint. Cependant il se déclara contre le mariage des prêtres par un Mandement public, du 28 octobre 1792, et blâma hautement les excès de Pontard, dans son *Journal des amis.* Son discours, lors du procès de Louis XVI, pourroit paroître courageux pour le temps où il a été prononcé, quoiqu'il soit entremêlé des phrases alors à la mode contre le *tyran* et la *tyrannie.* Dans les différends appels nominaux qui terminèrent ce procès monstrueux, il vota toujours pour le parti le plus favorable. Depuis, Fauchet s'éloigna de plus en plus du parti dominant, s'attacha aux fédéralistes et succomba avec eux. Envoyé à la Conciergerie, il y trouva un prêtre vertueux, dont les entretiens le firent rentrer en lui-même. Voici ce qu'on lit à son égard dans les *Annales catholiques*, tome IV, page 169 : « Pour Fauchet, je peux vous dire positivement qu'il a abjuré non « seulement ses erreurs sur la constitution civile, mais « aussi ce qu'il a prêché dans le temps à l'église Notre-« Dame, ce qu'il a débité dans son club, dit *la Bouche* « *de fer*, sur la loi agraire, le sermon de Franklin, etc.; « qu'il a fait abjuration de toutes ses erreurs, qu'il révo-« quoit son serment impie et son intrusion, après avoir « fait sa profession de foi; ce qui occasionnoit des mur-« murcs entre les gendarmes qui étoient présens, qui « me disoient fort haut que je serois au premier jour « guillotiné comme lui. L'abbé Fauchet, après s'être « confessé, a entendu lui-même Sillery en confession. » Traduit au tribunal révolutionnaire avec vingt autres députés, Fauchet y fut condamné et exécuté. Ses écrits ne sont pas dépourvus de talent; mais on y remarque souvent le défaut de goût, d'exactitude et de mesure.

— Philippe du Contant de la Molette, docteur de Sorbonne, grand-vicaire de Vienne, naquit en Dauphiné en 1737. Il étudia l'Écriture dans les sources, se rendit habile dans l'hébreu et dans les langues orientales, et soutint, en Sorbonne, des *Thèses sur l'Écriture sainte*, en six langues. Il publia un *Essai sur l'Écriture*; une *Nouvelle méthode pour entrer dans le vrai sens de l'Écriture*; la *Genèse expliquée*, 3 volumes; l'*Exode expliqué*, 3 volumes; le *Lévitique expliqué*, un volume et les *Psaumes expliqués*, 4 volumes, dont le dernier traite *De la poésie des Hébreux*. L'abbé du Contant a réfuté la méthode du P. Houbigant, quoiqu'il eût aussi des idées singulières sur l'Écriture sainte. Il périt sur l'échafaud dans le temps de la terreur.

— Henri Corrodi, né à Zurich en 1752, y fut professeur de droit naturel et de morale. Il écrivit sur la philosophie, la théologie et l'histoire ecclésiastique, et donna l'*Histoire critique du millénarisme*, 1781; puis l'*Histoire du canon des Livres saints chez les juifs et les chrétiens*. Depuis 1781, il publia un journal théologique sous le titre de *Fragmens pour servir à l'examen impartial des doctrines religieuses*, où il fit entrer quelques extraits de l'*Histoire de la religion* et de celle du *fanatisme*, auxquelles il travailloit. Corrodi étoit disciple de Semler et adopta son système.

Vers ce temps. — Yves-Mathurin-Marie de Querbeuf, Jésuite, né en Bretagne en 1726, fut éditeur des *OEuvres de Fénélon*; des *Sermons du P. de Neuville*; des *Réflexions spirituelles de Berthier*; de ses *Observations sur le Contrat social*, auxquelles il ajouta une suite; des *Lettres édifiantes*; des *Mémoires pour servir à l'histoire du Dauphin*, par Griffet. Il rédigea la *Vie de Fénélon*, à la tête de l'édition in-4° des OEuvres de ce prélat, et il eut le plus de part à cette édition, dont avoit été chargé l'abbé Gallard, que sa mauvaise santé empêcha de s'en occuper. On croit que Querbeuf mourut dans les Pays-Bas, où il s'étoit retiré lors de la révolution.

1794.

10 *janvier.* — Adrien Lamourette, prêtre de Saint-Lazare, naquit près Calais, et fut professeur et supérieur du séminaire de Toul, puis directeur à Saint-Lazare. Il publia, en 1786, des *Pensées sur la philosophie de l'incrédulité*, in-8°. On lui attribue aussi les *Délices de la religion.* S'étant lié avec Mirabeau, au commencement de la révolution, il fournit la matière de plusieurs discours et rapports sur le clergé, et donna un écrit en faveur du décret qui s'emparoit des biens ecclésiastiques. On l'en récompensa par l'évêché constitutionnel de Rhône et Loire, pour lequel il fut sacré à Paris, le 27 mars 1791. Sous la terreur, il fut arrêté et envoyé à Paris, et traduit au tribunal révolutionnaire. On dit que lorsqu'il y fut condamné, il fit le signe de la croix, et déclara publiquement qu'il étoit l'auteur des discours prononcés par Mirabeau sur les matières ecclésiastiques, et qu'il regardoit son supplice comme un juste châtiment de la Providence. Il avoit trouvé, dans les prisons de la Conciergerie, M. Émery, et ce fut peut-être par ses conseils que, le 7 janvier, il signa un écrit dont on conserve, dit-on, l'original à Lyon, et où il rétractoit son serment et ses écrits, demandoit pardon à l'Église d'avoir reçu la consécration épiscopale, rempli un siége qui n'étoit pas vacant, et méconnu les lois de la discipline et l'autorité du saint Siége.

16 *janvier.* — Édouard Gibbon, historien anglais, naquit à Putney, en 1737. Il étudia à Oxford, et prétend, dans ses *Mémoires*, que l'on y négligeoit entièrement l'instruction religieuse. Dès son enfance, Gibbon aimoit à disputer sur la religion. Il se mit à examiner la controverse entre les catholiques et les protestans, et crut, dit la *Biographie Britannique*, devoir se rendre à l'autorité si décisive pour les premiers. Il assure, dans ses *Mémoires*, que sa conversion fut entièrement le fruit

de ses lectures, et qu'il étoit déjà persuadé quand il eut, à Londres, une entrevue avec un prêtre catholique, entre les mains duquel il fit abjuration, en juin 1753. Il écrivit une longue lettre à son père, pour justifier sa démarche. Celui-ci s'en montra très-mécontent, le fit voyager, et le confia à un ministre protestant de Lausanne, nommé Pavilliard, dont les entretiens ramenèrent aisément au calvinisme un jeune homme qui n'avoit ni les lumières ni la constance nécessaires pour persévérer au milieu des obstacles dont il étoit entouré. Gibbon reçut la cène le jour de Noël 1754. Ces variations firent peut-être naître en lui une indifférence générale. S'étant depuis appliqué à l'étude de l'histoire, il fit paroître, en 1776, les premiers volumes de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*. Ses deux chapitres contre le christianisme excitèrent de grandes plaintes. Dans l'un, l'auteur rappele l'établissement et les progrès du christianisme, les sentimens, les mœurs, le nombre et la condition des premiers chrétiens. Dans l'autre, il dit quelle fut la conduite des empereurs romains envers eux. Il assigne cinq causes secondes des progrès du christianisme; mais la plupart de ces causes étoient plutôt des obstacles. Ainsi Gibbon compte au nombre de ces causes l'intolérance des premiers chrétiens et les miracles. Il commence par nier ceux-ci, comme philosophe, et cependant il leur attribue la conversion de l'univers. On trouva dans sa manière de présenter les faits beaucoup d'autres preuves de partialité. Davis, sir David Dalrimple, écrivirent contre l'infidèle historien. Gibbon ne répondit qu'au premier, qui lui répliqua avec beaucoup de force. Les Anglais les moins favorables à la religion n'ont pu se dispenser de le compter au nombre de ses ennemis. Aikin, dans la *Biographie britannique*, tout porté qu'il est à excuser les écrivains incrédules, dit qu'on ne peut dissimuler que, sous le masque d'un croyant, Gibbon étoit véritablement détracteur de la révélation. En effet, quoique cet historien ait pris des formes moins hautaines, et adopté un style

style moins insultant que plusieurs de ses devanciers, il tend néanmoins au même but. Un ton assez voisin de l'ironie et du mépris, des plaisanteries peu dignes de la gravité du sujet, des fausse tés assez palpables, des reproches sans fondement, rapprochent Gibbon des autres écrivains irréligieux. Lord Sheffield a publié ses Œuvres mélangées, en deux volumes. On commença, en 1777, une traduction française de sa grande Histoire. M. Guizot en a donné récemment une édition avec des notes, où il relève plusieurs erreurs. On peut regretter qu'il n'ait pas étendu sa censure sur un plus grand nombre d'assertions qui la méritoient.

16 *février.* — Étienne-Charles de Loménie de Brienne, cardinal, archevêque de Sens, abbé de Saint-Vandrille, de Corbie, de Moissac, de Moreilles, de Saint-Ouen et de Basse-Fontaine, naquit à Paris en 1727. Porté à l'état ecclésiastique par les vues de sa famille, le commencement de sa carrière fut marqué par un éclat. Il soutint en Sorbonne, le 30 octobre 1751, sous la présidence du docteur Buret, une thèse qui fit du bruit, et sur laquelle l'abbé Mey fit des *Remarques*. Cette thèse n'étoit qu'un peu moins répréhensible que celle de l'abbé de Prades. On croit qu'il rédigea avec Turgot, qui portoit alors le petit collet, l'écrit intitulé : *Le Conciliateur, ou lettres d'un ecclésiastique à un magistrat*, 1754. Ces dispositions et ce début auroient probablement écarté l'abbé de Brienne de l'épiscopat sous le ministère du cardinal de Fleury ou sous celui de M. Boyer. Leur successeur fut moins difficile ; l'abbé de Brienne fut nommé à l'évêché de Condom en 1760, et transféré à l'archevêché de Toulouse en 1763. Il étoit dès-lors fort lié avec d'Alembert et avec quelques autres philosophes de ce temps-là. Il eut le secret de se faire nommer de toutes les assemblées du clergé, y acquit même de l'influence, et fut dans celles de 1765, de 1770 et de 1775, chef du bureau *de juridiction*. Chargé, en conséquence, des mesures à prendre pour le bien de la religion, il parut plus occupé à arrêter le zèle de ses confrères qu'à

provoquer de sages réglemens. On eut un exemple de la légèreté avec laquelle il traitoit les affaires, dans le rapport qu'il fit, le 25 mai 1766, sur la concile d'Utrecht, et qui est plein d'inexactitudes. C'est sans doute à son sujet que d'Alembert écrivoit à Voltaire, le 15 août 1775 : « Le clergé feroit bien des sottises si quelques évêques « raisonnables ne l'empêchoient. » Ces services ouvrirent, à l'archevêque de Toulouse, les portes de l'Académie française. Voltaire écrivit à d'Alembert, le 11 juin 1770 : « On dit que vous nous donnez pour con- « frère l'archevêque de Toulouse, qui passe pour une « bête de votre façon, très-bien disciplinée par vous. — « Je vous demande en grâce, écrivoit d'Alembert à son « ami, lors de l'affaire de l'abbé Audras (1), de ne point « précipiter votre jugement sur l'archevêque. Je gage- « rois cent contre un qu'on vous en a imposé, et qu'on « vous a du moins fort exagéré ses torts. Je connois « trop sa façon de penser pour n'être pas sûr qu'il n'a « fait, en cette occasion, que ce qu'il n'a pu absolument « se dispenser de faire. » (Lettre du 4 décembre 1770.) Et dans sa lettre du 21 du même mois : « J'étois bien « sûr, mon cher maître, que l'archevêque n'étoit pas, « à beaucoup près, aussi coupable qu'on l'avoit fait. « Voici ce qu'il écrit à une personne de ses amis et des « miens. Son mandement n'a que quatre petites pages. « Il ne parle que de l'ouvrage, et point du tout de l'au- « teur. L'abbé Audras auroit pu se l'épargner : il avoit « donné sa démission et l'a retirée.... Cependant tout le « monde étoit après l'archevêque. Le parlement vouloit « brûler le livre.... L'archevêque a fait tout ce qui étoit « en lui pour lui épargner ce chagrin.... L'abbé a forcé « l'archevêque à donner son mandement en manquant « à sa parole, en retirant sa démission, en voulant « compromettre un des grands-vicaires. L'archevêque, « avant ce temps-là, avoit résisté pour lui, pendant un

(1) Voyez les *Mémoires*, tome II, page 354.

« au, aux clameurs du parlement, des évêques, de l'as-
« semblée du clergé. On lui a forcé la main. Il n'a fait
« que ce qu'il n'a pu se dispenser de faire.... Il est
« dans une place et dans une position où il n'est pas
« toujours le maître de s'abandonner tout-à-fait à son
« caractère et à ses principes également tolérans.... Ja-
« mais la raison n'aura à s'en plaindre. Nous avons en
« lui un très-bon confrère, qui sera certainement utile
« aux lettres et à la philosophie, pourvu que la philo-
« sophie ne lui lie pas les mains par un excès de licence,
« ou que le cri général ne l'oblige d'agir contre son
« gré. » C'est ainsi que parloient de l'archevêque ceux qui le connoissoient le mieux. Il avoit la réputation d'être propre aux affaires. Son nom, son esprit, sa facilité à s'énoncer, son goût pour les lettres, ses liaisons avec des amis prompts à exalter son mérite, lui avoient donné une place avantageuse dans l'opinion publique. On le citoit comme un évêque administrateur, sorte de mérite dont on faisoit alors beaucoup de cas. On vantoit l'ordre qu'il avoit mis dans son diocèse, où il ne résidoit pas fort exactement. En 1768, il y rétablit l'usage des conférences ecclésiastiques; mais il ne s'en tint qu'un petit nombre. Son crédit et sa renommée étoient cause que la jeune noblesse ecclésiastique ambitionnoit l'avantage d'aller faire son apprentissage sous lui, et cette école fut funeste à plusieurs. Ce prélat est sur-tout connu par la part qu'il prit à une opération fameuse. Un arrêt du conseil d'état, du 23 mai 1766, avoit annoncé la création d'une commission pour la réforme des ordres religieux, et un arrêt, du 31 juillet suivant, en avoit nommé membres les archevêques de Reims, d'Arles, de Bourges, de Narbonne et de Toulouse, avec cinq conseillers d'état. Ils s'adjoignirent, en qualité de théologiens, les abbés Ribaltier, Legros, Buret et de Vermont, et cinq avocats. De Brienne fut le principal agent dans cette commission. On l'accuse d'avoir attisé des divisions dans les monastères, d'avoir excité les inférieurs contre leurs supérieurs, et d'avoir contribué à dégoûter de leur

état des hommes que l'esprit du siècle en éloignoit déjà. Un édit fut rendu pour reculer l'âge de la profession religieuse ; un autre supprima tous les couvens des villes qui n'auroient pas au moins vingt religieux. Des monastères furent supprimés successivement dans les campagnes même. Des corps entiers disparurent peu à peu. De Brienne avoit le secret du ministère et celui de la philosophie, et fomenta entr'autres les désordres de la congrégation de Saint-Maur, où deux partis, se renversant tour à tour, minoient la règle par ces divisions. Celui que l'archevêque favorisoit n'étoit pas le plus attaché à l'observance. Par son influence, un chapitre défaisoit ce qu'avoit fait le précédent, et les tribunaux retentissoient de ces querelles, que la commission excitoit au lieu de les étouffer. Même manége pour les Célestins ; on y excitoit à voter pour la sécularisation ; on désunissoit les monastères, on s'emparoit de leurs biens, on les vendoit sans bulles et sans lettres patentes ; on dégoûtoit les religieux qui vouloient suivre leur état ; on laissoit les autres abandonner leur monastère. L'ordre de la Merci fut ébranlé par de semblables intrigues, et le procureur-général au parlement de Bordeaux, Dudon, laissa bien entrevoir, dans un réquisitoire du 1er mars 1780, d'où partoient ces coups portés à un ordre si précieux par son objet. Les commissaires que la cour envoyoit pour présider aux chapitres n'étoient plus que des agens de destruction. Ils n'écoutoient point les réclamations, distribuoient les lettres de cachet, flattoient les plus relâchés et fatiguoient les plus zélés. Les assemblées du clergé de 1772, de 1775 et de 1780, se plaignirent de ces efforts sourds et persévérans contre l'état monastique. Les parlemens s'en occupèrent aussi, quoique plus tard. Le 10 février 1784, celui de Paris présenta des remontrances, dans lesquelles il inculpoit fortement la commission, lui reprochant d'être un tribunal illégal, de s'arroger une autorité excessive, et quoique créée pour conserver, de n'avoir fait que détruire. En effet, depuis plus de seize ans, l'archevêque de Toulouse sapoit l'état monastique,

avec beaucoup d'adresse et de persévérance. Il s'en étoit fait une espèce de ministère, qu'il regardoit comme un échelon pour des fonctions plus éclatantes. A la mort de M. de Beaumont, archevêque de Paris, il fut, dit-on, sur le point d'être nommé à ce siége. Le 5 novembre 1782, il tint son synode diocésain, où se trouvoient, à la première séance, deux cent soixante-quinze prêtres. On s'occupa principalement, dans cette assemblée, des portions congrues et des secours à accorder aux ecclésiastiques vieux et infirmes, et l'on prit sur ces deux points des mesures qui paroissoient bien entendues. L'archevêque fit aussi une ordonnance pour les règles de conduite à observer par les ecclésiastiques. Il publia un *Manuel* ou abrégé du rituel, donna des réglemens sur les processions, les quêtes et divers autres objets, et présida à toutes les séances. Le synode finit le 13 novembre; les actes en ont été imprimés, et sont rédigés avec simplicité et clarté. On n'eut garde d'oublier cette nouvelle occasion de vanter le zèle du prélat. Prôné par un parti nombreux, il fut porté au ministère en 1787, et fit rendre l'édit du mois de novembre, en faveur des protestans. En 1788, il se fit nommer ministre principal; mais il ne montra, dans cette place, à laquelle il aspiroit depuis long-temps, ni vues, ni moyens. Indécis et pusillanime, il flottoit sans dessein, avançant sans prudence et reculant sans honneur, compromettant l'autorité royale, et laissant se développer la fermentation des esprits. Le 8 août 1788, il annonça les états-généraux, et donna sa démission quinze jours après, ayant jeté parmi nous un brandon de discorde, et également en butte à tous les partis. Il s'étoit fait nommer archevêque de Sens au commencement de cette année, et le roi l'avoit présenté au cardinalat. Pie VI différa long-temps à revêtir de la pourpre un homme dont la religion n'avoit pas à se louer; mais Louis XVI insista, par un mouvement de générosité, et le 15 décembre Brienne obtint le chapeau. En 1791, il prêta le serment à la constitution civile du clergé, et prit le titre d'évê-

que de l'Yonne. Le 26 mars de cette année, il écrivit au Pape pour donner sa démission du chapeau qu'il avoit si fort ambitionné trois ans auparavant. Le 26 septembre, Pie VI accepta sa démission, et le déclara déchu de sa dignité et suspens. Le nouvelle évêque de l'Yonne publia, à ce sujet, une lettre où il rompoit en visière à la cour de Rome. On dit qu'il acheta une abbaye voisine de Sens, et qu'il en démolit l'église. Il se retira dans ce lieu sous le règne de la terreur. Sa mort a été diversement racontée; quelques-uns ont dit qu'il avoit hâté lui-même la fin de ses jours : voici ce qui nous a été rapporté. Les soldats qui vinrent pour l'arrêter le maltraitèrent, le firent souper de force, tandis qu'il étoit dans l'usage de ne rien prendre le soir, et le trouvèrent le lendemain matin mort dans son lit. On soupçonna que le saisissement et les mauvais traitemens avoient donné au prélat une indigestion, et qu'il fut frappé d'apoplexie. Brienne avoit reçu en partage beaucoup d'esprit et de talens, il aimoit les lettres, et protégeoit ceux qui les cultivoient; heureux s'il n'eût pas embrassé un état pour lequel il n'étoit nullement fait, ou s'il eût su mieux choisir ses amis, et se tenir en garde contre de mauvais conseils.

6 *mars*. — Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de Condorcet, littérateur et philosophe, étoit né à Ribemont, en 1743. Il étoit neveu de M. de Condorcet, évêque de Gap, puis d'Auxerre, et enfin de Lisieux. Nous avons ouï dire qu'il fut élevé chez son oncle, qui le renvoya pour un mécontement fort grave, et on ajoutoit que cette circonstance commença peut-être à inspirer au neveu l'antipathie qu'il montra depuis contre les prêtres. Étant venu à Paris en 1762, il se livra à l'étude des mathématiques, et fut reçu à l'académie des sciences en 1769. Mais il ambitionna encore une autre espèce de gloire, et il donna plusieurs autres écrits dans un autre genre. C'étoit alors le temps du plus grand déchaînement contre la religion. Condorcet prit l'esprit de cette époque. Il se lia avec d'Alembert, qui avoit beau-

coup de zèle pour inspirer aux jeunes gens ses sentimens sur le christianisme. On les voit faire ensemble un voyage dans le midi de la France, en 1770, et aller à Ferney, pélerinage alors d'obligation. Condorcet paroît avoir débuté, comme écrivain philosophe, par la *Lettre d'un théologien à l'auteur des Trois siècles littéraires*, 1774; écrit dont Voltaire blâmoit la publication, comme on le voit par sa *Correspondance*. Il craignoit que cet ouvrage ne fût *funeste* à son parti, vu les *traits sanglans et terribles* qu'il renfermoit. En 1776, Condorcet donna une édition des *Pensées de Pascal*, avec un éloge de cet auteur. *Ce commentaire renferme*, dit Grimm, *les principes les plus subtils d'un athéisme décidé*. On pourroit plutôt l'appeler *l'Anti-Pascal;* tant l'éditeur s'attache avec soin à contredire les *Pensées* qu'il juge les plus favorables à la religion. En 1778, il publia les *Réflexions d'un citoyen catholique sur les lois de France relatives aux protestans*, et on lui attribue encore un *Recueil de pièces sur l'état civil des protestans*, qui vit le jour en 1781, et qui est écrit dans le même esprit. Il entra à l'Académie française en 1782. Grimm parle de son élection comme d'un tour d'adresse et d'une supercherie de d'Alembert. Les plus sages de cette compagnie repoussoient Condorcet, dont on connoissoit la fougue et la roideur. Il y eut seize voix pour lui, et quinze pour Bailly; partage dont l'Académie n'avoit jamais offert d'exemple. Mais Grimm croit que d'Alembert, qui avoit fort à cœur de faire entrer son protégé à l'Académie, trompa ses collègues sur le résultat du scrutin. « Les gens du monde, dit-il (1), blâmerent « cette élection; mais ces honnêtes gens-là ne voient « point que les considérations particulières doivent tou- « jours céder à l'esprit de corps, à l'intérêt de cette phi- « losophie, au service de laquelle personne ne fut jamais « plus dévoué que le marquis de Condorcet. La cour

(1) *Correspondance de Grimm*, IIIme partie, tome Ier, page 339.

« venoit de nommer un archevêque d'une piété extraor-
« dinaire ; n'étoit-il pas de la sagesse de ces messieurs de
« balancer un pareil choix par celui d'un confrère plus
« athée encore que de coutume?... Que d'iniquités ne
« peut couvrir l'amour de la philosophie porté à un cer-
« tain degré! » Ainsi parloit un ami de cette même philosophie. Condorcet est auteur de la *Vie de Turgot*, et de celle de *Voltaire*. Ceux qui ont lu ce dernier ouvrage, savent avec quelle véhémence l'auteur s'y élève contre la religion et contre les prêtres. C'est à la fois un panégyrique continuel de Voltaire, et une déclamation violente contre tout ce qui tient au christianisme. Qui croiroit, par exemple, qu'il eût osé faire l'apologie de ce poème licencieux, dont le nom seul alarme la pudeur? Il s'élève, avec une indignation affectée, contre un ministre, qui avoit, dit-on, menacé Voltaire d'un traitement rigoureux s'il publioit ce poème, et il dévoue à l'opprobre le magistrat ami des mœurs, qui a voulu épargner à son siècle un tel scandale. « Les ennemis de
« Voltaire, dit-il, affectèrent de décrier cet ouvrage
« comme indigne d'un philosophe, et presque comme
« une tache pour les œuvres et même pour la vie du
« poète : mais si l'on peut regarder comme utile le pro-
« jet de rendre la superstition ridicule aux yeux des hom-
« mes livrés à la volupté ;..... si l'affectation de l'austérité
« dans les mœurs, si le prix excessif attaché à leur pu-
« reté ne fait que servir les hypocrites *couverts* du mas-
« que facile de la chasteté ;..... si en accoutumant les
« hommes à regarder comme autant de crimes des fautes
« dont ceux qui ont de l'honneur et de la conscience ne
« sont pas exempts, on étend sur les ames, même les
« plus pures, le pouvoir de cette caste dangereuse qui,
« pour gouverner et troubler la terre, s'est rendu, ex-
« clusivement l'interprète de la justice céleste, alors on
« ne verra dans l'auteur que l'ennemi de l'hyprocrisie
« et de la superstition. » Quel langage dans la bouche d'un philosophe, d'un ami de la morale! Se plaindre du *prix excessif attaché à la pureté des mœurs!* et pour-

quoi? De peur, dit il, d'*étendre le pouvoir des prêtres;* aveu précieux dans la bouche d'un ennemi. Le reste de ce morceau est de la même impudence. On retrouve ce ton dans l'édition des *OEuvres de Voltaire*, à laquelle Condorcet fournit les avertissemens et les notes; et l'on y est souvent confondu de la hauteur et de la violence des expressions. Condorcet ne se piquoit ni de modération ni de flexibilité; il a toujours l'air en colère, et il prêche la tolérance du ton de l'aigreur et de la haine. Grimm parlant des *Réflexions d'un citoyen non gradué*, autre production de Condorcet, dit : « Il est aisé de « l'y reconnoître à cette précision d'idées qui caractérise « sa manière d'écrire, et à cette amertume de plaisante- « ries, qui, mêlée aux apparences d'une douceur et d'une « bonhomie inaltérables, l'a fait appeler, même dans la « société de ses meilleurs amis, le mouton enragé. » On assure que d'Alembert disoit de lui que c'étoit *un volcan couvert de neige*. Déjà républicain même avant la révolution, Condorcet dut se lancer avec zèle dans le parti populaire. Il publia plusieurs écrits dans ce sens; on lui attribue la *Déclaration des droits de l'homme*, et il rédigea la *Feuille villageoise* avec Cérutti. Élu membre de l'assemblée législative, il fut du parti qui prépara la chute du trône, et rédigea l'*Exposition des motifs* pour prononcer la déchéance du roi, et la convocation d'une autre assemblée. Il mérita par là d'entrer à la convention, et il y vota un des premiers pour la république. Lors du procès ne Louis XVI, il le déclara coupable, rejeta l'appel au peuple, ne vota point sur la question du sursis, et quant à la peine, il fut d'avis d'infliger au roi la peine la plus grave qui ne fût pas celle de mort. Dans son discours, qui est long et rempli de tout le pathos républicain, il établissoit que Louis XVI pouvoit être jugé, qu'il ne pouvoit l'être par la Convention, et que la justice et la prudence défendoient de le mettre à mort; ce qu'il énonce néanmoins avec timidité. En février 1793, Condorcet présenta un plan de constitution qui ne fut point adopté. S'étant attaché au parti dit des

fédéralistes, il fut proscrit avec eux, et mis hors la loi. Il se cacha quelque temps; mais craignant à la fin de compromettre la maison où on le recevoit, il sortit de Paris, vêtu en paysan. La peur le fit errer dans la campagne; enfin pressé par le besoin, il entra dans un cabaret, où son air hagard et sa voracité le rendirent suspect. On le mit en prison au Bourg-la-Reine, et le lendemain on le trouva mort. Il avoit pris du poison qu'il portoit toujours sur lui. Telle fut la triste fin que la révolution et la république procurèrent à un chaud partisan de l'une et de l'autre. On a publié, après sa mort, une *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. Il y proclame l'existence déjà ancienne d'une ligue ennemie de la religion et des trônes, et il veut qu'on ait l'obligation à la philosophie d'avoir combattu et détruit ce qu'il appeloit la superstition et le despotisme, se vantant ainsi de ce que d'autres de ses confrères voudroient faire passer pour une calomnie. La manière dont il explique dans cet ouvrage l'origine du christianisme n'atteste pas plus de bonne foi que d'érudition. Au surplus, il ne voit juste ni dans le passé ni dans l'avenir; et à propos de la perfectibilité indéfinie de l'esprit humain, qui étoit sa manie, et sur laquelle il revient à satiété, il s'épuise en conjectures, toutes plus folles les unes que les autres, sur le bonheur et la perfection dont nous devons jouir un jour. Il se complaît dans la puissance et la vertu des adages philosophiques, ne tient nul compte des passions, et croit bonnement, ou feint de croire, que quand il n'y aura plus ni rois ni prêtres, tout ira le mieux du monde; et ce qui prouve son aveuglement opiniâtre, c'est qu'il paroît avoir composé cette *Esquisse* lorsqu'il étoit victime des fureurs révolutionnaires, et proscrit par d'implacables ennemis des rois et des prêtres. C'est encore dans cette même *Esquisse* qu'il dit (époque 10e, page 382) : « Nous devons croire « que cette durée moyenne de la vie de l'homme doit « croître sans cesse, si des révolutions physiques ne s'y « opposent pas. Mais nous ignorons quel est le terme

« qu'elle ne doit jamais passer. Nous ignorons même si « les lois générales de la nature en ont déterminé un « au-delà duquel elle ne puisse s'étendre. » On s'est moqué de cette ambitieuse espérance de prolonger la vie humaine. Mais cette idée folle tenoit à tout l'ensemble du système de Condorcet, système qu'il a énoncé dans plusieurs de ses ouvrages, et notamment dans la *Vie de Turgot*. Infatué de sa chimère de perfectibilité, il s'imaginoit que les hommes, une fois débarrassés des rois et des prêtres, se rendroient d'eux-mêmes à l'évidence de la raison et de la philosophie ; illusion prodigieuse de l'orgueil humain, qui, en ôtant le plus puissant frein des passions, prétendoit ensuite les contenir avec de froids préceptes, et avec l'appareil changeant et les abstractions arbitraires d'une métaphysique obscure et douteuse.

22 *avril*. — Guillaume-Chrétien de Lamoignon de Malesherbes, ministre d'état, naquit à Paris en 1721. Il étoit fils unique du chancelier de Lamoignon, qui succéda, en 1750, à d'Aguesseau. On dit qu'il fut formé dans sa jeunesse par l'abbé Pucelle, conseiller au parlement de Paris, fameux dans l'histoire de ce temps-là par son dévouement au jansénisme et aux prétentions de la magistrature, et par la vivacité de son opposition aux mesures de la cour. Le jeune Malesherbes ne l'imita pas sur le premier point ; mais il suivit assez les leçons de l'abbé sur les autres objets. Placé par son père à la tête de la librairie, il adopta dans cette place un système différent de celui de ses prédécesseurs. Il s'étoit persuadé qu'il ne falloit considérer les livres que comme une marchandise, et qu'il étoit de l'intérêt de l'état de laisser imprimer dans son sein ce qui l'auroit été ailleurs. Ainsi Malesherbes protégeoit l'impression et le débit de toute sorte de livres (1), et il « prenoit, dit-on, la peine

(1) *Si la liberté de penser a fait quelques progrès en France, elle le doit sur-tout à la sagesse adroite de son administration..... Il favorisoit avec la plus grande indulgence l'impression et le débit des ouvrages les plus hardis. Sans lui l'Encyclopédie n'eût*

« d'indiquer lui-même aux philosophes le moyen d'élu-« der la rigueur des lois. » C'est le témoignage que lui rend M. Delisle de Sales. On sait d'ailleurs combien le directeur-général de la librairie fut favorable à Rousseau lors de l'impression de l'*Émile*, et nous avons rapporté dans les *Mémoires*, tome II, page 262, les preuves des bons offices du magistrat pour l'auteur, tels que celui-ci les détaille dans ses *Confessions*. Cependant lorsque Malesherbes vit l'orage s'élever contre l'*Émile*, il craignit d'être compromis, et fit redemander à Rousseau ses lettres que celui-ci lui rendit en effet. C'est à ce sujet que le philosophe dit, dans une lettre datée d'Yverdun, le 15 juin 1762, qu'il étoit *en règle*, qu'il n'a *rien fait contre les lois*, et qu'il en avoit *les preuves les plus authentiques, dont il s'est dessaisi volontairement*. Le directeur-général suivit le même système à l'égard de beaucoup d'autres écrits, et il est remarquable que c'est sous son administration que parut cette énorme quantité de livres irréligieux, dont plusieurs s'imprimoient en France avec des permissions tacites, et dont le reste y entroit librement. On a peine néanmoins à concilier cette conduite de M. de Malesherbes avec celle qu'il tint au sujet de M. de Varenne. Celui-ci avoit publié, en 1762, un *Mémoire sur les états-généraux du duché de Bourgogne*, dont la magistrature se trouva offensée. Le parlement de Dijon condamna le livre au feu, et poursuivit l'auteur, qui se réfugia à Versailles. Malesherbes, comme premier président de la cour des aides, instruisit la procédure contre lui, le décréta, et le condamna par contumace. En vain le roi prit de Varenne sous sa protection, et lui en donna des marques éclatantes. Malesherbes le fit décréter de prise de corps, et lorsqu'on eut envoyé à la cour des aides des lettres d'abolition, le premier président lui dit ces mots, qu'on admira dans le temps : *La peine vous est*

---

vraisemblablement jamais osé paroître. (*Correspondance de Grimm*, IIIme partie, tome Ier, page 44.)

remise, le crime vous reste. Or qu'on nous permette ici une réflexion. Il y a dans une conduite si différente une inconséquence bien singulière. Tant de sévérité contre un ennemi de la magistrature, et tant d'indulgence pour les ennemis de la religion, forment un contraste frappant. Si M. de Malesherbes croyoit les mauvais livres dangereux, pourquoi en laissoit-il publier un si grand nombre? S'il pensoit, comme on l'a prétendu, que les livres, quels qu'ils soient, n'ont pas toute l'importance qu'on leur suppose, et ne produisent aucun mal, pourquoi mettoit-il tant de chaleur à poursuivre un auteur qui n'avoit d'autre tort que de n'être pas favorable aux prétentions parlementaires? Nous aurions mieux aimé, ou qu'il eût montré moins de roideur contre un livre qui n'offensoit que les parlemens, ou qu'il eût fait voir moins de mollesse contre des livres qui attaquoient quelque chose de plus important. Il est une autre circonstance dans laquelle M. de Malesherbes ne mit pas moins de vigueur et d'énergie, et sur laquelle nous oserions encore être d'une autre opinion que la sienne. Il présenta au roi, en 1771, au nom de la cour des aides, des remontrances très-fortes en faveur des parlemens. On en admira beaucoup alors la vigueur romaine. Mais il est probable que les têtes froides blâmèrent cette même vigueur. C'étoit l'avis de Voltaire lui-même. « Je « n'ai pas approuvé, écrivoit-il à M^me^ du Deffant, quel- « ques remonstrances qui m'ont paru trop dures. Il « me semble qu'on doit parler à son souverain d'une « manière un peu plus honnête. » M. de Malesherbes lui-même a dû être par la suite de cet avis; mais il fut entraîné par l'esprit de ceux avec qui il vivoit, par l'effervescence générale, et par l'attachement aux idées de son corps. Un de ses panégyristes, M. Dubois, dit de lui, dans une *Notice* à sa louange, que « sa haine pour « le despotisme et son amour pour la liberté se montrè- « rent plus courageusement et plus à découvert dans « tout ce qu'il écrivit, comme magistrat, que dans la « plupart des ouvrages philosophiques. » Voyez le *Re-*

cueil de ses opérations, comme premier président de la cour des aides, depuis 1749 jusqu'en 1775. Dans cette dernière année, il fut appelé au ministère, poste qu'il occupa peu de temps. Son élévation fut le signal d'une grande joie pour les philosophes, qui se flattoient de compter Malesherbes dans leurs rangs. « Notre roi, « écrivoit Voltaire à Frédéric, le 8 août 1775, notre « roi a pris pour ses ministres des philosophes, à un « seul près qui a le malheur d'être dévot (le comte du « Muy)..... Voilà le commencement d'une grande « révolution. » Malesherbes étoit très-lié avec Turgot, et tous deux marchèrent de concert pendant leur courte administration. Leur conduite n'obtint pas tous les suffrages (1). « Peut-être, dit un admirateur de M. de « Malesherbes, peut-être les deux ministres portèrent-ils « un peu trop loin leur haine philosophique contre *ce* « *qu'on appeloit alors* l'intolérance sacerdotale; » c'est l'avis de M. Delisle de Sales dans l'écrit intitulé : *Malesherbes*. Retiré du ministère, Malesherbes publia deux *Mémoires sur le mariage des protestans*, 1785 et 1787; Mémoires rédigés dans le même sens que les écrits de Condorcet et de Rulhières qui parurent vers ce temps, et qui préparèrent l'édit de 1787. On sait assez quelle part M. de Malesherbes prit à un des événemens les plus déplorables de l'histoire de la révolution. On se rappele son courage et son dévouement à une époque de terreur et de deuil; et on a quelque plaisir à penser, qu'éclairé par le malheur, touché par le grand exemple qu'il avoit sous les yeux, ramené à la religion par la plus haute

(1) Mme du Deffant, dans ses *Lettres à Walpole*, ne juge pas très-favorablement M. de Malesherbes. Elle n'en parle que comme d'un bon homme dominé entièrement par Turgot. Malesherbes lui-même paroit avoir reconnu ce qui lui manquoit. Il disoit à M. Hue : *Pour faire un bon ministre, l'instruction et la probité ne suffisent pas. Turgot et moi en avons été la preuve. Notre science étoit toute dans les livres. Nous n'avions nulle connoissance des hommes.* (*Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*, par M. Hue, Paris 1814, in-8°, page 507.)

vertu dans la plus grande infortune, le magistrat aura abjuré, et les préventions qu'il avoit pu concevoir, et les illusions qu'il s'étoit faites. Il fut victime de son dévouement, et porta aussi sa tête sur cet échafaud auquel il avoit tenté de soustraire un prince digne d'un meilleur sort.

3 *juin.* — Jérôme Tiraboschi, célèbre littérateur italien, né à Bergame en 1731, entra chez les Jésuites, et fit ses derniers vœux en 1765. Il devint préfet de la bibliothèque de Modène en 1770, et est célèbre par son *Histoire générale de la littérature italienne*, et par ses vastes recherches sur cette matière. Elles lui firent de son vivant la réputation la plus étendue, et lui attirèrent les distinctions les plus flatteuses. On a de lui une foule de lettres, de mémoires et de dissertations, dont plusieurs roulent sur des points d'histoire ecclésiastique et sur les antiquités sacrées de l'Italie.

25 *juin.* — Jean-Pierre Déforis, Bénédictin de Saint-Maur, né à Montbrison en 1732, fut professeur à Clermont en 1753, et fit paroître une *Réfutation de l'Émile*, en 1762. Cet ouvrage fut suivi de deux parties, dont la première seulement est de M. André, ami de dom Déforis. En 1764, Déforis ajouta une quatrième partie; c'est le *Préservatif pour les fidèles contre les sophismes et les impiétés des incrédules*, avec une *Réponse à la Lettre de Rousseau à M. de Beaumont*, 1764. Il réclama, en 1765, contre la requête de Saint-Germain-des-Prés, et publia, en 1768, l'*Importance et l'obligation de la vie monastique*, 2 volumes. En 1769, il donna le *Prospectus* de l'édition de Bossuet. Hippolyte-Augustin de Coniac eut part aux premiers volumes; mais l'abbé Lequeux fut celui qui y travailla le plus. Déforis s'étoit chargé des OEuvres inédites. Il s'en falloit beaucoup qu'il fût aussi capable que son associé. Il avoit peu de goût, de jugement et de critique, et étoit de plus âcre, intraitable, intolérant. Son travail porte l'empreinte de tous ces défauts. Une partialité excessive, des notes sans fin, des préfaces assommantes, des diatribes, déparent cette

édition, où ce qui est de Bossuet est accolé avec tout le bavardage de l'éditeur. Il s'éleva de toutes parts des plaintes contre l'esprit de parti et le mauvais goût qui présidoient à cette entreprise. Le 12 septembre 1780, l'abbé Chevreuil fit à ce sujet un rapport à l'assemblée du clergé, et dit que cette édition, entreprise en 1765, n'avoit pas été continuée suivant les sages règles que Déforis devoit observer. L'assemblée arrêta de marquer une improbation très-expresse de son travail, et en fit des plaintes au garde des sceaux, qui réitéra l'ordre de ne faire imprimer que le texte de Bossuet. Enfin le régime des Bénédictins intima la même défense ; on a voulu contester ce fait, qui est pourtant notoire, et qui est cause que le dernier volume n'est pas terminé. Ainsi, cette édition, qui a 19 volumes in-4°, publiés de 1772 à 1788, en laisse-t-elle désirer une autre, où l'on trouve Bossuet dans toute sa pureté. Déforis périt sur l'échafaud. Mauvais écrivain et homme de parti, il étoit du moins attaché à son état.

16 *août*. — Charles-Louis Richard, religieux Dominicain, né en Lorraine en 1711, fut un écrivain fécond et zélé. Le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* attribue à un autre Dominicain, nommé Jean Richard, le *Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques*, 1760, 6 volumes in-folio. Cependant une note, qui nous a été envoyée par un Dominicain, cite cette collection comme étant du P. Charles-Louis. On lui doit la *Réponse à la Lettre écrite par un théologien* (Condorcet) *à l'auteur des Trois siècles littéraires ; La nature en contraste avec la religion et la raison, ou réfutation du livre* De la nature ; *Observations modestes sur les pensées de d'Alembert*, et sur quelques écrits relatifs à l'ouvrage précédent, 1774 ; les *Cent questions d'un paroissien sur le mariage des protestans* (contre Guidi), 1776 ; *Les protestans déboutés de leurs prétentions*, même année ; le *Préservatif contre les Lettres attribuées à Clément XIV*, même année ; la *Lettre d'un archevêque à l'auteur de la brochure intitulée : Du droit*

droit des souverains sur les biens fonds du clergé et des moines, 1770; la *Lettre d'un docteur de Sorbonne à l'auteur de l'Essai historique et critique sur les exemptions des réguliers*, 1771; l'*Analyse des conciles généraux et particuliers*, 5 volumes in-4°; la *Défense de la religion, de la morale, de la vertu, de la société*; l'*Accord des lois divines et humaines relativement à l'état du clergé*, etc. Ayant attaqué dans divers opuscules un arrêt du parlement de Paris, sur le mariage d'un juif converti, Richard crut devoir se retirer en Flandre, et publia, à Lille, des *Conférences dogmatiques et morales*, 3 volumes in-12; des *Sermons pour tous les dimanches*, 4 volumes in-12; *Annales de la charité*, 2 volumes; les *Vies de Benoît-Joseph Labre, de Jean-Baptiste de Villers, de Jeanne de Cambry*, etc. Lors de la révolution, ce vertueux religieux passa dans les Pays-Bas, et dans le temps de la seconde invasion des François, en 1794, il étoit resté à Mons, peut-être à cause de son grand âge; il y fut découvert, et traduit devant une commission militaire, qui le condamna à être fusillé. Son crime fut d'avoir publié dans cette ville, avant que les Français y entrassent, un *Parallèle des juifs, qui ont crucifié Jésus-Christ, avec les Français qui ont exécuté leur roi*, ainsi qu'il conste par son jugement. Il avoit quatre-vingt-trois ans, et montra beaucoup de résignation et de fermeté. Il ne faut pas le confondre avec Jérôme Richard, auteur des *Réflexions critiques sur le livre des Mœurs*, 1748.

31 *décembre*. — Charles-François Lhomond, professeur au collége du cardinal le Moine à Paris, un des membres les plus estimables de l'université dans ces derniers temps, travailla toute sa vie pour la jeunesse. Ses ouvrages, écrits d'un style simple et sans prétention, rappelent la manière de Fleury, par le sens, le jugement et l'esprit de piété qui y règnent. C'est principalement la *Doctrine chrétienne*; l'*Histoire de la religion avant Jésus-Christ*, et l'*Histoire de l'Église*, chacune en un volume. Enfermé au séminaire de Saint-Firmin,

au mois d'août 1792, il échappa néanmoins aux massacres ; ce qu'il dût peut-être à la réputation de vertu qu'il avoit dans ce quartier. C'étoit en effet un prêtre aussi pieux qu'éclairé.

— François-Joseph Bérardier, docteur de Navarre, syndic de la feuille de théologie, grand-maître du collége Louis-le-Grand, naquit à Paris en 1720. Il fut député aux états-généraux, et signa dans l'assemblée de l'université la protestation du 12 septembre 1791 (1) ; il publia, en 1791, les *Principes de la foi sur le gouvernement de l'Église, contre la constitution civile du clergé, et Camus, son défenseur.* Cet ouvrage eut quatorze éditions. On dit que l'auteur fut sauvé des massacres de septembre par Camille-Desmoulins, qui avoit été son élève, et qui voulut recevoir de lui la bénédiction nuptiale dans le temps de la terreur. Il ne faut pas le confondre avec un autre Bérardier, professeur de rhétorique en l'université de Paris. Celui-ci, surnommé de Bataud, licencié en théologie et prieur de Serqueux, a traduit l'*Anti-Lucrèce*, en vers français.

— Eustache Guibaud, de l'Oratoire, né à Hières en 1711, étoit parent de Massillon par sa mère. Ce prélat voulut l'attirer dans son diocèse ; mais Guibaud, élevé dans d'autres principes, craignit de se pervertir sous les yeux d'un évêque si sage et si vertueux. Il ne voulut jamais être prêtre, pour ne pas signer le formulaire. Appelé à Soissons par M. de Fitz-James, il fut, avec Valla et Chabot, un des auteurs du *Dictionnaire historique, littéraire et critique*, publié sous le nom de Barral. Guibaud se chargea de plusieurs lettres dans ce *Dictionnaire*, et rédigea entr'autres l'article *Saint-Cyran*. Il passa à Lyon, sous M. de Montazet, et fut préfet des études au collége de l'Oratoire. Ses ouvrages sont : *Gémissemens d'une ame pénitente ; Morale en Action ;*

(1) Voyez aussi la *Lettre des professeurs de théologie*, du 16 novembre 1791, *signée*, Paillard, Briquet, Flood, Matignon, Saint-Martin, de la Hogue, Tinthoin, Dièche, Dudemaine et Hugues.

Explication du nouveau Testament à l'usage principalement des colléges, 1785, 8 tomes formant 5 volumes (le zèle de l'auteur le porta à y faire entrer beaucoup de passages des *Réflexions morales*); *Explication des Psaumes; Heures du collége de Lyon.* Il procura une nouvelle édition du Catéchisme de Naples, faite à Lyon, et avoit commencé une *Histoire abrégée de Port-royal*, qui n'a pas vu le jour; heureusement qu'il y en a d'autres. Guibaud quitta Lyon à la mort de M. de Montazet, passa à Marseille, y fit le serment, et mourut à Hières, dans sa famille. Il étoit ami de l'abbé de Bellegarde, avoit une correspondance étendue, et étoit fort ardent pour répandre les livres de son parti.

Vers ce temps. — Antoine-Henri Bérault-Bercastel, Jésuite, puis curé d'Omerville, puis chanoine de Noyon, naquit au diocèse de Metz. Il composa d'abord un poème en douze chants sur la terre promise, où il mêle, dit-on, avec assez peu de goût, la fable et l'histoire. Il commença à faire paroître, en 1778, une *Histoire de l'Église*, qui a 24 volumes, et qui va jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. La fin est sur-tout peu soignée. L'auteur y transcrit des lambeaux entiers d'autres écrivains, sans les citer. Cette partie est incomplète, souvent inexacte, et tout-à-fait manquée. On a donné une deuxième édition de cette histoire à Toulouse en 1811. L'abbé Bérault en avoit composé un Abrégé en 6 volumes, que l'on garde en manuscrit. Son Histoire, quoique peu travaillée, a eu du succès à cause des principes et de l'esprit dans lesquels elle est rédigée. On a prétendu que les quatre derniers volumes étoient de Feller.

1795.

Janvier. — Jacques-Pierre Cotelle de la Blandinière, grand-vicaire de Blois, étoit né à Laval vers 1709. Il fut successivement curé de Soulaines en Anjou, directeur du séminaire d'Angers, archidiacre et grand-vicaire

de Blois, et en dernier lieu doyen de Saint-Cloud, et second supérieur des prêtres du Mont-Valérien. Son premier écrit paroît être une *Lettre sur l'assemblée du clergé de* 1755, qui lui suscita quelques traverses de la part d'un parti alors assez puissant. L'assemblée du clergé le chargea de continuer les *Conférences d'Angers*, avec une pension de 1000 livres. L'abbé Babin en avoit donné 18 volumes, l'abbé Vautier un 19me, et l'abbé Audebois de la Chalinière avoit ajouté 3 volumes sur la grâce. De la Blandinière compléta l'ouvrage, auquel il travailla pendant quarante ans. Les jansénistes l'ont accusé de morale relâchée, et Manltrot lui a reproché de favoriser ce que dans ce parti on appelle la *domination épiscopale*. De la Blandinière lui répondit. Les *Conférences d'Angers* ont survécu à ces critiques, et forment un recueil estimé des ecclésiastiques. Chatizel de la Néronière, prieur de Magni en Anjou, y a ajouté un *Traité du pouvoir des évêques sur les empechemens de mariage*, 1782.

19 *avril*. — . ... De Montis, vicaire-général de Bordeaux, est auteur de plusieurs ouvrages de piété, savoir : *Discours de retraite pour des religieuses ; Vie de Mlle d'Épernon, Carmelite ; Vie de la sœur Marie de l'Incarnation*, et quelques autres écrits de ce genre.

8 *octobre*. — André Kippis, ministre presbytérien anglais, né en 1725, fut pasteur de différentes congrégations de sa communion, et en dernier lieu à Westminster. Lors des efforts des dissidens, en 1772, pour obtenir une extension à l'acte de tolérance, il fit paroître un pamphlet pour les seconder. Il fut éditeur des *Sermons* de Doddridge, y joignit sa *Vie*, et mit aussi la *Vie* de Lardner à la tête de la collection des Œuvres de ce docteur. Le *Monthly-Review*, la *Library* et quelques autres journaux avoient en lui un collaborateur très-exercé ; mais son plus grand ouvrage est la *Biographie britannique*, in-folio, qu'il n'eut pas le temps d'achever. Personne n'étoit plus en état que lui de rédiger un tel recueil. Il connoissoit parfaitement la litté-

rature et les livres, et étoit au fait de toutes les controverses religieuses. Mais il se montre, dans la *Biographie*, latitudinaire au dernier point. On assure qu'il croyoit à la révélation ; mais c'étoit à la révélation entendue à sa manière. Il n'admettoit ni la Trinité, ni l'éternité des peines, ni plusieurs autres dogmes essentiels du christianisme. Avec cela, il déploroit, dit-on, la décadence rapide de l'esprit de religion ; aveugle volontaire qui ne voyoit pas que lui-même contribuoit à ce dépérissement de la foi, en se faisant un christianisme à sa mode, et en ôtant de la religion ce qui lui déplaisoit ! Cette liberté qu'il prenoit, pouvoit-il la refuser à d'autres, et n'eût-il pas dû sentir par là même le besoin d'une autorité qui en impose, et d'un centre autour duquel on se rallie ?

15 *octobre.* — Henri Owen, docteur anglican, né dans le pays de Galles en 1716, occupa divers bénéfices. Son premier ouvrage paroît être des *Observations sur les miracles de l'Écriture*, 1755. Il donna depuis des *Observations sur les quatre Évangiles ;* un *Avis aux étudians en theologie ;* des *Recherches sur l'état de la version des Septante ;* la *Critique sacrée*, en latin, 1774, et quelques autres ouvrages d'érudition et de critique. Nommé pour prêcher les sermons de Boyle, il les publia, en 1773, sous le titre de *But et avantages des miracles* de l'Écriture. Il fut éditeur, en 1778, de la *Collation du manuscrit Cottonien de la Genèse avec la copie du Vatican*, collation faite par Grabe, mais qui étoit encore inédite. Owen étoit érudit et bon critique.

1796.

7 *mars.* — Guillaume-Thomas Raynal, littérateur et philosophe, naquit à Saint-Geniez en Rouergue, en 1713. Après avoir passé quelque temps chez les Jésuites, qu'il quitta vers 1748, il vint à Paris, où il débuta par

quelques productions qui n'eurent pas beaucoup de succès. Mais s'étant lié avec Diderot, Rousseau, et plusieurs autres incrédules, les suffrages de ces distributeurs de la renommée lui donnèrent la hardiesse de composer des écrits d'un autre genre. Il conçut, en 1768, le projet de son *Histoire philosophique et politique du commerce et des établissemens des Européens dans les Deux-Indes*. Il paroît qu'il fut aidé dans cet ouvrage par plusieurs de ses amis. Deleyre fut occupé, dit-on, à en rassembler les matériaux. Le fermier-général Paulze fournit les renseignemens sur le commerce. Plusieurs mémoires furent communiqués par les comtes d'Aranda et de Souza. Le baron d'Holbach, Diderot, Dubuc et Jean de Pechméja y travaillèrent; on attribue entr'autres à ce dernier le morceau sur la traite des noirs. Avec une si grande quantité de collaborateurs, il n'est pas étonnant que l'ouvrage n'offre ni plan, ni liaison, ni ensemble. La première édition parut en 1770. Depuis, il s'en fit successivement de nouvelles, avec des additions, tant dans la partie commerciale, que dans la partie qu'on peut bien appeler déclamatoire. Celle de 1780 étoit en 10 volumes in-8°, et méritoit bien d'attirer l'attention du gouvernement et des magistrats. Raynal y avoit mis son nom, quoique l'ouvrage, suivant ses amis, fût moins à lui que jamais. « Qui ne sait, dit Grimm, « que près d'un tiers de l'*Histoire philosophique* appar- « tient à Diderot. Il y travailla pendant deux ans, et « nous lui en avons vu composer une bonne partie sous « nos yeux. Lui-même étoit souvent effrayé de la har- « diesse avec laquelle il faisoit parler son ami. Mais qui, « lui disoit-il, osera signer cela? Moi, lui répondoit « l'abbé, moi, vous dis-je, allez toujours. » On ne doit donc plus être étonné du ton et de la vigueur de l'*Histoire philosophique*. Raynal conjura l'orage en se retirant en Prusse, où il n'obtint pas de Frédéric tout l'accueil qu'il espéroit. Ce prince commençoit à être las des philosophes, comme on le voit par sa *Correspondance*. Raynal, de retour en France, mourut à Passy près

Paris. La lettre écrite sous son nom à l'assemblée nationale, en 1791, et où on s'élevoit avec force contre la révolution, passe pour n'être pas de lui, mais de Guibert; cependant plusieurs personnes se croient fondées à la lui donner. On garde dans la famille Raynal une nouvelle copie de son livre qu'il avoit retouchée, et dégagée des passages insérés par Diderot et les autres. Plusieurs écrivains ont réfuté les assertions de Raynal. On trouve dans les OEuvres du cardinal Gerdil un morceau sur ce sujet.

Même jour. — Christophe-Auguste Bode, professeur de langues orientales à Helmstadt, naquit en 1722. Il étudia sous les deux Michaëlis, professeurs à Halle, et fit de grands progrès dans la littérature biblique. Savant et critique, il traduisit en latin des versions persanne et arabe du nouveau Testament, et fit une critique des travaux de Mill et de Bengel. Il ne faut pas le confondre avec un autre Bode, conseiller intime à Weymar, puis à Cassel, franc-maçon zélé, que l'abbé Barruel cite comme ayant contribué plus qu'aucun autre à la propagation de l'illuminisme, et comme un des plus chauds partisans de Weishaupt.

4 *septembre.* — Jacques Danzer, Bénédictin, naquit en Souabe en 1743, embrassa la règle de saint Benoît à Isny, et fut nommé, en 1784, professeur de théologie à Salzbourg. Il fut dénoncé comme pélagien; mais l'archevêque arrêta les poursuites. Danzer quitta Salzbourg en 1792, se fit séculariser, et mourut à Burgaw, où il étoit chanoine. Ses ouvrages sont : *Introduction à la morale chrétienne; XVIIIe siècle de l'Allemagne; Esprit tolérant de Joseph II; Influence de la morale sur le bonheur de l'homme; Esprit de Jésus et de sa doctrine; Idées sur la réforme de la théologie, en particulier de la dogmatique chez les catholiques; Histoire critique de l'indulgence de la Portioncule.* Danzer étoit favorable à l'esprit qui prévaloit de son temps en Allemagne. Un autre Danzer (Joseph-Melchior), prêtre bavarois, conseiller ecclésiastique, membre de la direction des études,

et auteur d'un *Essai sur la théologie morale et pratique*, mourut, le 10 mai 1800, après avoir fait, dit-on, des réformes dans les études.

— Marc-Antoine Reynaud, curé de Vaux, étoit né, vers 1717, à Limoux, au diocèse de Narbonne, ou, suivant d'autres, à Brive la Gaillarde. Il entra comme novice à l'abbaye de Saint-Polycarpe, qui, depuis la mort du pieux abbé de la Fite-Maria, étoit livrée au jansénisme. Un ordre du roi ayant défendu, en 1741, d'admettre aucun profès, Reynaud fut obligé de sortir, n'étant encore que tonsuré. De Caylus, évêque d'Auxerre, toujours disposé à accueillir les ecclésiastiques repoussés des autres diocèses, reçut Reynaud, et lui donna, en 1747, la cure de Vaux, près Auxerre, à laquelle étoit jointe la desserte de Camp. Reynaud paroît avoir débuté, comme écrivain, par l'écrit intitulé : *Le philosophe redressé par un curé de campagne, ou réfutation de la Destruction des Jésuites*, de d'Alembert, 1765. Il donna depuis : *Lettres aux auteurs du Militaire philosophe, et du Système de la nature*, 1769 et 1772; *Traité de la foi des simples*, 1770; *Errata de la Philosophie de la nature, par un R. P. Picpus; Lettres sur le sacré Cœur; Histoire de l'abbaye de Saint-Polycarpe*, 1785, où il loue excessivement l'esprit qui régnoit dans cette maison. L'abbé Reynaud, quoiqu'appelant, eut une controverse au sujet des *secours violens*, auxquels il étoit opposé, et qui, à la honte de ce parti, y avoient encore des approbateurs. Il publia successivement plusieurs Lettres sur cette matière; la quatrième est du 11 novembre 1785, et est suivie de quelques réponses à ses adversaires; le tout forme un volume de 260 pages. De l'autre côté, on ne se tint pas pour battu, et l'on fit paroître *Quatre lettres en réponse au curé de V.; Lettre à un ami de province; Lettre d'un Parisien; Idée de l'œuvre des secours; Observations sommaires; Lettre de M. N. à M. A.*, etc. Le père Lambert entra dans cette controverse, et plaida en faveur des *secours*. On attribue encore à Reynaud *Le secourisme détruit; Le*

mystère d'iniquité, 1788, où il retrace les folies et les abominations des convulsions. On doit louer le zèle qui le porta à signaler et à poursuivre ces excès monstrueux.

— François-Antoine Zaccaria, Jésuite, né dans le Milanois en 1712, fut un des plus savans hommes de l'Italie dans la dernière moitié de ce siècle. Historien, philologue, antiquaire, théologien, il reunissoit des connoissances très-diverses, et s'est exercé sur une foule de sujets différens. La liste de ses opuscules et de ses dissertations montre une lecture prodigieuse et une critique très-vaste. Il y en a beaucoup sur les matières ecclésiastiques, qui étoient sur-tout familières à Zaccaria. Un de ses premiers écrits paroît être la *Suite des évêques de Crémone*, 1749. Il rédigeoit alors un journal à Modène, et succéda au savant Muratori dans la place de bibliothécaire du duc. En 1755, il donna une nouvelle édition des *OEuvres de Tamburini*, 3 volumes in-folio, avec des notes, et une réfutation de Concina et de Dinelli. Il publia à Venise, en 1758, un projet d'édition des *OEuvres de saint Isidore de Séville*, en 5 volumes in-folio. On le dit auteur d'une *Apologie de la Théologie morale* de Busembaum, qui fut condamnée au feu par arrêt du parlement de Paris, de 10 mars 1758. En 1760, Zaccaria se rendit éditeur de cette *Théologie*, et lors de l'éclat contre les Jésuites en France, il prit leur défense dans plusieurs écrits dont leurs ennemis lui firent un crime. On le voit mêlé dans presque toutes les grandes entreprises littéraires comme aussi dans les controverses de cette époque. En 1768, il fit paroître l'*Anti-Febronius*, en italien, 2 volumes in-4°, et en 1772, l'*Anti-Febronius vengé*, en latin, 4 volumes in-8°, où il réfutoit à la fois, et l'auteur principal, et un de ses défenseurs, qui s'étoit caché sous le nom de *Theodorus à Palude*. Après avoir résidé successivement à Modène, à Pistoie et à Turin, Zaccaria fut appelé à Rome par Pie VI, et ce pontife fit plusieurs fois usage de sa plume pour répondre aux ennemis du saint Siége. Dans l'affaire de Hontheim, Zaccaria composa, sous le

nom de *Theotime Eupistinus*, un *Livre des rétractations des catholiques*, dont l'impression souffrit, dit-on, quelques difficultés de la part du père Schiara, maître du sacré palais, ou plutôt de la part du pere Vairani, son confrère. Mais les obstacles furent levés depuis. Zaccaria aida Mansi dans sa collection des conciles. On lui attribue un *Supplément à l'Histoire ecclésiastique* du P. Alexandre, 1776, et il réfuta le Capucin Viatore dans sa *Défense de trois Papes et du concile romain de* 1725, 1782. En 1786, il fut fait professeur d'histoire ecclésiastique à la Sapience. Il coopéroit avec Cuccagni et Marchetti au *Journal ecclésiastique* de Rome, que l'on vouloit opposer aux *Nouvelles ecclésiastiques* de Vienne, aux *Annales ecclésiastiques* de Florence, et au *Journal littéraire* de Milan, tous rédigés d'après les idées qui dominoient dans ces capitales. Nous n'avons pu citer dans cet article toutes les productions de Zaccaria, qui, soit comme littérateur, soit comme écrivain ecclésiastique, fut un des auteurs les plus féconds de ces derniers temps, et qui se distingua par son attachement aux droits du saint Siége et de l'Église dans un temps où ils étoient le plus contestés et combattus.

Vers ce temps. — Jean Pey, curé dans le diocèse de Toulon, puis chanoine de Notre-Dame à Paris, fut un ecclésiastique vertueux et un écrivain solide. Il est auteur du *Philosophe catéchiste*, 1779; de *La tolérance chrétienne opposée au tolérantisme philosophique, ou lettres d'un patriote au soi-disant curé sur son dialogue au sujet des protestans*, 1784, in-12; d'*Observations sur la Théologie de Lyon*, même année, et du traité *De l'autorité des deux puissances*, 1781, 3 volumes, réimprimé à Liége, en 1791, 4 volumes. Ce dernier ouvrage est le plus connu, et est destiné à réfuter les ennemis de l'autorité de l'Église dans ces derniers temps. L'abbé Pey traduisit de l'allemand, en 1782, une *Lettre pastorale* du prince de Saxe, archevêque de Trèves, à l'église d'Augsbourg dont il étoit administrateur. Lors de la révolution, il se retira en Flandre, d'où il passa

en Allemagne. On croit qu'il mourut à Constance vers cette année. On a de lui en manuscrit une nouvelle édition de son livre, dans laquelle il a fait plusieurs changemens importans, et qu'il est question de publier.

Vers ce temps. — Jacob Vernes, ministre protestant, né à Genève en 1728, fut fait pasteur en 1761. Il est auteur de *Lettres sur le christianisme de Rousseau;* de *Dialogues sur le christianisme de Rousseau;* de *Réponses à quelques Lettres de Rousseau* (ces trois écrits parurent en 1763); d'un *Catéchisme*, dont il donna trois éditions; de la *Confidence philosophique*, etc. Dans son *Catéchisme*, il ne parle ni de la Trinité ni du péché originel; et, sous prétexte de travailler pour toutes les communions chrétiennes, il supprime les dogmes qui pourroient offenser les philosophes, et se montre franc socinien. Voyez les *Mélanges de philosophie, d'histoire, de morale et de littérature*, 1807, tome II, page 481, où l'on apprécie bien le *Catéchisme* et son auteur.

1797.

12 *janvier.* — Pierre-Anastase Torné, prêtre de la doctrine chrétienne, prieur de Bagnères, naquit à Tarbes en 1727. S'étant livré à la chaire, il y acquit quelque réputation et prêcha devant le roi. Ses sermons ont été imprimés en 3 volumes. Depuis, Torné s'étant jeté dans le parti révolutionnaire, devint évêque constitutionnel du Cher et membre de l'assemblée législative, voulut y faire révoquer la constitution civile du clergé, et proposa, le 6 avril 1792, l'abolition de tout costume ecclésiastique et religieux. Le 12 août 1793, il prononça, dans la cathédrale de Bourges, un discours scandaleux avant de bénir le mariage d'un de ses prêtres avec une religieuse. Son abjuration, à la fin de la même année, se distingua des autres par un caractère plus marqué d'abjection et d'impiété. Il se traîna dans les clubs, se

maria, et vivoit à Tarbes dans le mépris, lorsqu'on le trouva mort subitement dans son lit.

25 *février*. — Jean Packhurst, prêtre anglican, né en 1728, est auteur d'une *Adresse amicale à Wesley, sur sa doctrine;* d'un *Dictionnaire hébreu et anglais*, sans points; d'un *Dictionnaire grec et anglais du nouveau Testament*, et d'une réponse à Priestley, sous le titre de *La divinité et la préexistence du Sauveur démontrées par l'Écriture*. Priestley répliqua. Packhurst étoit hutchinsonien.

10 *mars*. — Alexandre Deleyre, littérateur et philosophe, né près Bordeaux en 1726, se fit connoître, en 1755, par l'*Analyse de la philosophie de Bacon*, 3 volumes, dans laquelle on convient qu'il a souvent substitué ses propres idées à celles du philosophe anglais. L'éditeur évita d'y montrer l'attachement de Bacon à la révélation. Lié avec les encyclopédistes, il leur fournit l'article *Fanatisme*, qui est écrit du ton le plus irréligieux, le plus arrogant et le plus amer, et qui est lui-même un modèle du fanatisme philosophique. C'étoit peut-être au sujet de cet article violent que Rousseau écrivoit à Deleyre, le 5 octobre 1758 : « Je tremble de vous « voir contrister la religion dans vos écrits. Cher De- « leyre, défiez-vous de votre esprit satirique. Sur-tout, « apprenez à respecter la religion; l'humanité seule exige « ce respect. Les grands, les riches, les heureux du « siècle, seroient charmés qu'il n'y eut point de Dieu; « mais l'attente d'une autre vie console de celle-ci le « peuple et le misérable. Quelle cruauté de leur ôter « encore cet espoir (1)! » Il ne paroît pas que Deleyre ait profité de ces conseils d'un homme qui ne les avoit pas toujours suivis pour lui-même. Protégé par le duc de Nivernois, il fut employé, avec Condillac, dans l'éducation du prince de Parme, et rédigea pour lui un *Cours d'his-*

(1) *OEuvres de J. J. Rousseau*, éd. de Paris, 1788; t. XXXI, page 202, et t. XXXIII, page.....; car cette lettre est répétée deux fois dans cette édition.

toire qui fut trouvé trop hardi et qui n'a pas vu le jour. De retour en France, il fut un de ceux qui secondèrent Raynal dans la composition de son *Histoire philosophique*, dont il rassembla les matériaux. Un tel homme devoit être ami de la révolution : Delcyre le fut, devint membre de la convention en 1792, y fut lié avec le parti dominant, et vota la mort de Louis XVI. Son discours, qui est imprimé, pouvoit paroître exagéré, même pour ce temps-là. Il est plein d'invectives contre les rois et les prêtres, et traite Louis XVI de Caligula et de Domitien, qu'on ne pouvoit trop se hâter d'exterminer. Tels furent la conduite et le langage de cet homme si philosophe et si ennemi du fanatisme. Il est auteur d'une *Vie de Thomas* et d'une traduction manuscrite de *Lucrèce*.

Mars. — Jean-Henri-Samuel Formey, ministre protestant, naquit à Berlin en 1711, d'une famille de réfugiés français. Il étudia sous la Croze, Achard, Pelloutier, Lenfant et Beausobre. Ministre à vingt ans, il fut pasteur à Brandebourg, puis à Berlin, et travailla avec Beausobre à la *Bibliothèque britannique*. On dit qu'il étoit attaché à la révélation, et c'est peut-être pour cela que Voltaire l'a tourné en ridicule. On a de lui *Pensées raisonnables opposées aux Pensées philosophiques*, avec un *Essai de critique du livre des Mœurs*; une de l'*Émile*; des articles pour l'*Encyclopédie* (il dirigea particulièrement celle d'Yverdun avec Félice, Bertrand (1), Maclaine et autres protestans); *Lettres au cardinal Quirini*, en 1749; et *Défense des réformateurs, et sur-tout de Luther, contre des Observations de ce cardinal*, 1750; un *Examen de l'usure, suivant les principes du droit naturel*, 1751, réfuté par Delan (2);

(1) Élie Bertrand, ministre protestant, né à Orbe, en 1712, est auteur d'*Instructions chrétiennes*, de *Sermons* et de *Discours de morale*, du *Code ecclésiastique pour le pays de Vaud*, et d'une traduction française de la *Confession helvétique*.

(2) La réfutation de Delan est intitulée : *L'usure condamnée*

le *Philosophe chrétien*, où il fondit plusieurs de ses sermons, et d'autres ouvrages de littérature, de morale et de philosophie. Formey écrivit sérieusement pour prouver que l'on est obligé de se procurer toutes ses aises.

4 *mai.* — Augustin-Antoine Giorgi, des Hermites de saint Augustin, consulteur de la congrégation des Rites et de celle du Saint-Office, procureur-général de son ordre, étoit né au diocèse de Rimini en 1711, et fut un des plus savans orientalistes de ces derniers temps. Il apprit de bonne heure le grec, l'hébreu, le chaldéen, le syriaque et le samaritain; professa à Aquila, à Milan, à Padoue, à Bologne et à Florence, et fut appelé à Rome, en 1745, par Benoît XIV, qui lui donna la chaire d'Écriture sainte à la Sapience. Depuis, Marie-Thérèse voulut l'attirer à Vienne; mais il préféra rester à Rome, où il s'occupoit de recherches d'érudition. Il publia, en 1761, l'*Alphabet du Thibet*, in-4° (latin); en 1789, des *Fragmens, soit de l'Évangile de saint Jean écrit en langue de la haute Égypte, soit de la liturgie de l'ancienne Thébaïde*, in-4°; en 1793, un autre volume sur les *Actes des martyrs, en langue cophte*. Il mit au jour d'autres manuscrits précieux, et est auteur d'une foule de lettres, de dissertations et de discours sur des objets d'antiquité. Sa réputation l'avoit mis en relation avec les savans, et l'on dit que Clément XIV le nomma cardinal *in petto*. Giorgi étoit zélé augustinien. On lui attribue un écrit contre la dévotion au sacré cœur.

12 *juillet.* — Gaspard Carl de Hochenbalken, bibliothécaire de l'université de Vienne, docteur en théologie et censeur des livres, étoit né dans le Tyrol en 1736. Van Swieten, qui le protégeoit, le fit nommer directeur de la faculté de théologie à Brunn, et préfet du séminaire;

---

par le droit naturel, 1753. — Voyez l'article *Delan*, tome IV, page 266.

mais on fut obligé, peu après, de lui ôter ces places, et on lui donna pour retraite le poste de bibliothécaire. Il est auteur d'un livre intitulé : *De la nécessité de la foi en Jésus-Christ*, et de traductions allemandes du traité *des Prescriptions*, de Tertullien, des *Lettres de saint Augustin*, des *OEuvres véritables de saint Cyprien*, des *Lettres de Duguet*, et d'autres ouvrages français.

14 *août.* — Antoine Pereira de Figueiredo, prêtre de l'Oratoire de Portugal, membre du tribunal de censure, et interprète des langues, naquit au bourg de Macao en 1725. Il se montra sur-tout lors des différens de sa cour avec Clément XIII, sous le ministère de Pombal, dont il étoit un des instrumens. Des thèses qu'il fit soutenir, en 1765, comme professeur de théologie, *sur le pouvoir des rois*, excitèrent un assez grand éclat, et furent mises à l'Index, à Rome, par décret du 16 juin 1766. Son *Essai théologique*, en 1766, auquel il joignit un *appendix* en 1768, fit plus de bruit encore. Il y soutenoit que lorsqu'on ne peut pas s'adresser au saint Siége, c'est aux évêques à donner les dispenses. En 1769, il donna sa *Démonstration théologique, canonique et historique, sur le droit des métropolitains de confirmer et de sacrer les évêques, et sur le droit des évêques de sacrer leurs métropolitains, le tout hors le cas même de rupture avec la cour de Rome.* Dans cet écrit, Pereira ne compte pour rien ni l'usage de l'Église, ni les droits du saint Siége; et ce qui montre en lui un théologien courtisan, c'est qu'il représente le droit de nommer aux évêchés comme un attribut inséparable de la souveraineté; par où l'on voit que ce n'étoit pas le rétablissement de l'ancienne discipline qu'il cherchoit. Il y cite comme des autorités la conduite de l'église d'Utrecht et les mémoires des théologiens et canonistes français, en 1718 (1). L'*Essai théologique* fut

(1) Voyez l'*Avis aux princes catholiques*, 1768, 2 volumes. C'est un recueil de Mémoires composés en France, en 1718, par

attaqué par deux critiques, qui parurent, l'une à Madrid, sous le nom de Gabriel Galendi, et l'autre à Rome, sous celui du père Caraffa, Théatin. Pereira répondit. Il quitta l'Oratoire vers ce temps, obtint de son protecteur des places avantageuses, et jouit d'une faveur assez peu honorable, il passoit pour être vendu au ministère. Ses autres ouvrages sont des *Élémens d'histoire ecclésiastique*, *Abrégé de la vie et des actions de Gerson*, *Abrégé des écrits et de la doctrine de Gerson* (ces deux écrits sont dédiés au marquis de Pombal); *Dissertation sur les actions et les écrits de Grégoire VII*; *Les Portugais aux conciles généraux*; *Analyse de la profession de foi de Pie IV*, mise à l'Index le 26 janvier 1795; *Lettre du clergé de Liége*. Tous ces écrits tendent au même but, et sont dirigés contre les droits du saint Siége. Sur la fin, l'auteur consentit à laisser la cour de Rome en paix, et il publia, depuis 1778 jusqu'en 1790, une traduction de la Bible, en portugais, en 23 volumes in-8°. En 1785, il rentra dans la maison de l'Oratoire; mais il n'en reprit l'habit que trois jours avant sa mort. On cite de lui des thèses, opuscules, dissertations et mémoires, en assez grand nombre. Il étoit certainement instruit et laborieux; mais l'ambition l'égara. Il servit les vues d'un ministre entreprenant, et épuisa pour lui dans ses ouvrages les formules de l'adulation la plus servile. Son traité *Du pouvoir des évêques* fut traduit en français, en 1772, par l'avocat Pierre-Olivier Pineault, qui est aussi auteur d'une traduction des *Lettres de saint Charles Borromée*, de *La nouvelle philosophie dévoilée*, et du *Jugement porté contre*

---

des théologiens et des avocats qui vouloient profiter d'un moment de brouilleries avec Rome pour se passer du Pape. Il suffit d'avertir que ces écrivains étoient Boursier, Petitpied, Dupin, le Gros, le Merre, Nouet, etc. Ils n'eurent pas la satisfaction de voir leurs projets accomplis; mais on a eu soin de recueillir leurs Mémoires, dans l'espérance de s'en servir encore en des temps de troubles.

contre les Jésuites. Dom Grappin, Bénédictin, donna, en 1802, un abrégé de ce traité.

6 *septembre.* — Jean Fell, théologien anglais de la secte des indépendans, n'est connu que par *Le véritable protestantisme, ou les droits de la conscience défendus*, par quatre discours sur les preuves du christianisme, et par quelques écrits contre Farmer, dans la controverse sur les démoniaques de l'Évangile.

3 *novembre.* — Guillaume Enfield, ministre non-conformiste et littérateur, né à Sudbury en 1741, et mort à Norwich, a laissé des *Sermons à l'usage des familles*, 1779, 2 volumes; *Le prédicateur anglais*, 4 volumes; *Sermons biographiques*, et *Sermons sur des sujets pratiques.* Il travailla avec Aikin à la *Biographie universelle*, que nous avons citée quelquefois.

25 *novembre.* — Charles Walmesley, évêque de Rama *in partibus infidelium*, et vicaire apostolique du district de l'ouest, en Angleterre, étoit né dans le comté de Lancastre vers 1722. Il étudia à Paris, où il prit le bonnet de docteur en théologie. Son amour pour l'étude et son zèle pour la religion le firent connoître de bonne heure. Il s'instruisit, non seulement dans les sciences de son état, mais encore dans les mathématiques et l'astronomie, comme on le voit par les Mémoires qu'il publia en 1745, 1746 et 1747. Il composa quelques écrits lors de l'introduction du calendrier grégorien en Angleterre, en 1752, et fut admis dans les sociétés royales de Londres et de Berlin. Mais depuis son entrée à l'épiscopat, il ne s'occupa plus que de son ministère. On le fit, en 1756, évêque de Rama et coadjuteur de M. Yorck, alors vicaire apostolique de l'ouest. Les infirmités de celui-ci l'empêchant de remplir ses fonctions, Walmesley devint, en 1763, pro-vicaire, et prit part à toutes les affaires des catholiques anglais. Nous avons parlé de lui lors de la controverse sur les sermens, en 1789. Cet évêque n'étoit point favorable au comité catholique, composé de laïques qu'il accusoit d'esprit de domination, d'intrigues et de peu d'égards pour les évêques. Son af-

faire avec le Bénédictin Wilks, dont le comité prit la défense, augmenta encore les mécontentemens réciproques. L'évêque de Rama est sur-tout connu par l'*Histoire de l'Église, tirée de l'Apocalypse*, et par une *Exposition de la vision d'Ézéchiel dans le premier chapitre de ses prophéties*. Il les publia sous le nom de *Pastorini*. Le premier fut traduit en français, en 1777, par dom Wilson, Bénédictin. L'abbé Goldhagen l'a traduit en 1785. On l'a aussi donné en italien et en latin. Étienne Baudouin fit paroître, en 1781, un *Essai sur l'Apocalypse, avec des remarques sur le système de Pastorini*. M. Walmesley mourut à Bath, où il résidoit, laissant la réputation d'un prélat instruit, vertueux et zélé.

— Marc-Antoine Wittola, prevôt mîtré de Bienco et curé de Probsdorff, naquit à Kosel en Silésie, en 1736. Il fut ordonné prêtre à Teschen, et se fixa à Vienne, où ses protecteurs lui procurèrent la cure de Schorfling. Ce fut là qu'il donna ses traductions du *Catéchisme de Bossuet*, des *Discours de Fleury*, de l'*Abrégé de l'ancien Testament* de Mésengui; du *Nouveau Testament*, du même; du *Directeur spirituel, pour ceux qui n'en ont point*, de Treuvé; de l'*Instruction pastorale*, de Rastignac; de la *Religion chrétienne méditée*, du père Jard. Stock le désigna pour son successeur, en mourant; mais Marie-Thérèse se contenta de le nommer curé de Probsdorff et censeur des livres; place qui lui donna le moyen d'autoriser la réimpression du *Prospectus des Annales des Jésuites*, de Gazaignes. Cette protection accordée à un libelle le fit destituer, et ce ne fut que sous Joseph II que cette production eut un libre cours. Admirateur des réformes de ce prince, Wittola publia trois écrits en faveur de la tolérance, et commença, en 1784, la *Gazette ecclésiastique* de Vienne, dans le goût des *Nouvelles ecclésiastiques* de Paris. C'est assez faire l'éloge de son discernement et de sa modération. Il rédigea cette *Gazette* jusqu'en 1789, et la reprit, en 1790, sous le titre de *Mémoires des choses les plus récentes concernant l'enseignement*

de la religion et l'histoire de l'Église. Ce nouveau journal dura trois ans. La *Chronique des honnêtes gens* fait le plus grand éloge de Wittola, et le présente comme un ennemi des Jésuites, du *monachisme, ainsi que du cardinalisme des Romains;* car c'est ainsi qu'on parloit alors à Vienne. Wittola y mourut subitement. Il étoit fort lié avec l'abbé de Bellegarde.

— Claude Mey, avocat au parlement de Paris, naquit à Lyon en 1712. Il se livra à l'étude de la théologie et du droit canonique, mais resta simple tonsuré, et fut reçu avocat en 1739. Ses connoissances dans le droit canonique lui firent une grande réputation, et il étoit consulté de tous côtés pour cette partie. De là une foule de mémoires, dont le recueil formeroit un très-grand nombre de volumes. Ces mémoires ne sont pas tous dictés par une sévère impartialité. Mey étoit fort attaché au parti appelant, et par conséquent peu favorable au saint Siége et aux premiers pasteurs. Nous ne citerons de lui que l'*Apologie des jugemens rendus par les tribunaux séculiers*, qu'il fit avec Maultrot, et que Benoit XIV condamna par son bref du 20 novembre 1752; des *Remarques sur la thèse de l'abbé de Brienne*, 1751; la *Requête des sous-fermiers pour le contrôle des billets de confession*, facétie janséniste à laquelle il coopéra, et qui fut condamnée au feu par arrêt du parlement de Paris, du 22 juillet 1752; des *Essais de métaphysique*, in-12; *Consultation pour les curés d'Auxerre*, 1755; *Mémoire pour les religieux de Saint-Vincent du Mans*, 1764; *Observations sur l'édit de* 1768, *touchant les réguliers; Consultation pour les Bénédictins contre la commission*, 2 volumes in-4°; *Mémoires* sur les droits des curés, en 1772, lors de la contestation entre les docteurs Xaupi et Huballier; *Lettre du R. P. ***, de l'ordre des Minimes, à M. ***, docteur en théologie, sur l'écrit intitulé : De l'immolation* (voyez plus haut, page 13, note), etc. Mey travailla encore à beaucoup d'autres écrits sur ces matières. Il présidoit aux *Nouvelles ecclésiastiques*, et

prêta sa plume à M. de Montazet, particulièrement pour sa *Lettre à l'archevêque de Paris*, dans l'affaire des Hospitalières. On le regardoit, avec Piales (1), comme les colonnes de leur parti ; mais Mey étoit plus théologien. L'un et l'autre sont auteurs de beaucoup de consultations sur des affaires particulières, relatives, presque toutes, au droit canonique. Lors de la révolution, Mey se retira à Sens, et y mourut à l'âge de 85 ans. Il n'étoit pas partisan de la constitution civile du clergé, et signa contre elle un Mémoire souscrit aussi par Piales, Maultrot, Blonde, Daléas, etc.

— Henri-Joseph Dulaurens, né à Douai, en 1719, entra chez les religieux Trinitaires, et y fit profession le 12 novembre 1737. Son caractère ardent et inquiet lui ayant fait des ennemis parmi ses confrères, il demanda sa translation dans l'ordre de Cluni, et fut refusé. Il vint à Paris pour plaider, s'y trouva dans le temps du procès des Jésuites, et publia contre eux une satire sous le titre de *Jésuitiques*, pour laquelle il fut aidé par Grouber de Groubental. En même temps, craignant d'être recherché pour ce pamphlet, ou peut-être par suite de son inconstance, et afin d'être plus libre, il partit pour la Hollande, renonça à son état et à ses vœux, et se mit aux gages des libraires, et principalement de Marc-Michel Rey, ce libraire d'Amsterdam qui a attaché son nom à tant d'écrits irréligieux. Il séjourna successivement à Amsterdam, à Liége et à Francfort, toujours poursuivi par l'indigence, et cherchant à y échapper par des productions qui annonçoient l'inquiétude de son esprit, l'intempérance de son imagination et le désordre de ses idées. Hardi, cynique, il ne respecta pas plus la morale que la religion, et mérita d'être associé aux écrivains nombreux qui sapoient, à cette époque, les vérités chrétiennes. Ses ouvrages contre le christianisme sont :

---

(1) Jean Jacques Piales, avocat et caroniste, est auteur de l'*Histoire de la fête de la Conception*, dont le premier volume seulement a paru.

l'*Évangile de la raison*, 1764, que l'on a quelquefois attribué à Voltaire ; les *Abus dans les cérémonies religieuses*, 1767 ; l'*Antipapisme révélé*, 1767 ; *Portefeuille d'un philosophe*, 1770. Il est de plus auteur d'écrits licencieux, et entr'autres d'un roman malheureusement fameux et trop répandu. Ayant été dénoncé à la chambre ecclésiastique de Mayence comme auteur d'écrits irréligieux, il fut jugé et condamné, le 30 août 1767, à une prison perpétuelle. On le mit dans une maison de prêtres pauvres, appelée *Mariabon*, et située auprès de Mayence, où il paroît qu'il resta jusqu'à la révolution. On a lieu de croire qu'il en sortit lorsque les armées françaises s'emparèrent de l'électorat. Il mourut vers le milieu de 1797.

1798.

Mars. — Louis-François Revers, chanoine de Saint-Honoré, à Paris, étoit né, vers 1728, à Carentan, au diocèse de Coutances. Après avoir fait ses études à Navarre, il fut appelé par M. de Juigné, alors évêque de Châlons-sur-Marne, qui le fit chanoine de sa cathédrale, et le chargea de rédiger le nouveau Rituel qu'il vouloit donner à son diocèse. Ce Rituel parut à Châlons, en 1776, en 2 volumes in-4°. Le prélat ayant été transféré ensuite à Paris, Revers l'y suivit. Il demeuroit à l'archevêché, et fut encore chargé de la rédaction d'un nouveau Rituel pour Paris. Jean Plunkett, docteur en théologie et professeur émérite à Navarre, le seconda dans ce travail. Le Rituel parut, en 1786, sous le nom de *Pastoral*, en 3 volumes in-4°. On reproche à l'auteur d'y avoir fait beaucoup de changemens sans nécessité, d'avoir substitué, dans l'administration des sacremens, de nouvelles formules à celles qui étoient consacrées par l'usage, et d'avoir recherché dans la rédaction une élégance assez souvent déplacée. L'ouvrage déplut sur-tout aux jansénistes, qui se plaignirent de n'avoir

pas été consultés pour la rédaction. On vit paroître des *Observations*, des *Examens*, des *Réflexions sur le Pastoral*, où l'on attaquoit les principes du Rituel sur le mariage, sur les censures, etc. Maultrot et Larrière paroissent être ceux qui écrivirent le plus sur ces disputes. On voulut même y faire intervenir le parlement. Le 19 décembre 1786, le conseiller Saint-Vincent, dénonça le *Pastoral* dans un long discours qui n'eut aucune suite ; les temps étoient changés, et le parlement fort refroidi sur ces matières. Pendant la révolution, Revers entreprit de traduire en vers latins le poème de *la Religion*, de Racine. Il mourut avant de l'avoir achevé. Voyez Charlier, 1807.

22 *avril*. — Louis-Guillaume Minard, prêtre de la Doctrine chrétienne, naquit à Paris en 1725. Ses opinions et son zèle l'ayant fait interdire par M. de Beaumont, il se retira au petit Berci, succursale du faubourg Saint-Antoine, et y faisoit des instructions familières qui eurent de la réputation parmi ses partisans. Il dirigeoit aussi beaucoup de personnes, et exerçoit, sans pouvoirs, un ministère secret. C'étoit un usage introduit parmi les appelans pour éluder les règles de l'Église. Le confesseur approuvé n'étoit, en quelque sorte, que pour la forme ; on ne lui confioit que ce que permettoit le directeur véritable (1). Partisan de la constitution

(1) Un autre prêtre, mort dans le même temps, Jean-Baptiste Sanson, étoit encore plus fameux dans ce genre de direction, et avoit un troupeau nombreux, quoique n'ayant pas de pouvoirs. D'autres appelans ne vouloient pas que l'on s'adressât aux prêtres approuvés qui avoient prévariqué en recevant le formulaire ou la bulle *Unigenitus*. C'est la doctrine enseignée dans l'écrit intitulé : *Réflexions sur le despotisme des évêques, et sur les interdits arbitraires*, 1769. Les *Nouvelles ecclésiastiques* blâment l'abbé de l'Épée d'avoir hésité à confesser les sourds-muets, quoiqu'il fût sans pouvoirs. Maultrot, dans sa *Dissertation sur l'approbation des confesseurs*, dit que cette approbation est une innovation du concile de Trente. Ainsi on peut s'en passer, et tout prêtre a, en vertu de son ordination, tous les pouvoirs nécessaires.

civile du clergé. Minard devint, après la terreur, membre de ce que l'on appeloit le presbytère de Paris, et publia, en 1796, l'*Avis aux fidèles, sur le schisme;* puis le *Supplément à l'Avis*, en réponse au P. Lambert. Il vouloit que, sans discuter la constitution civile du clergé, on ne fît point schisme jusqu'à ce que l'Église eût prononcé, et feignoit d'ignorer qu'elle s'étoit déjà déclarée. Minard se donna beaucoup de mouvemens pour faire nommer un successeur à Gobel, éloignant ainsi la paix au moment où il paroissoit la prêcher. Il y a eu un abbé Minard qui travailla aux *Extraits des assertions* avec Goujet, et publia, en 1762, l'*Histoire des Jésuites en France*. Celui-ci étoit probablement le même dont parle Rousseau dans ses *Confessions*, livre X, et qu'il avoit connu à Montmorency; Minard y passoit les étés avec un abbé Féraud, tous deux déguisés et portant l'épée. Rousseau croyoit qu'ils rédigeoient la *Gazette ecclésiastique*.

23 *décembre*. — Félix-Antoine Blau, professeur de théologie à Mayence, né en 1754, est auteur d'un ouvrage extrêmement hardi sous le titre d'*Histoire critique de l'infaillibilité ecclésiastique*, Francfort, 1791, in-8°. Un tel homme avoit des dispositions pour devenir révolutionnaire. Il le fut, et se fit enfermer pour ses opinions politiques. Depuis, il fut nommé juge au tribunal criminel de Mayence. On a encore de lui un *Essai sur le développement moral de l'homme*, 1795, in-8°, et une *Critique des ordonnances relatives à la religion, rendues en France depuis la révolution, fondée sur les principes du droit politique et ecclésiastique*, 1797.

— François Richer, avocat, né à Avranches en 1718, et mort à Paris, est auteur du livre intitulé : *De l'autorité du clergé, et du pouvoir du magistrat politique sur l'exercice des fonctions du ministère ecclésiastique*, 1767, 2 volumes. Nous ne connoissons point cet écrit, où il est probable que l'on accorde beaucoup à la puissance civile, et qui fut mis à l'Index par décret du 26 mars 1767. On attribue au même l'*Examen des prin-*

cipes d'après lesquels on peut apprécier la déclaration de l'assemblée du clergé de 1760, in-12.

1799.

9 *janvier.* — Marguerite-Gaëtane-Angèle-Marie Agnesi, célèbre Milanaise, naquit en 1718. Elle se livra à l'étude des mathématiques et s'y rendit habile. Mais elle composa aussi des ouvrages sur d'autres matières : un *Traité sur les vertus et les mystères de Jésus-Christ;* une *Paraphrase du traité* de saint Laurent Justinien *de sacro Connubio;* une autre du traité *de Passione Domini;* un *Recueil de Prières et de passages de l'Écriture*, et des *Observations* sur le livre du marquis Gorini Corio, intitulé : *Politique, droit et religion*, qui avoit été mis à l'Index par un décret du 4 juillet 1742. Sur la fin de ses jours, Mlle Agnesi se livra toute entière aux exercices de piété, et vécut dans la retraite et les austérités. Elle mourut à Milan en réputation de sainteté. Benoît XIV, Marie-Thérèse et Gustave III, roi de Suède, l'honorèrent de leur estime, et elle étoit en relation avec plusieurs savans. Voyez son *Éloge historique*, traduit en français par M. Boulard.

Janvier. — Jean-Baptiste Molinelli, clerc régulier des Écoles pies, né à Gênes en 1730, professa la théologie dans cette ville, et fut appelé à Rome pour succéder à Natali, qui venoit de passer à Pavie. Il remplit pendant huit ans la chaire de théologie du collége Nazaréen, et y fit soutenir, en 1777, une thèse sur la source de l'incrédulité et la vérité de la religion chrétienne. Il composa, dans le même temps, un *Traité sur la primauté de saint Pierre.* Étant retourné peu après dans sa patrie, il y fut fait encore professeur de théologie. Le système augustinien qu'il avoit adopté lui attira plusieurs adversaires, entr'autres Lambruschini, professeur de théologie au séminaire de l'archevêque. En 1788, Molinelli joignit des remarques et des notes à l'édition de la théo-

logie de Lyon, faite à Gênes par Olzati. La révolution de son pays trouva en lui un zélé partisan. Il donna quelques écrits sur des matières politiques, et a laissé des thèses et des consultations en assez grand nombre sur des matières ecclésiastiques. Le sénat de Gênes l'avoit nommé un de ses théologiens.

5 *juin.* — Jean-Baptiste-Guillaume Gratien, prêtre de Saint-Lazare, né en 1747, à Crescentino en Piémont, fut supérieur du séminaire de Chartres. Il fut élu évêque constitutionnel de la Seine-Inférieure, après la démission de M. Charrier, et sacré en cette qualité le 18 mars 1792. Il donna, le 24 juillet suivant, une *Lettre pastorale sur la continence des prêtres.* Il est de plus auteur de *Lettres théologiques sur l'approbation et la juridiction des confesseurs;* de *La vérité de la religion chrétienne, prouvée par les miracles de Jésus-Christ;* et d'un *Traité scolastique sur les contrats usuraires,* en latin, Chartres, 1790, où il est favorable au prêt. Il assista à l'assemblée des constitutionnels en 1797, et mourut à Rouen.

13 *novembre.* — Michel Dodson, avocat anglais, né en 1732, s'instruisit à fond dans la littérature biblique. Il étoit de la société établie en Angleterre pour propager la connoissance des Écritures, et fit paroître en 1790 une nouvelle traduction d'Isaïe avec des notes sur celle de Lowth. Le docteur Sturges, neveu de l'évêque, lui adressa quelques remarques. Dodson étoit unitaire, et croyoit que chacun avoit le droit d'interpréter l'Écriture à sa manière.

31 *décembre.* — Jean-François Marmontel, littérateur, né dans le Limousin en 1723, porta d'abord le petit collet, le quitta, et vint à Paris sur l'invitation de Voltaire. Il se mit à travailler pour le théâtre, se lia successivement avec tous les philosophes de ce temps-là, et fut même admis chez Mme Geoffrin et chez le baron d'Holbach. Il estime assez bien dans ses *Mémoires* l'esprit philosophique qui régnoit à cette époque, esprit auquel il sacrifia lui-même dans son *Bélisaire,* où il établissoit l'indifférence des religions. Depuis il donna les

Incas, où il se proposa de rendre le fanatisme odieux, mais qui n'eut pas la vogue de *Bélisaire*, et qui en effet est un roman pesant et ennuyeux. Marmontel étoit en correspondance avec Voltaire. On lui doit cependant la justice de dire qu'il fut modéré dans sa philosophie; il n'a point le ton hautain et insultant de plusieurs écrivains de la même école, et il ne prit point de part à la révolution. Il raconte dans ses *Mémoires* que Chamfort, l'ami et le confident de Mirabeau, lui exposa, dans un entretien qu'ils eurent en 1789, toutes les vues des agitateurs. On devoit, lui dit l'adepte, tout détruire, le trône et l'autel, démoraliser le peuple, répandre l'effroi, et profiter de la facilité du roi et de l'argent du duc d'Orléans. Tel étoit le plan que Chamfort exposa naïvement à Marmontel (1); on sait s'il a été ponctuellement exécuté. En 1797, Marmontel fut élu membre du corps législatif. Il composa un discours qu'il devoit y prononcer sur le libre exercice des cultes, et qui est imprimé à la suite des *Mémoires* de Marmontel. Cet écrit est en faveur de la religion, dont l'auteur ne parle qu'avec le respect convenable. Il en loue les dogmes et la morale, et prend la défense des prêtres. Trente ans de plus et une révolution avoient apparemment suggéré d'autres idées à Marmontel. Il laissa en mourant plusieurs écrits

(1) *Mémoires d'un père pour servir à l'instruction de ses enfans*, tome IV, page 97. Ce Chamfort, que Marmontel dénonce ici comme un révolutionnaire ardent, étoit un homme de lettres qui jouissoit de quelque célébrité dans ce temps-là par son esprit, ses saillies et ses sentimens philosophiques. Il avoit été de la société de Mme Helvétius. Il n'aimoit pas les grands, et les grands le protégèrent. Il étoit républicain outré; on le donna à Mme Élisabeth pour lecteur et bibliothécaire. Grâce à ses soins, la princesse la plus pieuse se trouva avoir une bibliothèque assez peu édifiante; elle se contenta de n'en point ouvrir les livres. Chamfort mourut, le 13 avril 1794, à l'âge de 53 ans. Quelques mois auparavant, il avoit voulu se tuer, lorsqu'on vint l'arrêter pour le conduire en prison, et il s'étoit fait plusieurs blessures. Tous ses contemporains l'ont peint comme une tête ardente, enivrée d'indépendance et de philosophie.

posthumes, imprimés à Paris en 1805; savoir, des *Mémoires sur la régence du duc d'Orléans*, où il a mis à contribution Saint-Simon, et où il est loin d'être exact et impartial; des *Mémoires d'un père pour servir à l'instruction de ses enfans*, qui offrent beaucoup de choses à reprendre, mais qui renferment aussi des faits curieux relativement à l'histoire de la philosophie; une *Métaphysique* et une *Morale*, qui ne sont pas d'un homme irréligieux, quoiqu'on y retrouve quelquefois le langage et les principes de l'auteur de *Bélisaire*. Au total, il ne semble pas que Marmontel doive être rangé parmi les écrivains conjurés contre la religion; et il lui rend plus d'une fois d'honorables témoignages. Mais il fut entraîné par l'esprit des coteries où il vivoit, et c'est ce qui explique ses écarts.

— Antoine le Blanc de Guillet fit du bruit par la tragédie des *Druides*, 1772, approuvée par l'abbé Bergier, et censurée, dit-on, par le clergé. Je n'ai point trouvé de traces de cette censure, qui, je crois, n'eut pas lieu. L'abbé Bergier avoit approuvé cette pièce par surprise, et prétendit qu'on y avoit fait des changemens après son approbation. Guillet traduisit *Lucrèce*, et publia, en 1791, le *Clergé dévoilé*, pièce satirique.

— Samuel Cooper, prêtre anglican, est auteur de sermons, d'explications de différens textes de l'Écriture, d'une lettre à Warburton, en faveur de sa *Mission divine de Moïse*, de lettres à Priestley, et de quelques autres écrits de morale.

— Jean-André Serrao, évêque de Potenza, au royaume de Naples, étoit né en 1731. Lors de l'expulsion des Jésuites, la cour de Naples le nomma à une chaire de morale dans la maison du Giesu Vecchio. Il avoit publié, dès 1763, le commencement d'un ouvrage intitulé: *Lieux de théologie morale*, qu'il ne paroît pas avoir terminé. Il donna, en 1769, un autre écrit: *Des illustres catéchistes*, où il fait un grand éloge de Mésengui, et où il a la générosité de dire beaucoup de mal des Jésuites, qui venoient d'être proscrits à Naples. On

assure néanmoins qu'il y a dans cet ouvrage de l'instruction et de la méthode. En 1782, Serrao ayant été nommé, par le roi de Naples, à l'évêché de Potenza, le P. Mamachi fit, sur les écrits que nous venons de citer, des *Observations* d'après lesquelles le Pape ordonna que Serrao expliquât ses sentimens. Ses explications n'ayant pas paru satisfaisantes, il eut ordre de répondre à onze questions devant l'auditeur Campanelli. Nous avons vu ces questions, qui n'avoient rien qui dût blesser un auteur moins chatouilleux. Mais l'humble Serrao ne put se résoudre à témoigner quelque déférence pour le saint Siége; il se hâta d'écrire à Naples, et d'exciter contre Rome un ministère déjà peu favorablement disposé. On y prit très-chaudement la défense de l'évêque nommé. Une commission de deux prêtres et de deux magistrats fut d'avis que l'interrogatoire étoit insultant et inadmissible, et ajouta que le roi pouvoit remettre en vigueur l'ancien droit ecclésiastique, en faisant sacrer Serrao par le métropolitain et ses comprovinciaux. C'étoit alors assez l'usage à Naples de prendre, à la moindre querelle, le ton de la menace. Une congrégation de cardinaux fut chargée de proposer un projet de conciliation, et enfin il fut convenu que, sans entrer dans les questions particulières, Serrao signeroit une lettre où il protesteroit de son obéissance au saint Siége, et de son attachement aux constitutions; soumettroit ses écrits au saint Siége, et promettroit de déférer au jugement qui en seroit porté. Il voulut bien consentir à cet arrangement, et fut sacré en 1783. Ce fut peut-être lui (1) qui composa, en 1788, l'écrit intitulé : *La pragmatique de saint Louis, proposée aux réformateurs de la disci-*

(1) Ou peut-être Étienne Ortiz Cortez, évêque de Motula, Bénédictin du Mont-Cassin, qui n'étoit pas moins vif que Serrao. On a vu dans le corps des *Mémoires* quelques traits de sa docilité pour les vues du ministère. Il publia un *Catéchisme pour les enfans*, qui fut mis à l'Index par décret du 9 décembre 1793, et des *Prières chrétiennes pour l'usage de son église*, mises également à l'Index, le 10 juillet 1797.

pline. Comme Pereira, l'auteur veut que les princes catholiques aient le droit d'entière élection des évêques de leurs états. Il répondit à une critique que le *Journal ecclésiastique* de Rome avoit faite de cet ouvrage, et peu après il publia une *Dissertation sur l'autorité des métropolitains de sacrer leurs suffragans.* Ces écrits tendoient tous à exaspérer la puissance temporelle, et à avilir le Chef de l'Église, que l'on représentoit comme mû par l'ambition, l'entêtement et la cupidité. On s'y plaignoit des rétractations exigées récemment des évêques d'Aquila et de Potenza. Enfin, en 1789, un évêque napolitain, et probablement le même, publia l'écrit le plus violent sous ce titre : *De la monarchie universelle des papes; discours adressé au roi Ferdinand et à tous les souverains.* Il y comparoit la cour de Rome à la synagogue, la désignoit sous les expressions les plus insultantes, et donnoit des conseils pour l'humilier. Si cet écrit est de Serrao, il montre combien ce théologien étoit arrogant et passionné. Au surplus, Serrao découvrit, lors des troubles de son pays, le fond de ses sentimens; et ce protégé de la cour ne lui fut guère fidèle. Lorsque les Français envahirent Naples, en 1798, il se déclara partisan de la révolution; et cet homme qui ne parloit que de son zèle pour les droits du souverain, les abandonna bientôt, et avertit ses diocésains qu'ils pouvoient rentrer dans leurs droits. Il fut victime de son patriotisme. On dit que lors de l'expulsion des Français, les Autrichiens l'assassinèrent dans son lit, comme républicain et traître à son roi. On sait que, pendant toute l'année 1799, Naples et tout le royaume, livrés aux désordres de la guerre civile, furent le théâtre de vengeances cruelles et d'exécutions sanglantes.

1800.

11 *janvier.* — Guillaume Newcome, archevêque anglican d'Armagh en Irlande, naquit en 1729, et étudia

à Oxford. Étant devenu chapelain du comte d'Hertford, lord lieutenant d'Irlande, il fut présenté par lui à l'évêché de Dromore, en 1766, transféré ensuite à Ossory, puis à Waterford, et à l'archevêché d'Armagh, en 1795. Son *Harmonie des Évangiles*, en 1778, offre de la critique, et Newcome y fit un grand usage de l'édition du Testament grec de Wetstein. Il y soutint l'opinion commune que le ministère de Notre-Seigneur a duré au moins trois ans, et inséra quelques remarques sur l'*Harmonie grecque* de Priestley, publiée l'année précédente, et où ce fameux docteur renouveloit l'hypothèse de Mann, sur la durée du ministère de Jésus-Christ, qu'il réduisoit à un an. En 1780, Newcome traita, *ex professo*, ce point de critique, Priestley répondit, l'évêque répliqua, et le docteur, dans cette controverse, comme dans toutes les autres, se crut vainqueur, parce qu'il avoit écrit le dernier. En 1782, parurent les *Observations* de Newcome, *sur la conduite de Notre-Seigneur, comme instituteur divin, et sur l'excellence de son caractère moral;* en 1785, l'*Essai sur une version perfectionnée, sur un arrangement métrique, et sur une explication des douze petits Prophètes;* en 1788, un *Essai* du même genre *sur Ézéchiel;* en 1792, *Examen des principales difficultés de l'histoire de l'Évangile, relativement à la résurrection*, et la même année un *Examen historique des traductions de la Bible en anglais, l'utilité de revoir ces traductions et les moyens d'opérer cette révision.* Ces ouvrages du prélat lui attirèrent quelques controverses. Il avoit, pour l'explication de l'Écriture, un système large et même hardi. Il disoit qu'un traducteur n'étant pas un controversiste, mais un philologue, ne devoit point avoir égard aux opinions des différentes communions, mais au sens critique des passages. On publia après sa mort un *Essai sur une revue des traductions anglaises de l'Écriture grecque*, avec des notes. Il l'avoit fait imprimer de son vivant, mais il ne voulut point le faire paroître, apparemment pour éviter les controverses auxquelles pourroient donner

lieu les altérations qu'il s'étoit permises dans la version ordinaire. Il avoit fait le même travail sur les Écritures hébraïques. L'évêque Horsley l'a combattu; voyez son article, 1806.

Janvier. — Jacques Macknight, ministre presbytérien écossais, né à Irvine en 1721, fut pasteur en différentes villes, et en dernier lieu à Édimbourg. Il est auteur d'une *Harmonie des Évangiles*, d'une nouvelle traduction des Épîtres apostoliques, de la *Vérité de l'histoire de l'Évangile*. En 1795 il publia une nouvelle traduction littérale des Épîtres apostoliques, tirées du grec original, avec commentaires et notes.

6 *février.* — Guillaume Jones, prêtre anglican, né en 1726, répondit à l'*Essai sur l'esprit*, publié par Clayton, et donna dans le même sens la *Doctrine catholique de la Trinité*. En 1762, il fit paroître l'*Essai sur les premiers principes de la philosophie naturelle*, où il mêle beaucoup de connoissances, d'art et de sentimens religieux à des idées singulières prises dans le système hutchinsonien, dont il étoit partisan zélé, et auquel il avoit attiré son ami Horne. Les autres écrits qu'il composa successivement sont des *Remarques sur les principes et l'esprit du confessionnal*; trois *Dissertations sur la vie et la mort*; *Recherches sur quelques sujets de l'Écriture*; *Réflexions sur les progrès du paganisme parmi les chrétiens*; *Leçons sur le langage figuré des saintes Écritures*; *Essai sur l'Église*; *Catéchisme de l'ecclésiastique*; l'*Étudiant armé contre les erreurs du temps* (c'est une collection de traités de Leslie, Law, Norris, North et Horne); des *Mémoires sur la vie de Horne*, des *Discours moraux et religieux*, etc. Jones étoit attaché aux principes de la haute église et à ceux de la révélation.

23 *juillet.* — Jean-François Vauvilliers, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et professeur de grec au collége royal, est auteur du *Témoignage de la raison et de la foi contre la constitution civile du clergé*, 1792; de *La doctrine des théologiens, ou deuxième*

partie du Témoignage, 1792 ; et en 1796, des *Questions sur les sermens et en particulier sur celui de haine à la royauté*. S'étant retiré à Pétersbourg à la révolution, il y fut accueilli comme un savant distingué, et y mourut.

19 *novembre*. — Ives Audrein, né au diocèse de Quimper, en 1741, fut successivement professeur au collége de cette ville, préfet à Louis-le-Grand, vicegérent aux Grassins, vicaire épiscopal du Morbihan, membre de l'assemblée législative et de la convention, où il vota la mort de Louis XVI, commissaire pour l'examen des papiers trouvés aux Tuileries, et évêque constitutionnel du Finistère en 1798. Il assista au concile des constitutionnels en 1797. On a de lui un *Discours sur le serment ;* un *Mémoire à l'assemblée nationale sur l'importance de maintenir les lois qui organisent le culte catholique*, 1792 ; quelques écrits en faveur de la liberté des cultes, et une *Apologie de la religion contre les prétendus philosophes*, 1797. Révolutionnaire ardent, il vouloit concilier la religion avec son patriotisme, et juge de son roi, il sut se faire nommer évêque dans son parti, pour qui ce choix est un opprobre. Il fut assassiné dans son département par les chouans.

15 *décembre*. — Jean-Zacharie Paradis de Raymondis, né à Bourg en Bresse en 1746, mort à Lyon, est auteur d'un *Traité élémentaire de morale et du bonheur*, 1795, et du pamphlet intitulé : *Des prêtres et des cultes*. C'est une très-courte brochure, qui paroît avoir été rédigée dans le sens des *théophilanthropes*.

16 *décembre*. — Paulin Erdt, Franciscain allemand, professeur de théologie à Fribourg, étoit né à Wertoch en 1737. On dit qu'il s'est distingué par son zèle à combattre les incrédules, soit dans les écrits dont il fut auteur, soit dans ceux qu'il traduisit de l'anglais et du français. Il est auteur entr'autres d'une *Histoire littéraire de la théologie*, en latin, 4 volumes in-8°.

— George Bingham, théologien anglican, né en 1715, fut recteur de Pimpern. Ses principaux écrits sont un *Traité sur le millenium ou opinion des millénaires*, 1772 ;

1772; une *Défense de la doctrine et de la liturgie anglicanes* contre l'apologie de Théophile Lindsay, et une *Dissertation sur l'Apocalypse*. Bingham veut bien que le Pape ne soit pas l'antechrist, et Rome la Babylone des prophètes, et il croit que ces hommes inspirés ont voulu désigner Mahomet et Constantinople. Il paroît que Bingham étoit millénariste.

— Antoine-Joseph Pernety, Bénédictin, né à Roane en 1716, signa la requête des vingt-huit Bénédictins, en 1765, pour être dispensés de leur règle, et se fit nommer membre d'un bureau littéraire, créé dans la congrégation par le parti contraire à la règle. Mais peu après, entièrement dégoûté de son état, il s'enfuit à Berlin, où Frédéric lui donna le titre de son bibliothécaire. Il y resta peu, obtint un titre d'abbé *in partibus*, et revint à Paris, où l'archevêque voulut le faire rentrer dans son monastère. Mais il appela au parlement, et resta dans le monde. Dans la suite, il s'éprit des rêveries de Swedenborg, et publia, en 1786, une traduction des *Merveilles du ciel et de l'enfer*, de cet enthousiaste. En 1790, il fit paroître *Les vertus, le pouvoir, la clémence et la gloire de Marie, mère de Dieu*. Il paroît qu'il se retira à Avignon, où il se fit une espèce de secte, dont on ne connoît pas bien les dogmes. Il étoit lié avec un seigneur polonais nommé Grabianca. C'est peut-être contre leur société qu'est rédigé un décret du père Pani, Dominicain, maître du sacré palais, du 2 novembre 1791, qui fait mention d'un nommé Octavio Capelli, attaché à une sorte d'illuminisme. On dit que cette société comptoit, en 1787, une centaine d'individus. Elle paroît éteinte. Il ne faut pas confondre Antoine-Joseph Pernety, avec Jacques Pernety, historiographe de Lyon, mort dans cette ville, le 6 février 1777, et auteur de quelques ouvrages de philosophie et de morale.

— Gabriel Fabricy, Dominicain, étoit né à Saint-Maximin, en Provence, vers 1725. Il alla à Rome, vers 1760, et s'y fixa. Son plus grand ouvrage est intitulé : *Des titres primitifs de la révélation, ou considérations*

critiques sur la pureté et l'intégrité du texte original des livres saints de l'ancien Testament, Rome, 1772, 2 volumes in-8° ; mais il donna encore quelques opuscules, par exemple, des *Mémoires pour servir à l'histoire des pères Ansaldi, Mamachi, Patuzzi*, etc. Il mourut à Rome, estimé pour ses connoissances et sa vie laborieuse.

1801.

3 *février.* — Pierre-Rodrigue, comte de Campomanez, ministre d'état espagnol, naquit dans les Asturies vers 1723. En 1764, étant procureur général au conseil de Castille, il donna un avis pour qu'on ne reçût pas en Espagne les Jésuites bannis de France, et l'année suivante il publia un *Traité sur l'amortissement ecclésiastique*. Ce fut lui qui, en 1767, fit le rapport au conseil de Castille sur le procès d'un nommé Navarro, accusé d'intelligence avec les Jésuites, à l'occasion de pamphlets répandus après l'émeute de 1766. Campomanez y traite assez mal les Jésuites, à l'expulsion desquels il eut part. En 1768, il publia un *Mémoire en réponse aux Lettres d'Isidore de Carvajal*, évêque de Cuença. Ce prélat avoit écrit à l'archevêque de Thèbes, confesseur du roi, une lettre qui fit beaucoup de bruit, et où il se plaignoit que l'église d'Espagne fût attaquée dans ses biens, dans ses immunités, dans ses ministres. La conduite du procureur général ne réunissoit pas tous les suffrages, et fut censurée dans un écrit intitulé : *La vérité dévoilée*, 1772, que l'on condamna au feu à Madrid. L'évêque de Terruel, qui avoit, dit-on, eu part à cet écrit, fut mis en jugement. Campomanez avoit beaucoup de confiance en l'abbé San-Maniego, que l'abbé Clément, dans son *Voyage d'Espagne*, jugea *un philosophe qui respectoit peu l'Écriture*. L'évêque de Barcelonne, Climent, trouvoit aussi que Campomanez faisoit des pas bien hardis, et la cour d'Espagne, selon eux-mêmes, gouvernoit d'une manière toute nouvelle

dans les affaires ecclésiastiques. Campomanez avoit les mêmes préventions que plusieurs de nos magistrats français, comme on le voit par son *Jugement impartial* dans l'affaire de Parme, en 1768, qui étoit plein de maximes hardies, et contraires à l'autorité de l'Église. L'auteur, pour justifier l'édit de Charles III, du 16 mars 1768, contre le bref du 30 janvier précédent, exagéroit les droits de la puissance civile, et rabaissoit d'autant ceux de la puissance ecclésiastique. Les cinq évêques assemblés alors à Madrid pour les affaires de l'Église (les archevêques de Burgos et de Sarragosse, et les évêques de Tarragone, d'Albarazin et d'Orihuela) s'en plaignirent dans un mémoire qu'ils remirent au roi, le 4 novembre 1768, et d'après lequel on fit quelques changemens au *Jugement*. Les Lettres du P. Mamachi contre Fébronius, ayant été envoyées en Espagne, Campomanez écrivit au ministre, pour engager à ne point permettre l'introduction de cet ouvrage, sous prétexte qu'il feroit naître des disputes. Mais alors ne falloit-il pas empêcher aussi l'introduction du Fébronius lui-même? Le magistrat dit en finissant, qu'il faut saisir tout ce qui porte le nom de Mamachi; et un des motifs qu'il en donne, c'est qu'il est Grec de naissance et de caractère, étant né à Scio. Campomanez étoit lié avec M. de Roda, ministre pour la partie ecclésiastique, auteur d'une *Lettre* du 30 septembre 1771, pour la défense de l'église d'Utrecht, et qui avoit fait écrire par le roi à Rome en faveur de cette église. En 1788, il devint président du conseil de Castille, puis ministre d'état, et fut disgrâcié lors de la faveur du comte de Florida-Blanca. Il est éditeur des OEuvres du Bénédictin Feijoo, et il a écrit sa Vie.

21 *août.* — Jean-François Godescard, chanoine de Saint-Honoré, à Paris, prieur de Bonrepos, et secrétaire de l'archevêché sous MM. de Beaumont et de Juigné, étoit né au diocèse de Rouen en 1728. Il est principalement connu par sa traduction des *Vies des saints*, en 12 volumes, 1763 et 1783. Godescard fut aidé dans ce travail par Joseph-François Marie, docteur de Sor-

bonne, censeur royal, et professeur de mathématiques au collége Mazarin. Ils firent beaucoup de changemens et d'additions au travail de l'auteur anglais, Alban Butler. Le 13e volume, imprimé depuis, n'est point de la traduction de Godescard, mais de M. Nagot, de Saint-Sulpice. Godescard commença un abrégé de ce même ouvrage, qui a été achevé par Bourdier-Delpuits, et publié, en 1802, en 4 volumes. On doit encore à Godescard une édition de l'*Analyse de la foi divine*, de Henri Holden (latin), 1767; une édition des traités de Controverse des frères de Walemburgh, avec leurs Vies; une édition du nouveau Testament, de la collection de Barbou, 1785; une traduction du traité *De la mort des persécuteurs*, de Lactance, et des *Essais historiques et critiques sur la suppression des monastères et autres établissemens pieux en Angleterre*, traduits de l'anglais (de Dodd, dans son *Histoire de l'Église*), 1791; *Éloges de l'abbé Bergier, et de l'abbé Legros*, insérés dans les Annales catholiques; *Réflexions sur le duel*, traduites de l'anglais, 1801. Il a laissé en manuscrit une *Histoire du cardinal Polus*; la traduction de l'*Histoire du sacrilége*, de Spelman; des *Fondemens de la religion chrétienne*, de Challoner; des *Sermons de Sherlock*; et quelques autres opuscules. L'abbé Godescard mourut au collége de Boncourt, à Paris.

Vers ce temps. — David Claparède, ministre protestant, né à Genève en 1727, fut pasteur en 1758, et professeur de théologie en 1763. Il est auteur de *Dissertations sur les miracles, sur l'authenticité des livres du nouveau Testament, sur les démoniaques, sur le don des langues*, et sur quelques points de critique relatifs à l'Écriture. Il eut de la réputation dans sa patrie comme prédicateur, et travailla aux Psaumes et aux Prophètes dans la traduction de la *Bible*, publiée à Genève en 1805, en 3 volumes in-8°.

1802.

8 *janvier.* — Arthur O'Leary, religieux Capucin, naquit à Cork, en Irlande, et fit ses études au collége de Saint-Malo, en France. Ayant prononcé ses vœux, on le choisit pour chapelain d'un régiment irlandais au service de France; mais il se dégoûta de cette place, retourna dans son pays, et érigea à Cork une chapelle qu'il desservoit. Son premier écrit fut la *Défense de la divinité de Jésus-Christ et de l'immortalité de l'ame*, contre le livre d'un médecin écossais à Cork, intitulé : *Pensées sur la nature et la religion.* Ces *Pensées* étoient dirigées contre toute espèce de religion, et le Père O'Leary se crut d'autant plus obligé d'y répondre, que les protestans gardoient le silence. Quand le parlement irlandais se montra disposé à adoucir les lois pénales contre les catholiques, et qu'il arrêta le serment encore en usage pour jouir des bénéfices des actes de 1782, O'Leary publia *La loyauté prouvée et le serment défendu*, écrit qui servit à rassurer plusieurs personnes qui hésitoient encore, et à faire prêter le serment demandé. Lors de la guerre d'Amérique, pendant que les flottes combinées de France et d'Espagne couvroient la Manche et menaçoient les côtés d'Irlande, il fit paroître une *Adresse aux catholiques*, pour les exhorter à rester fidèles au gouvernement anglais. Il en donna une seconde en 1784, lors des troubles et des pillages qui eurent lieu dans le comté de Cork et dans les comtés voisins. Cette conduite procura à O'Leary des amis au parlement et parmi les protestans. Attaqué par Woodward, évêque anglican de Cloyne, il lui répondit par une *Défense de sa conduite et de ses écrits*, publiée en 1788. Il vint se fixer à Londres, et s'attacha à la chapelle catholique de Soho-Square, où il prononça l'oraison funèbre de Pie VI, en 1800, devant un grand concours de noblesse anglaise et étrangère. Il étoit modéré et tolérant. On a encore de lui

des *Remarques sur la Défense de l'association protestante de Wesley*; une *Défense de sa conduite* dans l'insurrection de Munster, en 1787; un *Examen de la controverse entre le docteur Carroll et MM. Warthon et Hopkins*, des *Sermons* et des *Mélanges*.

26 *février*. — Alexandre Geddes, prêtre catholique, né en Écosse en 1737, étudia au collége catholique de Scalan, puis au collége des Écossais à Paris. Il apprit dans cette ville la théologie et les langues, retourna en Écosse en 1764, et fut ordonné prêtre à Dundée. En 1769, il se chargea de la congrégation d'Anchinhalrig, dans son pays. Il eut occasion de s'y lier avec beaucoup de protestans, qui lui inspirèrent des sentimens assez larges sur des points de religion, et lui apprirent, dit-on, à se moquer, non seulement de l'infaillibilité du Pape, mais de plusieurs croyances et pratiques pieuses. Il regardoit l'Écriture comme la seule règle de foi, et les différences de religion comme peu importantes. Ses liaisons et ses entretiens l'exposèrent à l'animadversion de ses confrères, et M. Hay, son évêque, l'exhorta vainement à être plus circonspect. Ces mécontentemens et des embarras de finances, suite de mauvaises spéculations, engagèrent Geddes à quitter sa congrégation en 1779, et à venir à Londres. Il y exerça d'abord ses fonctions de prêtre dans quelques chapelles catholiques; mais il les cessa vers 1782. Il avoit formé, depuis longtemps, le projet d'une nouvelle traduction de la Bible, en anglais, et il avoit commencé à y travailler dès 1760. Lord Petre, qui le protégeoit, lui donna les moyens de finir son travail. Il publia donc, en 1786, le *Prospectus* de sa traduction; et en 1787, une *Lettre* à l'évêque Lowth, et une autre au docteur Priestley, pour montrer que la divinité de Jésus-Christ est un principe fondamental du christianisme. En 1788, il proposa une souscription pour sa traduction, et en 1790, il fit paroître une *Réponse générale aux questions et aux conseils* qui lui avoient été adressés. Le premier volume de sa traduction, renfermant le *Pentateuque* et *Josué*, vit le jour

en 1792, et excita un orage contre l'auteur. Trois des vicaires apostoliques en Angleterre, les évêques de Rama, d'Acanthos et de Centurie, défendirent cette traduction dans leurs districts. De là une correspondance entre le vicaire apostolique de Londres, Jean Douglas et Geddes. Le premier lui annonça une suspense, s'il ne se soumettoit. Geddes irrité lui adressa une *Lettre*, où il lui disoit nettement qu'il se moquoit de ses censures. Il tint le même langage dans une *Adresse au public*, et dans une plus longue *Lettre* au prélat. Ces écrits respirent l'amertume et l'orgueil. Le second volume de sa traduction fut imprimé, en 1797, et renferme le reste des livres historiques. L'auteur y combat nettement l'inspiration entière de l'Écriture, et ne fait pas difficulté d'avancer que les écrivains sacrés rapportent quelquefois des faits contraires à la raison, et qu'il faut y faire un discernement. Ce volume attira à Geddes des reproches, tant des catholiques, que des protestans choqués de sa hardiesse. Ses *Remarques critiques*, en 1800, ne firent qu'augmenter les plaintes, au lieu de les faire cesser. Geddes parloit très-librement de la cour de Rome, et ne pouvoit approuver l'alliage qu'on avoit, disoit-il, mêlé à l'Évangile. Quelques-uns l'ont regardé comme un incrédule, et on ne peut le disculper de hardiesse et d'hétérodoxie. On avoit dit qu'il s'étoit rétracté à sa mort; mais le fait paroît assez douteux, et M. Douglas défendit de célébrer la messe publiquement pour lui. Geddes étoit vif et peu tolérant dans la dispute. En avouant ses connoissances dans la littérature biblique, on doit dire qu'il les gâta par une critique outrée, par son orgueil et son entêtement.

29 *mars.* — Jean-Antoine Gazaignes, plus connu sous le nom de Philibert, ancien chanoine de Toulouse, étoit né dans cette ville en 1717. Son zèle contre les Jésuites lui fit composer les *Annales* de leur Société, en 5 gros volumes in-4°. Trois autres volumes sont restés manuscrits. Gazaignes avoit fait le voyage de Vienne exprès pour compléter son ouvrage.

Cet appelant ne fut point partisan de la constitution civile du clergé.

23 *mai.* — François-Xavier de Feller, Jésuite, naquit à Bruxelles en 1735, et mourut à Ratisbonne. Laborieux et zélé, il fut très-attaché à la cour de Rome et à sa Société. Ses ouvrages sont : *Jugement d'un écrivain protestant touchant le livre de Fébronius*, 1771, in-8°; une *Lettre sur le Dîner du comte de Boulainvilliers*, de Voltaire; le *Catéchisme philosophique*, 1777; des *Discours sur divers sujets de religion et de morale*, 1778; une édition augmentée de l'*Examen de l'évidence intrinsèque du christianisme de Jenyns*, 1779; l'*Examen impartial des Époques de la nature*, de Buffon, 1780; le *Coup-d'œil sur le congrès d'Ems*, 1787; le *Véritable état du différend entre le nonce de Cologne et les électeurs*, 1787; le *Recueil des représentations Belgiques*, en 16 volumes. Feller rédigea long-temps le *Journal historique et littéraire* qui s'imprimoit à Luxembourg, puis à Liége, et dont le recueil forme 60 volumes. Il étoit chaud partisan de la révolution du Brabant, et fort opposé aux mesures de l'empereur Joseph II. Cette opposition l'a même entraîné trop loin, et lui a fait approuver une résistance contraire aux principes du christianisme. Son *Dictionnaire historique*, dont il y a eu deux éditions en 1781 et en 1797, est, il faut l'avouer, un plagiat de celui de Chaudon, où Feller n'a changé qu'un petit nombre d'articles. Dans une édition de la bulle *Auctorem fidei*, faite à Dusseldorff, il joignit quelques notes tendantes à justifier le synode de Pistoie, et que le cardinal Gerdil a réfutées. Feller avoit un zèle vif, mais qui n'étoit peut-être pas toujours réglé par la prudence, et on lui désireroit quelquefois plus de critique et de mesure. C'étoit d'ailleurs un homme vertueux, estimable, et instruit. Quelques-uns de ses ouvrages parurent sous le nom de Flexier de Reval, qui étoit l'anagramme de son nom.

12 *août.* — Hyacinthe-Sigismond Gerdil, cardinal, né à Samoën en Savoie, le 23 juin 1718, entra chez

les religieux Barnabites, et fut professeur de théologie à Turin. Son mérite le fit choisir pour précepteur du prince de Piémont, fils de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne. Il composa pour ce prince plusieurs bons ouvrages, et chercha sur-tout à lui inspirer la connoissance et l'amour de la religion. A la mort du prélat Percoti, Barnabite, il fut nommé évêque de Dybonne, et vicaire apostolique des Indes au-delà du Gange. On ne voit pas que cette mission ait eu de suite, et on ne voulut pas sans doute priver l'Europe des travaux et des services d'un homme de ce mérite. Le 23 juin 1777, le père Gerdil fut fait cardinal *in petto;* il ne fut déclaré que le 15 décembre suivant, et fut successivement préfet de l'Index et de la Propagande. Honoré de la confiance des Papes Pie VI et Pie VII, il fut souvent consulté par eux dans les circonstances les plus difficiles. Ses connoissances théologiques, son désintéressement, sa piété, sa sagesse, sa conduite toujours égale et soutenue, lui concilioient, encore plus que ses dignités, le respect général. Cardinal, il vivoit avec la simplicité d'un religieux. Obligé de quitter Rome en 1798, il se retira dans le Piémont, où il continua de partager son temps entre la prière et des travaux utiles. La plupart de ses ouvrages furent d'abord imprimés séparément. On en réunit ensuite plusieurs dans une édition faite à Bologne, en 1784, en 6 volumes in-4°. En 1806, le père Fontana, général des Barnabites, et ami du feu cardinal, et le père Scala en entreprirent une nouvelle édition beaucoup plus complète. Les quatre premiers volumes en parurent cette année-là, avec un éloge littéraire du cardinal. Le Ier volume renferme l'*Anti-Émile, ou réflexions sur la théorie et la pratique de l'éducation contre les principes de Rousseau*, déjà imprimé à Turin en 1763; l'*Examen d'un article du Journal encyclopédique, concernant les réflexions précédentes;* les *Considérations sur les études de la jeunesse*, en italien; un *Plan d'études pour un jeune seigneur;* le *Compte rendu des études du prince de Piémont;* des *Instructions de la*

gique, en latin; et des *Pensées sur les devoirs des différens états de la vie*. On voit que la plupart de ces écrits ont rapport à l'éducation. Les quatre volumes suivans traitent presqu'en entier de la métaphysique. L'auteur y réfute quelques-uns des principes de Locke et de Wolff, et défend le sentiment de Malebranche sur l'origine de nos idées. Le VI^me^ volume, qui est tout en latin, contient des discours, et un cours de philosophie, et le VII^me^ roule sur le droit civil et politique. Ces trois derniers tomes parurent en 1807. Dans le VIII^me^, nous trouvons un *Traité des combats singuliers*, publié pour la première fois à Turin en 1759, et recommandable par la raison, la force et la logique; un *Discours sur la nature et les effets du luxe*, imprimé aussi à Turin en 1767, et où l'auteur réfute Montesquieu; et des *Règles de conduite pour une princesse mariée*, avec quelques fragmens historiques. Le tome IX, qui est aussi de 1807, est rempli en entier par un ouvrage important, mais que l'auteur n'a pas terminé. C'est l'*Introduction à l'étude de la religion*, qui, lorsqu'elle avoit vu le jour, en 1755, avoit recueilli les éloges des savans, de Jean Lami, de Zanotti, de Bianchi, de Bottari, et même des protestans Dutens et Brucker. Le tome X, imprimé en 1808 ainsi que les trois suivans, commence par une *Courte exposition des caractères de la vraie religion*, en italien. A la suite sont des *Considérations sur Julien*, où l'auteur juge ce prince, non d'après les écrivains ecclésiastiques, mais d'après les auteurs païens. Cet écrit est plein de critique, et en même temps de nerf, et forme une excellente réfutation des éloges un peu intéressés qu'on a donnés à Julien dans les derniers temps. Des *Observations sur le sixième tome de l'Histoire philosophique de Raynal*, font regretter que le cardinal Gerdil n'ait pas poussé plus loin son travail sur ce sujet. Dans un *Essai d'instruction théologique*, il réfute Bayle, le *Systéme de la nature*, et les défenseurs de l'antiquité du monde. Il y a ensuite des *Observations sur les Époques de la nature*, de Buffon. Elles sont

courtes, mais bien raisonnées. Les volumes suivans sont consacrés plus particulièrement à la théologie. Le XI^e^ contient trois dissertations qui font suite à l'*Essai théologique* précédent ; des opuscules relatifs à la constitution hiérarchique de l'Église ; des *Remarques* sur le plan des docteurs de Sorbonne, en 1718, pour la réunion de l'église grecque et de l'Église romaine ; un *Traité du droit des papes* dans l'Église, contre Slevogt, théologien à Iéna, et des *Remarques sur les Leçons canoniques de Lakies, sur l'institution des évêchés.* Ce Lakies étoit un canoniste allemand, qui cherchoit, par ses leçons, à concourir aux innovations de Joseph II. Le tome XII est consacré en entier à la réfutation de deux pamphlets contre le bref *Super soliditate*, qui avoit condamné le livre d'Eybel : *Qu'est-ce que le Pape?* Ces deux libelles avoient été annoncés avec éloge dans les *Annales ecclésiastiques* de Joseph Pagani à Florence que le cardinal réfute aussi. Ses observations sur ces écrits ont pour nous d'autant plus de poids, qu'il les bat en ruine avec des raisonnemens tirés de nos auteurs français, de Gerson, de Dupin, du P. Alexandre, de Fleury, et sur-tout de Bossuet, qu'il cite souvent, et dont il connoissoit parfaitement les ouvrages. Le tome XIII contient encore une *Apologie* du bref *Super soliditate*, des *Remarques* contre Launoy, et d'autres *Remarques sur le Commentaire de Febronius, relativement à sa rétractation.* Le cardinal lui oppose sur-tout l'autorité des théologiens français, de Thomassin, de Marca, de Bossuet. Dans le tome XIV est l'*Examen des motifs de l'opposition faite par l'évêque de Noli* (B. Solari) *à la publication de la bulle Auctorem fidei*, contre le synode de Pistoie. A la suite de l'*Examen*, on trouve des *Remarques sur quelques notes de Feller*, dont il a été question à son article. Enfin, dans le tome XV se trouvent un traité de la primauté du Pape, un autre sur le mariage et sur les droits de l'Église à cet égard, des observations sur un livre du père Galifet, un nouvel *Examen de l'opposition de l'évêque de Noli à la bulle*

Auctorem fidei, et de sa *Lettre aux constitutionnels*, en 1801, et une réponse à l'archevêque d'Embrun. Il devoit encore y avoir plusieurs volumes qui devoient renfermer quelques écrits de théologie, et sur-tout des traités de morale; mais ils n'ont point été publiés à cause des troubles de l'Église et de l'usurpation de Rome. On espère qu'on va reprendre cette édition, aujourd'hui que la capitale de la catholicité est redevenue libre. Les détails où nous sommes entrés montrent combien les connoissances du cardinal Gerdil étoient variées. Métaphysicien, mathématicien, controversiste, théologien, moraliste, philosophe, il embrassoit presque toutes les sciences, et écrivoit presque également bien en français, en italien et en latin. Il fut, dans ces derniers temps, un des hommes qui ont fait le plus d'honneur à la religion, à l'Église et au sacré collége. On ne trouve dans ses écrits ni esprit de parti ni âcreté; ce ne sont point les hommes qu'il combat, il ne songe qu'à leurs ouvrages. Il est toujours grave, toujours solide, toujours allant au but, et aussi toujours modéré, sage et circonspect. Quant à sa conduite, étranger à toutes les intrigues, il ne connoissoit que son oratoire et ses livres, et vivoit dans la retraite et même dans la pauvreté. La révolution de 1798 ne le priva que de peu de chose, parce qu'il n'étoit pas riche, et il ne vit dans le rétablissement de l'autorité pontificale à Rome, en 1800, que le retour de l'ordre et de la paix. Prélat digne des premiers siècles, il fut une des lumières de l'Église de son temps.

22 *septembre*. — Marc-Antoine de Noë, évêque de Lescar, né au diocèse de la Rochelle en 1724, est connu principalement par un *Discours sur l'état futur de l'Église*, qu'il devoit prononcer pour l'ouverture de l'assemblée du clergé de 1785; mais comme on sut qu'il y avançoit des idées singulières, on l'empêcha de le prononcer. Ce discours fut imprimé depuis avec des *passages et des remarques* par le père Lambert, qui pensoit comme le prélat sur ces matières, et qui passa même pour lui avoir suggéré le fond de son discours. M. de

Noë fut député aux états-généraux, et se retira en Angleterre. Ayant donné la démission de son siége en 1801, il revint en France, et fut nommé, en 1802, à l'évêché de Troyes, qu'il n'occupa que quelques mois. On publia de lui à Londres, en 1801, un *Recueil de différens ouvrages*, qui renferme, outre le *Discours* déjà cité, des *Discours* et *Mandemens*, et une traduction de l'Épître de saint Paul aux Romains, qui en est plutôt une paraphrase. M. de Noë croyoit à un avénement intermédiaire de Jésus-Christ, et il l'insinue dans son *Discours*, où il insiste aussi beaucoup sur la future conversion des Juifs.

29 *septembre*. — Michel-Ange Luchi, cardinal, étoit né à Brescia en 1744. Il entra chez les Bénédictins du Mont-Cassin, devint abbé de Subiac, et fut fait cardinal par Pie VII, le 23 février 1801, mais ne fut déclaré que le 28 septembre suivant. Savant très-distingué, il avoit professé la théologie dans son ordre, puis le grec et l'hébreu à Florence. Il donna une édition des OEuvres de Venance Fortunat, évêque de Poitiers au VI^e^ siècle. Versé dans les langues orientales, il rédigea des Commentaires sur plusieurs parties des Livres saints, et entreprit une nouvelle Polyglotte, qui auroit formé 30 volumes in-folio, et où il avoit réuni les remarques des plus habiles interprètes, et rétabli le texte hébreu dans sa pureté naturelle. On y trouve une nouvelle version grecque, la plus conforme à l'hébreu qu'il soit possible, une seconde version latine, plus littérale; le texte grec des Septante, une traduction latine des mêmes, et notre Vulgate, le tout accompagné de variantes et d'un commentaire approfondi. Ses ouvrages manuscrits montent au nombre de 193, plus ou moins considérables. Il y en a 74 en grec, et 129 en latin, sur des matières d'érudition, de critique, de théologie et de morale. Ils furent déposés dans la bibliothèque du Vatican. Outre ces ouvrages inédits, le cardinal Luchi est auteur de quelques Discours, et de la *Cause de l'Église, défendue contre l'injustice de ses ennemis*, 1799. Il étoit simple dans

ses mœurs, aimable dans sa piété, sage et modéré dans son zèle, et infatigable dans ses travaux.

6 *novembre*. — Jean-Jacques Cambacérès, chanoine et archidiacre de Montpellier, étoit né dans cette ville en 1721. Il se livra à la prédication, et prêcha à la cour en 1757. Ses sermons furent imprimés en 3 volumes, en 1781.

— Aimé-Henri Paulian, Jésuite, né à Nîmes en 1722, est auteur d'un *Dictionnaire philosopho-théologique portatif*, avec des notes, et d'une *Défense* de cet ouvrage.

— Louis-Adrien le Paige, avocat et bailli du Temple, né à Paris vers 1712, est auteur de *Lettres historiques sur les fonctions du parlement*, 1753; de *Lettres pacifiques*, 1752, et de *Mémoires* au sujet de l'écrit de l'abbé de Chaupy, intitulé : *Observations sur le refus que fait le Châtelet de reconnoître la chambre royale*. (Bernard Capmartin de Chaupy fut banni pour cette brochure, et se retira à Rome. Il mourut à Paris en 1798. Son ouvrage fut attribué, dans le temps, à dom la Taste, ou au père Patouillet.) Le Paige, dans ces productions, prend la défense des appelans, et se déclare vivement pour les prétentions de la magistrature. La *France littéraire* lui attribue *La légitimité et la nécessité de la loi du silence*, 1758, in-12, et un *Mémoire sur la nécessité d'une exposition de doctrine*, 1758.

— ..... Chassanis, laïque et négociant, est cité dans le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* comme auteur d'un *Essai sur l'insuffisance de la philosophie des anciens, comparée à la morale chrétienne*, traduit de l'italien de Gaëtan Sertor, 1783; de la *Morale universelle, tirée des Livres sacrés*, 1791, et *Du christianisme et de son culte contre une fausse spiritualité*, 1802.

— Noël de Larrière, né à Bazas vers 1738, alla de bonne heure en Hollande pour s'y former sous d'Étemare et Bellegarde. Il étudia la théologie quoique laïque, et rédigea la vie d'Arnauld, pour joindre à l'édition des Œuvres de ce docteur, donnée à Lausanne, un volume

in-4°. On lui attribue des *Principes sur l'approbation des confesseurs*, 1785. Larrière paroît être resté en Hollande jusqu'à la révolution. Il revint alors en France, se déclara pour la constitution civile du clergé, et donna, sur ces matières, le *Préservatif contre le schisme*, 1791; *Le Préservatif contre le schisme, accusé et non convaincu de graves erreurs*, 1791; la *Suite du Préservatif*, 1792; plus, trois Lettres la même année, en réponse aux critiques de Vauvilliers. Larrière eut quelque part, à cette époque, aux *Nouvelles ecclésiastiques* de l'abbé de Saint-Marc. En 1798, il commença, sous le titre d'*Annales religieuses*, un journal dont il ne parut que huit numéros. Le Directoire le supprima, et Larrière se retira dans sa patrie où il mourut. On l'appeloit communément l'abbé Larrière, et il portoit l'habit ecclésiastique, quoiqu'il ne paroisse pas avoir été même tonsuré. Il aida de ses lumières le concile de 1797, et coopéra aux *Annales* de Desbois. On dit qu'il a laissé en manuscrits un traité contre le Contrat social, et une Théologie d'Arnauld, qui feroit 6 volumes.

1803.

10 *janvier.* — Charles-François de Saint-Lambert, littérateur et poète, né à Nanci en 1711, n'est cité ici que pour ses *Œuvres philosophiques*, publiées en 1801. Saint-Lambert avoit été toute sa vie lié avec les philosophes, et étoit de toutes leurs sociétés, de celle de Mme Geoffrin, de celle d'Helvétius, de celle du baron d'Holbach. Toutefois il n'avoit rien produit pour la cause philosophique lors du plus grand déchaînement de ce parti contre la religion. Dans sa vieillesse, il parut rougir de son oisiveté, et voulut aussi fournir son contingent à la cause commune. Il fit paroître, peu avant sa mort, un recueil auquel il donna le titre de *Principes des mœurs*, ou de *Catéchisme universel*. On avoit parlé souvent dans ce siècle de rédiger un Catéchisme de mo-

rale, indépendant de la religion. D'Alembert nous apprend qu'il en avoit eu le projet, et qu'il n'avoit été arrêté que par quelques difficultés, dont la philosophie ne lui donnoit pas la solution (1). Saint-Lambert fut plus hardi et tenta l'entreprise, encouragé, comme il le dit lui-même, par ses amis, qui sentoient le besoin d'isoler la religion de la morale. Son recueil commence par l'*Analyse de l'homme et celle de la femme*, qui sentent assez le matérialisme. Vient ensuite le *Catéchisme*, proprement dit, où l'on a bien souvent occasion de reconnoître l'insuffisance de la morale de l'auteur; on l'y voit embarrassé pour décider certains cas, où la raison est bien foible contre le cri des passions. Il n'est pas plus précis dans le *Commentaire sur le Catéchisme*. Il a seulement la bonté de permettre qu'on croie en Dieu; mais il ne veut point de religion. Le recueil est terminé par un *Essai sur la vie de Bolingbroke*, et par un autre *sur la vie d'Helvétius*. Le premier vaut mieux que le second, qui est fade et partial. Quelques autres écrits disséminés dans les quatre volumes de ce recueil tendent au même but, et sans attaquer directement la religion, l'éliminent tout doucement. Le *Catéchisme* a été vanté par un juri de l'Institut, et désigné comme méritant un prix particulier, qu'on ne lui a pourtant pas donné, sans doute parce qu'on a senti qu'il seroit trop honteux de couronner un ouvrage immoral, où l'auteur se montre captivé par les sens et idolâtre des femmes.

18 *janvier*. — Pierre-Sylvain Maréchal, avocat, né à Paris en 1750, s'est rendu fameux par son zèle pour l'athéisme qu'il professoit dans toute sa difformité. Il avoit néanmoins publié, en 1783, des *Litanies sur la Providence, avec un commentaire*; mais peut-être n'étoit-il pas encore entièrement dépouillé des préjugés. En

(1) Voyez ses lettres du 29 janvier et du 30 avril 1770, à Frédéric, dans sa Correspondance avec ce prince, tome XVII de ses *Œuvres*, édition de Paris, chez Bastien, 1805.

En 1784, il fit paroître le *Livre échappé au déluge, ou Psaumes nouvellement découverts*, qui le firent renvoyer de la bibliothèque Mazarine, où il étoit garde. Il avoit donné auparavant les *Fragmens d'un poème moral sur Dieu*, qu'il réimprima en 1798, sous le titre de *Lucrèce français*. L'*Almanach des honnêtes gens*, en 1788, fut brûlé par la main du bourreau, et l'auteur envoyé à Saint-Lazare, où il resta quatre mois. Cette flétrissure ne le corrigea point. Il redonna son *Almanach*, en 1791 et en 1793, avec de nouveaux développemens. En 1790 parurent *Dieu et les prêtres, fragment d'un poème philosophique;* en 1798, *Le culte et lois des hommes sans Dieu;* la même année, les *Pensées libres sur les prêtres de tous les siècles et de tous les pays;* en 1801, *Pour et contre la Bible.* Il est aussi auteur de la *Nouvelle légende dorée, De la vertu*, etc.; mais son grand ouvrage est le *Dictionnaire des athées anciens et modernes*, Paris, 1800, où il fut aidé par Lalande, qui donna depuis deux *Supplémens* à cette mauvaise compilation, modèle d'absurdité et d'impudence. On trouve sur cette liste, *Dieu, Jésus-Christ, saint Athanase, saint Augustin, Bellarmin, Bossuet, les Chrétiens, l'Amérique, le cap de Bonne-Espérance, Job, saint Irénée, le Portugal, Newton, saint Thomas-d'Aquin*, etc. L'auteur y dit que « le déiste, s'il « est conséquent, ne doit différer du catholique romain « que du plus au moins. » Il se plaint que plusieurs membres de l'Institut aillent encore à la messe, et croit qu'il y a plusieurs athées qui portent et disent encore aujourd'hui leur chapelet. Ceux qu'il regarde comme les plus décidés pour l'athéisme, sont l'économiste Baudeau, l'abbé Arnaud, Bourdin, trésorier de France, mort en 1752; Fréville, Naigeon, d'Holbach, le médecin Roux, et beaucoup de personnes vivantes, qu'il inscrit à tort et à travers sur sa liste. Ce misérable ouvrage est tombé dans l'oubli dont il étoit digne. Le ton en est grossier, et les détails en sont à la fois révoltans et insipides. Maréchal vécut dans le mépris, et mourut dans la misère.

Lalande lui-même, dans une notice sur son disciple, ne le peint pas sous des couleurs intéressantes.

19 *janvier*. — Jean Erskine, presbytérien écossais, né en 1721, fut ministre à Édimbourg. Il publia des dissertations théologiques et des *Esquisses de l'histoire de l'Église*. Ce dernier ouvrage offre des notions intéressantes. Erskine y dénonce la conjuration formée par les incrédules contre la religion. On dit qu'il étoit vertueux et tolérant pour les catholiques.

11 *février*. — Jean-François La Harpe, littérateur et critique, naquit à Paris en 1739. Il fut long-temps lié avec Voltaire, dont il prononça l'éloge, et composa des discours dont plusieurs furent couronnés par l'Académie française, entr'autres l'*Éloge de Fénélon*, en 1771. La Harpe n'y étoit pas toujours exact, et il a depuis changé les passages les plus répréhensibles. Il a fait aussi des corrections dans son drame de *Mélanie*, qu'il retira du théâtre, un an avant sa mort. La Harpe applaudit aux premiers événemens de la révolution. Élevé dans une école où on la souhaitoit et où on la préparoit, il en fut bientôt victime lui-même, et mis en prison. Ce fut alors qu'il renonça à ses principes philosophiques. On a dit que s'étant trouvé en prison avec M. Regnauld de Bellescize, évêque de Saint-Brieux, ce prélat avoit contribué à son changement. Quoi qu'il en soit, ce changement fut éclatant. La Harpe n'étoit point dissimulé, et porta, dans ses nouveaux sentimens, plus d'ardeur même qu'il n'en avoit montré dans ses opinions anciennes. Il combattit hautement les ennemis de la religion, publia une nouvelle *Traduction des Psaumes*, à la tête de laquelle il mit un *Discours préliminaire*, et fit paroître, en 1797, l'écrit intitulé : *Du fanatisme dans la langue révolutionnaire, ou de la persécution suscitée contre la religion chrétienne et ses ministres*. On lui doit, dans le même temps, une *Réfutation du livre de l'Esprit*, d'Helvétius, qu'il avoit prononcée au Lycée. Il a consacré la dernière partie de son *Cours de littérature* à l'examen de la philosophie du XVIII^me^ siècle, et il se

proposoit de réfuter, l'un après l'autre, les principaux des incrédules modernes. Ce plan n'a pas été rempli, et les seuls écrivains sur lesquels on trouve des développemens, sont Toussaint, Helvétius et Diderot. L'auteur discute leurs assertions avec une méthode, une clarté et une vigueur qui font honneur à son talent. Il avoit commencé aussi une *Apologie de la religion*, dont il n'est resté que de très-courts fragmens. Comme il attaquoit les philosophes sans ménagement, ils l'attaquèrent à leur tour, et lui reprochèrent de mettre de l'ostentation dans son changement, et de l'intolérance dans la dispute.

12 *mars.* — Gabriel-Nicolas Maultrot, avocat à Paris, naquit dans cette ville en 1714. Il se livra presque exclusivement à un genre d'écrits. Il étoit instruit dans le droit ecclésiastique; mais ayant étudié dans une école particulière, il en contracta les préjugés et les soutint avec persévérance. Son premier ouvrage paroit être l'*Apologie des jugemens rendus en France contre le schisme par les tribunaux séculiers*, 1752 et 1753. Il en rédigea, dit-on, la deuxième partie; la première est de l'abbé Mey. Benoît XIV condamna cet ouvrage dans un bref du 20 novembre 1752. Maultrot travailla depuis presque toujours dans ce sens. Nous ne donnerons que la liste de ses écrits : *Les droits de la puissance temporelle contre les Actes du clergé de* 1765, 1777; *Mémoire sur la nature et l'autorité des assemblées du clergé de France*, même année; *Institution divine des curés, et leur droit au gouvernement général de l'Église*, 1778; le *Droit des prêtres dans le synode*, 1779; *Les droits du second ordre défendus contre les apologistes de la domination épiscopale*, même année; *Les prêtres juges dans les conciles avec les évêques, ou réfutation du Traité des conciles, de Ladvocat*, 1780, 3 volumes; *Les prêtres juges de la foi, ou réfutation du Mémoire dogmatique et historique de l'abbé Corgne, touchant les juges de la foi*, même année, 2 volumes; *Dissertation sur l'approbation des prédi-*

cateurs, 1782; *L'approbation des confesseurs, introduite par le concile de Trente*, 1783; *Dissertation sur l'approbation des confesseurs*, 1784; *Examen du décret du concile de Trente, sur l'approbation des confesseurs*, même année; *Juridiction ordinaire immédiate sur les paroisses*, même année; *Traité des cas réservés au Pape*, 1785, 2 volumes; *Traité des cas réservés aux évêques*, 1786; *Traité de la confession des moniales*, même année; *Défense du second ordre contre les Conférences d'Angers*, 1787, 3 volumes; *Exposition des droits des souverains sur les empêchemens dirimans des mariages et leurs dispenses; L'usure, considérée relativement au droit naturel*, même année, 4 volumes; *Véritable nature du mariage, et droit exclusif des princes d'y apposer des empêchemens dirimans*, 1788, 2 volumes; *Défense des droits des prêtres dans le synode contre les Conférences d'Angers*, 1789; *Examen des principes du Pastoral de Paris, pour les dispenses de mariage et sur le sacrement de mariage*, même année; *Origine et étendue de la puissance royale*, 1789 et 1790, 3 volumes. (Il est assez remarquable que, dans cet ouvrage, Maultrot soutient que tous les droits résident dans le peuple, et que les rois ne sont que ses délégués. C'est ainsi que dans ce parti, après avoir autrefois transporté aux princes l'autorité de l'Église, on transportoit au peuple celle des princes.) *Défense de Richer et chimère du richérisme*, 1790; *Discipline de l'Église sur le mariage des prêtres, contre le livre de Gaudin, intitulé : Inconvéniens du célibat des prêtres*, même année. Nous pourrions citer encore une *Dissertation sur le formulaire*, 1775; une *sur les interdits arbitraires* 1781; des *Lettres contre la constitution civile du clergé*, etc. Maultrot étoit très-zélé pour les systêmes des nouveaux canonistes, et très-déclaré contre l'autorité du Pape et des évêques, qu'il étoit toujours disposé à restreindre. On pouvoit l'appeler l'avocat du second ordre. Il travailla, après Jabineau, aux *Nouvelles ecclésiastiques* anti-constitutionnelles. Il étoit devenu aveugle vers l'âge de cin-

quante ans, et c'est depuis ce temps qu'il composa presque tous ses écrits.

10 *avril.* — Pierre-Daniel Labat, Bénédictin de Saint-Maur, né en 1725, s'appliqua aux études qui avoient été autrefois si florissantes dans sa congrégation, seconda Clémencet dans l'édition des *Œuvres de saint Grégoire de Nazianze*, et entreprit une nouvelle collection des conciles de France, dont le premier volume parut en 1789, et qui n'a pas été continuée. Dom Labat étoit attaché à son corps. Nommé au chapitre général de Marmoutier, en 1769, il y parla fortement pour le maintien des anciennes constitutions, et s'opposa à tout changement. Après la révolution, il se livra aux fonctions du ministère à Saint-Denis, où il mourut.

28 *avril.* — Jean-Benoît Carpzov, luthérien, né à Leipsick en 1720, y fut professeur de philosophie, puis de littérature ancienne à Helmstadt. Ses ouvrages sont nombreux. Nous n'en citerons que *Exercitationes sacræ*, sur l'Épître aux Hébreux, 1758; l'édition du *Discours de saint Basile sur la naissance de Jésus-Christ*, dont il défend l'authenticité; celle du *Dialogue de Hiéronyme sur la Trinité*, 1768, et celle des deux Épîtres apocryphes de saint Paul aux Corinthiens, et des Corinthiens à saint Paul, 1776. C'étoit un philologue et un critique.

20 *mai.* — Jean-Godefroi-Emmanuel Berger, théologien luthérien, naquit en Lusace en 1773. On a de lui : *Histoire de la philosophie des religions, ou tableau historique des opinions et de la doctrine des philosophes les plus célèbres, sur Dieu et la religion*, Berlin, 1800; *Introduction pratique au nouveau Testament*, Leipsick, 1798; *Essai d'une introduction morale au nouveau Testament, pour les professeurs et les chrétiens qui réfléchissent.* Il paroît que Berger étoit libre dans ses opinions.

29 *mai.* — Louis-Antoine Caraccioli, littérateur, né à Paris en 1721, fit ses études au Mans, et entra, en 1739, dans l'Oratoire, où il ne resta pas. Après avoir

voyagé en Italie, en Allemagne et en Pologne, où il fut gouverneur des enfans du prince Rewski, il revint en France, et se fixa à Tours, puis à Paris. Il paroît que pressé par le besoin d'écrire et par celui de vivre, il dut à ces deux motifs la fécondité de sa plume. On a de lui un grand nombre d'ouvrages très-peu intéressans pour le fonds, et écrits d'une manière fade et mesquine. La plupart sont oubliés aujourd'hui. Ils peuvent se diviser en livres historiques et en livres de morale. Les premiers sont les *Vies de Berulle, de Condren, de Benoit XIV, de Clément XIV, de Joseph II, de Ricci, général des Jesuites, de Mme de Maintenon.* Ces histoires sont faites à la hâte et sans interêt Les livres de morale se sentent aussi de la précipitation du travail. Le seul ouvrage de Caraccioli, dont on parle encore quelquefois, sont les *Lettres de Ganganelli*, ou du moins qu'il attribua à ce Pontife. Il n'a jamais pu en fournir les originaux, et plusieurs écrivains en ont montré la supposition. La vogue momentanée qu'elles eurent auprès d'un certain parti, ne les a pas empêchées de tomber dans un grand discrédit.

29 *juin.* — Jacob-Nicolas Moreau, historiographe de France, naquit à Saint-Florentin en 1717. On lui attribue les *Lettres du chevalier de..... à M....., conseiller au parlement, ou réflexions sur l'arrêt du parlement, du* 18 *mars* 1755. Il donna, en 1757, son *Nouveau mémoire pour servir à l'histoire des Cacouacs*, qui le brouilla avec les philosophes. Le *Catéchisme et décisions des cas de conscience*, que l'on y joint quelquefois, est de l'abbé de Saint-Cyr. On a encore de Moreau, une *Lettre d'un magistrat, dans laquelle on examine ce que la justice du roi doit aux protestans*, 1787. Il étoit versé dans l'histoire de France, et on lui doit les *Principes de morale, ou discours sur l'histoire de France*, en 20 volumes, auxquels il avoit préludé par les *Devoirs d'un prince, réduits à un seul principe.* Moreau étoit attaché aux principes de la religion.

8 *août.* — Jacques Beattie, philosophe écossais, et

ministre presbytérien, né en 1735, est connu principalement par son *Essai sur la nature et l'immutabilité de la vérité*, où il attaque la doctrine des sensations de Locke et le scepticisme de Hume. Il donna depuis un *Traité de l'évidence du christianisme*. Ses autres ouvrages traitent de la philosophie morale.

22 *septembre*. — Ange Fabroni, prélat italien, et biographe célèbre, naquit en Toscane en 1732, et étudia à Rome dans le collége Bandinelli. Il s'attacha au prélat Bottari, qui se servit de lui pour traduire en italien quelques écrits de jansénistes français, entr'autres la *Préparation à la mort*, de Quesnel; et les *Principes et règles de la vie chrétienne*, de Le Tourneux. Il donna depuis une *Vie de Clément XI*, où il traite assez mal les Jésuites, et une traduction des *Entretiens de Phocion*, de Mably, pour lequel il s'étoit épris d'admiration; mais ce qui le rendit célèbre, ce fut les *Vies des littérateurs italiens des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*. Il y en a 20 volumes, qui renferment 154 vies. Cet ouvrage l'occupa presque jusqu'à la fin sa vie. En 1767, le grand-duc Léopold attira Fabroni en Toscane, et lui donna des places et des bénéfices. Clément XIV le fit prélat de sa maison. En 1801, devenu âgé et infirme, Fabroni renonça à la littérature, vécut dans la retraite, et ne s'occupa plus que de son salut et d'ouvrages de piété. Il se reprocha alors quelques traits de satire lancés contre les Jésuites dans ses précédens ouvrages, et mourut à Pise dans de vifs sentimens de piété.

12 *octobre*. — Louis-Claude de Saint-Martin, théosophe et chef d'école, naquit à Amboise en 1743, et mourut à Autray, près Châtillon. Ses partisans le célèbrent comme auteur de je ne sais quel système de spiritualité et de métaphysique inintelligible. Il l'a consigné dans plusieurs écrits, dont le plus fameux est intitulé : *Des erreurs et de la vérité, par un philosophe inconnu*, 1776, 3 volumes. C'est à l'occasion de ce livre que Voltaire écrivoit à d'Alembert, le 22 octobre 1776 : « Je ne crois pas qu'on ait jamais rien imprimé de plus

« absurde, de plus obscur, de plus fou et de plus sot. » C'est ainsi que Voltaire qualifioit ce galimatias, où il est difficile de rien comprendre. L'auteur admet deux principes des choses, un bon et un méchant. Selon lui, l'homme étoit autrefois sans corps et dans un état de délices; il a perdu ces avantages en allant de quatre à neuf; il les retrouvera en revenant de neuf à quatre. A travers les calculs et les abstractions, l'obscurité et et les bizarreries du *philosophe inconnu* et très-digne de l'être, perce le dessein de refaire le monde, de ramener l'homme vers son état primitif, de le rendre à la nature, et de réaliser des rêves qui seroient trop dangereux, s'ils n'étoient souverainement absurdes. Saint-Martin est encore auteur de l'*Éclair sur l'association humaine*, 1797; de l'*Esprit des choses*, 1800; de l'*Homme de désir*, 1802; de la *Lettre sur la révolution*, 1795; du *Nouvel homme*, 1796; du *Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers*, 1782; de l'*Aurore naissante*, traduite de Jacques Boehm, 1800; et du *Ministère de l'homme esprit*, 1802. Il y a beaucoup d'affinité entre les rêveries de Saint-Martin et celles de Swedenborg, et l'on ne sauroit s'étonner que les auteurs de systèmes si absurdes aient trouvé des disciples.

7 *novembre*. — Pierre Brugière, aumonier de la Salpétrière, puis curé constitutionnel de Saint-Paul à Paris, naquit à Thiers en 1730. Il fut membre des deux assemblées de constitutionnels à Paris, en 1797 et en 1801, et écrivit en faveur de la constitution civile du clergé, contre les brefs du Pape, contre les rétractations, le jubilé, la dévotion au sacré cœur, etc. Il tranchoit du prélat, et donna, en 1791, une *Instruction pastorale*, où il disoit que le concile de Trente n'est point reçu en France, même pour la doctrine; que le célibat des prêtres est une loi absurde; que le Bréviaire est une tâche dégoûtante. Du moins, Jabineau, dans ses *Nouvelles ecclésiastiques*, lui reproche ces assertions si peu dignes d'un prêtre. Cependant Brugière réclama, ainsi que

M. Beaulieu, contre le scandale qu'avoit donné Gobel, en installant, comme curé, un prêtre marié. Il est auteur d'*Instructions choisies*, publiées en 1804, par Degola. C'étoit un homme ardent et exagéré. Voyez le *Mémoire apologétique de Pierre Brugière*, par Massy et Renaud, 1804.

27 *novembre.* — Antoine Guénée, chanoine d'Amiens et abbé de l'Oroy, naquit à Étampes en 1717, et mourut à Fontainebleau, où il s'étoit retiré lors de la révolution. Il fut d'abord professeur de rhétorique au collége du Plessis, et acquit au bout de vingt ans le titre d'émérite. Il publia, en 1754, les *Observations* de lord Littleton, *sur la conversion et l'apostolat de saint Paul*, avec celle de deux *Discours sur l'excellence intrinsèque de la religion chrétienne.* Il traduisit aussi les *Observations* de West *sur l'histoire et les preuves de la résurrection de Jésus-Christ;* mais son ouvrage le plus célèbre est les *Lettres de quelques Juifs à Voltaire.* La première édition vit le jour en 1769, et il s'en est fait successivement plusieurs, que l'auteur a beaucoup augmentées. C'est une des meilleures productions antiphilosophiques, et qui eut un grand succès. Voltaire, quoique blessé par l'abbé Guénée, rendit justice à son talent : « Le secrétaire juif, dit-il (lettre du 8 décem-« bre 1777 à d'Alembert), n'est pas sans esprit et sans « connoissances; mais il est malin comme le singe. Il « mord jusqu'au sang en faisant semblant de baiser la « main » L'auteur fut reçu à l'académie des Inscriptions en 1778. Le cardinal de la Roche-Aymon, grand-aumônier, l'attacha à la chapelle du roi à Versailles, et l'abbé Marie, son ami, instituteur des enfans du comte d'Artois, l'engagea à en partager avec lui les fonctions. L'abbé Guénée lut à l'académie quatre *Mémoires sur la fertilité de la Judée*, qui ont été imprimés récemment, et qui offrent des réponses à quelques assertions des incrédules modernes. Cet écrivain aussi estimable par sa conduite et sa piété, que recommandable par ses connoissances, est encore auteur des *Quakers à leur frère Voltaire*, 1768.

— Adéodat Turchi, évêque de Parme, né en 1724, étoit religieux Capucin, et fut choisi pour précepteur de l'infant don Louis, prince de Parme, fils du duc Ferdinand. Quand l'éducation du prince fut achevée, il fut nommé à l'évêché de Parme, et alla à Rome pour se faire sacrer, suivant l'usage des évêques d'Italie. On dit qu'alors on lui fit signer une rétractation dont nous ne connoissons pas l'objet. Le cardinal Gerdil, et le prélat della Somaglia, aujourd'hui cardinal, furent ceux qui le portèrent à cette démarche. Peut-être le père Turchi avoit-il été ébloui d'abord par les écrits des théologiens de Pavie. Quoi qu'il en soit, il se montra toujours depuis fermement attaché au saint Siége. Ayant été sacré, le 21 septembre 1788, il se rendit dans son diocèse, où il paroît avoir rempli les devoirs d'un bon pasteur, prêchant souvent son troupeau. On a quatre volumes de ses Homélies, prononcées en différentes circonstances. Il y en a une entr'autres pour la fête du bienheureux Barthelemi de Bragance, évêque de Vicence, et Dominicain, mort en 1270, que Pie VI déclara bienheureux en 1794. Ces homélies respirent la piété. Il y a aussi du même auteur des Oraisons funèbres.

1804.

6 *février*. — Jean Priestley, fameux unitaire anglais, né vers 1734, est auteur d'un nombre très-considérable d'écrits et sur beaucoup de matières. Un des plus fameux est l'*Histoire des corruptions du christianisme*, 1782, où il retraçoit les altérations faites, selon lui, dans la doctrine primitive. Il y retranchoit impitoyablement tous les dogmes et les mystères qui lui paroissoient inconciliables avec la raison, et s'y déclaroit sur-tout contre la Trinité et la divinité de Jésus-Christ. Cet ouvrage lui attira une longue controverse avec le docteur anglican Horsley, qui le combattit avec force. Le caractère propre de Priestley étoit une extrême fécondité, et il ne laissa

jamais aucune attaque sans réponse. Zélé pour l'unitarianisme, il voulut donner à sa petite église un culte, des prières et une liturgie. Ce fut l'objet d'un de ses écrits, où il permet à chacun indifféremment d'administrer la cène. Il rédigeoit un journal intitulé *Magasin théologique*, et il y invitoit à lui envoyer des recherches sur la religion. Quoique son christianisme se réduisit à peu de chose, il publia néanmoins des *Lettres à un philosophe incrédule*. Il adressa des lettres aux Juifs pour les presser de reconnoître Jésus-Christ pour le Messie, et écrivit contre Gibbon, contre les disciples de Swedenborg, contre l'*Age de la raison*, de Thomas Payne; contre M. Volney et son livre *des Ruines*; contre le livre de l'*Origine des cultes*, de Dupuis etc. Chaque année voyoit éclore de lui des ouvrages où il soutenoit la révélation d'une main et l'ébranloit de l'autre. Il combattoit l'immatérialité de l'ame, et croyoit l'homme soumis à une inévitable nécessité. Selon lui, le récit de Moïse sur la chute d'Adam, n'est point inspiré. Il eut des démêlés à soutenir avec plusieurs théologiens, avec l'archevêque Newcome, sur la durée du ministère de Jésus Christ, qu'il réduisoit à un an; avec Horsley et Witaker, sur la Trinité; avec Parckurst, sur la divinité de Jésus Christ; avec le juif David Levi; avec Wakefield, sur le culte public, etc. Admirateur de la révolution française, il fut par là en butte à l'animadversion de la populace, et dans une émeute, sa maison et sa bibliothèque furent pillées. Il se retira aux États-unis, et mourut à Northumberland, homme habile et instruit, doué de beaucoup d'ardeur et de fécondité; mais qui, livré à son propre esprit, ne sut garder aucune retenue, et ne vit pas que lui-même sapoit, par la moitié de ses ouvrages, l'édifice qu'il s'efforçoit de soutenir par l'autre moitié.

12 *février.* — Emmanuel Kant, professeur en philosophie à Kœnigsberg, naquit en Poméranie en 1724. Il est fameux en Allemagne par un grand nombre d'ouvrages où il établit un nouveau système de philosophie,

Le premier de ses ouvrages qui fut remarqué dans ce genre, est l'*Unique base possible à une démonstration de l'existence de Dieu.* Il paroît qu'il désavoua depuis et combattit lui-même les principes de cet ouvrage. En 1781, parut la *Critique de la raison pure*, qui fut reproduite, en 1783, sous le titre de *Prolégomènes, ou traité préparatoire pour chaque métaphysique qui désormais pourra paroître comme science.* Dans cet ouvrage et dans plusieurs autres, Kant adopte une métaphysique fort extraordinaire et peu aisée à comprendre. Il se perd dans des abstractions et dans une idéologie vague et obscure. Les uns l'admirent; les autres se plaignent qu'il ait détruit la *religiosité* en voulant l'expliquer; que sa *raison pure* et sa *raison critique* ne soient autre chose que le déisme pur; que l'auteur, en ne voulant considérer le christianisme que comme une religion purement *éthique* ou morale, annonce assez qu'il n'en reconnoît pas les mystères; qu'il fasse de Jésus-Christ un *idéal* dont il consent qu'on honore la doctrine, mais dont il ne permet pas d'adorer la personne; que l'Église soit aussi un *idéal;* qu'il ne faille, dans ce système, ni prières, ni sacrifices, ni cérémonies etc. Au surplus, toute cette théorie est si embarrassée, que les disciples se sont disputés pour savoir quelle étoit la doctrine du maître. Schelling et Fichte prétendent l'avoir perfectionnée; Kant n'avoit fait que les mettre sur la voie; ils se flattent de s'être élevés plus haut; ils ont chacun leur école, et on dispute aussi pour savoir ce qu'ils ont pensé : tant ils ont mis de prix à être entendus! Cependant cette doctrine hiéroglyphique s'est répandue, on l'a adoptée dans plusieurs universités d'Allemagne, et on a beaucoup écrit pour et contre. Il ne semble pas que ces progrès du kantisme aient contribué à fortifier la religion en Allemagne; la vogue de la *raison pure* parmi les professeurs et parmi leurs élèves a secondé, au contraire, la propagation de l'esprit d'incrédulité. Le kantisme n'est guère connu en France que par l'ouvrage de Villers, des éloges duquel on sait qu'il faut beaucoup rabattre. Un écri-

vain connu avoit annoncé une réfutation de ce système ; on regrette qu'il ne l'ait point publiée. Voyez l'article *Fichte*, 1814.

29 *mars.* — François-Charles Alter, Jésuite et savant philologue, né en Silésie en 1749, fut professeur de grec, à Vienne, et publia deux cent cinquante écrits, mémoires et dissertations sur diverses matières. Nous ne ferons mention que de son édition du *Nouveau Testament* grec, en 1786 et 1787, 2 volumes in-8°, d'après les manuscrits de la bibliothèque de Vienne ; édition savante et faite avec soin.

15 *mai.* — Auguste-Jean-Charles Clément, trésorier de la cathédrale d'Auxerre, naquit à Créteil en 1717, et étoit frère de Clément de Boissy, cité plus haut. Il fut ordonné prêtre, à Auxerre, par M. de Caylus, et se montra très-zélé pour la cause de l'appel. En 1758, on l'envoya à Rome pour essayer d'y faire nommer un Pape agréable au parti. Clément se donna beaucoup de mouvement à cet effet, et alla aussi à Naples. Ces voyages ne furent pas tout-à-fait inutiles à la cause qu'il soutenoit, et on dit qu'il contribua, par ses menées, à développer l'esprit qui se manifesta peu après parmi quelques théologiens d'Italie. En 1768, il fit le voyage d'Espagne, où il se lia avec Climent, évêque de Barcelonne ; de Bernaga, archevêque de Sarragosse, les ministres Campomanez et Roda, et se remua beaucoup en faveur de son parti, prêchant sans cesse contre la cour de Rome et contre le molinisme. Il étoit allé quatre fois en Hollande : d'abord, en 1752, avec l'abbé d'Étemare ; puis, en 1762, avec une mission spéciale pour l'église d'Utrecht ; en 1763 et en 1766, pour assister, en qualité de canoniste, aux assemblées des jansénistes de ce pays. Tant de courses ne satisfirent pas le zèle de l'abbé Clément, qui entreprit encore, en 1769, un nouveau voyage en Italie, pour influer sans doute sur l'élection d'un Pape, et aussi pour obtenir une exposition de doctrine, dont ce parti sollicitoit l'approbation depuis long-temps. Il ne réussit pas dans ce dernier but ; mais il renouvela ses

liaisons à Rome, à Naples et ailleurs, avec plusieurs théologiens qui passoient pour se rapprocher de ses sentimens. Il entretenoit avec eux une correspondance très-suivie, et dont la collection se monteroit, dit-on, à vingt-quatre volumes. Ces correspondans étoient Bottari, Foggini, Del Mare, de l'Oratoire; Palmieri, Tamburini, Zola, Alpruni, Pujati, Nanneroni, Simioli, etc. La révolution vint ouvrir un nouveau champ au zèle de l'abbé Clément. Il s'attacha à l'église constitutionnelle, et s'étant fait élire, par je ne sais qui, évêque de Seine et Oise, il fut sacré, le 12 mars 1797, assista aux deux conciles des constitutionnels, et prit part à toutes les démarches de ce parti. Il se rendit ridicule, aux yeux des siens mêmes, par les puérilités de son zèle et les petitesses de sa vanité. Voulant gagner le Pape de vîtesse, il annonça, en 1800, le jubilé à son diocèse. Mais ce qui parut plus bizarre, ce sont les changemens qu'il voulut introduire dans l'administration des sacremens. Le concile de 1797 avoit ordonné la rédaction d'un Rituel français, dont les paroles sacramentelles seulement devoient être en latin; François-Louis Ponsignon, vicaire épiscopal de Clément, que l'on chargea de ce travail, mit tout en français, fit même des changemens en traduisant, et commença à administrer les sacremens de cette manière. A l'entendre, la religion alloit beaucoup gagner à cette innovation, dont il s'applaudit dans une lettre du 19 juillet 1799. Clément seconda son vicaire de tout son pouvoir, et donna sur ce sujet deux Lettres pastorales en septembre et octobre suivans. L'église constitutionnelle se divisa : Le Coz, Saurine, Royer et Desbois se déclarèrent par écrit contre les innovations. D'un autre côté, leur collègue Grégoire, Brugière, Duplan, Renaud, les favorisèrent et écrivirent dans ce sens, et les *Nouvelles ecclésiastiques* soutinrent aussi ce sentiment. Les événemens qui suivirent firent tomber à plat cette tentative. Clément a laissé un *Journal de correspondances, et Voyages d'Italie et d'Espagne*, 1802, 3 volumes; ouvrage risible pour le style, plein de mi-

tuties, et où l'auteur se représente comme chargé de la sollicitude de toutes les églises. On publia, en 1812, des *Mémoires secrets sur la vie de M. Clément*, qui sont dénués de tout intérêt.

22 *août.* — Jean-de-Dieu-Raymond de Boisgelin de Cucé, cardinal, archevêque de Tours, naquit à Rennes en 1732. Il fut fait évêque de Lavaur en 1765, et archevêque d'Aix en 1770. Peut-être ne sut-il pas, dans les commencemens de son épiscopat, se garantir assez de l'influence de quelques liaisons mal assorties avec son état. Il étoit membre de la commission des religieux, et prit part aux mesures portées successivement contre les ordres monastiques. Mais ayant été élu député aux états-généraux, il se déclara contre les changemens de l'assemblée constituante. C'est lui qui rédigea l'*Exposition des principes des évêques de l'assemblée sur la constitution civile du clergé*, écrit où il y a beaucoup de réserve et de modération. Retiré en Angleterre en 1791, le prélat n'en revint que dix ans après. Il donna sa démission de l'archevêché d'Aix, et fut nommé à celui de Tours en 1802. On a de lui les *Oraisons funèbres* du Dauphin, de la Dauphine, et de Stanislas; une traduction des Psaumes, en vers français, Londres, 1799; quelques écrits sur les démissions, et un *Discours* prononcé à Notre-Dame, à Paris, le jour de Pâque 1802. Il fut fait cardinal dans la promotion des couronnes, le 17 janvier 1803, et jouit peu de cette dignité, étant mort à Angervillers, près Paris. M. de Bausset, son ancien grand-vicaire, a publié une *Notice historique* sur ce prélat, dont il loue l'esprit, l'habileté dans les affaires, la modération et les qualités aimables et généreuses.

2 *novembre.* — Armand-Gaston Camus, avocat au parlement, né à Paris en 1740, fut avocat du clergé, envers lequel il ne se montra pas fort reconnoissant. Quoique d'un caractère froid, il se passionna pour la révolution. On le regarde comme un des principaux rédacteurs de la constitution civile du clergé, en faveur de laquelle il écrivit. Il affichoit le jansénisme et l'opposition

à la cour de Rome. Tour à tour membre de l'assemblée constituante et de la convention, il y vota avec le parti dominant, fut arrêté par Dumouriez, et ne revint en France qu'en 1795. Républicain ardent, il étoit encore tel dans ses dernières années. On le croit éditeur du *Code matrimonial*, 1770, dont Le Ridant avoit donné une première édition en 1766, et qui reparut, en 1770, avec des augmentations. Les deux avocats n'y sont pas favorables au pouvoir de l'Église sur le mariage. Ce Pierre Le Ridant, mort le 28 octobre 1768, est auteur d'une *Consultation sur le mariage d'un juif*, de l'*Examen de deux questions importantes sur le mariage*, et d'*Institutions philosophiques* en latin. Quelques-uns lui attribuent l'*Antifinancier*, ouvrage que Voltaire trouvoit *violent, et portant à faux d'un bout à l'autre*; mais on le croit plutôt d'un autre avocat nommé Darigrand, mort en 1771.

23 *novembre*. — Étienne Borgia, cardinal, naquit à Velletri en 1731, fut élevé auprès de son oncle, l'archevêque de Fermo, et contracta sous lui le goût de l'étude. Il passa par différentes charges de la cour de Rome, et fut fait cardinal le 30 mars 1789. Secrétaire, puis préfet de la Propagande, il avoit beaucoup de zèle pour les missions. Arrêté le 8 mars 1798, lors de l'invasion de Rome, il fut relâché vingt jours après, avec ordre de sortir de l'état romain, et se retira dans l'état de Venise. Au retour de Pie VII, il se livra de nouveau au soin des missions, et c'étoit pour les rétablir en France qu'il accompagnoit le Pape en France. Il tomba malade pendant ce voyage, et mourut à Lyon. Le cardinal Borgia étoit distingué par ses connoissances, et est auteur de plusieurs ouvrages de critique et d'érudition, entr'autres d'une *Histoire du domaine temporel du saint Siége sur les deux Siciles*, de *La confession de saint Pierre prouvée par les témoignages chronologiques*, etc. Voyez l'*Abrégé de sa vie*, en latin, par le père Paulin de Saint-Barthélemy, 1805.

— ..... Beauregard, Jésuite, né à Pont-à-Mousson en

en 1731, se rendit célèbre par son talent dans la chaire. Il prêcha avec un succès extraordinaire à Paris et dans les provinces, et sa piété répondoit à son zèle. Il fut quelque temps supérieur du Mont-Valérien. Lors de la révolution, il se retira à Londres, d'où il passa en Allemagne, et mourut au château de Gronnica, en Souabe, chez la princesse Sophie de Hohenlohe. On dit qu'il revit ses Sermons avant de mourir, et qu'il les laissa aux Jésuites de Russie, ses confrères.

— Jacques Bryant, antiquaire et érudit Anglais, né vers 1724, est auteur du *Nouveau systéme ou analyse de la mythologie ancienne*, Londres, 1773, 3 volumes in-4°. Il y soutient que les histoires des patriarches de l'ancien Testament ont été l'origine d'une grande partie de la mythologie païenne. Ce qu'il dit à cet égard des mythologies indiennes, a été pleinement confirmé par Jones et par les autres académiciens de Calcutta. Bryant cultiva la littérature biblique, et publia un *Traité de l'authenticité de l'Écriture sainte et de la vérité de la religion chrétienne*, Londres, 1793. ouvrage qui a eu le plus grand succès dans son pays une *Défense de la médaille d'Apamée*, 1775, où il trouve les rapports de cette médaille avec le déluge, ce que le savant Eckhel a depuis mis hors de doute; et une *Adresse à Priestley sur la nécessité philosophique.*

1805.

25 *mai.* — Guillaume Paley, docteur anglican et archidiacre de Carlisle, naquit en 1743. Il étudia à Cambridge, et y étant devenu ensuite professeur, il donna sur la philosophie morale et sur le *nouveau Testament* grec des leçons qui furent comme le canevas de ses ouvrages postérieurs. Il étoit lié avec le docteur Jebb et avec l'évêque de Carlisle, Law, qui n'étoient pas, l'un et l'autre, très-rigides en orthodoxie. En 1785, Paley fit paroître ses *Élémens de philosophie morale et politique*,

dont il y a eu jusqu'à seize éditions. Cet ouvrage, que les Anglais regardent comme plein d'utilité dans la pratique, fut suivi, en 1790, des *Heures paulines*, ou la vérité de l'histoire de saint Paul, prouvée par la comparaison des Épîtres qui portent son nom, avec les Actes des apôtres; production originale, et où il y a beaucoup de critique, et même trop. Par exemple, Paley n'y fait aucune mention de l'Épître aux Hébreux, qu'il ne regarde pas comme canonique. En 1794, il donna l'*Examen des preuves du christianisme*, en trois parties : les preuves directes, les preuves auxiliaires, et les considérations sur quelques objections populaires. Il se servit beaucoup, dans cet ouvrage, des travaux de Lardner, et il l'avoua franchement. Son dernier livre est la *Théologie naturelle, ou preuves de l'existence et les attributs de Dieu, d'après les phénomènes de la nature*, 1802. C'étoit un écrivain habile et instruit, mais attaché au système des *enquirers*, et se permettant de discuter et de juger par lui-même les dogmes et les mystères. Il laissa des Sermons, imprimés après sa mort, en deux volumes.

8 *juillet*. — Matthieu Dannenmayer, né en Souabe en 1741, fut professeur d'histoire ecclésiastique à Fribourg, puis nommé par Joseph II professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique à Vienne, en 1786. Il y est mort, laissant des *Institutions d'histoire ecclésiastique* qui eurent le malheur de mériter un prix dans un temps et dans un pays où on n'accueilloit pas les meilleurs ouvrages en ce genre.

12 *août*. — Jean-Baptiste Rose, docteur en théologie, né à Quingey en 1716, remporta le prix à l'académie de Dijon, en 1766, pour son *Traité élémentaire de morale*, 1767, 2 vol. Il donna depuis *La morale évangélique comparée à celle des différentes sectes de religion et de philosophie*, 1772, 2 volumes; *Traité sur la Providence*; *Esprit des Pères, comparé aux plus célèbres écrivains sur les matières intéressantes de la philosophie et de la religion*, 1791, 3 volumes; opuscule *sur*

l'organisation du clergé, même année. L'abbé Rose étoit attaché aux sentimens de Port-royal.

25 *septembre.* — Édouard Evanson, théologien anglican, né en 1731, fut curé de Tewkesbury, et fut obligé de quitter sa cure à cause d'un sermon où il énonçoit la nécessité d'une réforme dans l'enseignement de l'église anglicane. Il ne s'agissoit de rien moins que de changer la doctrine de la Trinité et de l'Incarnation. Ce fut aussi l'objet d'un écrit publié par Evanson en 1772. En 1777, il donna une *Lettre sur les prophéties du nouveau Testament.* Dans l'écrit intitulé : *Dissonnance des quatre Évangiles*, il exclut du canon de l'Écriture les Évangiles de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Jean, et n'admet qu'une partie de celui de saint Luc. Ce théologien étoit du nombre des *enquirers*, et secondoit Priestley dans ses recherches sur ce que ces demi-incrédules appeloient les *corruptions du christianisme.*

— Joseph-Valentin Eybel, professeur de droit canon à Vienne, avoit d'abord été chez les Jésuites ; mais il quitta la Société avant d'avoir fait les derniers vœux, et même avant d'être entré dans les ordres, et il resta toujours laïque. On ne peut pas lui reprocher d'avoir conservé les sentimens d'un Jésuite. Il mérita d'être nommé substitut de Riegger dans la chaire de droit canon, à Vienne, et publia successivement une *Dissertation sur les élections*, 1774 ; *Ordre des principes de la jurisprudence ecclésiastique*, 1775 ; Recueil sur la même matière; *Corps de droit pastoral moderne ; Introduction au droit ecclésiastique des catholiques*, 1777, 3 volumes ; mise à l'Index par décret du 6 décembre 1784. Ces écrits furent dénoncés ; mais la protection de Rautenstrauch et des autres partisans de la même doctrine, sauva Eybel d'une censure méritée, et on le fit même professeur en titre en 1777. En 1779, la publication du quatrième volume de son *Introduction* renouvela les plaintes, et il eut ordre de suivre l'ouvrage que son prédécesseur avoit donné sur la même matière. Eybel piqué

donna sa démission de sa chaire, qui fut confiée à Pehem, et on eut la bonté de le dédommager par une place de conseiller à Lintz. Toutefois il ne resta pas oisif. En 1782, lors du voyage de Pie VI à Vienne, il lança dans le public un pamphlet intitulé : *Qu'est-ce que le Pape?* que Deschamps de Saucourt traduisit en français la même année. Ce pamphlet, destiné à affoiblir le respect et l'attachement des peuples pour le chef de l'Église, fut condamné par Pie VI, dans son bref *Super soliditate*, du 28 novembre 1786. Eybel avoit également publié, en 1782, un écrit assez curieux, sous ce titre : *Que contiennent les monumens de l'antiquité chrétienne sur la confession auriculaire?* et il avoit mis son nom à cette production, que Pie VI proscrivit par le bref *Mediator*, du 11 novembre 1784. Le cardinal Gerdil a réfuté le premier de ces deux écrits.

— Joseph-Romain Joly, religieux Capucin, né à Saint-Claude en 1715, travailla à des ouvrages très-divers, et paroît avoir eu plus de fécondité que de jugement et de goût. On trouve, d'un côté, des *Conférences sur les mystères*, un *Dictionnaire de morale*, etc., et de l'autre, des satires, des contes et des épigrammes. Il est éditeur de l'*Histoire critique et apologétique de l'ordre des Templiers*, par le père Le Jeune, Prémontré, 1782, 2 volumes in-4°. Il ne faut pas le confondre avec le président Joly, dont on a le *Traité des anges bons et mauvais*, Dijon, 1770, 3 volumes, et *La religion chrétienne éclairée par les dogmes et par la prophétie*, Dijon, 1770, 4 volumes.

1806.

Janvier. — Antoine Guénard, Jésuite, né en Lorraine en 1726, et mort dans cette province, où il s'étoit retiré, remporta, en 1755, le prix proposé par l'Académie française, sur cette question : *En quoi consiste l'esprit philosophique?* Son discours, remarquable par la solidité

et l'énergie des pensées, eut beaucoup de succès dans le temps. L'auteur entreprit depuis une réfutation de l'Encyclopédie, qu'il avoit poussée assez loin ; mais dans le temps de la terreur il brûla son manuscrit.

11 *Juin.* — Claude-Jean Lucet, avocat et canoniste, né à Pont de Veyle en Bresse, en 1755, publia *Les principes du droit canonique universel*, in-4° ; *La religion catholique est la seule vraie et la seule qui réponde à la dignité et aux besoins de l'homme*, in-8° ; *Lettres sur différens sujets relatifs à l'état de la religion en France*, in-8° ; *Principes de décision contre le divorce*, et *L'enseignement de l'Église catholique sur le dogme et la morale, recueilli de tous les ouvrages de Bossuet*, 1704, 6 volumes in-8°. Voyez, sur ce dernier ouvrage, les *Annales littéraires et morales*, où, après l'avoir loué sur plusieurs points, on a relevé l'affectation de l'auteur à favoriser un certain parti. Lucet a mis en tête une vie de Bossuet et une analyse de ses ouvrages. Cet écrivain finit mal.

4 *octobre.* — Samuel Horsley, évêque anglican de Saint-Asaph, naquit en 1733, étudia à Cambridge, et fut chapelain du savant Lowth, évêque de Londres. On lui doit l'édition des OEuvres de Newton, publiée en 1779, où il a soin de faire remarquer combien ce philosophe étoit religieux. Il étoit archidiacre de Saint-Alban, lorsqu'il eut avec Priestley une controverse longue et importante, à l'occasion de l'*Histoire des corruptions du christianisme*, où ce coryphée des unitaires attaquoit les dogmes capitaux de la révélation. Horsley le réfuta en 1783 par un mandement qu'il adressa au clergé de son archidiaconé. Priestley, dont la plume féconde multiplioit les volumes avec une extrême facilité, se défendit, et cette lutte dura plusieurs années. Les amis mêmes du ministre unitaire rendirent hommage au talent de Horsley, et ses efforts, en cette circonstance, lui méritèrent successivement plusieurs places. En 1788, il fut fait évêque de Saint-David's. On lui attribue l'*Apologie pour la liturgie et le clergé de l'église anglicane*,

1790, à laquelle répondit Gilbert Wackefield, écrivain connu par la hardiesse de ses opinions et par l'âcreté de son style. Le 30 janvier 1793, l'évêque de Saint-David's prêcha le sermon d'usage devant la chambre des pairs, et il se fit honneur par l'art et l'éloquence avec lesquels il traita, en passant, un événement déplorable et récent (la mort de Louis XVI), fort analogue à celui qui faisoit l'objet de son discours. La même année, il fut transféré à l'évêché de Rochester, et fait doyen de Westminster. Il se signala plusieurs fois au parlement par des discours dignes d'un évêque, dans les discussions sur l'esclavage des nègres, sur le bill contre l'adultère, etc. Il s'échauffoit au seul mot de la révolution française, et le sentiment profond d'aversion qu'il avoit conçu pour elle se manifeste dans ses derniers écrits. Il fut encore transféré à Saint-Asaph en 1802. Sa *Recherche critique sur le XVIII^e^ chapitre d'Isaïe*, 1799, montre beaucoup d'érudition et de critique; mais prête aussi au ridicule par des opinions un peu singulières, par exemple, que la révolution française est l'antechrist. La traduction d'Osée, qui vit le jour en 1801, est accompagnée de notes contre l'archevêque Newcome et contre son système d'altération dans le texte de l'Écriture. Horsley, zélé défenseur de la révélation, condamne les corrections conjecturales de ce prélat, et fait voir que les variantes ne sont ni assez importantes ni assez nombreuses pour obscurcir le texte. On a de lui plusieurs Mandemens et douze sermons, prononcés en différentes occasions. Ses écrits contre Priestley furent réimprimés en 1793, en un volume in-8°.

15 *septembre*. — François-Florentin Brunet, prêtre de la congrégation de Saint-Lazare, naquit à Vitel en Lorraine. Il remplit plusieurs places dans son corps, et lors de la révolution, il se retira à Rome avec Cayla de la Garde, dernier supérieur de la Mission. Il revint à Paris, en 1804, avec le titre de vicaire-général de sa congrégation. On a de lui un *Parallèle des religions*, 1792, 5 volumes in-4°; compilation un peu longue,

mais pleine de recherches, et où l'auteur a mis à contribution les travaux des plus habiles modernes. On a encore de l'abbé Brunet, des *Élémens de théologie*, en latin, Rome, 1804, 5 volumes; *Traité des devoirs des pénitens et des confesseurs; Du zèle de la foi dans les femmes, et des heureux effets qu'il peut produire dans l'Église*, et une *Lettre sur la manière d'étudier la théologie.*

22 *octobre.* — Charles-Louis Buronzo del Signore, archevêque de Turin, naquit à Verceil en 1731, et fut d'abord chanoine, puis grand-vicaire de Verceil. Ayant découvert dans la bibliothèque du chapitre un manuscrit d'Atton, évêque de Verceil au dixième siècle, il le fit imprimer, en 1768, sous le titre d'*OEuvres* de cet évêque, avec une préface et des commentaires, qui sont remplis de critique. Il espéroit en donner la suite; mais d'autres occupations l'empêchèrent de se livrer à ces recherches. Il fut fait évêque d'Acqui en 1784, transféré à Novarre, en 1791, et à Turin, en 1797. Le roi de Sardaigne le nomma en même temps son grand-aumônier. Placé dans des circonstances difficiles, le prélat sut se conduire avec autant de délicatesse que de dextérité, donna sa démission sous le gouvernement de Buonaparte, en 1805, et se retira à Verceil, ou il mourut.

5 *novembre.* — Joseph Zola, professeur d'histoire ecclésiastique à Pavie, naquit à Concejo, près Brescia, dans l'état de Venise, en 1739, et professa la morale dans le séminaire de cette ville, de 1760 à 1770. Il fut privé de sa chaire par l'évêque, le cardinal Molino, en même temps que son collègue, Pierre Tamburini, pour une dissertation où celui-ci établissoit toute la doctrine janséniste sur la grâce. Les deux amis se retirèrent à Rome, où le cardinal Marefoschi les fit placer, Zola au collége Fuccioli, et Tamburini au collége irlandais. Zola professa la morale jusqu'en 1774, qu'on l'attira à Pavie pour y travailler à mettre cette université sur le même pied que celles des autres états héréditaires;

Il se consacra à cette œuvre avec beaucoup de zèle, et publia successivement un *Traité des lieux théologiques* et un autre *de la fin dernière*, 1775; un *Discours* pour montrer qu'*il ne faut point dissimuler les maux de l'Église en écrivant son histoire*, 1776; une édition de l'opuscule de Cadonici, sur ce passage de saint Augustin : *L'Église sera dans la servitude sous les princes séculiers* (voyez l'article *Cadonici*, 1786); une édition de la *Défense de la foi de Nicée*, de Bull; les *Prolégomènes des Commentaires historiques du christianisme*, avec un *Supplément*, 1778; les *Commentaires* mêmes, dont le troisième volume vit le jour en 1786, et va jusqu'à la fin du second siècle. Dans le même temps, Zola fut nommé recteur du collége germanique-hongrois, transféré, par Joseph II, de Rome à Pavie. En 1788, il donna une *Dissertation* anonyme *sur l'autorité de saint Augustin dans les matières théologiques, sur-tout par rapport à la prédestination et à la grâce.* La *Dissertation* et le *Prologue* furent mis à l'Index, à Rome, le 5 février 1790. La mort de Joseph fut un grand sujet de deuil pour Zola et ses amis. Le 20 mai suivant, il prononça l'éloge funèbre de ce prince, dont il loua la piété profonde, l'amour pour l'Église, la sagesse et la modération. Ses partisans même trouvèrent une exagération ridicule dans ce qu'il disoit du zèle et des connoissances théologiques de l'empereur. Cependant l'archevêque de Milan et les autres évêques de Lombardie ayant porté, à Léopold, leurs plaintes contre le séminaire-général de Pavie, ce prince supprima cette école, le 9 avril 1791, et rendit aux évêques leurs droits sur l'enseignement, et aux séminaires diocésains leurs biens. En 1794, Zola et Tamburini furent privés de leurs chaires sur la demande de Pie VI. Lors de la révolution d'Italie, on rappela le premier à Pavie pour y occuper une chaire d'histoire des lois et de la diplomatie. Comme lui et ses collègues s'étoient déclarés partisans de la révolution de leur pays, la cour de Vienne supprima l'université de Pavie, lorsqu'elle reprit le Mi-

lanais en 1799. Zola entra, en 1802, dans le collége des *Dotti*, de la république italienne, et mourut à Concejo, où il étoit allé pendant les vacances. On connoît encore de lui un petit traité intitulé : *Du catéchiste*, qui n'est qu'un abrégé de l'ouvrage de Sarrao sur la même matière. Ce fut un des hommes les plus zélés contre ce qu'il appeloit l'*hildebrandisme*, sobriquet injurieux par lequel ces nouveaux théologiens désignoient les droits et prérogatives du saint Siége. Son livre *De rebus christianis ante Constantinum*, 3 volumes, et ses *Leçons théologiques au séminaire de Brescia*, 2 volumes, sont à l'Index par décret du 10 juillet 1797.

— Pierre-Antoine Sanchez, chanoine de Saint-Jacques de Compostelle, né à Vigo en 1746, eut de la réputation comme prédicateur, et doit être cité aussi pour ses écrits. Ce sont : *Somme de théologie sacrée*, 1789, 4 volumes in-4°; *Annales sacrées*, 1784, 2 volumes in-8°; *Histoire de l'église d'Afrique*, 1784; *Traité sur la tolérance en matière de religion*, 1785, 3 volumes in-4°; *Recueil de Sermons*, 3 volumes.

— Eugène Bulgaris, archevêque grec de Slavinie et de Cherson, naquit à Corfou en 1716. Après avoir professé dans plusieurs écoles de la Grèce, il passa en Allemagne pour s'y instruire, et fut appelé à Pétersbourg par Catherine II. Elle le fit archevêque en 1775; mais quatre ans après il se démit de cette dignité en faveur de Nicéphore Theotocki. Il étoit savant, et avoit beaucoup de zèle pour l'instruction de ses compatriotes. On a de lui entr'autres une Théologie, un traité historique de la dispute sur la procession du Saint-Esprit, une traduction des *Questions théologiques d'Adam Zernicevius contre les sentimens de l'église latine*, Moscou, 2 volumes in-folio; et des *Amusemens théologiques*, 2 volumes in-8°. Plusieurs de ces écrits sont en grec moderne.

1807.

4 avril. — Joseph-Jérôme le François de la Lande, astronome, né à Bourg en Bresse en 1732, publia, en 1769, le *Voyage d'un Français en Italie*, 8 volumes in-12. Loin d'y montrer cette manie d'athéisme qui le domina depuis, on est surpris de voir qu'il y parle convenablement de la religion, des saints que l'Église révère, de la cour de Rome, des Papes et du clergé; qu'il réfute plusieurs allégations de l'Anglais Burnet et de l'avocat Grosley; qu'il fasse l'éloge de saint Charles Borromée, et même de saint François d'Assise. La Lande regarde les cérémonies de l'Église comme respectables, *en dépit d'une philosophie destructive de toute inégalité, de toute religion, de tout pouvoir.* Il se moque d'un médecin génois, nommé Riva, *dont la folie étoit de prêcher l'athéisme.* Il ne prévoyoit pas que ce seroit un jour sa folie à lui-même. Il se fit, dans ses vieux jours, le patron de ce système désolant, qu'il affichoit d'une manière ridicule. Il le prêchoit à tout propos, et avec une affectation que ses amis mêmes ont blâmée. On a cru qu'il vouloit sur-tout faire parler de lui, et les petitesses de sa vanité ont plus d'une fois donné beau jeu à ses adversaires. Il aida Sylvain Maréchal dans la composition du *Dictionnaires des athées*, et publia depuis deux *Supplémens* à cette mauvaise compilation, lesquels sont pleins de mensonges et de jactance. Enfin il porta si loin sa manie de prosélytisme, qu'il eut ordre d'être plus circonspect, et de ne plus rien écrire sur cet article. En rendant justice à ses connoissances en astronomie, on ne peut s'empêcher de reconnoître qu'il étoit, sur beaucoup de points, bavard inconsidéré, vain, tranchant et présomptueux.

12 avril. — Marc-Claude Guénin, plus connu sous le nom d'abbé de Saint-Marc, étoit né à Tarbes en 1730. Il paroît qu'il fut élevé au séminaire d'Auxerre, devenu,

sous M. de Caylus, l'asile des opposans des autres diocèses. A la mort de ce prélat, Guénin se retira en Hollande avec Mouton, Hautefage et quelques autres, et il y continua ses études. On fut si content de ses dispositions, qu'on jeta les yeux sur lui pour continuer les *Nouvelles ecclésiastiques* après Fontaine. Il mit dans la rédaction de cette gazette la même modération, la même équité, et le même amour pour le vrai que l'abbé de la Roche. Un conseil, composé des meilleurs têtes du parti, Gourlin, Mey, Maultrot, revisoit la partie théologique. De Saint-Marc continua les *Nouvelles* jusqu'à la fin de 1793, et étoit secondé, à cette époque, par Larrière et Hautefage. Leur imprimerie étoit alors établie rue Copeau, et on y mettoit encore quelque mystère, quoiqu'ils se fussent déclarés pour la constitution civile du clergé, et qu'ils se fissent les apologistes de la révolution. L'abbé de Saint-Marc travailla, après la terreur, aux *Annales de la religion*, de Desbois, et mourut à Paris. Il étoit resté diacre, ou peut-être même n'étoit-il pas dans les ordres sacrés. Depuis 1794, les *Nouvelles* furent continuées à Utrecht par Jean-Baptiste-Sylvain Mouton, prêtre, né à la Charité-sur-Loire, et élevé aussi au séminaire d'Auxerre. Il s'étoit fixé en Hollande auprès de l'abbé de Bellegarde, et voyagea comme lui en Italie et en France pour le soutien de la même cause. Depuis qu'il s'étoit chargé des *Nouvelles ecclésiastiques*, elles ne parroissoient plus que tous les quinze jours, et elles cessèrent totalement en 1803, l'abbé Mouton étant mort le 13 juin de cette année. Il n'avoit pas dégénéré du ton de ses devanciers, et il est remarquable qu'écrivant lors des malheurs de Pie VI, il en parle à peine une ou deux fois, et ne donne pas le moindre signe d'intérêt à ce vertueux pontife, ni de marque d'improbation pour ses persécuteurs. Mouton étoit le dernier des Français établis en Hollande, par suite de leur attachement au jansénisme, et à sa mort se trouva dissoute cette colonie formée autrefois par Poncet et plusieurs autres appelans, et soutenue successivement par d'Étemare et Bellegarde.

Les jansénistes de France y envoyoient annuellement des fonds, et il y avoit une correspondance assidue et des voyages très-fréquens entr'eux et leurs amis d'Utrecht. Il y a même encore aujourd'hui à Paris des personnes chargées de faire des collectes pour cette petite église.

22 *mai.* — Henri Esses Edgeworth de Firmont, confesseur de Louis XVI, naquit en 1745, d'une famille anglaise. Il se fixa à Paris, et s'y fit connoître par son zèle et sa piété. Mme Élisabeth le choisit pour confesseur en 1791, conçut une grande estime pour lui, et l'indiqua au roi lors du fatal procès de ce monarque. L'abbé Edgeworth se rendit au Temple, le 20 janvier, entendit la confession du roi, célébra la messe le 21, de très-grand matin, et communia le prince, qu'il accompagna ensuite à l'échafaud. On connoît son dernier adieu au roi : *Allez, fils de saint Louis, montez au ciel.* Depuis, l'abbé de Firmont resta caché en différens lieux pendant trois ans. Ce ne fut qu'en 1796 qu'il passa en Angleterre. Il rejoignit le roi Louis XVIII sur le continent, et devint confesseur de ce prince. Je n'ai connu personne dont la figure fût plus noble et annonçat plus de piété et de vertu. Il mourut victime de la charité : ayant donné ses soins à des prisonniers français, dans les hôpitaux de Mittau, il contracta une maladie épidémique et fut enlevé en trois jours. La famille royale lui donna des preuves d'intérêt et d'estime. L'abbé de Firmont a laissé une relation de la mort de Louis XVI. Son dévouement lui a assuré à jamais une place honorable dans l'époque la plus affreuse de notre histoire.

25 *juin.* — Pierre-Jacques-Hyppolite Charlier, prêtre, né à Paris en 1757, fut secrétaire et bibliothécaire de M. de Juigné, archevêque de Paris. Il travailla, avec l'abbé Revers, au *Pastoral* de ce diocèse, en donna un abrégé en un volume, eut aussi part à l'édition du Bréviaire de Paris de 1790, et acheva et publia la traduction en vers latins du Poème de la religion, de Racine, commencée par le même abbé Revers. L'abbé Charlier savoit le grec et l'hébreu, et connoissoit l'Écriture, les

pères et les monumens de la tradition. Il fut chargé de la deuxième édition des *Psaumes* de Berthier, et travailla à un Rituel pour une liturgie générale. Ce prêtre laborieux et estimable s'occupoit à revoir le second volume des *OEuvres de saint Grégoire de Nazianze*, lorsqu'il mourut à Saint-Denis en Laye, où il remplissoit les fonctions du ministère.

5 *septembre.* — Éléonor-Marie Desbois de Rochefort, évêque constitutionnel de la Somme, étoit né à Paris en 1749. Il fut successivement vicaire-général de la Rochelle, et curé de Saint-André-des-Arcs à Paris. Partisan chaud de la révolution, il devint membre de l'assemblée législative en 1791. Après la terreur, il fut du comité constitutionnel des *réunis*, en 1795, et travailla, de toute la vivacité de son caractère, à ressusciter son église expirante, signa les encycliques, assista aux conciles, et fit imprimer, sous le titre d'*Annales de la religion*, un journal consacré à la défense de ce parti. Ces *Annales* constitutionnelles parurent de 1795 à 1803, époque de leur suppression, et forment 18 volumes in-8°. Les collaborateurs de Desbois, dans cet ouvrage, étoient Saint-Marc, Servois, Pilat et Sauvigny. Minard, Larrière, Grégoire, Mauviel (1) et Grappin y donnoient quelquefois des articles. Desbois n'alloit point à Amiens, où son autorité étoit peu considérée, et résidoit à Paris, où il s'étoit fait imprimeur et libraire. C'étoit une tête ardente et un républicain zélé, et très-opposé à la cour de Rome. Ses *Annales* étoient en quelque sorte la suite des *Nouvelles ecclésiastiques*, et étoient rédigées dans le même esprit.

(1) Guillaume Mauviel, auteur d'un *Précis dogmatique, historique et critique sur les indulgences*, assista au concile de 1797, et y fut élu évêque des Cayes, à Saint-Domingue, évêché érigé par les constitutionnels. Il s'y rendit en 1801; fut obligé de revenir peu après, et mourut en mars 1814. Edme-Louis Sauvigny, curé de Jarnac, mort en 1809, fut éditeur des *OEuvres choisies de Bossuet*, 1785, 10 volumes in-8°, donna la même année la *Vie de saint Grégoire de Tours*, et rédigea le *Journal du Concile de* 1797.

12 *octobre*. — Jérôme-Charlemagne Fleuriau, connu sous le nom de marquis de Langle, né en Bretagne, est auteur d'un *Voyage en Espagne*, où il fronde la religion et les prêtres. Ce voyage est d'ailleurs mal écrit; et l'auteur, en sacrifiant au goût dominant, n'a pas même recueilli les suffrages de ceux dont il favorisoit les idées philosophiques. Sur la fin de ses jours, il revint à la religion, témoigna hautement son repentir et reçut les sacremens.

19 *décembre*. — Frédéric-Melchior Grimm, littérateur et philosophe, naquit à Ratisbonne en 1723. Il vint de bonne heure à Paris avec les enfans du comte de Schomberg, dont il étoit précepteur, fut ensuite lecteur du prince héréditaire de Saxe-Gotha, puis entra chez le comte de Friese qui conçut pour lui une extrême amitié. Il se lia avec les philosophes et sur-tout avec Diderot, dont il étoit admirateur passionné. Rousseau, dans ses *Confessions*, ne fait pas un portrait fort flatteur de son ancien ami. Il n'en parle que comme d'un homme orgueilleux, faux, dur, égoïste, ridicule par sa suffisance, tout occupé de sa personne et de sa toilette. Mais il est possible que la sombre imagination et le caractère ombrageux de Rousseau aient un peu chargé les couleurs. Quoi qu'il en soit, Grimm se fit bientôt un nom dans le parti philosophique, et fut jugé digne d'être le correspondant de quelques princes étrangers, qui souhaitoient être au courant des nouvelles de notre littérature et de notre philosophie. On leur avoit fait croire qu'ils ne pouvoient se dispenser d'avoir ainsi à leurs gages des écrivains qui étoient comme les émissaires de la philosophie auprès de ces princes; car ces correspondans étoient exclusivement pris dans les rangs des nouveaux philosophes. Frédéric avoit eu long-temps Thiriot pour correspondant littéraire à Paris. Grimm fut donc aussi donné à d'autres princes pour remplir les mêmes fonctions. On en nomme huit avec lesquels il étoit en relation, l'impératrice de Russie, la reine de Suède, le roi de Pologne Poniatowski, la duchesse de Saxe-Gotha, le duc de

Deux-Ponts, la princesse héréditaire de Hesse-Darmstadt et la princesse de Nassau-Saarbruck; on pourroit y ajouter le roi de Prusse. La *Correspondance* de Grimm commence en 1753, et finit en 1790. Il paroît que quand il étoit obligé de s'absenter de Paris, Diderot, ou quelqu'autre de ses amis, tenoient la plume. Grimm se montra très-zélé à remplir les vues de ceux qui lui avoient procuré cette tâche. Il est très-peu favorable à la religion, et professe sur-tout un vif enthousiasme pour Diderot, dont il ne parle que comme d'un génie du premier ordre; jugement que la postérité n'a pas confirmé. Il n'y a pas de doute que les éloges outrés que Grimm prodigue à son ami dans cette correspondance, n'aient contribué à la réputation dont jouit quelque temps Diderot dans les pays étrangers, et aux faveurs signalées qu'il reçut de l'impératrice de Russie. On a remarqué que Grimm jugeoit d'une manière moins partiale les autres écrivains de ce parti : quelle que soit son admiration pour Voltaire, qu'il appele presque toujours le *patriarche de Ferney*, il ne dissimule cependant pas plusieurs de ses torts et de ses défauts. Il avoue franchement que cet homme célèbre n'étoit pas né pour écrire l'histoire. Il fait une critique fort juste de quelques-uns de ses écrits : il blâme le *rabâchage* des uns, le *persiflage* des autres, et va jusqu'à traiter l'auteur de *pantalon*; dénomination que l'on trouvera peut-être un peu dure, et que Grimm s'efforce d'adoucir en y joignant l'épithète de *sublime*. Il apprécie par momens, avec assez de bonne foi, Helvétius, Raynal, le baron d'Holbach, et d'autres écrivains des plus fameux de cette école, et ne dissimule pas le peu de cas qu'il fait de la plupart des écrits philosophiques. En parlant des nombreux ouvrages de ce genre, qui sortoient sans relâche des presses du fameux Rey à Amsterdam, il ajoute franchement : « Je ne lis « point les drogues de ce magasin, parce que j'en re- « doute l'ennui. » En annonçant la mort de M^lle^ Lespinasse, en 1776, il dit « qu'elle a eu en sa vie, « à ce qu'on assure, cinq ou six passions malheureuses;

« et puis voyez s'il y a plus de sûreté avec la philosophie « et les philosophes qu'avec la grâce et les directeurs. » On croit s'apercevoir qu'à mesure qu'il avançoit en âge, il devenoit moins tranchant et moins exagéré dans sa philosophie. Ainsi, dans le commencement il paroissoit pencher fortement vers l'athéisme, et sur la fin il semble, au contraire, improuver ce système désolant. En 1754, il proclame, avec quelque emphase, les bienfaits de la philosophie, et répond aux reproches de ses détracteurs : en 1774, il est beaucoup plus franc, et convient que la philosophie a nui à la religion et aux mœurs, qu'elle a fait tort à nos plaisirs et à notre bonheur. Il n'est point persuadé *que ce soit une chose si désirable d'être d'un siècle philosophe*, et répond même à cette observation si rebattue dans les ouvrages de Voltaire, et de quelques autres écrivains : *Que la philosophie n'a jamais causé de troubles.* Sa bonne foi, en cet endroit et en quelques autres, nous paroît lui faire d'autant plus d'honneur, que ses liaisons ne donnoient guère lieu d'attendre de lui des jugemens si modérés. Ailleurs, il combat comme une illusion et une chimère le système de la perfectibilité, si cher à Condorcet et à quelques autres philosophes, et dans le même volume, il s'élève contre les philosophes dogmatiques, qui prétendoient qu'il ne falloit qu'adopter leurs systèmes pour soutenir sa vertu contre tous les écueils. Comme il n'écrivoit pas pour le public, il se gênoit beaucoup moins que plusieurs de ses amis. Il est entr'autres un point sur lequel sa *Correspondance* est claire et positive. On sait que quelques philosophes ne veulent point convenir qu'il y ait eu, au XVIII^me^ siècle, un concert, une réunion de vues et d'efforts, disons le mot, un complot pour établir des idées nouvelles et renverser la religion. En vain des faits nombreux déposent-ils contre eux; en vain tant d'écrits, sortis presque tous d'une société d'auteurs liés entre eux, annoncent-ils l'existence de cette association secrète. En vain la correspondance de Voltaire le montre-t-elle sous les traits d'un chef de parti qui exhorte,

qui

qui encourage les siens ; on prétend échapper à toutes ces preuves par des dénégations. La *Correspondance* de Grimm pourroit offrir, à cet égard, un nouvel argument aux adversaires de la philosophie. Il ne fait aucune difficulté d'annoncer une association, et toutes les expressions qu'il emploie pour désigner ses amis, emportent cette idée. Ainsi il dit : *Notre sainte église philosophique, la cohorte philosophique, la communion philosophique, les fidèles, les vénérables, les frères.* Voltaire, chez lui, est *le patriarche de Ferney ;* d'Argental est *un de ses grands-vicaires. Le vendredi est le jour ordinaire du bureau philosophique chez Mme Necker.* Grimm rend entr'autres compte d'une de ces assemblées et de ses délibérations qu'on y prit, relativement à une statue de Voltaire. Enfin il parle toujours des philosophes comme faisant une classe à part, et comme s'entendant et se soutenant fort bien entr'eux. En 1776, il fut fait ministre de Saxe-Gotha en France, et lors de la révolution, il se retira en Russie, d'où il fut envoyé à Gotha, comme ministre de l'impératrice près le cercle de Basse-Saxe. Il mourut dans cette ville avec le titre de baron de Grimm. C'étoit un littérateur instruit et un écrivain exercé. Sa *Correspondance* annonce du goût, de la finesse et du tact. Le style en est agréable et piquant, les détails variés, les jugemens sur les matières littéraires généralement sains. L'auteur s'y livre de temps en temps à des discussions, parmi lesquelles il y en a quelques-unes sur des matières que Grimm connoissoit fort mal. Là il combat la liberté de l'homme ; ici il veut tracer l'origine et les progrès du christianisme, et s'abandonne, avec Gagliani, à des idées systématiques, qui ne sont appuyées sur aucun fait positif, et qui sont, au contraire, démenties par l'histoire. Cette *Correspondance* resta secrète pendant la vie de Grimm. Après sa mort, on l'a publiée successivement en trois parties, qui forment 16 volumes in-8°. Tout n'y est pas également intéressant ; mais ce recueil renferme des faits curieux sur l'histoire de la littérature et de la philosophie, pendant la

dernière moitié du XVIII^me^ siècle. Grimm étoit peut-être, de tous les philosophes, celui qui mettoit le plus de bonne foi dans ses jugemens. « On ne peut se dissimuler, dit-il, partie II^me^, tome IV, année 1777, que la « philosophie et les philosophes n'aient perdu beaucoup « dans l'opinion publique depuis quelque temps, soit que « ces messieurs aient compromis, dans plusieurs circonstances, leur protection et leur dignité, soit qu'ils se « soient avilis eux-mêmes par des intrigues et des querelles scandaleuses.... Le désordre et l'anarchie ont « régné dans ce parti depuis la mort de M^lle^ de Lespinasse et la maladie de M^me^ Geoffrin.... Ce qui pourroit avoir nui plus sérieusement encore à la considération de nos philosophes, c'est la publication du Système de la nature, sans compter que cet ouvrage a « révolté le plus grand nombre des lecteurs.... Il paroît « évident qu'il a gâté à tout jamais le métier de philosophe. C'est un charlatan qui dit son secret. Il se « ruine lui-même et ses confrères avec lui. D'ailleurs cet « excès d'audace a donné à toute la secte un caractère « dont beaucoup d'honnêtes gens craignent de porter « l'affiche. » Il y a quelques mérites dans ces aveux sous la plume d'un ami de Diderot. Un des éditeurs de la *Correspondance* dit, dans une notice, que Grimm avoit un très-grand soin de sa toilette, et qu'il faisoit usage de blanc sur son visage ; *petitesse ridiculeet presque honteuse, qui lui avoit fait donner le surnom de Tiran le blanc.*

23 *décembre*. — Pierre-Vincent Chalvet, prêtre, bibliothécaire de Grenoble, étoit né dans cette ville en 1767. Il fut partisan de la révolution, et publia, en 1791 et 1792, le *Journal chrétien, ou l'ami des mœurs, de la religion et de l'égalité*, 2 volumes. Il paroît qu'il abandonna depuis son état.

1808.

Janvier. — Louis Bailly, chanoine de Dijon et pro-

fesseur de théologie, naquit à Bligny, près Beaune, en 1730. Il fut appelé, en 1763, pour remplir une des chaires de théologie occupées auparavant par les Jésuites, l'occupa près de vingt-cinq ans, et devint principal du collége de Dijon et promoteur du diocèse. Il publia en latin un *Traité de la vraie religion*, dédié à M. d'Apchon, évêque de Dijon. Ce traité fut suivi d'un *Traité de l'Église*, puis d'une *Théologie* en huit volumes, qui a été depuis adoptée dans la plupart des séminaires. On en a fait plusieurs éditions, ainsi que des deux traités précédens. Lors de la révolution, l'auteur se retira en Suisse, où il composa les *Principes de la foi catholique*. De retour en France, il fut sollicité d'accepter une place de vicaire-général. Son mérite et sa réputation sembloient l'appeler à ces fonctions; mais son âge et son goût pour la retraite le fixèrent à Beaune, où il se contenta du titre modeste de desservant du grand hospice de cette ville.

22 *mars*. — Louis-Baptiste Proyart, chanoine d'Arras, étoit né dans cette ville vers 1743. Il consacra la plus grande partie de sa vie à l'éducation, fut long-temps sous-principal du collége Louis-le-Grand, puis, pendant douze ans, principal du collége du Puy en Vélai. Son premier ouvrage paroît avoir été la *Vie de Décalogne ou l'écolier vertueux*, qui fut suivie de celle de Sousi, sous le titre de *Modèle des jeunes gens*. Il rédigea l'*Histoire de Loango*, sur les Mémoires de plusieurs missionnaires, et donna la *Vie du dauphin, père de Louis XVI*. Il concourut, peu après, pour le prix proposé par l'Académie à l'auteur de l'Éloge de ce prince. Ses autres ouvrages publiés avant la révolution, sont : l'*Histoire du duc de Bourgogne, père de Louis XV*; celle de *Stanislas, roi de Pologne*, qui lui mérita les remercîmens et une médaille d'or de la part de Poniatowski, son successeur; un *Traité de l'éducation publique*, en 1780, et la *Vie de M. de la Motte, évêque d'Amiens*. Ces ouvrages donnèrent quelque réputation à l'abbé Proyart. M. de Conzié, évêque d'Arras, le

rappela dans son diocèse, et l'attacha à sa cathédrale. La révolution força bientôt Proyart de quitter ce nouveau domicile. Il se retira en Flandre, et y eut une conversation avec le général Dumouriez, qui le sollicita en vain de rentrer en France et d'y accepter un évêché constitutionnel. En 1794, il harangua l'empereur François II, à Bruxelles, au nom des prêtres français. Depuis, il se retira en Allemagne, et fut accueilli par le prince de Hohenlohe-Bartenstein, qui le fit son conseiller ecclésiastique. Ce fut pendant cet exil qu'il composa l'*Histoire de Mme Louise*, fille de Louis XV et Carmélite; celle *de la reine Marie Leczinska;* celle *de Robespierre*, et *Louis XVI détrôné avant d'être roi.* Vers 1805, Proyart rentra en France, et se retira à Saint-Germain-en-Laye, où il publia, en 1808, *Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle*, 5 volumes. Cette Vie de ce prince n'est pas un modèle de méthode, d'élégance et de précision, et renferme des digressions sans fin. L'auteur a consacré près de deux volumes à combattre la philosophie, les illuminés, les francs-maçons; et ses réflexions sur ce sujet, quoique souvent justes, ne sont pas présentées d'une manière attrayante. Quelques traits lancés contre des personnages vivans l'exposèrent à des traverses : il fut enfermé par ordre de Buonaparte, et n'obtint qu'avec peine de se retirer dans sa patrie. On lui attribue à tort, dans quelques écrits, le *Discours à lire au conseil, sur les protestans*, en 1787, qui est de Bonnaud. Proyart étoit un homme un peu ardent dans son zèle, et ses premiers ouvrages valent mieux que ses derniers.

5 *mai.* — Pierre-Jean-George Cabanis, médecin et philosophe, naquit à Conac en 1757. A seize ans, on le fit secrétaire d'un seigneur polonais. Il passa deux ans dans ce pays, fut témoin de ses déchiremens, et y contracta, dit-il lui-même, *un mépris précoce pour les hommes.* Revenu à Paris, il se livra à l'étude de la médecine. Il connut, à Auteuil, la veuve d'Helvétius, chez laquelle il se lia avec Turgot, d'Holbach, Franck-

lin, Jefferson, Condillac et Thomas. Il fut admis ensuite chez Turgot et d'Holbach, où il vécut avec Diderot et les autres littérateurs de cette école. Son mariage avec la belle-sœur de Condorcet acheva de le fixer dans cette société. Avec de tels amis, Cabanis devoit être partisan de la révolution; il l'embrassa avec ardeur, et s'associa avec Mirabeau, à qui il fournit plusieurs écrits, entr'autres le travail sur l'éducation publique. Il entra au corps législatif après la journée du 18 fructidor, dont il se montra toujours l'approbateur, même à une époque bien postérieure, comme on le voit par ses discours au conseil des cinq cents. Il fut ensuite membre du sénat, et mourut d'apoplexie près Meulan. Le seul de ses ouvrages dont nous devions faire mention est celui des *Rapports du physique et du moral de l'homme*, 1802. Il veut y expliquer l'origine de nos idées, qu'il dérive des sensations, comme avoient fait Locke et Condillac; mais ils ne s'arrête pas là, et prétend faire voir comment les sensations deviennent des idées. C'est dans le cerveau, selon lui, que se fait cette transformation, dont il trace l'histoire avec une singulière confiance. Ainsi la pensée n'est plus que le dernier degré de la sensation. Cabanis explique comme il peut ce travail, en donnant toujours au physique une influence prépondérante. Il ne voit jamais que le matériel de l'homme, et lors même qu'il traite de l'influence du moral sur le physique, il ne considère cette influence que comme l'influence même du système cérébral, en tant qu'organe de la pensée et de la volonté; c'est-à-dire, en d'autres termes, apparemment que l'action du physique sur le moral est l'action des nerfs sur le cerveau, et que l'action du moral sur le physique n'est autre que l'action du cerveau sur les nerfs. Or, dans ce système, on ne voit toujours que du physique; on n'a donc point eu trop de tort de dire que Cabanis nous menoit droit au matérialisme, et c'est en vain qu'il a cherché à se laver de cette accusation. On ne peut se dissimuler qu'il n'y ait beaucoup d'analogie entre le système de Cabanis et celui d'Helvétius. « Le

« premier, dit un écrivain qui ne les a pas jugés avec « sévérité (M. de Barante, dans son ouvrage *De la « littérature française pendant le XVIIIme siècle*), le « premier a approfondi ce que son prédécesseur avoit « à peine soupçonné. Il étoit trop savant pour voir, « dans tous les gros rouages de l'organisation physique, « les facultés morales qui distinguent l'homme. » Il a poussé ses recherches plus avant, et « a voulu recon- « noître ces facultés dans les ressorts les plus fins, et « pour ainsi dire, les plus mystérieux de la nature phy- « sique. Son habileté n'a servi qu'à faire voir encore « mieux qu'il est impossible d'atteindre la nature morale « par cette route. Quelque vif que fût son désir de rat- « tacher le moral au physique, il n'a pu approcher du « but où il tendoit; et il a eu assez peu de philosophie « pour se montrer amoureux de cette opinion, qu'il ne « pouvoit parvenir à démontrer. » (Page 130.) On sait qu'un métaphysicien célèbre s'est occupé d'une réfutation du système de Cabanis, et on attend qu'il la donne au public. Comme on avoit reproché à Cabanis de professer le matérialisme et de ne pas reconnoître une cause première, il a adressé sur ce sujet une *Lettre à M. F.* son ami. Dans cette lettre, qui est restée manuscrite, Cabanis semble revenir sur ses pas, et parle d'un premier être; mais il se déclare ennemi de toute religion, et ne reconnoît au plus qu'une religion naturelle, qui est l'amour de l'ordre. Ce morceau est d'ailleurs curieux et bien écrit.

18 *juin*. — Jacques-Antoine Roustan, ministre protestant, né à Genève en 1734, fut pasteur de l'église helvétique, à Londres, en 1764, et revint à Genève en 1790. On a de lui des *Offrandes à l'autel et à la patrie*, 1764, où se trouve une *Réponse* à Rousseau sur le chapitre du *Contrat social* où il prétend que le christianisme est contraire à la politique; des *Lettres sur le christianisme*, 1768, 2 volumes; l'*Impie démasqué*, 1773; un *Examen critique de la seconde partie de la Confession de foi du vicaire savoyard*, et un *Catéchisme raisonné*.

Il fut persiflé par Voltaire dans le pamphlet intitulé : *Remontrances des pasteurs du Gévaudan.*

Septembre. — ..... Rabaut, protestant, naquit à Nîmes en 1745. Il étoit le troisième fils de Paul Rabaut, ministre fameux dans le midi par son zèle ardent, et mort en 1795, à l'âge de 76 ans. Ses deux frères aînés étoient Rabaut-Saint-Étienne et Rabaut-Pommier. Le premier, non moins zélé que son père, étoit, avant la révolution, l'agent des protestans à Paris, et avoit été nommé, dit-on, à cette place dans une assemblée tenue à Nîmes dans l'intervalle des deux ministères de Necker. On prétend que ce ministre y assista avec Raynal, Clavière, La Fayette, Dumouriez, etc. et on ajoute que Rabaut tenoit des assemblées à l'hôtel de Nîmes, rue de Grenelle-Saint-Honoré, à Paris, et que pour se soustraire à l'attention de la police, il se réfugia dans le faubourg Saint-Germain, où il continua ses liaisons, sollicitant de tous côtés des appuis, et excitant l'opinion en faveur des siens. C'étoit l'époque où Condorcet, Malesherbes et Rulhières écrivoient pour faire accorder la tolérance aux protestans. Rabaut-Saint-Étienne fut successivement député à l'assemblée législative et à la convention, et il y servit avec chaleur la cause des protestans. (Voyez, à cet égard, le livre singulier intitulé : *Les véritables auteurs de la révolution de France*, Neuchâtel, 1797, in-8°.) Rabaut-Pommier, son second frère, fut aussi membre de la Convention, où il vota la mort du roi; ce qui ne l'empêcha pas d'occuper depuis une place de ministre dans sa communion. Quant au troisième fils de Paul, que l'on appeloit Rabaut-Dupuy ou Rabaut le jeune, il ne fut point ministre, comme ses frères; mais il embrassa, comme eux, le parti de la révolution, parvint aux charges, et fut membre du corps législatif en 1797. Il est auteur de *Détails historiques et recueils de pièces sur les divers projets de réunion*, 1807, ouvrage sur lequel on peut voir les *Mélanges de philosophie*, tome IV, page 265. Rabaut donna de plus un *Annuaire protestant.*

26 *décembre.* — Guillaume Burgh, anglican, docteur à Oxford, naquit en Irlande en 1741. Il donna, en 1776, une *Réfutation, d'après l'Écriture, des argumens contre le mystère de la Trinité.* C'est une réponse à l'Apologie de Théophile Lindsey, qui venoit de résigner sa cure et de se faire ministre des unitaires. Burgh donna, deux ans après, une suite à ce premier ouvrage, sous le titre de *Recherches sur la croyance des trois premiers siècles.* Il ne faut pas le confondre avec Jacques Burgh, littérateur écossais, né en 1714, et mort le 26 août 1775, dont on a entr'autres *Le christianisme démontré raisonnable*, 1760.

1809.

3 *janvier.* — Dominique Bauduin, prêtre de l'Oratoire, naquit en 1742. Depuis la révolution, il fut professeur d'histoire à Maestricht. Il est auteur d'un *Essai sur l'immortalité de l'ame*, de *La religion chrétienne justifiée au tribunal de la politique et de la philosophie*, et d'un *Discours sur l'importance du ministère pastoral.*

6 *janvier.* — Jean-Auguste Eberhard, professeur à Halle, ministre luthérien, naquit à Halberstadt en 1739. Il est un de ceux qui ont le plus contribué à répandre la théologie moderne qu'on a appelée *nouvelle exegèse*, et qui se rapproche beaucoup du socinianisme. Eberhard seconda, à cet égard, les efforts de Semler, de Teller et de Steinbart. Le premier, dans son *Institutio ad liberalem eruditionem theologicam*, dans ses *Historiæ ecclesiasticæ selecta capita*, et dans ses *Recherches sur le Canon*, avoit déjà porté une critique hardie sur l'histoire des dogmes de l'Église dans les premiers siècles; mais la *Nouvelle apologie pour Socrate*, par Eberhard, en 1772, fit une espèce de révolution. La défense de Socrate n'est qu'un cadre dans lequel l'auteur a fait entrer l'examen de la doctrine chrétienne sur la cor-

ruption de l'homme, sur la grâce, sur la rédemption, et sur les conditions du salut, et ébranle, sur tous ces points, l'enseignement de la religion. Il est remarquable, d'ailleurs, que dans cet ouvrage, par une méprise assez grossière, Eberhard prend pour la censure de la Sorbonne un pamphlet de Turgot contre cette même censure. L'*Apologie* excita une dispute, dans le courant de laquelle Eberhard donna une suite à son premier ouvrage. Il paroît que depuis, lorsqu'il vit l'extension qu'on donnoit à sa doctrine, et le penchant déclaré, pour le déisme, il essaya de revenir sur ses pas. Son *Amyntor*, en 1782, est destiné à faire aimer la morale évangélique; mais Eberhard en méconnoît le divin Auteur, dans lequel il ne voit rien que d'humain. Dans l'*Esprit du christianisme primitif*, il prétend que cette religion est née du choc, du concours, et d'une *fusion* de la culture intellectuelle des Grecs avec la culture morale des peuples de l'Asie; paradoxe que l'histoire, la réflexion et la critique repoussent également. Il fut un des adversaires de Kant, contre lequel il fit un journal; et travailla à la bibliothèque de Nicolaï.

11 *mars.* — Guillaume-Emmanuel-Joseph Guilhem de Clermont, baron de Sainte-Croix, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, naquit dans le Comtat en 1746. Outre ses travaux de critique et d'érudition, il donna une édition du traité de l'*Évidence de la religion chrétienne*, de Jenyns, et il y joignit une *Préface*, et des *Pensées sur la Providence*. On a de lui un *Éloge historique de l'abbé Poulle*, 1783. Il inséra dans les *Annales catholiques* celui du cardinal de Bernis, et fournit à ces *Annales* et aux ouvrages périodiques qui en furent la suite, plusieurs morceaux intéressans. Il fut éditeur de l'*Ézour-Védam*, et il y ajouta des notes et des éclaircissemens. Lorsqu'il voulut mettre au jour ses *Mémoires pour servir à l'histoire secrète de la religion des anciens peuples*, il avoit chargé de la publication d'Ansse de Villoison, son confrère et son ami : celui-ci, sous prétexte de plaire à un parti puis-

sant, avoit inséré dans l'ouvrage une note qui ne s'accordoit nullement avec les principes de l'auteur, et ce fut une des raisons qui engagèrent le baron de Sainte-Croix à travailler à une nouvelle édition qu'il n'a pas eu le temps de terminer, et dont un de ses amis s'est chargé. Cet académicien étoit sincèrement religieux, et ne manque pas l'occasion de rendre hommage au christianisme dans plusieurs de ses productions, et sur-tout dans son grand ouvrage de l'*Examen des historiens d'Alexandre*. On sait qu'il préparoit, à sa mort, une nouvelle édition de l'*Histoire évangélique, confirmée par la judaïque et la romaine*, de dom Pezron; il n'a pas eu le temps d'achever ce travail. Cet article est extrait d'une *Notice* plus étendue, publiée en 1809, par l'auteur même de cet ouvrage.

14 *mai*. — Beilby Porteous, évêque anglican de Londres, avoit d'abord été chapelain du roi, puis curé de Lambeth, puis évêque de Chester. Il se distingua par son talent dans la prédication, et fut éditeur, en 1782, d'une *Réfutation courte des erreurs de l'Église romaine*, extraite de cinq sermons de l'archevêque Secker. En 1783, il publia dix-huit discours qu'il avoit prêchés à Lambeth, et où il se déclare pour l'évidence morale et naturelle d'une vie future, indépendamment de la révélation; en 1794, il ajouta un second volume à ses sermons. Son livre des *Heureux effets du christianisme* a été récemment traduit en français. On cite encore de cet évêque des mandemens, entr'autres sur l'incrédulité, en 1798 et 1799. Il avoit succédé à Lowth dans l'évêché de Londres, en 1787, et se montra très-attaché à l'église établie. On dit qu'il avoit part à la confiance du roi Georges III, et qu'il influa sur les dispositions de ce prince relativement aux catholiques.

29 *septembre*. — Charles-François Dupuis, astronome, naquit près Gisors en 1742, et fut élevé par les libéralités du duc de la Rochefoucauld, qui le plaça au collége d'Harcourt. Il devint professeur de rhétorique au collége de Lisieux, et étudia l'astronomie sous La-

lande, qui paroît ne s'être pas borné à lui apprendre cette science. Dupuis prétendit trouver dans l'astronomie et le sabéisme la clef de toutes les mythologies. Il publia plusieurs parties de son système dans le *Journal des savans* en 1779 et 1780, et en 1781, le *Mémoire sur l'origine des constellations et sur l'explication de la fable par l'astronomie*, où il confondoit la révélation chrétienne avec les superstitions les plus absurdes; ce qui ne l'empêcha pas d'être fait professeur d'éloquence au collége royal en 1787, et d'entrer, en 1788, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il eut pourtant de la peine à se faire ouvrir les portes de cette compagnie, et il n'y réussit qu'en s'engageant à être plus circonspect, promesse qu'il oublia bientôt. Il fut membre de la Convention, où, lors du procès de Louis XVI, il déclara ce prince coupable, en spécifiant qu'il ne le faisoit pas comme juge, rejeta la ratification du peuple, vota pour le sursis et pour la détention. En 1794, profitant de la liberté illimitée de tout écrire, il ne craignit pas de publier son livre fameux de l'*Origine de tous les cultes ou religion universelle*, qu'on annonçoit depuis long-temps comme le coup de foudre qui devoit écraser à jamais les croyances religieuses. Cette production, digne de paroître à une époque de délire, *souleva à la fois*, comme dit M. Dacier dans sa *Notice* sur l'auteur, *les partisans de l'érudition et de la critique historique et littéraire, et les hommes religieux de toutes les croyances. Ce livre*, ajoute-t-il, *eut beaucoup moins de succès que l'auteur ne s'en étoit promis, et ne trouva que très-peu de lecteurs.* Le secrétaire perpétuel de l'Académie ne dissimule pas les erreurs et les paradoxes de cet ouvrage, ainsi que les innovations audacieuses de Dupuis, qui, ayant plus d'imagination que de savoir, n'approfondissoit rien et ne tenoit compte d'aucune difficulté. On est confondu de la confiance avec laquelle il se laisse aller à ses folles conjectures, sans s'embarrasser des preuves qui les détruisent. Du reste, il étoit si content de ses prétendues découvertes, que,

pour rendre l'irréligion plus populaire, il donna en un volume l'abrégé de ses trois gros volumes in-4°. M. Destutt-Tracy a pris la peine de publier une analyse raisonnée du même ouvrage. En 1806, Dupuis inséra dans la *Revue philosophique* son explication du zodiaque de Tentyra, malgré les observations du savant Visconti, auxquelles il ne répondit point, et qui détruisent son échafaudage. L'*Origine des cultes* est une des productions les plus anti-chrétiennes de ces derniers temps. Elle a été réfutée par plusieurs écrivains, entr'autres par le P. Lambert, dont l'écrit est malheureusement rempli de cette âcreté qui lui est ordinaire. Mais le livre de Dupuis tombe de plus en plus dans l'oubli, et en est bien digne par l'érudition indigeste qui y règne, et par le vague, l'incohérence, l'arbitraire et l'absurdité de tout ce système, que les vrais savans ont mis à sa véritable place. Voyez la *Notice* lue par M. Dacier à la séance de l'Institut du 3 juillet 1812. On trouve un exposé lumineux et détaillé du système de Dupuis dans le *Parallèle des religions*, du P. Brunet.

4 *octobre*. — Jean-Baptiste Aubry, Bénédictin de Saint-Vannes, né en Lorraine en 1736, travailla à la continuation de l'*Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques* de dom Cellier, et en rédigea un volume, qui n'a pas été imprimé. Il est de plus auteur des *Questions philosophiques sur la religion naturelle*, 1783, qui ont été, dit-on, louées à la fois par Riballier et Bergier, et par d'Alembert et Lalande, et qui ont été critiquées par l'abbé Guinot dans ses *Leçons philosophiques*. Aubry se défendit par les *Lettres critiques sur plusieurs questions de la métaphysique moderne*. Ses autres productions sont : *Leçons métaphysiques à un lord incrédule, sur l'existence et la nature de Dieu*, 1790; *Questions aux philosophes du jour sur l'ame et la matière*, 1791; *l'Anti-Condillac, ou harangue aux idéologues modernes*, 1801.

10 *novembre*. — Pierre Sigorgne, abbé de Bonnevaux, doyen et grand-vicaire de Mâcon, né en Lorraine

en 1719, est auteur d'une *Dissertation sur le prêt à jour*; du *Philosophe chrétien*, 1765; des *Lettres écrites de la Plaine, en réponse à celles de la Montagne*; de la *Défense des premières vérités*, en 1806, et des Oraisons funèbres de Louis XV et du Dauphin. Physicien et métaphysicien estimé, l'abbé Sigorgne s'étoit sur-tout fait une réputation par ses *Institutions newtonniennes* et par ses *Institutions leibnitziennes*. Dans une édition du premier de ces ouvrages, il y a un morceau contre Buffon.

31 *décembre*. — Antoine Martini, archevêque de Florence, naquit à Prato, en Toscane, en 1720. Il étoit à Turin lorsqu'il publia, en 1769, une traduction italienne du *Nouveau Testament*, et en 1776, une traduction italienne de l'*ancien*. Ces traductions, approuvées par l'ordinaire, valurent de plus à l'auteur un bref honorable de Pie VI, du 17 mars 1778. Ce Pape le nomma, peu après, à l'évêché de Bobbio, dans l'état de Gênes; mais comme il passoit par la Toscane pour se rendre à Rome, afin d'y être sacré, le grand-duc Léopold, instruit de son mérite, le revendiqua comme son sujet, et le nomma à l'archevêché de Florence en 1781. Il paroît qu'on avoit espéré trouver en lui un prélat disposé à favoriser les innovations que l'on se proposoit d'introduire. On s'étoit trompé; le nouvel archevêque montra, en plusieurs circonstances, son attachement au saint Siége et son éloignement pour le système de Ricci et de ses consorts. Il se fit particulièrement honneur par sa conduite dans l'assemblée de Florence, en 1787, et mérita les reproches d'un parti qui l'avoit d'abord beaucoup loué. En 1785, il fit imprimer ses *Instructions morales sur les Sacremens*, et peu après, ses *Instructions dogmatiques, historiques et morales sur le Symbole*, en 2 volumes, qui n'étoient autre chose que les sermons qu'il avoit prêchés sur ces matières dans sa cathédrale. On cite aussi des mandemens de ce prélat, qui s'est distingué par ses connoissances et son zèle.

1810.

27 *janvier.* — Scipion de Ricci, ancien évêque de Pistoie et Prato, naquit à Florence en 1741. Il parvint à l'épiscopat en 1780, et signala chaque année de son gouvernement par des actes indiscrets et turbulens. Son premier écrit paroît être l'*Instruction pastorale*, du 23 juin 1781, *sur la dévotion au sacré Cœur. On ne multiplie que trop les dévotions dans cette lie des siècles*, disoit le pieux évêque. Dans une autre *Instruction pastorale*, du 1er mai de l'année suivante, *sur la nécessité et la manière d'étudier la religion*, il appeloit Quesnel *un pieux et savant martyr de la vérité*, et louoit les autres appelans français. Il faisoit imprimer à Pistoie un recueil d'ouvrages jansénistes, dont il parut successivement onze volumes, qui renfermoient des actes d'appel, des mémoires contre le saint Siége, des écrits contre les Jésuites. On a peine à concevoir le but d'un prélat qui suscitoit ainsi des querelles sur des sujets ignorés en Italie. Nous avons parlé ailleurs du synode de cet évêque et de l'assemblée de Florence. En vain le Pape s'efforça de le ramener par des conseils paternels. Ricci porta les choses si loin que ses diocésains se soulevèrent contre lui. Il y eut une première insurrection à Prato en 1787, et une seconde à Pistoie en 1790, à la suite de laquelle l'évêque fut obligé de donner sa démission. Mais il ne parut se repentir de ses projets pernicieux qu'au passage de Pie VII par la Toscane en 1805. Il fit alors satisfaction à ce Pontife, et témoigna le regret des innovations qu'il avoit voulu introduire, et des troubles qu'il avoit excités. Dans le *Dictionnaire historique* de Prudhomme, on prétend qu'il ne se rétracta point. L'auteur de l'article le loue comme un *illustre docteur;* hyperbole ridicule, qui n'en imposera à personne. Ricci n'a rien laissé qui justifie le titre de *docteur*, et son *illustration* est celle d'un homme

remuant et tracassier, qui aspiroit à faire du bruit, et qui y a réussi quelque temps.

28 *février.* — Jacques-André Naigeon, littérateur et philosophe, naquit à Paris en 1738. Élève et ami de Diderot, il hérita de ses sentimens et de son zèle, et il les signala par plusieurs productions. Il travailla à la première *Encyclopédie*, et y donna entr'autres l'article *Unitaires*. Le *Militaire philosophe*, 1768, est de lui, et fut composé, dit-on, sur un manuscrit intitulé : *Difficultés sur la religion proposées au père Malebranche*; le dernier chapitre est du baron d'Holbach. Ce fut Naigeon qui publia, en 1770, le *Recueil philosophique, ou mélange de pièces contre la religion*, et qui retoucha et publia, en 1769, le *Traité de la tolérance* de Crell, déjà traduit du latin par le protestant le Cène. Ce fut lui aussi qui fut l'éditeur du *Système de la nature*, et il y joignit un *Discours préliminaire*, qu'il fit imprimer à Londres. Il fut également l'éditeur de la traduction de Sénèque, par la Grange (1); de l'*Essai sur la vie de Sénèque*, de Diderot; du *Conciliateur*, de Turgot; des *Élémens de morale*, du baron d'Holbach, 1790; et de plusieurs des ouvrages philosophiques du même. En 1790, il fit imprimer une *Adresse à l'assemblée nationale sur la liberté des opinions et sur celle de la presse*. Il rédigea la *Collection des moralistes anciens*, et y joignit un *Discours préliminaire*. Il avoit fait, en 1777, l'*Éloge* du médecin Roux, qui étoit, comme lui, de la société intime du baron d'Holbach, et on dit même qu'il coopéra à l'*Histoire philosophique* de Raynal. Mais ce qui distingue éminemment Naigeon, c'est le *Dictionnaire de philosophie ancienne et moderne*, qu'il rédigea pour l'*Encyclopédie méthodique*. Cet ouvrage, qui parut à une époque de vertige et de crimes, en porte la malheureuse empreinte. L'auteur y affiche l'immoralité, l'inhumanité, et l'athéisme dans toute leur turpi-

(1) Il y dit, tome VI, Avertissement, page 2 : *La sensibilité physique est la vraie source et la base de la morale.*

tude. Ses expressions sont analogues à ses pensées. S'il parle des prophètes, c'est pour les appeler des *fous*. Les pères étoient, pour la plupart, « très-ignorans et « d'une crédulité stupide... La superstition est la gourme « des hommes..... Il faut emmuseler le prêtre... » Tel est le ton poli de ce doux prédicateur de la tolérance. Dans l'article *Académiciens*, il excuse les vices les plus honteux. Mais rien n'égale le ton que prend Naigeon dans l'article *Meslier*. Il cite le vœu attribué à ce curé : « Je voudrois que le dernier des rois fût étranglé avec « les boyaux du dernier des prêtres. C'est là, dit Nai- « geon, le vœu d'un vrai philosophe, et qui a bien connu « le seul moyen de tarir partout en un moment la « source des maux qui affligent depuis si long-temps l'es- « pèce humaine... On écrira dix mille ans, si l'on veut « sur ce sujet, mais on ne produira jamais une pensée « plus profonde, plus fortement conçue, et dont le tour « et l'expression aient plus de vivacité, de précision et « d'énergie. » Cet article est signé du *citoyen Naigeon* en toutes lettres, tome III, page 239. Il avoit dit, à la page précédente, que « le prédicateur le plus éloquent « d'un état, c'est le bourreau. » On voit que le *citoyen Naigeon* étoit à la hauteur de l'époque où il écrivoit; que s'il ne figura pas dans le nombre des bourreaux, il savoit faire l'apologie de leurs hauts faits, et qu'il étoit digne d'être le disciple de celui qui avoit dit :

> Et ses mains ourdiroient les entrailles du prêtre,
> A défaut d'un cordon, pour étrangler les rois.

Il est à croire que Naigeon auroit bien voulu depuis rayer son nom accolé à tant d'infâmies; mais la *Philosophie ancienne et moderne* est là pour accuser sa mémoire, et on verra en lui l'admirateur et le complice des cruautés de 1793 et de 1794. Il donna, en 1798, une édition complète de Diderot, en 16 volumes; en 1801, une de Rousseau, en 20 volumes, avec MM. Fayolle et Boncarel; et en 1802, une de Montaigne. Toutes sont accompagnées d'avertissemens et de notes rédigées dans le même esprit.

esprit. Mais c'est sur-tout dans celle de Diderot que Naigeon s'est donné le plus de carrière. A travers tous les éloges qu'il prodigue à son maître, il lui trouve cependant, tant il est difficile, quelques momens de foiblesse. Il se seroit consolé, ce semble, que son ami eût payé sa hardiesse de sa tête, et s'écrie : « Les lignes « tracées avec le sang du philosophe sont bien d'une au« tre éloquence (1) ! » Ailleurs, le pétulant éditeur nous révèle son secret tout entier. « Diderot, dit-il, souvent « témoin de la colère et de l'indignation avec laquelle « je parlois des maux sans nombre que les prêtres, les « religions et les dieux de toutes les nations avoient faits « à l'espèce humaine, et des crimes de toute espèce dont « ils avoient été la cause, disoit des vœux ardens que je « formois, *pectore ab imo*, pour l'entière destruction « des idées religieuses, quel qu'en fût l'objet, que c'étoit « mon tic, comme celui de Voltaire étoit d'écraser l'in« fâme (2). » Au moins, cela n'est pas dissimulé; et le ton de colère et d'indignation avec lequel Naigeon s'exprime, ajoute au prix d'un tel aveu, et est un témoignage éclatant de l'impartialité et de la modération d'un tel homme. On jugera si un tel suffrage n'est pas plus honteux que flatteur pour le parti auquel il étoit attaché, et si la religion n'a pas quelques motifs de se consoler d'avoir eu pour adversaire et pour ennemi celui qui l'étoit aussi de l'humanité, qui a applaudi au vœu de Meslier, qui le regardoit comme *le seul moyen de tarir nos maux*, et qui trouvoit si admirable l'*éloquence du bourreau*. Nous n'avons pas besoin de dire que le même homme a mérité d'être inscrit dans le *Dictionnaire des athées*, où Maréchal le cite comme *un de nos esprits-forts les plus décidés*. Cependant Lalande lui a reproché depuis de ne pas oser convenir qu'il fût athée. Il paroît que Naigeon avoit eu la prétention de devenir sénateur, et qu'il

(1) Préface, tome I^er^.

(2) Tome IX, page 511, note.

craignoit que sa réputation d'athée ne lui fût nuisible. Ainsi il tomboit dans cette pusillanimité qu'il reproche amèrement, dans son *Dictionnaire*, à Bayle, à Voltaire, à d'Alembert et à Diderot lui-même. Naigeon a fourni beaucoup de renseignemens, à l'auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, sur les véritables auteurs des livres philosophiques pendant la dernière moitié du XVIII^e^ siècle. Ces renseignemens ont paru suspects à beaucoup de personnes, et on croit que Naigeon, soit par zèle pour la mémoire du baron d'Holbach, soit par toute autre raison, lui a fait l'honneur de lui attribuer des écrits auxquels le baron n'eut d'autre part que de les encourager et de les payer. Il étoit membre de l'Institut, où plusieurs de ses confrères le voyoient avec peine siéger avec eux. La Harpe l'a tourné en ridicule dans sa *Correspondance littéraire avec le grand-duc de Russie*, tome II, page 235 et 302. Mais qu'est-ce que des ridicules auprès de l'horrible doctrine qu'affichoit Naigeon, et des vœux atroces qu'il a osé enseigner dans sa *Philosophie ancienne et moderne?*

6 *août.* — Josse Le Plat, docteur en droit, né à Malines en 1733, fut d'abord professeur à Louvain en 1768, puis en droit canon en 1776. Une thèse qu'il fit soutenir, en 1770, commença à le faire connoître. Il y établissoit l'indissolubilité du mariage de l'infidèle converti, contre le commun des théologiens. On se rappele que cette question s'étoit élevée en France en 1755, et qu'elle avoit été décidée par l'official de Soissons, et par le parlement de Paris, sans égard pour l'autorité de Benoît XIV, et des théologiens et des canonistes. Le père Maugis, Augustin de Louvain (1), attaqua la thèse de Le Plat, et celui-ci répondit par une *Dissertation historico-canonique*, et fit imprimer une *Dissertation* dans le même sens, donnée à Vienne, en 1766, par le

(1) Joseph Maugis, né à Namur en 1711, professeur de théologie dans l'université de Louvain, mourut en 1780, après avoir publié quelques dissertations. Il laissa des traités manuscrits.

père Gervasio, Augustin, depuis évêque de Gallipoli. On a encore de ce professeur une édition du *Commentaire* de Van Espen, *sur le nouveau droit canonique*, avec une longue préface, Louvain, 1777, 2 volumes in-8°; une édition latine des *Canons et décrets du concile de Trente*, avec préface et notes, 1779, in-4°; une édition des *Institutions de jurisprudence ecclésiastique*, de Riegger, 1780, 5 volumes in-8°; puis un *Abrégé* de ce même ouvrage; la même année, une édition des *Discours* de Fleury *sur l'Histoire ecclésiastique;* une *Dissertation contre l'autorité des règles de l'Index;* une autre *sur les fiançailles et les empêchemens;* en 1784 et années suivantes, une *Collection de pièces sur le concile de Trente*, 7 volumes. En 1784, la dispute sur l'indissolubilité du mariage de l'infidèle converti se renouvela. Le docteur Van de Velde, professeur en théologie à Louvain, attaqua, dans une thèse, la dissertation de Le Plat. Celui-ci se défendit; mais le gouvernement le défendit encore mieux en suspendant Van de Velde de toute fonction académique, pour avoir eu la témérité de combattre un docteur que la cour protégeoit. Le Plat ne fut pas oublié dans la formation du séminaire général de Louvain, et il servit, de tout son pouvoir, les vues de Joseph II dans cet établissement. Cette complaisance ne le rendit agréable ni aux évêques, ni aux étudians; et en 1787, il fut forcé de quitter Louvain, et de se retirer à Maestricht. Ayant voulu recommencer ses leçons en 1788, il fut insulté par la multitude. Dénoncé au gouvernement par le cardinal de Franckenberg, il essaya de se justifier par une lettre du 31 janvier 1788, quitta de nouveau Louvain, où il étoit particulièrement odieux, et publia, contre le cardinal, des *Observations sur sa déclaration*, 1789, et le *Supplément au Catéchisme de Malines*. Cette conduite fit perdre à Le Plat sa chaire. Son dernier écrit paroît être les *Lettres d'un théologien canoniste à Pie VI, sur la bulle Auctorem fidei*. C'est une critique amère de cette bulle, et l'auteur y montre la partialité la plus révoltante, et donne au

souverain Pontife les épithètes les plus injurieuses. Le Plat résidoit en Hollande auprès de l'abbé Mouton, qu'il a peut-être secondé dans la rédaction des *Nouvelles*. Il mourut à Coblentz, où il avoit été nommé, en 1806, directeur de l'école de droit, et professeur de droit romain.

— Joseph-Antoine-Félix de Balthazar, sénateur de Lucerne, né dans cette ville en 1737, est auteur du livre *De Helvetorium juribus circa sacra*, 1768, qui a été traduit en français par Viend, professeur à Lausanne, 1770, sous le titre de *Libertés de l'église helvétique*. La cour de Rome et son nonce à Lucerne, furent choqués de cet écrit, qui fut mis à l'Index par un décret du 1er février 1769, et l'évêque de Constance en demanda la suppression. Balthazar prétendoit que les quatre articles du clergé de France étoient anciennement reconnus et adoptés en Suisse. Il avoit fait l'Histoire de la Nonciature, qui est restée manuscrite.

1811.

10 *janvier*. — Marie-Joseph de Chénier, littérateur, naquit en 1764, à Constantinople, où son père étoit consul général. Il se livra au théâtre, où il donna, successivement, plusieurs tragédies. Une des plus fameuses est *Charles IX*, qui parut en 1789, et qui étoit destinée à rendre odieux les rois et les prêtres. L'auteur y peint comme un monstre le cardinal de Lorraine, qu'il accuse d'être le principal auteur de la Saint-Barthelemi, et qu'il amène sur la scène pour lui faire débiter des maximes fanatiques, tandis que le cardinal étoit alors à Rome. Dans *Fénélon*, il dénature le caractère de ce grand archevêque, dont il fait un philosophe flatteur du vice. Voyez le jugement qu'on en a porté dans le *Spectateur français au XIXme siècle*, tome II, page 385. Chénier s'étoit livré à la révolution avec ardeur, et flatta les partis les plus exagérés. On l'accuse d'avoir approuvé les massacres de septembre. Nommé membre

de la Convention, il y vota la mort de Louis XVI, se fit le chantre des fureurs de ce temps-là, et composa des hymnes et des cantates pour toutes les fêtes républicaines, et en particulier pour l'apothéose de Marat, au nom duquel il eut le malheur d'associer ainsi son nom. Les derniers ouvrages de Chénier sont des satires en vers contre ses ennemis et contre la religion. Son cours de littérature française à l'Athénée de Paris fit du bruit. Il étoit singulier de le voir succéder dans cette place à La Harpe, et lancer des traits contre le christianisme et les prêtres, de cette chaire où La Harpe avoit fait entendre un langage tout différent. Chénier prononça, le 15 septembre 1806, un *Discours* qui a été depuis imprimé, et sur lequel on peut voir les *Mélanges de philosophie*, tome II, page 145. Il ne négligeoit aucune occasion d'inculquer l'incrédulité, et n'épargnoit pas les plaisanteries contre les saints, les Papes et les prêtres. Les hommes les moins religieux lui ont reproché cette affectation de rebattre sans cesse le même sujet, et on a relevé, dans plusieurs journaux, ses erreurs et ses calomnies. Voyez, entr'autres le *Spectateur français*, dont nous avons parlé.

13 *janvier.* — Jean-Baptiste Canaveri, évêque de Verceil, né en Piémont en 1753, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et se distingua par son talent dans l'éloquence de la chaire. Il établit à Turin une maison de retraite pour les dames nobles, prenoit part à toutes les bonnes œuvres, et étoit universellement considéré pour son zèle, sa piété et ses heureuses qualités. En 1797, il fut fait évêque de Bielle, dont il donna sa démission en 1803, et en 1805, il fut promu à l'évêché de Verceil. Il est auteur d'un nouveau plan de théologie, qu'il avoit mis à exécution pour son séminaire, et qu'il songeoit à faire imprimer quand la mort le frappa. Il est de plus auteur de *Panégyriques* de *Lettres pastorales*, et d'une *Notice sur les monastères de la Trappe, fondés depuis la révolution.*

19 *janvier.* — Grégoire-Pierre Herluison, prêtre, bi-

bliothécaire à Troyes, y étoit né en 1759, et y exerça quelque temps le ministère. Des critiques qu'il fit du Bréviaire de Troyes, et une lettre qu'il écrivit à l'intendant de Champagne, sur cette affaire, excitèrent contre lui un juste mécontentement. Dès-lors il s'abstint de toute fonction ecclésiastique, et se livra à l'étude. On a de lui un *Discours sur le fanatisme;* des *Lettres contre le mariage des prêtres*, 1792; *La théologie réconciliée avec le patriotisme*, et un traité sur la religion. C'étoit un homme vif et singulier, mais instruit. Son ouvrage sur le célibat est intitulé : *Le fanatisme du libertinage confondu, ou lettres sur le célibat des ministres de l'Église.* Ces Lettres, au nombre de six, forment environ cinquante pages, et sont dirigées contre un écrit de Dubourg, curé de Saint-Benoit sur Seine.

28 *avril.* — Jacques-André Émery, supérieur-général de la congrégation de Saint-Sulpice, naquit à Gex, le 26 août 1732. Il étoit le second fils du lieutenant-général criminel au baillage de cette ville. Il étudia d'abord chez les Jésuites de Mâcon, et entra, vers 1750, à la petite communauté de Saint-Sulpice, à Paris. Il prit les ordres, et s'attacha à la congrégation des prêtres de Saint-Sulpice. Ordonné prêtre en 1756, on l'envoya, trois ans après, professer le dogme au séminaire d'Orléans, d'où il passa à celui de Lyon, pour y enseigner la morale. Il prit alors des degrés dans l'université de Valence, et fut reçu docteur en théologie en 1764. Ce fut pendant son séjour à Lyon qu'il publia ses deux premiers ouvrages, l'*Esprit de Leibnitz* et l'*Esprit de sainte Thérèse*. L'auteur se proposa de réunir dans le premier tout ce que Leibnitz avoit écrit sur la religion. Affligé de l'esprit de son siècle, il vouloit le ramener à la religion par une grande autorité, et lui prouver que l'incrédulité n'étoit pas, comme on s'en vantoit, le partage de toute tête pensante, et qu'on pouvoit ici opposer philosophe à philosophe. Il rapporte en effet une foule de passages qui montrent combien Leibnitz étoient attaché au christianisme, et combien il étoit même instruit dans

la théologie proprement dite. L'*Esprit de sainte Thérèse* est dans un genre différent. C'est un recueil de ce que l'auteur a jugé de plus usuel et de plus pratique dans les écrits de la sainte. En 1776, M. Émery fut fait supérieur d'Angers et grand-vicaire de ce diocèse. Il fut chargé, plus d'une fois, et presque seul, des détails de l'administration, soit à cause des absences de M. de Grasse, évêque d'Angers, soit en raison de sa mort, qui arriva au commencement de 1782. Cette même année, sur la démission de M. le Gallic, il fut nommé supérieur-général de sa congrégation. Il étoit digne de succéder aux Olier et aux Tronson. Esprit d'ordre, coup d'œil juste, connoissance des affaires, discernement des hommes, mélange heureux de douceur et de fermeté, telles étoient ses principales qualités. Il étoit d'usage que les supérieurs-généraux de Saint-Sulpice eussent une abbaye. Le roi le nomma, en 1784, à celle de Bois Groland, au diocèse de Luçon; bénéfice d'un revenu peu considérable, mais qui suffisoit à l'ambition d'un homme plein de l'esprit de son état, modeste et désintéressé. En 1789, lors des premiers orages de la révolution, il établit un séminaire de sa congrégation à Baltimore, qui venoit d'être érigé en évêché, et y envoya plusieurs de ses prêtres, qui y travaillèrent avec zèle à étendre la religion. La révolution vint l'enlever à des occupations qui lui étoient chères. Son séminaire fut dispersé, et lui-même fut enfermé deux fois, la première à Sainte-Pélagie, où il ne resta que six semaines, la seconde à la Conciergerie, où il passa seize mois. Il vit se renouveler souvent cette prison, qui étoit comme le vestibule de l'échafaud, et où arrivoient chaque jour les victimes destinées à une mort prochaine. On dit que Fouquier-Tinville se proposoit bien de lui faire avoir aussi son tour, mais qu'il le laissoit par calcul, parce que, suivant son expression, *ce petit prêtre empêchoit les autres de crier*. M. Emery fut utile dans sa prison à plusieurs condamnés, et il reçut entr'autres l'expression du repentir de Fauchet et de Lamourette, qui avoient donné dans plus d'une erreur

et pris part au schisme. Rendu à la liberté après la terreur, il devint un des principaux administrateurs du diocèse de Paris, dont M. de Juigné, alors en exil, l'avoit nommé grand-vicaire. Ses connoissances, sa sagesse, l'estime dont il jouissoit, le rendoient digne d'exercer ces fonctions que les circonstances fâcheuses où l'on se trouvoit rendoient plus difficiles et plus délicates. Sa correspondance étoit très-étendue, et il n'y pouvoit suffire que par une vie active, par une sage distribution de tous ses momens, et par une grande facilité à écrire. De longues études, un jugement sain, un tact sûr, l'avoient préparé de bonne heure à répondre sur une foule de questions relatives à son ministère. Il savoit combiner l'attachement aux règles, avec les tempéramens que nécessitoient les circonstances. Il n'étoit point ami des mesures extrêmes, et se défioit de l'exagération en toutes choses. Quelques-uns lui ont même reproché d'avoir poussé trop loin la condescendance et la modération. Mais dans tout le cours de la révolution, il marcha constamment sur la même ligne. Il ne fut point ardent dans un temps et modéré dans un autre. Il n'alloit pas chercher l'orage, mais il l'attendoit sans crainte. Il ne bravoit pas l'injustice des hommes, mais il ne s'en laissoit pas intimider. L'intérêt de la religion le guidoit toujours. Ceux qui ne jugent que d'après l'impulsion du moment, lui trouvèrent trop de fermeté quand ils en manquoient eux-mêmes, ou trop de mollesse quand ils étoient exaltés. Mais c'étoient eux qui changeoient. Pour lui, il fut toujours le même, sage, égal, mesuré, sachant céder lorsqu'il le croyoit utile, mais sachant aussi résister avec force quand il le jugeoit nécessaire. Au milieu de ses nombreuses occupations, et malgré les inquiétudes et les troubles, fruit des circonstances, il trouva le moyen de composer plusieurs ouvrages. Lors du serment prescrit par l'assemblée constituante, il fit une réponse à un ouvrage en faveur de la constitution civile du clergé. Comme il parut alors beaucoup d'écrits de ce genre, on ne sauroit dire précisément quel étoit le titre du sien.

Il donna, en 1797, un mémoire sur cette question : *Les religieuses peuvent-elles aujourd'hui, sans blesser leur conscience, recueillir des successions, et disposer par testament?* Il publia l'écrit intitulé : *Conduite de l'Église dans la réception des ministres de la religion qui reviennent de l'hérésie et du schisme*, et l'on trouve plusieurs morceaux de lui dans les *Annales catholiques*. La littérature ne lui étoit pas étrangère, et quand il eut perdu par la révolution la bibliothèque de sa maison, il sut en former une autre avec beaucoup de choix. Il acheta les manuscrits originaux de Fénélon, qui ont servi à M. de Bausset, évêque d'Alais, son ami, pour composer l'Histoire de l'illustre archevêque. La retraite où le condamna la journée du 4 septembre 1797 (18 fructidor), lui laissa le temps de mettre la dernière main à son ouvrage sur Bacon. Il le publia en 1799, sous le titre de *Christianisme de François Bacon*, 2 volumes in-12. Le discours préliminaire, la vie de Bacon et deux éclaircissemens, qui sont à la fin de l'ouvrage, attestent la solidité, la sagesse et la critique de l'auteur. En 1803, il donna une nouvelle édition de l'*Esprit de Leibnitz*, et l'intitula : *Pensées de Leibnitz sur la religion et la morale*, 2 volumes in-8°. Il devoit y joindre un *Éclaircissement sur la mitigation des peines de l'enfer;* mais après avoir fait imprimer cet écrit, il en arrêta la distribution, et il ne s'en est répandu qu'un très-petit nombre d'exemplaires. Depuis il s'étoit encore procuré de nouvelles pièces de Leibnitz, et entr'autres un manuscrit de la main de ce philosophe sur les points controversés entre les catholiques et les protestans, manuscrit dans lequel Leibnitz se déclaroit en faveur des premiers, et auquel M. Émery paroissoit attacher beaucoup de prix. Il se rendit éditeur de la *Défense de la révélation contre les objections des esprits-forts*, par Euler, suivie des *Pensées* de cet auteur *sur la religion*, supprimées dans la dernière édition de ses *Lettres à une princesse d'Allemagne*, Paris, 1805, in-8°. En 1807, il fit paroître les *Nouveaux Opuscules de Fleury*, un volume

in-12, auxquels il joignit ensuite des *Additions*, qui ont servi de prétexte pour l'inquiéter. Cet écrit renferme des détails curieux sur l'assemblée de 1682, et des réflexions également justes et sages sur les quatre articles. Son dernier ouvrage est les *Pensées de Descartes*, 1 volume in-8°, 1811. Il se proposoit de joindre Newton aux philosophes dont il avoit fait connoître les sentimens, et de montrer que ces grands hommes avoient tous été attachés à la religion. Mais il n'a pas eu le temps d'achever cet ouvrage, et n'a laissé que des notes imparfaites. Il a été l'éditeur de plusieurs des ouvrages de M. de Luc, ainsi que des *Lettres à un évêque sur divers points de morale et de discipline*, par M. de Pompignan, 1802, 2 volumes in-8°. Après la chute du Directoire, M. Émery, qui s'étoit caché, reparut, et inséra dans les *Annales philosophiques* quelques écrits en faveur de la soumission. Son expérience et ses lumières auroient dû sans doute engager les auteurs du Concordat à recourir à lui lors de cette transaction importante; mais le gouvernement redoutoit au contraire ses conseils. Il fut entièrement mis à l'écart, et même arrêté quelque temps; ce qui n'a pas empêché que, dans les écrits publiés en pays étranger, on ne l'ait accusé d'avoir été le principal agent dans cette grande affaire. Mais M. Emery étoit trop attaché aux règles pour approuver tout ce qui se fit à cette époque. Il se soumit au Concordat comme étant émané de l'autorité du saint Siége, et ne coopéra point à la plupart des mesures prises pour son exécution. On alla néanmoins jusqu'à l'accuser d'ambition; vain reproche qu'il fit tomber en refusant l'évêché d'Arras. Sa seule ambition étoit de reprendre ses fonctions de supérieur du séminaire. Il rassembla, en effet, plusieurs jeunes ecclésiastiques, établit un séminaire à Paris, acheta une maison, et reforma sa congrégation. Dépositaire des anciennes traditions, il les perpétuoit dans le clergé. Il avoit la confiance de plusieurs évêques, et entr'autres d'un prélat alors en crédit, et par le moyen duquel il opéra quelque bien. On le fit conseiller de l'Université, et, en 1809, on

l'adjoignit à une commission de deux cardinaux et de cinq évêques, chargés de répondre à différentes questions sur les affaires de l'Église. Il parla toujours avec beaucoup de liberté dans cette commission, et refusa de souscrire à l'avis arrêté le 11 janvier 1810, refus qu'on ne lui pardonna point. Il eut ordre de quitter son séminaire, et il vécut plus que jamais dans la retraite. On le savoit fort attaché au saint Siége, et personne, en effet, ne ressentoit plus vivement les maux de l'Église et les chagrins du souverain Pontife. Il n'en parloit qu'avec douleur. Toutefois on l'adjoignit à une seconde commission, où il montra le même zèle. Il eut une occasion éclatante de manifester ses sentimens. Mandé aux Tuileries, avec les autres membres de la commission, il parla librement à un homme auquel il n'étoit pas aisé de faire entendre la vérité, exposa la véritable doctrine de Bossuet, et osa même réclamer en faveur de la souveraineté temporelles des Papes. Son courage mesuré, sa gravité modeste, ses raisons déduites avec force et présentées avec sagesse, en imposèrent au perturbateur de l'Église, et pendant que la crainte fermoit toutes les bouches, un simple prêtre plaida la cause de la religion et se fit écouter. M. Émery méritoit de finir par là une carrière marquée par tant de services. Il tomba malade peu après, et mourut universellement regretté. Ses obsèques furent honorés par la présence de plusieurs cardinaux et prélats, et par les larmes de ses élèves et de ses amis. Il fut enterré dans sa maison d'Issy, où ses séminaristes voulurent porter eux-mêmes son corps. Cette notice est extraite d'une plus étendue, que l'auteur avoit fait imprimer en 1811, mais dont la police de ce temps-là saisit les exemplaires, et les mit au pilon.

20 *juillet.* — Jean-François Bourgoing, littérateur, né à Nevers en 1748, fut secrétaire d'ambassade en Espagne en 1777, et rédigea alors les matériaux de son *Nouveau voyage en Espagne*, réimprimé depuis sous le titre de *Tableau de l'Espagne moderne*. En 1798, il publia des *Mémoires historiques et philosophiques sur*

Pie VI et son pontificat, dont on croit que les matériaux lui furent fournis par le chevalier Azara. Ces *Mémoires* justifient leur titre de *philosophiques*, et le Pape et la cour de Rome y sont jugés avec beaucoup de légèreté et de partialité. Nous en avons relevé plusieurs assertions dans le corps de notre ouvrage.

15 *octobre*. — Georges Hay, évêque de Daulie *in partibus infidelium*, et vicaire apostolique en Écosse, naquit en 1729, de parens presbytériens. Il étudia d'abord la médecine, et l'exerça même dans la petite armée du prétendant, lors de la courte campagne de 1745. Après la défaite de ce parti on le mit en prison, et on voulut le forcer à révéler les noms de ceux qui avoient porté les armes pour le prétendant; mais il répondit aux interrogatoires avec autant d'adresse que de courage, et ne compromit personne. Il se faisoit remarquer dès-lors par sa sagesse et sa gravité. Ami de la vérité, il la cherchoit de bonne foi et prioit Dieu de l'éclairer. Étant tombé sur des livres de controverse, il fut frappé de l'autorité, de la succession et de l'unité qui se trouvent dans l'Église romaine. Après un mûr examen, il embrassa la religion catholique, et se rendit à Rome au collége écossais pour y faire ses études théologiques et se disposer au sacerdoce. Au bout de quelques années de séjour, il reçut les ordres, et retourna plein de zèle en Écosse se livrer aux travaux des missions. Sa piété, son courage, ses talens, le firent distinguer dans le clergé d'Écosse, et en 1768, on le nomma coadjuteur de Jacques Grant, évêque de Sina, homme pieux et éclairé, qui étoit vicaire apostolique de la Plaine d'Écosse (Lowlands). Le nouvel évêque secondoit le vieux prélat, visitant son troupeau sans s'effrayer des fatigues et des dangers, menant une vie pauvre et laborieuse, et consacrant son revenu à des bonnes œuvres. Son ardeur ne fit que s'accroître lorsqu'il fut devenu vicaire apostolique par la mort de M. Grant; le clergé d'Écosse se remit, sous lui, des divisions et des traverses qu'il avoit essuyées, et le gouvernement anglais lui témoigna même

de la confiance. Son église et sa maison, à Édimbourg, furent brûlées dans l'émeute de 1779. Il fit, en 1782, le voyage de Rome, pour rendre compte au Pape de l'état de son vicariat. Outre quelques ouvrages polémiques contre le presbytérien Abernethy, et une réfutation d'un discours du docteur Campbell, principal du collége d'Aberdeen, on a de ce prélat *Le chrétien sincère instruit dans la foi de Jésus-Christ*, ouvrage de controverse, en 2 volumes; *Le chrétien dévot*, 2 volumes (c'est un livre d'instruction); *Le chrétien pieux* (c'est un abrégé des précédens, avec des exercices de piété); un Catéchisme; *La fidélité des catholiques démontrée*, et la *Doctrine de l'Écriture sur les miracles*, contre Hume et Middleton, 2 volumes, traduite en français, et publiée à Paris, 1808, en 3 volumes in-12, avec des *additions* de l'abbé Hémey. M. Hay établit un collége à Aquhorties pour son vicariat, et mourut dans un âge avancé, après avoir rendu de grands services aux catholiques d'Écosse. Il a pour successeur aujourd'hui Alexandre Cameron, évêque de Maximianopolis, qui étoit son coadjuteur depuis 1798. Le nombre des catholiques a augmenté sensiblement en Écosse dans les derniers temps, et on compte dans le vicariat de la Plaine environ trente mille catholiques administrés par un peu plus de trente missionnaires. Le vicariat des Montagnes offre à peu près le même nombre, et est administré par Jean Chisolm.

15 *décembre*. — Jean-Baptiste Bourdier-Delpuits, chanoine du Saint-Sépulcre à Paris, né en Auvergne vers 1736, entra chez les Jésuites, et fut obligé d'en sortir en 1763, avant d'avoir fait les derniers vœux. Il n'est cité comme écrivain que par un *Abrégé des vies des saints de Godescard*, en 4 volumes. Mais il se fit connoître par son zèle pour ramener la jeunesse dans les voies de la piété, et par l'établissement d'une congrégation à l'instar de celles que dirigeoient les Jésuites. La sienne, formée à Paris, fut peu nombreuse d'abord, mais s'accrut ensuite, et fut très-utile à la religion dans un temps

de licence et d'impiété. Elle s'est même répandue dans les provinces, et a fourni de beaux exemples de piété, de zèle et de charité. Voyez une notice plus étendue sur l'abbé Delpuits, dans l'*Ami de la religion et du roi*, tome V, page 191.

1812.

18 *novembre*. — Thomas-Jean Pichon, docteur en théologie, chanoine de la Sainte-Chapelle du Mans, étoit né au Mans en 1731. Il fit ses études dans le collége de l'Oratoire de cette ville, puis dans celui du Mans à Paris. L'évêque de Perpignan, d'Avrincourt, se l'attacha quelque temps; mais au bout de près de deux ans, Pichon revint à Paris, où il subsista du travail de sa plume. Outre un premier ouvrage sur l'économie politique, ses écrits sont : *La raison triomphante des nouveautés, ou essai sur les mœurs et l'incrédulité*, 1758; *Traité historique et critique de la nature de Dieu*, même année; *Cartel aux philosophes à quatre pattes, ou l'immatérialisme opposé au matérialisme*, 1763; *Les droits respectifs de l'état et de l'Église rappelés à leurs principes*, 1766; *Mémoire sur les abus du mariage et sur les moyens de les réprimer; Mémoire sur les abus du célibat politique; Études théologiques, ou recherches sur les abus qui s'opposent aux progrès de la théologie dans les écoles publiques et sur les moyens de les réformer; Principes de la religion et de la morale, extraits de Saurin*, 1768; *Argumens de la raison en faveur de la philosophie, de la religion et du sacerdoce*, 1776; *Examen de l'Homme* d'Helvétius, même année. Ces ouvrages ne sont pas tous également bons. L'auteur paroît avoir été superficiel dans ses connoissances, peu versé dans la critique, et inexact dans ses jugemens. Son *Mémoire sur les abus du célibat* fit jsur-tout du bruit au Mans, où Pichon étoit alors, et on y blâma beaucoup de choses, ainsi que dans ses *Études*

théologiques. L'abbé Pichon étoit néanmoins devenu chanoine, puis grand-chantre de la Sainte-Chapelle du Mans, historiographe de *Monsieur* pour son apanage du Mans, et supérieur-général des communautés de Filles du diocèse. On dit que lors de la révolution on lui offrit la place d'évêque constitutionnel et qu'il la refusa. Il accepta celle d'administrateur de l'hôpital-général, s'y rendit utile aux malheureux, et composa encore dans sa vieillesse différens mémoires et brochures.

22 *décembre*. — Pierre-Henri Larcher, littérateur et helléniste, né à Dijon en 1726, eut le titre de secrétaire ordinaire du duc d'Orléans, et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il publia le *Supplément à la Philosophie de l'histoire*, de 1767, où il relevoit les erreurs, les inexactitudes et les méprises de Voltaire, qui s'en vengea dans la *Défense de mon oncle*. Dans cet écrit, qui est d'un ton grossier, et qui roule sur les détails les plus indécens, débités dans un style goguenard, le prétendu neveu de l'abbé Bazin prodigue à son adversaire les épithètes de *bouc*, de *crasseux*, de *faussaire*, de *cuistre*, de *répétiteur au collége Mazarin*. On l'avertit vainement que M. Larcher n'étoit point et n'avoit jamais été *répétiteur*, ce qui d'ailleurs n'eût rien fait à l'affaire, qu'il étoit d'une famille noble et aisée, qu'il avoit même l'honneur d'être allié à la famille de Bossuet; Voltaire s'obstina à vouloir que M. Larcher fût répétiteur. Mais bientôt celui-ci, gagné par ce même parti qu'il avoit combattu, se lia avec les philosophes et s'entendit avec eux pour fronder la religion. Il y travailla principalement dans ses notes sur Hérodote, dont il entreprit la traduction. La révolution rappela M. Larcher aux sentimens de religion qu'il avoit oubliés. Témoin des excès de plusieurs des partisans de la philosophie, il en abandonna les drapeaux, et pour le constater, il donna une nouvelle édition de son Hérodote, dans laquelle il réforma les notes qui avoient choqué avec raison les amis de la religion. Il en avertit lui-même dans sa préface : « Intimement convaincu de toutes les

« vérités qu'enseigne la religion chrétienne, dit-il, j'ai « retranché ou reformé toutes les notes qui pouvoient « la blesser. On avoit tiré des unes des conséquences « que j'improuve, et qui sont loin de ma pensée. D'au- « tres renfermoient des choses (je dois l'avouer avec « franchise et pour l'acquit de ma conscience) qu'un « plus mûr examen et des recherches plus approfondies « m'ont démontré reposer sur de trop légers fondemens « ou être absolument fausses. La vérité ne peut que « gagner à cet aveu. C'est à elle seule que j'ai consacré « toutes mes veilles. Je me suis empressé de revenir à « elle dès que j'ai cru l'avoir mieux saisie. Puisse cet « hommage, que je lui rends dans toute la sincérité de « mon cœur, me faire absoudre de toutes les erreurs « que je puis avoir hasardées, et que j'ai cherché à « propager ! » Le savant académicien ne se contenta pas d'une déclaration déjà si formelle. Il rédigea la pièce suivante que nous avons en original sous les yeux, et qu'il remit à un ecclésiastique investi de toute sa confiance. Nous croyons devoir citer cet écrit fort curieux, qui est conçu en ces termes : « Je soussigné, Pierre- « Henri Larcher, reconnois que m'étant lié avec quel- « ques prétendus philosophes, je résolus, avec quelques- « uns d'entr'eux, de détruire, autant qu'il seroit en moi, « la religion chrétienne. Dans cette vue, j'ai avancé dans « mes notes sur Hérodote des maximes et des proposi- « tions tendantes à la subversion de toute religion. « Quoiqu'il soit bien permis, dans un essai sur la chro- « nologie d'Hérodote, de présenter le système du père « de l'histoire, ou plutôt celui des Égyptiens, tel que « l'avoit conçu cet historien, d'après le récit de leurs « prêtres, j'avoue cependant à ma honte que je n'expo- « sai ce système, et que je ne le revêtis de toutes les « preuves dont il étoit susceptible, que dans le dessein « de décréditer la chronologie des Livres saints. Persuadé « de toutes les vérités qu'enseigne la religion catholique, « apostolique et romaine, je déteste sincèrement et de « cœur ces odieuses maximes et ces absurdes opinions;

« je

« je voudrois ne les avoir jamais avancées, et j'en de-
« mande pardon à Dieu et aux bonnes ames que j'ai
« scandalisées. Je veux vivre et mourir dans le sein de
« l'Église catholique, apostolique et romaine ; je crois
« toutes les vérités qu'elle enseigne, et je veux, avec
« la grâce de Dieu, y conformer toutes mes actions.
« Fait à Paris le cinq mai mil sept cent quatre-vingt-
« quinze. Signé LARCHER. » Tel est le texte exact de cette déclaration, que M. Larcher remit à un prêtre sous une enveloppe cachetée, en recommandant de ne l'ouvrir qu'après sa mort. La déclaration est toute entière de sa main, ainsi que la recommandation écrite sur l'enveloppe, et que nous avons aussi en original sous les yeux. Voilà donc un homme revenu à la religion, qui atteste qu'il avoit « résolu avec quelques philosophes de « la détruire autant qu'il seroit en lui. » Il est inutile d'ajouter que M. Larcher persévéra dans ces sentimens. Il survécut treize ans à cet écrit.

— Charles Schwarzel, professeur de théologie à Fribourg, naquit en 1746. Il fut d'abord vicaire de l'abbé Wittola, qui lui inspira ses préventions; et il devint ensuite professeur de théologie à Inspruck. Son refus de prêter le serment ordinaire sur la conception de la sainte Vierge, fit beaucoup de bruit, et l'exposa au blâme de ses confrères. Mais la cour, suivant l'esprit qui l'animoit alors, protégea un théologien qui entroit fort dans ses vues. Schwarzel publia *Elenchus SS. Patrum*, 1779; *Prælectiones theologico-polemicæ*, 1781; *Introduction à la théologie pastorale*, une *Catéchétique*, une traduction des Psaumes en vers allemands; une traduction latine des actes de l'assemblée de Florence en 1787, 6 volumes. Schwarzel avoit passé d'Inspruck à Fribourg en Brisgaw, où il étoit à la fois professeur de théologie pastorale et curé. Ce fut là qu'il donna, le 22 mars 1798, une consultation fameuse sur la validité des sacremens conférés en Alsace par les prêtres assermentés. Cette consultation, signée de lui et de cinq autres professeurs, étoit en faveur des constitutionnels qui en

firent trophée, et la vantèrent comme une pièce décisive en leur faveur, tandis que les *Nouvelles ecclésiastiques* mêmes y blâmèrent plusieurs choses. Le gouvernement autrichien en fut encore plus mécontent, et adressa une forte réprimande aux professeurs, qui présentèrent des remontrances auxquelles on n'eut point d'égard. Schwarzel, qui paroît avoir eu le plus de part à cet écrit, est loué en conséquence comme un illustre et pieux théologien dans le *Dictionnaire historique* de Prudhomme. L'auteur de son article, constitutionnel fort ardent et fort connu, regarde toujours son église comme un centre d'unité, et appele *dissidens* tous ceux qui ont le malheur de ne ne pas la reconnoître; affectation qui n'est que ridicule. Schwarzel a traduit la *Lettre pastorale* de Rastignac *sur la justice chrétienne*.

Vers ce temps. — Jean-Vincent Bolgeni, Jésuite, né à Bergame, résida à Macerata, et fut ensuite appelé à Rome sous Pie VI. Il écrivit contre Guadagnini, archiprêtre de Brescia, qui avoit publié un *Examen des réflexions théologiques et critiques sur les corrections faites au Catéchisme de Bellarmin*. La controverse entr'eux rouloit principalement sur l'état des enfans morts sans baptême; article sur lequel Guadagnini reprochoit à son adversaire d'altérer la doctrine de l'Église. Peu après, ce dernier fit réimprimer un traité *sur les faits dogmatiques*, composé par un théologien flamand. Il secondoit l'abbé Mozzi, dans ses écrits contre les nouveaux théologiens d'Italie (1). Depuis sa résidence à

(1) Louis Mozzi, Jesuite, puis chanoine de Bergame, publia, en 1777, trois *Lettres contre la dissertation sur le retour des Juifs, à l'Église*; en 1779, *Le faux disciple de saint Augustin et de saint Thomas convaincu d'erreur*, contre le livre intitulé: *La doctrine de saint Augustin et de saint Thomas victorieuse de celle de Molina*, imprimé à Paris, en 1764, et publié en italien à Brescia en 1776; en 1780, un *Court essai* contre une critique de ce même ouvrage, par le P. Viatore de Ceccaglio; en 1785, *Histoire abrégée du schisme de la nouvelle église d'Utrecht*, pour laquelle Pie VI lui adressa, le 8 juin 1785, un

Rome, il fut chargé par le Pape de la défense des droits du saint Siége. Il approuva le *Traité sur les droits de l'homme*, de Spedalieri, et répondit aux *Lettres théologiques* de Tamburini, contre cet ouvrage. Lors de la révolution de Rome, en 1798, Bolgeni se déclara pour le serment, et écrivit même en faveur du serment de haine à la royauté. Son écrit fut condamné et l'auteur obligé de se rétracter. Nous le croyons auteur de plusieurs autres productions, sur lesquelles nous n'avons pas assez de renseignemens pour en parler.

1813.

27 *février.* — Bernard Lambert, religieux Dominicain, né en Provence en 1738, fit profession au couvent de Saint-Maximin, dont les religieux avoient été interdits, à cause de leurs opinions, par l'archevêque d'Aix, de Brancas. Lambert prit l'esprit de cette maison et étudia la théologie dans ce sens. On vanta beaucoup une thèse qu'il soutint à Carcassonne, le 8 mai 1762, et une autre qu'il fit soutenir à Limoges, comme professeur, le 14 août 1765. Celle-ci sur-tout eut beaucoup d'éclat, fut mise à l'Index, le 19 février 1766, et obligea Lambert à quitter Limoges. M. de Beauteville voulut le fixer à Alais; mais le père Lambert alla peu après à Grenoble, où il fut professeur jusqu'à la mort de M. de Caulet. Alors M. de Montazet, qui aimoit à s'entourer de la plus pure fleur du jansénisme, l'appela à Lyon et le mit dans son conseil. Le Dominicain avoit pris le nom de la Plaigne. Il est fameux par le nombre de ses écrits et par son dévouement à la cause janséniste, et il est regardé comme le dernier théologien de cette

---

bref de félicitation; ce qui put consoler Mozzi de la réfutation que prétendit faire de son *Histoire* l'abbé Bossi, chanoine de Milan, dans le livre qui parut en 1788, sous ce titre : *Le catholicisme de l'église d'Utrecht.*

école. Il vint à Paris sous M. de Beaumont, qui ne voulut pas le souffrir dans son diocèse, et il n'y entra qu'à la sollicitation de quelques évêques, qui promirent qu'il n'écriroit plus que contre les incrédules. Ce fut lui qui fournit les matériaux de l'*Instruction pastorale contre l'incrédulité*, publiée par M. de Montazet, archevêque de Lyon, en 1776. Ses autres ouvrages sont une *Apologie de l'état religieux*, sans date; une *Requête des fidèles aux évêques de France pour demander l'abolition du formulaire*, 1780; *Lettre à la maréchale de..... sur le désastre de Messine et de la Calabre*; un *Recueil de passages* et des *remarques sur le discours* de Noë, évêque de Lescar, dont le père Lambert étoit l'ami; l'*Idée de l'œuvre des secours selon les sentimens de ses légitimes défenseurs*, 1786, in-8°, et quelques autres écrits sur la même matière, pour laquelle il eut une controverse avec Regnault, curé de Vaux; une *Lettre à l'abbé Asseline, censeur et approbateur du Discours à lire au conseil du roi sur les protestans*, 1787; un *Traité dogmatique et moral de la justice chrétienne*, 1788; un *Mémoire sur le projet de détruire les corps religieux*, et deux *Adresses des Dominicains de Paris à l'assemblée nationale*, 1789; le *Mandement et Instruction pastorale* de M. de Chaffbot, évêque de Saint-Claude, *pour annoncer un synode*, 1790; l'*Avis aux fidèles*, 1791; *Le Préservatif contre le schisme*, de Larrière, *convaincu de graves erreurs*, même année; l'*Autorité de l'Église et de ses ministres, défendue contre le même*, 1792; l'*Avertissement aux fidèles sur les signes qui annoncent que tout se dispose pour le retour d'Israël*, 1793 (1); les *Réflexions sur le serment de liberté et d'égalité*, et les *Devoirs du chré-*

(1) On peut rapporter au même objet l'*Avis aux catholiques sur le caractère et les signes du temps où nous vivons, ou de la conversion des Juifs, de l'avènement intermédiaire de Jésus-Christ, et de son règne visible sur la terre*, dédié à l'évêque de Lescar (par Desfours), Lyon, 1794, in-12.

tien envers la puissance publique, même année; les *Lettres aux ministres de la ci-devant église constitutionnelle*, 1795 et 1796 (la cinquième est de Maultrot); la *Dissertation où l'on justifie la soumission aux lois*; l'*Apologie de la religion chrétienne et catholique contre les blasphèmes et les calomnies de ses ennemis*; *La vérité et la sainteté du christianisme vengée contre le livre de l'Origine des cultes*, de Dupuis, 1796; une *Lettre au père Minard*; des *Réflexions sur la fête du 21 janvier*; des *Remontrances au gouvernement français sur les avantages d'une religion nationale*, 1781; le *Manuel du simple fidèle*, 1803; quatre *Lettres d'un théologien à M. l'évêque de Nantes*, 1805 (auxquelles on trouve deux réponses dans les *Annales littéraires*, tome IV); l'*Exposition des prédictions et des promesses faites à l'Église pour les derniers temps de la gentilité*, 1806 (1); une courte *Réponse à la critique* qu'on avoit fait de cet ouvrage dans les *Mélanges de philosophie*; *La pureté du dogme et de la morale vengée contre les erreurs d'un anonyme* (l'abbé la Sausse, dans son *Explication du Catéchisme*) 1808; et enfin *La vérité et l'innocence vengées contre les erreurs et les calomnies des Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIII^me^ siècle*, 1811. On voit combien le père Lambert étoit fécond. Il n'est presque aucun de ses écrits qui soit à l'abri de la critique, et l'auteur s'y montre plus ou moins homme de parti. Ce qu'on peut y reprendre sur-tout, c'est une hauteur et une âcreté de style qui n'annoncent pas beaucoup de modération et de charité. La réfutation de Dupuis, celle de

(1) On assure que le fond de cet ouvrage est de l'avocat Pinault, grand partisan des convulsions. Ses manuscrits ayant été achetés par un nommé Guibout, passèrent entre les mains du père Lambert, qui adopta celui-ci, l'arrangea à sa manière, et le publia. Il n'en est pas moins responsable des folies et des erreurs de cet ouvrage, sur lequel on peut voir les *Mélanges de philosophie*, tome I^er^ page 193.

l'abbé la Sausse, et celle des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, sont écrites de ce ton arrogant et amer. Mais le plus ridicule et le plus condamnable de ses ouvrages est l'*Exposition des prédictions et des promesses*. Le père Lambert y embrasse le millénarisme, et soutient, comme les protestans, que le Pape est l'antechrist. Il n'a pas honte d'y préconiser les convulsions comme une œuvre surnaturelle et divine, et, dans un morceau fort long, il veut faire admirer comme des prodiges, un mélange honteux de folies, de tours de force et d'impiétés. Aussi ce passage fut-il blâmé dans le parti même de l'auteur, et l'on y a mis des cartons. On ne peut assez s'étonner qu'au XIX^me^ siècle, un homme qui ne passoit pas pour fou, un religieux, un théologien, ait imaginé d'exalter encore des scènes révoltantes, des impostures manifestes, des blasphèmes monstrueux. L'auteur avoit déjà insinué les mêmes idées dans l'*Avertissement aux fidèles* en 1793. Rien n'est plus propre à déshonorer sa cause que cette ténacité à soutenir des folies et des excès, que le bon sens, la morale et la religion s'accordent à proscrire. Le père Lambert ne fut point partisan de l'église constitutionnelle, comme on l'a vu par plusieurs des écrits cités ci-dessus, dans lesquels il la combat. Il montra même du zèle pour sa profession, et on ne peut nier qu'il n'eût des connoissances théologiques. Il a laissé en manuscrit un traité contre les théophilanthropes, et un cours d'instructions sur toute la religion. Le fiel de sa plume, le ridicule de quelques-unes de ses opinions, et la singularité condamnable de quelques autres, ternissent la réputation qu'il auroit pu acquérir par un meilleur usage de ses talens. Il mourut à Paris d'une attaque d'apoplexie qui lui ôta la connoissance, et il ne reçut point les sacremens. Voyez la *Réponse à quelques critiques*, à la suite de notre préface, tome I^er^ de ces *Mémoires*, page 12.

10 *avril*. — Jean-René Asseline, évêque de Boulogne, étoit né à Paris en 1742. Il fit ses études avec dis-

tinction, entra dans l'état ecclésiastique, fut le premier de sa licence, et succéda, quoique fort jeune, à l'abbé Ladvocat dans la chaire d'hébreu fondée en Sorbonne par le duc d'Orléans (mort en 1752) pour expliquer le texte de l'Écriture. Il remplit cette place pendant près de trente ans, et fut fait grand-vicaire de Paris sous MM. de Beaumont et de Juigné. Sa modestie, son désintéressement, ses lumières, sa vie laborieuse et occupée lui attirèrent l'estime et la confiance générale, et le rendoient digne d'un poste plus élevé. Sa nomination à l'évêché de Boulogne, en 1789, à la mort de M. de Pressy, fait honneur au discernement de M. de Pompignan. Malheureusement M. Asseline ne fit presque que paroître dans ce diocèse, et la révolution vint l'empêcher de continuer le bien qu'avoit commencé son vertueux prédécesseur. Son *Instruction pastorale*, du 24 octobre 1790, *sur l'autorité spirituelle de l'Église*, fut adoptée par l'archevêque de Paris, et par plus de quarante évêques de France. L'évêque de Boulogne se retira à Ypres, puis en Allemagne, et donna dans son exil d'autres Instructions et Mandemens sur des objets relatifs aux contestations de ce temps-là. Lors du Concordat de 1801, il refusa sa démission, et rédigea la lettre écrite sur ce sujet au Pape, le 26 mars 1802, et souscrite par lui et cinq autres évêques. Il fut également l'auteur des Réclamations des évêques non-démissionnaires, en 1803 et en 1804. Après la mort de l'abbé Edgeworth, Louis XVIII ayant appelé M. Asseline auprès de lui, ce prélat fit le voyage de Mittau, où déjà le roi n'étoit plus, et se rendit ensuite en Angleterre auprès de S. M., qui le choisit pour son confesseur. Mgr. le duc d'Angoulême et Madame lui donnèrent aussi leur confiance. Il logeoit, à Aylesbury, auprès d'Hartwell, résidence de Louis XVIII, et mourut dans ce lieu, après une longue maladie, dans laquelle il montra une patience et une résignation inaltérable. Prélat zélé, théologien éclairé, écrivain versé dans les matières ecclésiastiques, M. Asseline relevoit ces avantages par une modestie, une humilité et une

douceur qui ne se démentirent jamais. La piété et la charité présidoient à toute sa conduite et à ses travaux. Consulté de toutes parts, il se croyoit redevable à tous, et ses réponses annonçoient autant de sagesse que de lumières. Il a composé, dans son exil, un assez grand nombre d'écrits de piété, tels que des *Considérations sur le mystère de la Croix, tirées des divines Écritures et des ouvrages des saints Pères; Exposition abrégée du Symbole des apotres; Pratiques et prières tirées des Lettres de saint François-Xavier*, etc.; et d'autres brochures assez courtes qu'il faisoit distribuer dans son diocèse pour y ranimer où y soutenir l'esprit de religion, et se dédommager de l'impossibilité où il étoit d'y faire entendre la voix du pasteur.

24 *avril*. — Philippe-Louis Gérard, chanoine de Saint-Louis du Louvre, étoit né à Paris en 1732. Il fut ramené à la religion dans sa jeunesse par l'abbé le Gros, alors chanoine de la Sainte-Chapelle, et il entra dans l'état ecclésiastique. Il est connu par l'ouvrage intitulé: *Le comte de Valmont, ou les égaremens de la raison*, qui parut en 1774, en 3 volumes, et que l'auteur a depuis beaucoup augmenté. Ce livre a joui de beaucoup de réputation, et il y en a eu jusqu'ici quatorze éditions. L'abbé Gérard a aussi donné les *Leçons de l'histoire*, 11 volumes; la *Théorie du bonheur;* les *Mélanges intéressans*. C'étoit un prêtre pieux et plein de douceur. On a publié récemment de lui 3 volumes de sermons.

25 *mai*. — Alphonse Muzzarelli, théologien de la pénitencerie à Rome, étoit né à Ferrare en 1749. Il fut d'abord Jésuite, résida à Monza et à Parme, et devint ensuite chanoine de Ferrare. Appelé à Rome par Pie VII, il s'y fit estimer par sa piété, son zèle et ses connoissances. Il est auteur *Du bon usage de la logique en matière de religion*, Rome, 1807, 10 volumes. C'est un recueil de trente-trois opuscules, ou dissertations sur différentes matières, dont nous citerons entr'autres les *Méditations du philosophe;* l'*Émile détrompé*, contre Rousseau, et l'*Examen de quelques*

opinions de Bonnet de Genève, l'une sur les miracles, l'autre sur la résurrection. Muzzarelli composa divers ouvrages de piété : *Le bon usage des vacances pour la jeunesse studieuse*, *Le carnaval sanctifié*, *L'année de Marie*, *La dévotion au sacré cœur*, *etc.* Il mourut à Paris, où il avoit été amené, en 1809, lors de la persécution de l'Église. Ce vertueux et savant ecclésiastique jouissoit à Ferrare d'un respect et d'une considération qui sont attestés par deux éloges prononcés dans cette ville en son honneur, et par un grand nombre de pièces à sa louange. Il y dirigeoit une congrégation dite *de la jeunesse studieuse*, et s'occupa toute sa vie du soin de former les jeunes gens à la piété. On publia à Rome, en 1807, un opuscule de lui, intitulé : *Origine de la juridiction des évêques dans leur diocèse*, et, en 1814, une *Dissertation sur le droit du Pape de destituer les évêques.*

9 *juillet.* — Jean-Baptiste Duvoisin, évêque de Nantes, étoit né à Langres en 1744. Il vint faire ses études ecclésiastiques à Paris, fut le premier de sa licence, et fut nommé professeur quoique encore jeune. Il devint successivement promoteur de l'officialité de Paris, censeur royal, chanoine d'Auxerre, chanoine et grand-vicaire de Laon, et prieur de Gahart. Ses écrits successifs sont une *Dissertation critique sur la vision de Constantin*, 1774, in-12 ; l'*Autorité des livres de Moïse et du nouveau Testament*, 1775 et 1778, 2 volumes in-12 ; un *Essai polémique sur la religion naturelle*, 1780, in-12 ; *De vera religione* (ce sont les leçons qu'il avoit dictées en Sorbonne), 1785, 2 volumes ; *Examen des principes de la révolution française*, 1795 ; *Défense de l'ordre social contre les principes de la révolution*, 1797. Le plus connu de ses ouvrages est sa *Démonstration évangélique*, à la suite de laquelle il inséra un *Essai sur la tolérance.* Elle a eu cinq éditions. Lors de la révolution, l'abbé Duvoisin quitta la France et se retira dans les Pays-Bas, et ensuite en Angleterre. De retour en France, au Concordat, il fut nommé à l'évêché de Nan-

tes, et sacréen cette qualité le 1er août 1802. Il fut depuis employé en différentes négociations, et fit deux fois le voyage de Savone, où il résida quelque temps auprès du Pape. Nommé membre d'une commission de cardinaux et d'évêques chargée de donner son avis sur plusieurs points, il y tint la plume au moins pour la seconde partie des réponses qui furent publiées; montra constamment, dans cette affaire, une extrême condescendance; et fut accusé par plusieurs d'avoir trahi les intérêts de la religion. Peut-être se flattoit-il de prévenir, par cette conduite, de plus grands maux; mais étoit-ce un moyen d'y réussir que d'accorder tout à un homme ambitieux et entreprenant; et pouvoit-on, avec un peu de religion et de prévoyance, se faire illusion sur ses vues hostiles? L'évêque de Nantes parut au concile en 1811, et y suivit le même système. Plusieurs de ses collègues l'y regardoient comme un agent et un espion de la cour, et il essuya à ce sujet quelques humiliations. On le députa de nouveau à Savone, et depuis il fut encore chargé de résider auprès du Pape à Fontainebleau. Il paroissoit avoir toute la confiance de Napoléon sur les affaires ecclésiastiques, et fut nommé son aumônier, et ensuite conseiller d'état; honneurs dont il jouit peu. Étant allé à Nantes, il fut atteint d'une fluxion de poitrine. Peu d'heures avant de mourir, il dicta la lettre suivante, qu'il adressoit à son protecteur : *Je vous supplie de rendre la liberté au saint Père. Sa captivité trouble encore les derniers instans de ma vie. J'ai eu l'honneur de vous dire plusieurs fois combien cette captivité affligeoit toute la chrétienté, et combien il y avoit d'inconvénient à la prolonger. Il seroit nécessaire, je crois, à votre bonheur, que S. S. retournât à Rome.* Cette lettre fait honneur à l'évêque de Nantes; mais n'eut-elle pas pu être plus forte encore, et contenir l'improbation de quelques démarches et de quelques écrits qu'il paroît difficile de justifier? C'est à ce dernier moment qu'il convenoit à un évêque de dire la vérité toute entière. Aussi cette lettre n'effacera point dans l'opinion

de bien des gens la tache de la foiblesse du prélat, et on lui pardonnera d'autant moins, qu'il avoit beaucoup d'esprit, de talens et de connoissances.

23 *octobre.* — Séverin-Antoine Ferloni, prédicateur et historien ecclésiastique, naquit dans l'État de l'Église en 1740. Ses succès dans la chaire lui procurèrent la dignité de grand-prieur de l'ordre Constantinien. Depuis il s'occupa d'une *Histoire des variations de la discipline de l'Église*, qui lui coûta, dit-on, trente ans de travail et de recherches, et auroit formé trente volumes. Mais dans l'invasion de Rome, en 1798, le domicile de Ferloni fut en proie aux perquisitions des républicains, qui brûlèrent et enlevèrent ses papiers, et il perdit en un instant le fruit de tant de recherches. Dans son désespoir, il alla jusqu'à vendre sa plume aux patriotes mêmes dont il avoit à se plaindre. Dépourvu de jugement, comme de constance, il publia des homélies à la louange de Buonaparte ou pour servir ses vues, et il fut fait, en récompense, théologien du conseil particulier du vice-roi, à Milan. Ce fut lui qui composa, par ordre de la cour, les plus déplacées et les plus hardies des adresses que l'on fit souscrire, en 1811, par quelques évêques et quelques chapitres d'Italie, et qui furent publiées avec ostentation à Milan et à Paris. Le complaisant Ferloni composa encore, dans le même sens, un traité *De l'autorité de l'Église*, en 3 volumes, qui ne fut point publié, les censeurs ayant constamment refusé leur approbation. Il paroît que cet ouvrage, très-hardi, auroit pu être une source de troubles. Ferloni ne jouit même pas du fruit d'une conduite si méprisable. On se servoit de lui et on le laissoit presque dans la misère.

16 *novembre.* — A. J. D. de Bassinet, chanoine et archidiacre de Verdun, né en 1734, donna, en 1761, une édition des Sermons de l'abbé de Ciceri, en 6 volumes. En 1805, il publia le commencement d'une *Histoire sacrée de l'ancien et du nouveau Testament, représentée par figures, accompagnées d'un texte historique.* L'ouvrage étoit proposé par souscription, et pa-

rut successivement par livraisons, qui forment en tout 6 volumes, avec un grand nombre de gravures. L'abbé de Bassinet mourut à Chaillot, où il s'étoit retiré, après avoir perdu toute sa fortune.

1814.

29 *janvier*. — Jean-Théophile Fichte, philosophe allemand, né en Lusace en 1762, est fameux en Allemagne par ses spéculations et ses systèmes. Ayant connu Kant à Kœnigsberg, il publia, en 1792, sans y mettre son nom, l'*Essai de critique de toutes les révélations*, que l'on crut être de Kant; tant Fichte s'étoit bien pénétré de sa doctrine et de sa manière. Dans un ouvrage sur la révolution française, ce doux et philanthrope auteur fit une violente sortie contre les Juifs, qu'il vouloit exterminer jusqu'au dernier. Devenu professeur de philosophie à Iéna, à la place de Reinhold, disciple de Kant, il voulut perfectionner la théorie de l'un et de l'autre, et donna à son idéalisme le nom de *doctrine de la science*. Il y a dans ses spéculations quelque chose de si ardu, de si vague, de si obscur, de si fantastique, qu'on a peine à concevoir l'enthousiasme dont tant de gens se sont pris, en Allemagne, pour ces efforts d'imagination. Kant s'est toujours plaint que ses disciples ne l'entendoient pas, et chacun d'eux croyoit l'entendre seul. Kant, nous dit-on, déduisoit sa théorie d'une analyse de l'entendement, de la raison pratique et du jugement; celle de Reinhold avoit pour base le fait primitif de la conscience; Fichte s'éleva plus haut encore, selon ses admirateurs, et partit de l'action de la pensée, qui se replie sur elle-même; enfin Schelling forma son système de l'identité absolue, qui est le *nec plus ultrà* du génie. De là une lutte entre ces deux derniers. Schelling, qui avoit vu le *moi* primitif et infini, source de toute réalité et de toute science, attaqua avec avantage ce principe de Fichte que le *moi subjectif*,

produit le *non-moi objectif*, et que le contraire n'a pas lieu. Il établit, dans son *Bruno* et dans d'autres écrits aussi profonds, la puissance du *panthéisme*, et il reprocha à Fichte *de n'avoir pas la moindre idée de l'énergie de la vie dynamique.* Ainsi parle M. Eyriés, dans l'article *Fichte*, *Biographie universelle*, tome XIV; et ce qui nous confond, c'est qu'il a l'air d'entendre tout cela. Fichte, accusé d'athéisme à Iéna, se défendit par divers écrits, mais fut à la fin obligé de quitter cette ville et sa chaire, et se retira à Berlin. L'Allemagne fut partagée par ces disputes. S'entendoit-on bien de part et d'autre? c'est ce dont il est permis de douter; mais on n'en combattit qu'avec plus de chaleur. L'auteur que nous suivons ici convient du peu de solidité de toutes ces doctrines, où il ne voit, en dernière analyse, qu'*une sorte de spinosisme enté sur l'idéalisme.* Fichte avançoit que Dieu n'est que l'ordre moral de l'univers, et il y a, dit le même écrivain, dans son *Système de morale*, des paradoxes insoutenables. Nommé professeur de philosophie transcendante à Erlang, il obtint néanmoins de passer l'hiver à Berlin pour y faire des cours; car on ne pouvoit trop repandre une si belle doctrine. Son cours a été imprimé sous le titre de *Guide de la vie bienheureuse*, et paroît renfermer beaucoup de mysticités. En général, toutes ces doctrines spéculatives rentrent souvent dans le domaine des rêveries; elles exaltent l'ame sans l'éclairer, et entretiennent une fermentation qui n'est pas moins nuisible à la science véritable qu'à la religion. Ces philosophes, qui dédaignent l'expérience et critiquent la révélation, s'égarent en prétendant s'élever si haut, et leurs systèmes s'écroulent successivement devant de plus nouveaux, qui auront à leur tour le même sort. Les écrits de Fichte en faveur de la *doctrine de la science*, et pour répondre à ses adversaires, sont nombreux, et n'en sont pas plus clairs. Il exigeoit du philosophe, pour s'élever au premier acte libre et créateur, un sens dont la privation est irréparable. C'est ce qui fait apparemment que nous

n'avons rien compris à sa doctrine, et nous dirons, avec M. Eyriés, qui parle cependant avec quelque admiration de Fichte : *Il est donc certaines bornes que l'esprit humain ne peut franchir sans tomber dans le monde des rêveries.*

27 *février.* — Charles Villers, littérateur français, entra dans le service militaire, et émigra lors de la révolution. Ayant beaucoup voyagé en Allemagne, il finit par s'y établir, s'y maria, et se prit d'un vif enthousiasme pour la littérature, les usages et les systèmes de ce pays. Né catholique, il paroît avoir renoncé à sa religion. En 1802, l'Institut de France ayant proposé au concours cette question : *Quelle a été l'influence de la réformation de Luther sur la situation politique des états de l'Europe et sur le progrès des lumières ?* Villers envoya au concours un *Essai* tout en l'honneur de la réformation. Le catholicisme y étoit immolé sans pitié, et Luther présenté comme un sage qui avoit hâté le règne de la philosophie. Son *Essai*, mal écrit et plus mal pensé, fut néanmoins couronné, au scandale des gens de goût et des hommes impartiaux (1). On le réfuta dans le temps par plusieurs écrits. Voyez entr'autres le compte qu'on en rendit dans les *Annales littéraires et morales*, suite des *Annales catholiques*, tome II, page 441. Villers mourut à Gottingue, après avoir donné plusieurs éditions de son *Essai*, qui fit grande fortune en Allemagne. Il a publié d'autres écrits, et spécialement un ouvrage en faveur du kantisme.

13 *avril.* — Benoît Solari, évêque de Noli, étoit né à Gênes en 1742. Il entra dans l'ordre de saint Dominique, et y professa la théologie. Il paroît qu'il sut adroitement dissimuler quelques opinions qui auroient

(1) Pour expliquer ce jugement bizarre, il faut savoir que la commission chargée de prononcer sur le concours étoit de sept membres. Deux se trouvèrent absens. Sur les cinq autres, trois adjugèrent le prix à Villers. Ainsi, ce jugement de l'Institut n'est, en dernière analyse, que l'avis de trois personnes. L'auteur *De l'origine de tous les cultes* étoit du nombre des trois.

pu nuire à son avancement. Il fut fait évêque de Noli le 1er juin 1778. Le premier écrit que nous connoissons de lui est une dissertation latine qu'il fit imprimer à Gênes, en 1789, pour montrer que le baptême ne rompt pas le lien conjugal formé entre les infidèles. Cette opinion, par laquelle il se séparoit du commun des théologiens, ne fut que le prélude de démarches plus singulières encore. Il écrivit au sénat de Gênes, le 8 octobre 1794, pour lui dénoncer la bulle *Auctorem fidei*, donna aussi un mémoire dans le même sens, et crut que son opposition auroit quelque poids contre l'autorité du saint Siége et l'assentiment de ses collègues. Le prélat applaudit à révolution de Gênes, en 1797, et mérita d'être fait membre de la commission de législation. Il donna des mandemens patriotiques, et publia une lettre à l'avocat Giusti, en faveur des jansénistes. Sollicité de venir au second concile des constitutionnels, en 1801, il répondit, le 23 mai, par une lettre d'excuse, où il avoue qu'il est devenu odieux, non seulement aux Romains, mais à ses propres compatriotes. Le célèbre cardinal Gerdil publia un *Examen des motifs de l'opposition de Solari à la bulle Auctorem fidei.* Il paroît que l'évêque répondit, quoiqu'il ne fût guère de force à lutter contre le savant cardinal.

— Philippe-Ange Becchetti, évêque de Citta della Pieve, né en 1743, étoit entré dans l'ordre de saint Dominique, et s'y livra à d'utiles travaux. Il fut fait évêque en 1800, et est principalement connu par la continuation de l'*Histoire ecclésiastique* d'Orsi. Ce prélat étoit instruit sur plusieurs matières, et a laissé d'autres écrits. Il fit le serment lors de la persécution de Buonaparte, et le rétracta au retour du Pape.

— Charles La Font de Savines, évêque de Viviers, naquit à Embrun en 1742, et fut sacré évêque en 1778. Il ne se fit guère connoître que lors de la révolution, et donna successivement dans des écarts à peine croyables. En 1791, il remit la démission de son évêché aux électeurs, *afin de les faire rentrer sur-le-champ dans leurs*

droits, prêta le serment, fut élu de nouveau, et ne s'intitula plus qu'évêque de l'Ardèche. Dans un *Examen des principes de la constitution civile du clergé*, il établissoit que tout évêque et tout prêtre pouvoit exercer son ministère partout. Le 24 juin 1792, il osa conférer l'ordination épiscopale à deux prêtres de son diocèse, et leur adressa un discours où il les avertissoit qu'ils avoient désormais autant de pouvoir que lui, « à la seule ré-« serve du reste de privilége que lui accordoit la nou-« velle constitution, et qui vraisemblablement alloit bien-« tôt finir avec elle. » Il sacra les évêques constitutionnels de Vaucluse et de l'Isère. Nous avons parlé dans le corps des *Mémoires*, tome III, page 138, de son abjuration du 1er décembre 1793. Il prononça en cette occasion un discours scandaleux et impie; et on assure qu'à Embrun, où il s'étoit retiré, il acheta sa tranquillité par une seconde abjuration. Sous la terreur, il fut néanmoins enfermé et envoyé à la Conciergerie, à Paris. Instruit que l'archevêque de Vienne gouvernoit le diocèse de Viviers avec des pouvoirs du saint Siége, il conseilloit à ceux qui croyoient à la juridiction de s'adresser à ce prélat, reconnoissant que lui-même il n'en avoit pas de proprement dite. Mais il changea d'avis en 1797, s'éleva contre le Pape et contre le métropolitain, et parut vouloir reprendre la conduite du diocèse. Le 11 octobre de cette année, il adressa à tous les citoyens de l'Ardèche une déclaration portant que tous les prêtres pouvoient absoudre partout, et avoient tous les pouvoirs réunis. Enfin, il tomba dans les erreurs les plus étranges, anéantissant l'autorité de l'Église, la loi du jeûne et de l'abstinence. Il alla, dit-on, jusqu'à autoriser le divorce, le mariage des prêtres, la langue vulgaire dans tous les offices, des changemens dans tous les rits. Ses aberrations furent telles, qu'on le mit dans une maison comme fou, et il y passa quelques années. Nous avons vu de ses lettres, qui prouvent qu'il reconnut ses erreurs et qu'il en demanda pardon. Il mourut à Embrun, repentant et confessant ses égaremens.

1815.

3 *mai.* — Claude le Coz, archevêque de Besançon, étoit né au diocèse de Quimper en 1740, et fut d'abord professeur au collége Louis-le-Grand, puis principal au collége de Quimper. Ces modestes fonctions ne sembloient pas devoir l'élever au rang des premiers pasteurs; mais la révolution lui ayant donné occasion de montrer son patriotisme, il en fut récompensé par l'évêché constitutionnel d'Ille-et-Vilaine, et fut sacré en cette qualité, le 10 avril 1791. Il prouva, comme de raison, dans d'éloquentes pastorales, la légitimité de sa mission, et prit la peine de réfuter les brefs de Pie VI. On le regarda comme l'auteur de l'*Accord des vrais principes de l'Église, de la morale et de la raison sur la constitution civile du clergé*, 1792; que l'auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes* croit pourtant être de le Breton. En 1791, le Coz fut nommé membre de l'assemblée législative, qui succéda à la constituante, et s'il s'y montra toujours patriote ardent, du moins il ne fut pas un prêtre scandaleux. Il fut toujours opposé au mariage des prêtres, et dans une lettre, du 22 mai 1793, qui fut imprimée, il s'éleva avec quelque courage contre un de ses suffragans, qui avoit fait donner la bénédiction nuptiale à un prêtre. Cette démarche incivique fut peut-être la cause pour laquelle on le mit en prison sous la terreur; mais, en 1795, il reprit ses fonctions d'évêque, adhéra aux encycliques des *réunis*, et fut un des plus zélés dans ce parti. Dans une lettre pastorale, de 1797, il déclama de la manière la plus injurieuse contre Pie VI, qu'il accusoit d'avoir *provoqué une guerre de religion*, et d'avoir *fait couler le sang avec ses brefs homicides*, et après ces fleurs de rhétorique, le bon prélat daignoit faire *des vœux pour que le premier siége de la catholicité ne fût pas frappé des foudres*

que sembloit appeler sur lui une politique aussi fausse qu'anti-chrétienne. C'est ainsi qu'un évêque faisoit sa cour au Directoire, et traitoit le souverain Pontife, menacé chaque jour par un gouvernement violent et impie. En 1799, le métropolitain de l'ouest, car tel étoit le titre de le Coz, tint un synode, dont il publia les *Statuts et réglemens*, qui forment un volume in-12. Il s'y trouva une quarantaine de prêtres sur plus de trois cents curés; c'est dire assez que l'autorité épiscopale du prélat constitutionnel n'étoit pas fort généralement reconnue. Là, comme ailleurs, la plupart des prêtres avoient repoussé la constitution civile du clergé. Le Coz publia, vers le même temps, un *Avertissement pastoral sur l'état actuel de la religion catholique*, et d'autres écrits de circonstance pour faire aimer la république et la révolution. Il eut l'honneur de présider aux deux conciles de 1797 et de 1801, et s'opposa au projet d'un sacramentaire français, conçu par Ponsignon, et favorisé par l'évêque de Seine-et-Oise, Clément, et par celui de Loir-et-Cher. On a sur ce sujet une lettre de le Coz, en date du 3 décembre 1799. Il y a aussi de lui des *Observations sur les zodiaques d'Égypte*, en 1802, et il fournit quelques morceaux aux *Annales* constitutionnelles de son collègue Desbois. On cite encore de le Coz une *Défense de la révélation chrétienne et preuves de la divinité de Jésus-Christ*, contre le *Mémoire en faveur de Dieu*, de Delille de Sales, 1802 in-8°. Cette année là, l'évêque d'Ille-et-Vilaine ayant donné sa démission, fut fait archevêque de Besançon. L'intérêt de l'Église, le bien de la paix, la sévérité des règles auroient demandé qu'il fît quelque réparation pour sa conduite passée; et les intentions du saint Siége à cet égard n'étoient pas équivoques. Mais la protection d'un homme en crédit, et la souplesse d'un agent ambitieux, qui trompa la cour de Rome, empêchèrent les rétractions; et le Coz eut bien soin de publier partout qu'il n'en avoit ni fait ni dû faire aucune. Il s'expliqua ainsi entr'autres dans un Mandement, du 14 juin 1802, et n'o-

mit aucune occasion de parler avec honneur de son administration à Rennes. En 1804, à l'occasion d'une lettre d'un de ses grands-vicaires, il fit l'apologie de la constitution civile du clergé et de ceux qui l'avoient suivie. Il s'entoura d'évêques et de prêtres constitutionnels, et réserva pour eux les faveurs et les places, en même temps qu'il faisoit la guerre à ceux qui avoient tenu une autre conduite que lui, et qu'il avoit la charité d'en dénoncer et d'en faire exiler quelques-uns. Cependant en 1804, lorsque le Pape vint à Paris, le Coz, mandé chez S. S., comme les autres constitutionnels, signa, après quelques difficultés, un acte ainsi conçu : *Je déclare, en présence de Dieu, que je professe adhésion et soumission aux jugemens émanés du saint Siége et de l'Église catholique, apostolique et romaine sur les matières ecclésiastiques de France.* On ajoute que, dans l'entretien particulier que le Coz eut avec le souverain Pontife, il protesta avec larmes de sa sincérité. Si depuis il a manifesté des dispositions contraires, ces variations prouveroient bien peu de fixité et de bonne foi, et n'honoreroient pas plus son caractère que sa cause. Il entra, vers le même temps, dans une controverse différente. Le 8 novembre 1804, il adressa aux ministres protestans de Paris une lettre pour les exhorter à la réunion avec l'Église romaine, et le 25 mars 1807, il composa une autre *Lettre à M. de Beaufort, jurisconsulte, sur son projet de réunion.* Cette lettre, qui est longue et raisonnée, ayant attiré une réponse de M. de Beaufort, le prélat publia l'année suivante une troisième *Lettre aux catholiques de son diocèse.* Ce nouvel écrit, de 216 pages in-8°, peut servir de suite au précédent, qui en a 150. Tous deux annoncent dans l'auteur de l'instruction sur les matières de controverse. Le Coz avoit en effet des connoissances, et même une sorte de zèle. Mais nourri de longue main dans des préventions contre le saint Siége, il s'attacha à un parti, et ce fut la source de toutes ses fausses démarches. Il mit par ses opinions le trouble dans son diocèse, où le clergé étoit

déclaré contre lui. Dans ces derniers temps sur-tout, il se montra aussi erroné en politique qu'en religion, et se rendit ridicule par son admiration pour Buonaparte, dont il servit la cause par des Mandemens, et sur-tout par une Instruction pastorale, du 20 décembre 1813, *sur l'amour de la patrie*. Il y exhortoit fortement ses diocésains à marcher pour repousser les alliés, qu'il dépeignoit comme des barbares portant partout le fer et le feu, à peu près comme, en 1804, il avoit, dans un autre Mandement, accumulé les injures contre le gouvernement anglais. Il s'épuisoit encore dans cet écrit en éloges pour son héros, et après la chute de celui-ci, on crut remarquer une extrême différence entre les louanges magnifiques qu'il lui avoit prodigués, et la manière mesquine dont il parla du retour des Bourbons dans ses deux lettres pastorales, des 26 avril et 19 mai 1814. Aussi on sait que cette année là, lors du passage d'un prince auguste par Besançon, l'archevêque eut défense de paroître devant lui. On voulut intéresser la chambre des députés dans son affaire, et le Coz en conserva, à ce qu'il paroît, de la rancune contre les Bourbons. Quand Buonaparte revint de l'île d'Elbe, il fut un des plus ardens à se déclarer pour lui, se hâta de venir à Paris lui présenter ses hommages, et publia sur son retour un nouveau Mandement, que l'on dit être curieux. Il fut même la victime de son zèle; car ayant voulu prêcher en quelque sorte la croisade contre les alliés, et s'étant mis à parcourir pour cet effet son diocèse, il se fatigua tellement, qu'il fut saisi d'une fluxion de poitrine qui l'emporta au bout de trois jours. Cette fin, et le zèle qui l'accéléra, étoient dignes d'un homme qui avoit toujours été un peu plus révolutionnaire qu'il ne convenoit à un évêque, et qui ne paroît pas avoir été doué d'un jugement bien sain et d'une prudence consommée.

17 *mai*. — Gaëtan Marini, prélat romain, et garde de la bibliothèque vaticane, naquit en 1742, à Saint-Arcangelo, au diocèse de Rimini. Après avoir fait ses

études à Rimini, à Bologne et à Ravenne, où il prit le bonnet de docteur, il vint à Rome pour y suivre la carrière des lois; mais son goût le portoit vers l'étude des lettres et des monumens de l'antiquité, et il s'y consacra tout entier. Garampi, archiviste du saint Siége, le fit nommer substitut des archives, lorsqu'il passa nonce en Pologne, en 1771. En 1782, Marini fut fait préfet des archives, et en 1800, premier garde de la bibliothèque du Vatican. Il fut pendant plusieurs années agent de la république de Saint-Marin, et du duc de Wurtemberg près le saint Siége, et Pie VII le nomma, en 1805, son camérier d'honneur. Parmi les ouvrages sortis de la plume de ce savant antiquaire, nous citerons celui *Sur les archives pontificales, sur les Papyrus*, et sur-tout ses *Inscriptions chrétiennes, grecques et latines, pendant les dix premiers siècles*. Ce grand ouvrage, objet de ses prédilections, renferme toutes les inscriptions relatives au christianisme, et peut jeter un nouveau jour sur son histoire. Marini à laissé encore à la bibliothèque du Vatican plusieurs opuscules inédits, tous sur les antiquités. Il mourut à Paris, où il avoit été amené lors de la persécution de 1809 et de la translation des archives pontificales en France.

10 *octobre*. — Nicolas-Philibert Hémey d'Auberive, docteur de Sorbonne, abbé d'Ebreuil, grand-vicaire d'Autun, puis de Lyon, naquit à Châlons-sur-Marne en 1739. Après des études brillantes, il s'attacha à M. de Noë, évêque de Lescar, qu'il quitta au bout de peu d'années, dégoûté, comme on l'a cru, par l'ascendant qu'avoit sur l'esprit de l'évêque un frère dominé par le P. Lambert. M. de Marbeuf, évêque d'Autun, l'appela alors auprès de lui, et le fit grand-vicaire, chanoine et archidiacre. L'abbé Hémey jouit de sa confiance jusqu'à la fin, et eut la plus grande part à l'administration du diocèse d'Autun, puis de Lyon. Privé de ses places par la révolution, il se cacha à Paris, et s'y lia plus intimement avec M. Emery, qu'il paroît avoir secondé dans ses travaux. Lors du Concordat, on lui offrit deux évêchés

qu'il refusa successivement. Ce fut lui qui fut éditeur du traité intitulé : *Doctrine de l'Écriture sur les miracles*, Paris, 1808, 3 volumes in-12, composé en anglais par l'évêque Hay, et traduit par M. Nagot de Saint-Sulpice. Il y a dans le troisième volume des *Observations et additions* de l'éditeur sur différens objets de critique sacrée. Dans ces derniers temps l'abbé Hémey s'étoit occupé de l'édition de Bossuet, qui s'imprime à Versailles, et il en a publié 4 volumes et préparé quelques autres. Il est à regretter qu'il n'ait pas achevé une si utile entreprise, à laquelle ses connoissances le rendoient fort propre. Il s'étoit appliqué toute sa vie à l'étude, avoit formé une bibliothèque nombreuse et bien choisie, et avoit acquis un grand fonds d'instruction même sur des matières de critique et d'érudition. Quoiqu'il n'eût qu'un revenu très-modique, il refusa, sous Buonaparte, toute espèce de place, et même la pension ecclésiastique à laquelle il avoit droit.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES

RENFERMÉES DANS LES CINQ VOLUMES DE CES MÉMOIRES.

NOTA. Le chiffre romain désigne le volume, le chiffre arabique la page.

A.

Abjurations de protestans, I, 211; des constitutionnels, III, 131.

Accommodement de 1720, I, 285 et 287; blâmé à Rome, 301.

Actes du clergé de 1765, II, 296; adhésions, 302.

Adresse du chapitre de Paris, III, 332; adhésions, 333.

Allemagne; état de l'église d'Allemagne en 1701, I, 73; mort de Léopold Ier, 197; décision des docteurs d'Helmstadt, 207; mort de Joseph Ier, 227; affaire des protestans de Saltzbourg, II, 39; mort de Charles VI, 91; socinianisme et *Nouvelle exégèse*, 198; publication du *Febronius*, 281; commencement de l'illuminisme, 387; mort de Marie-Thérèse et réformes de Joseph II, 427; voyage de Pie VI à Vienne, 435; mesures contre les illuminés, 444; congrès d'Ems, III, 9; édit du roi de Prusse, 37; état de l'Allemagne en 1800, 220; conférences de Ratisbonne, 263; acte du congrès de Vienne, 396; état de l'église d'Allemagne en 1815, 410; Piétisme, IV, 28; Hernhutes, 91; origine des

réformes en Autriche, 358; règne et écrits de Frédéric II, roi de Prusse, V, 59; conduite de quelques évêques autrichiens, 77; Kantisme, 203 et 268.

Angleterre; écrivains incrédules, I, 43; état de l'église d'Angleterre à la fin du XVIIIme siècle, 110; église anglicane, 116; latitudinaires, 131; mort de Jacques II, 180; jugement contre deux écrits matérialistes, 193; mesures proposées contre l'irréligion, 222; bill contre les catholiques, 265; écrits de Collins, 273; ordres contre les blasphémateurs, 302; *Ordinations anglicanes*, et accueil fait à le Courrayer, 340; condamnation de Woolston, II, 14; écrivains incrédules du milieu du siècle, 103; tentative du prétendant, 106; réglement sur les missions et leur état, 156; dénonciation des ouvrages de Bolingbroke, 165; condamnation d'Annet, 268; bill pour les catholiques, 396; émeute contre eux, 419; contestations sur le serment, III, 78; lettre des vicaires apostoliques, 119; accueil fait aux prêtres français, 129; procédure contre l'*Age de raison*, et progrès de l'incrédulité, 168; révolte d'Irlande, 183; état de l'église catholique d'Angleterre en 1800, 225; déclaration des évêques d'Irlande, 305; discussion sur le *veto*, 324; état de l'église d'Angleterre en 1815, 413; fourberies d'Oates, IV, 25; Quakers, 80; disputes sur le livre de Clarke, 136; sur le sermon de Hoadly, 295; Méthodisme, 337 et V, 106; Swedemborg et son école, 355; Hume et ses écrits, 377; disputes sur les souscriptions, V, 73; écrits de Priestley, 202.

Appel des quatre évêques, I, 259; de plusieurs corps et particuliers, 160; condamnés, 272; nouveaux appels, 279; réappels, 289; en Hollande, 309; révocation d'appel, 322; II, 8, 12, 86.

Appelans. Voyez *Jansénistes.*

Apologistes de la religion, II, 131, 266. Voyez IV, les articles *Abbadie*, 125; *Houteville*, 194; *Baltus*, 199; *Sherlock*, 299; *Leland*, 319; *Chandler*, 322; *Lardner*, 331; *Bullet*, 373; *Gauchat*, 415; *Hayer*, V,

V, 5; *Le François*, 22; *De Pressy*, 94; *Bergier*, 99; *De Pompignan*, 103; *Valsecchi*, 108; *Clémence*, 117; *Richard*, 144; *Pey*, 154; *Feller*, 184; *Gerdil*, 184; *Guénée*, 201 etc.

Ariens ou *Unitaires*, en Angleterre, I, 131 et 222; III, 171; IV, 135 et 282; V, 202.

Arrêts du parlement. Voyez *Parlement de Paris.*

Assemblée des évêques de Toscane, III, 28.

Assemblées du clergé de France, de 1654, I, 161; de 1656, 163; de 1657. 164; de 1660, 165; de quinze évêques, 169; de 1705, 199; de 1713, 235; de 1715, 255; de 1723 et 1725. 330; de 1726, 338; de vingt évêques, contre le Courrayer, en 1727, 340; du clergé de 1730, II, 26; de 1745, 106; de 1750, 128; de vingt-deux évêques sur Berruyer, 160; du clergé de 1755, 172; de 1758, 206; de cinquante-un évêques sur les Jésuites, 247; du clergé de 1762, 250; de 1765, 296 et 310; de 1770, 349; de 1775, 382 et 384; de 1780, 423; de 1782 et 1785, III, 7; de 1788, 39.

Athéisme, professé dans le XVIIIme siècle, I, 39; enseigné dans le *Système de la nature*, II, 350; école d'athéisme. 356 et 358. Voyez au Vme volume les articles *Diderot*, 38; *d'Holbach*, 88; *Maréchal*, 192; *Lalande*, 218, et *Naigeon*, 239.

Avertissement de l'assemblée du clergé de 1770, II, 349; de 1775, 382.

Augustinianisme, IV, 12, 235, 321; V, 54.

Augustinus, histoire de ce livre, I, 158.

B.

Béatification, de J. F. Régis, I, 259; de H. Marescotti, 337; de J. de Prado, II, 6; de Vincent de Paul, 11; de Pierre Fourrier, 17; de Catherine de Ricci, 41; d'A. Sauli, 93; de J. F. de Chantal, 138; de J. de Cupertino, 153; du cardinal Barbadigo, 247; de Paul d'Arezzo et de F. Caraccioli, 369; de

Marie de l'Incarnation, III, 93; du cardinal Tommasi, IV, 54.

Biens ecclésiastiques; contestations sur les immunités en France en 1725, I, 331; en 1750, II, 128; envahissemens de ces biens, III, 64.

Boîte à Perrette; ce que c'est, et son histoire, II, 391.

Brefs; d'Innocent XII aux évêques des Pays-Bas, I, 175; de Clément XI, pour la mission de M. de Tournon, 183; contre le *Cas de conscience*, 190; à l'assemblée du clergé de 1706, 198; à celle de 1714, 239; d'Innocent XIII au roi et au régent, 301; de Benoît XIII, pour les Dominicains, 322; contre l'archevêque d'Utrecht, 329; pour le concile d'Avignon, 333; contre l'ouvrage de le Courrayer, 342; pour le concile d'Embrun, II, 1; contre la Consultation des cinquante avocats, 6; sur la légende de Grégoire VII, 11; de Clément XII, contre l'archevêque d'Utrecht, 67; sur le même sujet, 87; sur les missions des Indes, 101; de Benoît XIV, sur les évêques de Hollande, 87; sur le mariage d'un juif, 93; sur les missions d'Angleterre, 156; à l'assemblée du clergé de 1755, 185; contre deux livres jansénistes, 201 et 202; sur la dévotion au sacré Cœur, 284; de Clément XIII, contre l'*Encyclopédie*, 216; contre le livre de Mésengui, 245; en faveur des Jésuites, 266; contre le Febronius, 279; contre les édits rendus à Parme, 330; au sénat de Venise, 339; de Clément XIV, à Louis XV contre l'irréligion, 351; de suppression des Jésuites, 371; de Pie VI à M. de Hontheim, 412; à l'archevêque de Cologne, III, 16; contre Eybel, 24; à l'évêque de Motala, 51; aux évêques de Pays-Bas, 58; aux évêques de France sur la constitution civile du clergé, 85; sur le même sujet, 103; aux royalistes de la Vendée, 141; de Pie VII, en faveur des Jésuites, 227 et 228; aux évêques de France pour leur demander leurs démissions, 238; sur les constitutionnels, 239; contre l'archevêque d'Utrecht, 242; pour ériger des évêchés dans les États-Unis, 292; au cardinal Maury,

327 ; à l'abbé d'Astros, 331 ; au chapitre de Florence, 333 ; aux évêques de France, 355 ; contre un archevêque d'Utrecht, 388 ; pour Bâle et la Suisse, 412.
Bulles ; de Pie V et de Grégoire XIII contre Baïus, I, 158 ; d'Urbain VIII contre l'*Augustinus*, 159 ; d'Innocent X, *Cum occasione*, 160 ; d'Alexandre VII. *Ad sacram*, 164, et pour le formulaire, 169 ; de Clément XI, *Vineam*, 197 ; *Unigenitus*, 232 ; sur le tribunal de la monarchie, 246 ; *Ex illâ die*, contre les cérémonies chinoises, 295, et II, 95 ; de Benoît XIII, sur le tribunal de la monarchie. I, 248 ; sur le corps de saint Augustin, II, 7 ; de Clément XII, *In eminenti*, et de Benoît XIV, *Providas*, contre les francs-maçons, 83 ; de Benoît XIV, sur les mariages, 93 ; sur les rits chinois, 95 ; sur les rits malabares, 100 ; sur Aquilée, 136 ; de Clément XIII, sur les Jésuites, 284 ; de Pie VI, pour Baltimore, III, 65 ; *Auctorem fidei*, contre le synode de Pistoie, 147 ; de Pie VII, pour le Concordat, 238 et 248 ; pour le Piémont, 258 ; bulle d'excommunication contre Buonaparte, 310 ; pour rétablir les Jésuites, 386.

C.

Calendrier, nouveau, III, 130.
Canada ; naissance de cette église dans le XVII^me^ siècle, I, 148 ; conduite qu'y tiennent les Anglais après la conquête, II, 397 ; état de cette église en 1800, III, 226 ; en 1815, 414.
Canonisations ; de quatre bienheureux par Clément XI, I, 231 ; promulgation de canonisation par Benoît XIII, 322 ; de huit bienheureux par le même, 339 ; de Jean Népomucène, II, 9 ; de Vincent de Paul, Jean-François Régis, et deux autres, par Clément XII, 78 ; opposition que ce jugement rencontre en France, 80 et 82 ; promulgation de la canonisation d'Élisabeth d'Arragon, par Benoît XIV, et approbation du culte de Jeanne de Valois, reine de France, 94 ; canonisa-

tion de quatre bienheureux, 111; de six bienheureux, par Clément XIII, 323; de cinq autres, par Pie VII, III, 284.

Canonistes, nouveaux; publication du Febronius, II, 279; rétractation de l'auteur, 410; congrès d'Ems, III, 9; condamnation des ouvrages d'Eybel, 24. *Voyez* dans le IVme volume l'article Stock, 357; et dans le Vme Rauttenstrauch, 50; Oberhauser, 57, Eybel, 211, et Le Plat, 242.

Cardinaux; état du sacré collége en 1701, I, 47; cardinaux français à cette époque, 52; cardinaux créés par Clément XI, 299; par Innocent XIII, 316; par Benoît XIII, II, 17; affaires des cardinaux Coscia, Fini et Bichi, 22; cardinaux de la création de Clément XII, 87: de Benoît XIV, 203; de Clément XIII, 343; de Clément XIV, 377; bannissement des cardinaux en 1798, III, 186; promotions de Pie VI, 206; persécution contre les cardinaux en 1809, 315.

Cas de Conscience, I, 190.

Casuistes, II, 232; IV, 273, 333; V, 69.

Censures, d'un livre sur les cérémonies chinoises, I, 145; de la lettre d'Arnauld, 163; des *Lettres provinciales*, 165; du livre de Cally, 177; des *Hexaples*, 255; de l'édition des Conciles de Hardouin, par quelques docteurs, 306; de le Courrayer par les évêques, 340; de Soanen par le concile d'Embrun, 347; de la Consultation des cinquante avocats par les évêques, II, 4; de la Consultation des quarante avocats, 28; des *Lettres sur la justice chrétienne* par la Sorbonne, 65; des *Pouvoirs légitimes* par la faculté de Nantes, 106; des lettres *Ne repugnate* par l'assemblée du clergé, 128; de la thèse de Prades par la Sorbonne, 138; du livre de Berruyer, par la même, 161; de l'*Esprit*, par la même, 210; de l'*Émile*, par la même, 259; de *Bélisaire*, par la même, 318; de Raynal, par la même, 431; de Mably, 443; d'un écrit anglais, III, 120; du Synode de Pistoie, 147.

Cérémonies chinoises ; contestations à cet égard, I, 163; Mandement de M. de Tournon, 203; de M. de Mezza-Barba. 295, bulle de Benoît XIV, sur la même matière, II, 95.

Cévennes (prophètes des), I, 183 et 201.

Chapitres (administration des), III, 332, 361 et 367.

Chine (missions de la); leur état, I, 141; envoi d'un légat, 182; son mandement, 203; autre légat, 294; persécution, II, 51; bulle *Ex quo singulari*, 95; persécution, 115; nouvelle persécution, III, 3.

Clergé. Voyez Assemblées, Mandemens, etc.

Commissions d'évêques en France; pour les réguliers, II, 311; pour les affaires de l'Église en 1809, III, 317; seconde en 1811, 336.

Conciles, d'Albanie, I, 188; de Zamoski, 290; de Rome, 324; conciles provinciaux demandés par le clergé en 1725, 331; concile d'Avignon, 332; d'Embrun, 347; de Louaisé, II, 76; des schismatiques d'Utrecht, 270; des constitutionnels à Paris, III, 178; des mêmes, 230; de France et d'Italie sous Buonaparte, 340; est dissous, 349; puis renoué, 351; les évêques sont renvoyés, 356.

Conclaves, de 1700, I, 46; de 1721, 301; de 1724, 320; de 1730, II, 21; de 1740, 89; de 1758, 203; de 1769, 343; de 1775, 378; de 1799, III, 206.

Concordat, de Benoît XIV avec l'Espagne, II, 151; de Pie VII pour la France, III, 238; représentations d'évêques sur la demande des démissions, 242; le Concordat est publié, 244; articles organiques, 249; cérémonie à Notre-Dame à l'occasion du Concordat, 251: réclamations de plusieurs évêques, 255; Concordat pour l'Italie, 259; secondes réclamations, 265; écrits de Blanchard et de Gaschet, 305; articles de Fontainebleau, 362.

Constitutionnels (évêques); leur sacre, III, 83; leurs écrits, 89; leurs votes dans le procès de Louis XVI, 122; abjuration, mariage et scandales de plusieurs, 131; leurs encycliques, 152 et 159; rétractations de

quelques-uns, 161 ; leur premier concile, 178 ; second concile, 230 ; leurs démissions, 238 ; leur conduite lors du Concordat, 250 ; font satisfaction à Pie VII, 258. *Voyez* au tome V, Clément, 205 ; Desbois, 221 ; Schwarzel, 257, et le Coz, 273.

Consultation, d'avocats contre le concile d'Embrun, II, 3 ; d'avocats pour l'appel, 24 et 28 ; en faveur des miracles de Saint-Médard, 33 ; et des convulsions, 73 ; de docteurs contre les convulsions, 67 ; d'avocats contre la bulle de canonisation de saint Vincent de Paul, 82 ; sur les droits des curés, V, 54.

Controverses. *Voyez* les articles *Brefs*, *Censures*, *Convulsions*, *Incrédulité*, *Jansénisme*, *Mandemens*, etc. ; il est fait aussi mention dans les IV^me^ et V^me^ volumes de plusieurs controverses, entr'autres sur les cérémonies de l'Église, IV, 37 ; entre Arnauld et Malebranche, 67 ; sur la Trinité en Angleterre, 137, 184, 282 ; sur le sermon d'Hoadly, 295 ; entre les appelans sur l'espérance et la crainte, 310, 326, 366 ; sur le prêt, 126, 240, 255, 272, 348, 374 ; V, 66 ; sur le sacrifice de la Messe, 12 ; sur le millénarisme, 43, 260 ; sur les droits divins des curés, 54 ; sur le probabilisme, IV, 273, 334 ; V, 70 ; sur les souscriptions en Angleterre, 73.

Convention, nationale en Angleterre, I, 119 ; en France, III, 107 ; décrète la république, 111 ; condamne Louis XVI à mort, 120 ; fait déporter les prêtres, 126 ; établit un nouveau calendrier, 130 ; sa séance du 7 novembre 1793, 131 ; célèbre la fête de *la Raison*, 134 ; abolit tout culte, 135 ; fait régner la terreur, puis renverse Robespierre, 142 ; célèbre la fête de l'*Être suprême*, 146 ; rend quelque liberté au culte, 151 ; nouveau décret sur ce sujet, 157 ; finit ses séances, 158.

Convulsions, des protestans des Cévennes, I, 184 et 201 ; de Saint-Médard, leur naissance, II, 41 ; excès et extravagances des convulsionnaires, 52 ; division parmi les jansénistes à ce sujet, 67 ; procédures au parlement,

73; livre de Mongeron, 81; scènes de convulsions, folies et écrits, 239; *voyez* au tome IV les articles *Debonnaire*, 244; *Desessarts*, 306, et *Pinel*, 375; et au tome V les articles *Reynaud*, 152 et *Lambert*, 259.

Correspondance, de Voltaire, II, 154, 217, 226, 288, 331, 333, 357; IV, 394; de Rousseau, 404; de d'Alembert, II, 217, 237; V, 31; de Frédéric, II, 154; V, 59 et 63; de Grimm, II, 206, 360; IV, 351, 396; V, 35, 80, 90, 135, 150, 222.

D.

Décrétales, IV, 304.

Décrets de Rome, sur les cérémonies chinoises, I, 144; sur les rits malabares, 196; sur les cérémonies chinoises, 205; contre les *Réflexions morales*, 216; contre les ouvrages de Bayle, 244; contre un ouvrage de Collins, 273; contre une lettre de sept évêques appelans, 302; décrets du concile de 1725, 325; contre un livre de Toland, 333; contre quelques livres philosophiques, II, 96; contre la *Fable des abeilles*, 103; contre la thèse de Prades, 140; contre quelques écrits de Voltaire, 153; contre Berruyer, 161; sur la dévotion au sacré Cœur, 284; contre les actes du concile d'Utrecht, 292; contre des livres irréligieux, 344.

Directoire de France, III, 158; sa conduite avec Pie VI, 164; favorise la théophilanthropie, 166; s'empare de toute l'autorité en France, et persécute les prêtres, 176 et 177; met le trouble dans tous les états, 182; fait enlever Pie VI de Rome, 184; bannit les cardinaux, 186; fait venir le pape en France, 200; est renversé par Buonaparte, 208.

E.

Écosse; état de l'église d'Écosse à la fin du XVIIme siècle; I, 119; expédition du Prétendant, en 1715, 268; de

son fils en 1745, 308 ; persécution à ce sujet, II, 108 ; dispositions des catholiques, 399 ; émeutes contre eux, 419 ; troubles dans cette mission, IV, 204 ; quelques détails sur sa situation, V, 252.

Écrits contre la Religion. Voyez *Livres philosophiques.*

Écrivains religieux, I, 32 ; en France, 56 ; en Allemagne, 84 ; en Angleterre parmi les catholiques, 114 ; chez les protestans, 132 ; *voyez* aux tomes IV et V, *passim.*

Édits, déclarations, lettres-patentes, et ordonnances du roi et arrêts du conseil ; arrêts sur le formulaire, I, 165 ; déclaration sur le même sujet, 169 ; lettres-patentes pour la bulle *Vineam*, 199 ; arrêt contre les *Réflexions morales*, 226 ; lettres-patentes pour la bulle *Unigenitus*, 240 ; déclaration sur le silence, 271 ; renouvelée, 284 ; déclaration sur l'accommodement de 1720, 287 ; arrêt contre une lettre de sept évêques, 302 ; sur l'édition des Conciles de Hardouin, 307 ; déclaration sur les protestans, 317 ; sur les biens du clergé, 331 ; arrêt contre les livres de le Courrayer, 342 ; déclaration contre les auteurs des libelles, II, 6 ; de 1730, 18 ; arrêt contre des prêtres appelans, 25 ; pour casser des arrêts du parlement, 40 ; ordonnance pour fermer le cimetière de Saint-Médard, 41 ; arrêts et lettres-patentes pour réprimer le parlement, 48 ; ordonnance contre les assemblées de convulsionnaires, 52 ; arrêt contre un du parlement, 57 ; *idem*, 76 ; édit sur les biens ecclésiastiques, 129 ; arrêt contre l'*Encyclopédie*, 141 ; arrêts contre ceux du parlement, 144 ; lettres-patentes contre cette cour, 149 ; déclaration de 1754, 162 ; arrêt pour en casser un du parlement, 171 ; déclaration de 1756, 186 ; sur les livres irréligieux, 215 ; lettres-patentes relativement aux Jésuites, 239 ; édit sur le même sujet, 248 ; *idem*, 282 ; arrêt contre l'adhésion de la faculté de droit de Paris au concile d'Utrecht, 294 ; arrêt pour casser ceux du parlement contre les Actes, 300 ; pour supprimer un réquisitoire sur le même sujet, 304 ; arrêt et

et édit sur les religieux, 311 ; arrêt pour casser celui du parlement à l'occasion d'une réunion d'évêques, 315 ; déclaration pour les prêtres bannis, 360 ; résistance et suppression des parlemens, 362 ; arrêt contre le livre de Raynal, 369 ; édit pour rappeler les parlemens. 373 ; déclaration concernant les Jésuites, 391 ; arrêt contre la nouvelle édition de Voltaire, III, 5 ; édit de 1787 pour les protestans, 31 ; arrêt pour annoncer les états-généraux, 40.

Église, son état en 1701, en Italie, I, 45 ; en France, 51 : en Allemagne, 73 ; en Espagne, 86 ; en Portugal, 94 ; en Suisse, 94 ; dans les Pays-Bas et en Hollande, 98 ; en Pologne, 107 ; en Angleterre, 110 ; dans les missions, 134 ; état de l'Église en 1815, dans les différens états, III, 407.

Émeute, contre les catholiques à Thorn, I, 322 ; à Edimbourg et à Londres. II, 419.

Encyclopédie, II, 141, 197, 212 et 216 ; V, 38.

Espagne ; état de l'église d'Espagne, I, 86 ; décret de Philippe V sur les missions du Paraguay, II. 99 ; Concordat, 151 ; expulsion des Jésuites, 316 ; décret de Charles IV, III, 212 ; invasion de ce pays, 295 ; retour de Ferdinand à Madrid, 378 ; *voyez* au tome V l'article *Campomanes*, 178.

États-généraux de France, annoncés, III, 40 ; ouverts, 60 ; décrets qu'ils rendent, 64, 68, 70. 76. 93 et 96.

États-Unis ; église des États-Unis, I, 151 ; érection d'un évêché, III. 65 ; synode à Baltimore, et état de la religion catholique en ce pays, 97 ; érection d'autres évêchés, 292.

Évêques. Voyez *Assemblées*, *Mandemens*.

Explications de Buffon sur son système. II, 133 et 416.

Exposition des évêques sur la Constitution civile du clergé, III, 70.

F.

Faculté de théologie. Voyez *Sorbonne*.

Figurisme, II, 42 et 70. *Voyez* au tome IV les articles *Debonnaire*, 244; *d'Étémare*, 340; *Mignot*, 347; *Desessarts*, 366, et au V, *le Roy*, 68.

Formulaire, I, 164 et 166; Cas de conscience sur la signature du Formulaire, 190.

France; état de l'église de France en 1701, I, 51; cardinaux et évêques, 52; sciences ecclésiastiques, 56; piété, 63; état de cette église en 1800, III, 217; en 1815, 409: *voyez* les articles *Assemblées du clergé*, *Édits*, *Incrédulité*, *Jansénisme*, *Mandemens*, *Parlemens*, etc. etc.

Francs-Maçons, II, 82, 387 et 444; III, 388.

H.

Hollande; état de cette église en 1701, I, 102: schisme d'une petite portion de cette église, 307 et 329; II, 66, 86, 194, 270, 292, 313, 404, III, 224, 241, 388; état des catholiques de ce pays en 1814, 404. *Voyez* dans le IV^me^ volume, les articles *Quesnel*, 88; *Varlet*, 186; *le Gros*, 240; *Poncet-Desessarts*, 306; *d'Étémare*, 340; *le Clerc*, 363; *Meganck*, 374; *Stock*, 357, et dans le V, *Rautenstrauch*, 50; *Bellegarde*, 96; *Guénin*, dit *Saint-Marc*, 218.

I.

Illuminisme, II, 387, 444; III, 221.

Incrédulité; Socin, I, 38; Hobbes, 40; Spinosa, 40; Bayle, 41; déistes anglais, 43; état de l'incrédulité en France en 1701, 71; latitudinaires en Angleterre, 131: jugement contre Asgill et Coward, 194; licence des écrits en Angleterre, 222; décret contre Bayle, 244; contre Collins, 273; progrès de l'incrédulité en Angleterre et écrivains qui la propagent, 302; changement de mœurs en France sous la régence, 312; premiers écrits de Montesquieu et

de Voltaire, 313; décret contre Toland, 333; condamnation de Woolston, II, 14; *Lettres philosophiques* de Voltaire, ses projets et son but, 58; autre écrit proscrit dans le même temps, 64; décret contre les écrits de d'Argens, 97; écrivains irréligieux en Angleterre, 103; premiers essais de ce parti en France, 111; arrêt contre le livre *des Mœurs*, 119; Telliamed, 121; dénonciation contre l'*Esprit des lois*, 124; remontrances de l'assemblée du clergé de 1750, 130; thèse de Prades, 138; arrêt contre l'*Encyclopédie* et but de ce dictionnaire, 141; nouveaux écrits de Voltaire, 153; écrits de Bolingbroke, 163; plaintes du clergé, 174; *Analyse de Bayle*, 179; socinianisme des protestans, 197; mandement contre le livre *de l'Esprit*, 206; arrêt contre sept écrits philosophiques, 212; bref contre l'*Encyclopédie*, 216; progrès de l'incrédulité en France, 225; Correspondance de Voltaire, provocations, ligue, 226; concours des philosophes à la destruction des Jésuites, 237; censure de l'*Émile* et idée de ce livre, 259; lettre de Rousseau à l'archevêque de Paris, 267; condamnation d'Annet à Londres, 268; écrit de d'Alembert sur la destruction des Jésuites, 282; arrêt contre deux livres philosophiques, et nombreuses productions de Voltaire, 285; condamnation d'écrits par le clergé, 296; censure de *Bélisaire*, 318; lettre d'un évêque à Voltaire sur ses communions, 331; décrets de Clément XIV, 344; avertissement de l'assemblée du clergé de 1770 contre l'incrédulité, 349; arrêt contre quelques écrits, 355; *Système de la nature*, 356; école d'athéisme, 358; discours et menées contre l'autorité, 320; arrêt contre le livre de Raynal, 369; avertissement de l'assemblée de 1775, 382; condamnation de plusieurs livres, 384; écrits contre l'incrédulité, 385; mort de Voltaire, 400; de Rousseau, 404; plaintes du clergé sur les mauvais livres, 423; censure de Raynal et idée de son livre, 431; censure des Principes de morale de Mably, 443; nouvelle édition des OEuvres de Voltaire, III, 5; esprit

philosophique, 31 : édit du roi de Prusse, 37 ; services rendus par Voltaire à la philosophie, 94 ; effets des déclamations contre les prêtres, 110 ; derniers coups portés à la religion, 131 ; barbarie de l'impiété, 142 ; état de l'irréligion en Angleterre, 168 ; nouvelle persécution en France contre les prêtres, 177 : progrès de l'incrédulité en Italie, 215 ; écrivains irréligieux sous le directoire, 217 ; état de l'Allemagne sous ce rapport, 220. *Voyez* aussi au tome IV les articles *Locke*, 24 ; *Bayle*, 31 ; *Shaftesbury*, 55 ; *Toland*, 101 ; *Collins*, 140 ; *le Clerc*, 160 ; *Chubb*, 211 ; *Fréret*, 219 ; *Middleton*, 225 ; *la Mettrie*, 237 ; *Bolingbroke*, 238 ; *Dumarsais*, 274 ; *Fontenelle*, 276 ; *Boulanger*, 287 ; *d'Argens*, 345 ; *Helvétius*, 351 ; *Duclos*, 353 ; *Hume*, 377 ; *Voltaire*, 387 ; *Rousseau*, 400 ; au tome V, les articles *Turgot*, 12 ; *d'Alembert*, 31 ; *Diderot*, 38 ; *la Chalotais*, 48 ; *Mendelsohn*, 55 ; *Frédéric*, roi de Prusse, 59 ; *Galiani*, 80 ; *d'Holbach*, 88 ; *Bahrdt*, 112 ; *Gibbon*, 127 ; *Brienne*, 129 ; *Condorcet*, 134 ; *Malesherbes*, 139 ; *Raynal*, 149 ; *Deleyre*, 156 ; *Dulaurens*, 164 ; *Marmontel*, 169 ; *Saint-Lambert*, 191 ; *Maréchal*, 192 ; *la Harpe*, 194 ; *Saint-Martin*, 199 ; *Priestley*, 202 ; *Kant*, 203 ; *la Lande*, 218 ; *Grimm*, 222 ; *Cabanis*, 228 ; *Dupuis*, 234 ; *Naigeon*, 239 ; *Chénier*, 244 ; *Larcher*, 255, et *Fichte*, 268.

Indes (mission des). I, 138. Voyez *Chine*, *Malabares*, *Missions*, etc.

Institution des évêques : projets pour innover sur ce point en France, I, 276 : à Naples, III, 46 et 52 ; en Autriche, V, 38 ; en Portugal, 159 ; en France sous Buonaparte, III, 317 ; réponses de quelques évêques à cet égard, 337 : concile assemblé pour cet effet, 340 ; concessions présumées de Pie VII, 339, 355 et 364.

Irlande ; état de cette église, I, 124 : persécution, 266 ; dispositions des habitans, II, 109 ; révolte dans ce pays, III, 195 ; déclaration des évêques, 305 ; lettre encyclique des mêmes, 324.

Italie ;

Italie; état de cette église, I, 45; troubles excités en ce pays, III, 183; première invasion de Rome, 184; les Français en sont chassés en 1800, 214; seconde invasion de Rome, 289 et 303; persécution, 315 et 360; délivrance de l'Italie, 370. *Voyez*, les articles *Papes*, *Conclave*, *Naples*, etc.

J.

Jansénisme; réponse à quelques critiques sur ce sujet, I, 12; troubles dans les Pays-Bas, 99; en Hollande, 103; histoire du jansénisme dans le XVIIme siècle, 157; *Cas de conscience*, 190; bulle *Vineam*, 197 et 199; condamnation des *Réflexions morales*, 216; expulsion des religieuses de Port-royal, 220; ordonnances de plusieurs évêques contre le livre de Quesnel, 224; bulle *Unigenitus*, 232; reçue en France, 235, 240 et 242; opposition de quelques évêques, 238 et 241; négociations, 242 et 257; conduite de Louis XIV justifiée, 250; censure de deux écrits, 255; la faculté de théologie révoque son acceptation, 256; appel des quatre évêques, 259; loi du silence, 271; refus de bulles, 276; lettres *Pastoralis officii*, 278; adhésions des évêques étrangers, 280; écarts de la faculté de théologie de Paris, 283; accommodement de 1720, 285 et 287; brefs d'Innocent XIII, 301; schisme de Hollande, 307; rétractations de plusieurs corps, 322; décret du concile romain, 325; liaisons des jansénistes de France avec ceux de Hollande, 330; plaintes du clergé en 1725, 331; arrêts du parlement, 335 et 336; Instruction pastorale de Soanen, 337; lettre de l'assemblée de 1726, 338; livre de le Courrayer, 340; écarts de cet appelant, 344; concile d'Embrun, 347; lettre en faveur de ce concile, II, 3; acceptation du cardinal de Noailles, 7; légende de Grégoire VII, 9; ordonnance de M. de Vintimille, 11; la faculté de théologie reçoit la bulle, 12; déclaration de 1730, 18; consultation d'avocats en faveur de l'appel, 24;

lettre de l'assemblée de 1730, 26; ordonnance de l'archevêque de Paris contre la consultation, 28; Mandement du même sur les miracles du diâcre Paris, 30; arrêt en faveur d'appelans, 40; ordonnance pour fermer le cimetière de Saint-Médard, 41; Mandement contre les *Nouvelles ecclésiastiques*, 45; ce que fait le parlement pour les miracles, 48; ordonnance contre les convulsionnaires, 52; arrêts du parlement, 56; censure des *Lettres sur la justice chrétienne*, 65; consultation contre les convulsions, 67; disputes sur ce sujet, 71; dénonciation de convulsionnaires au parlement, 73; arrêt du parlement, 74; les jansénistes se déclarent contre la canonisation de Saint-Vincent de Paul, 80 et 82; écrits de Mongeron, 81; la faculté des arts révoque son appel, 86; livre de Travers, 106; dénonciation pour refus de sacremens, 122; *idem*, 131; arrêt du parlement sur ce sujet, 144; lettre de vingt-un évêques, 146; remontrances du parlement, 148; loi du silence, 162; le parlement dénonce l'archevêque de Paris, 168; nouvel arrêt contre la bulle, 170; réclamation du clergé, 172; affaire de Cougniou, *ibid.*; mandement de l'archevêque de Paris en 1756, 183; bref de Benoît XIV, 185; déclaration du roi sur les affaires de l'Église, 186; enregistrée au parlement, 195; brefs de Benoît XIV, 201; réclamations du clergé en 1758, 206; jugement contre des convulsionnaires, 239; bref contre Mésengui, 245; assemblée d'Utrecht, 270; décret contre elle, 292; actes de 1765, 296; lettre de Meindarts, 313; arrêt sur la loi du silence, 314; boîte à Perrette, 391; le jansénisme introduit en Italie, 415; synode de Pistoie, III, 16. *Voyez* aussi au tome IV, les articles *Bossuet*, 17; *Quesnel*, 83; *Duguet*, 151; *Colbert*, 170; *Soanen*, 181; *Varlet*, 186; *Massillon*, 192; *Bossuet*, 200; *Petitpied*, 209; *Boursier*, 218; *de Rastignac*, 226; *d'Aguesseau*, 228; *le Gros*, 240; *Debonnaire*, 244; *Languet*, 250; *de Caylus*, 256; *Fontaine*, 296; *Poncet-Desessarts*, 306; *Fitz*

James, 314; *Goujet*, 323; *Mariette*, 326; *d'Étémare*, 340; *Mignot*, 347; *de Stock*, 357; *le Clerc*, 363; *Desessarts*, 366; *Gourlin*, 371; *Méganck*, 374; *de Beauteville*, 376; *Patouillet*, 384; *Clémencet*, 386; au tome V, les articles *Rivière*, 11; *Rautenstrauch*, 50; *Montazet*, 83; *de Bellegarde*, 96; *Natali*, 109; *Jabineau*, 116; *Reynaud*, 152; *Wittola*, 162; *Mey*, 163; *Minard*, 166; *Serrao*, 171; *Larrière*, 190; *Maultrot*, 195; *Clément*, 205; *Zola*, 215; *Guénin*, 218; *Ricci*, 138; *Lambert*, 159.

Jésuites; tolèrent les cérémonies chinoises, I, 143; leurs différends avec les autres missionnaires à ce sujet, 145; leurs missions en Californie et au Paraguay, 153; leur conduite envers M. de Tournon, 204; plaintes contre eux à l'occasion de la destruction de Port-royal, 221; décret de Philippe V en faveur des Jésuites du Paraguay, II, 99; livre du P. Pichon, 117; de Berruyer, 160; de Marsy, 178; les Jésuites sont chassés du Portugal, 221; arrêt du parlement contre les congrégations des Jésuites, 230; leurs casuistes, 232; procès de Lavalette, 235; dénonciation contre eux par l'abbé Chauvelin, 238; avis des évêques sur les Jésuites, 247; édit de Mars 1762 et *Extraits des Assertions*, 248; remontrances du clergé en 1762, en faveur des Jésuites, 250; arrêts du parlement de Paris, 254; brefs de Clément XIII, 266; Instruction pastorale de l'archevêque de Paris, 273; serment exigé des Jésuites, puis leur bannissement, 278; édit du roi à cet égard, 282; bulle de Clément XIII, 284; pragmatique du roi d'Espagne contre les Jésuites, 316; le parlement les bannit de nouveau de France, 317; bref de suppression, 371; déclaration du roi sur les Jésuites, 391; ils se perpétuent en Russie, 413; bref de Pie VII en leur faveur, III, 227; bulle du même pour les rétablir, 386.

Juifs, III, 280. *Voyez* au tome V, l'article Mendelsohn, 55.

K.

Kantisme, III, 221; V, 203, 268.

L.

Légat; en Chine, I, 182, 194, 203: seconde légation en Chine, 214. légat en France, III, 240.

Lettres; *Provinciales*, I, 165; *Pastoralis officii*, 278; lettre de sept évêques au Pape, 301; de trente-un évêques au roi, II, 3; de douze évêques au même, 5; de l'assemblée du clergé, 26; de vingt-un évêques, 146; de l'évêque de Genève à Voltaire, 331; lettres au pape sur les démissions, III, 242.

Levant (mission du), I 135; soins de Clément XI pour ces églises. 299.

Ligue philosophique; preuves de son existence, II, 60, 74, 178, 216, 225, 226, 229, 289, 318, 345, 347, 355, 358, 401, 431; III, 218; IV, 281; V, 35, 41, 136, 224, 240.

Livres philosophiques. Voyez *Incrédulité*.

Louvain (université de); services qu'elle rend à la religion, I, 102; ses décisions, 193 et 281. Séminaire-général, III, 20; troubles à ce sujet, 22 et 54.

M.

Malabares (rits), I, 194; II, 100.

Martyres de missionnaires; de Der-Goumidas à Constantinople, I, 215; de Sidotti au Japon, 219; de Cavallero et de Baraze en Amérique, 228; de quatre Franciscains en Éthiopie, 258; de cinq Jésuites, 283; de Lizardi en Amérique, II, 76; de quatre Dominicains au Tonkin, 78; de Castanarez au Paraguay, 102; de deux Dominicains au Tonkin, 372; de deux chrétiens en Corée, III, 102; de trois chrétiens dans le même pays, 155; d'un prêtre, 229.

Mandemens,

Mandemens, Instructions, Lettres pastorales et Ordonnances d'évêques; de M. Maigrot contre les cérémonies chinoises, I, 144; des grands-vicaires de Paris, 166; sur le formulaire, 169; de M. de Nesmond contre Cally, 177; sentence pour Quillot, 178; Ordonnance de Bossuet contre Simon, 187; des évêques contre le *Cas de conscience*, 192; de M. de Tournon contre les rits Malabares, 194; des évêques pour la bulle *Vineam*, 199; de M. de Tournon contre les cérémonies chinoises, 203; des évêques de Luçon et de la Rochelle contre les *Réflexions morales*, 224; Instruction des quarante évêques, 238; Mandemens contre l'appel, 279; corps de doctrine de 1720, 285; Mandement d'acceptation du cardinal de Noailles, 289; de M. de Mezza-Barba sur les cérémonies chinoises, 295; du cardinal de Noailles sur un miracle, 327; de Soanen, 337; des évêques contre le Courrayer, 342; contre la Consultation des cinquante, II, 6; du cardinal de Noailles pour accepter la bulle, 7; de quelques évêques sur la légende de Grégoire VII, 10; de M. de Vintimille sur la bulle, 11; contre la Consultation des quarante, 28; sur les miracles de Pâris, 30; contre les *Nouvelles ecclésiastiques*, 45; Instruction pastorale de l'archevêque de Cambrai, 74; Mandement de l'évêque d'Halicarnasse en Cochinchine, 88; Mandemens des évêques sur le livre du P. Pichon, 118; de M. de Brancas contre l'incrédulité, 131; de quelques évêques contre la thèse de Prades, 140; contre Berruyer, 160; de M. de Beaumont, 183; adhésions de plusieurs évêques à ce Mandement, 185; Mandement du même contre le livre d'Helvétius, 206; Instruction de M. Fumel, contre la nouvelle philosophie, 220; Mandement de M. de Beaumont contre l'*Émile*, 264; du même et de beaucoup d'autres évêques en faveur des Jésuites, 273; Mandemens contraires des évêques de Soissons, d'Angers et d'Alais, 274; Mandement de M. de Beaumont contre le *Bélisaire*, 322; de l'évêque de Coïmbre contre de mauvais livres, 340; de

plusieurs évêques contre l'incrédulité, 349; Lettre pastorale de Hontheim sur son livre. 412; Mandemens contre l'édition de Voltaire, III, 7; contre la constitution civile du clergé, 74; Lettres des évêques d'Angleterre sur le serment, 81; Lettre pastorale des mêmes, 119; Déclaration des évêques d'Irlande contre les écrits de l'abbé Blanchard, 305; Adresse des mêmes aux évêques catholiques, 324; Mandemens de quelques évêques autrichiens, V, 79.

Mariages; bulle de Benoît XIV sur cette matière, II, 93; mariages des infidèles, décisions de ce pape à ce sujet, 93; arrêt contraire du parlement, 94. *Voyez* au tome V, l'article *Le Plat*, 242; dispenses sur les mariages en Allemagne, III, 12; en France, 329.

Massacres; dans les Cévennes, I, 183; à Paris, III, 108.

Matérialisme, en Angleterre, I, 193; doctrine d'Helvétius, II, 206; *Systéme de la nature*, 356; plusieurs écrits publiés pendant la révolution, III, 217 et 218. *Voyez* au IV^me^ volume, l'article *Helvétius*, 351; au V, les articles *Cabanis*, 228, et *Naigeon*, 239.

Mémoires. Voyez *Assemblées du clergé.*

Miracles; à Paris, en 1725, I, 327; de Saint-Médard, II, 30; le parlement les protège, 48; livre de Mongeron, 81; guérisons de Gassner, IV, 412.

Missions; état des missions en 1701, I, 134; mission de M. de Tournon, en Chine, 182, 194 et 203; mission de Sidotti, au Japon, 219; persécution en Chine, II, 51; différends en Cochinchine, 88; bulle sur les rits chinois, 95; décret sur les missions du Paraguay, 99; bulle sur les rits malabares, 100; persécution en Chine, 115; en Cochinchine, 128; en Chine, III, 3; en Corée, 102, 155 et 229; état des missions en 1800, 226; en 1815, 414. Voyez *Chine*, *Martyres*, etc.

N.

Naples et *Sicile;* disputes sur le tribunal de la monar-

chie, I, 246; tableau des différends de la cour avec Rome, de 1760 à 1792, III, 43; révolutions de ce pays, 201; les Jésuites y sont rétablis, 228; Ferdinand est obligé de s'enfuir, 279; différends de Murat avec Pie VII, 381; son ambition et sa chute, 394; sa mort, et rétablissement de Ferdinand IV, 398; affaire de Serrao, V, 171. *Voyez* au tome IV, les mots *Genevosi* et *Simioli*, et au V, l'article *Galiani*, 80.

Nouvelle exégèse, II, 200; III, 38, 220; V, 232.

Nouvelles ecclésiastiques, journal, II, 45; ses principaux auteurs, IV, 296; V, 232.

O.

Ordonnances. Voyez *Édits du roi* et *Mandemens d'évêques.*

P.

Paix de Clément IX; son histoire, I, 170.

Papes; Clément XI, son élection, ses premiers soins, I, 45; sa mort, ses qualités, 298; élection d'Innocent XIII, 301; sa mort, 315; élection de Benoît XIII, sa piété, 320; mort de ce pape, II, 17; élection de Clément XII, 21; sa mort, 87; élection de Benoît XIV, ses connaissances, 89 et 90; sa mort, son gouvernement, 201; élection de Clément XIII, et son éloge, 203 et 204; sa mort, 341; élection de Clément XIV, et sa conduite, 343; sa mort, écrits qu'on lui attribue, 375; élection et premières démarches de Pie VI, 378; son voyage à Vienne, 435; refuse la paix à des conditions honteuses, III, 163; souscrit au traité de Tolentino, 167; est enlevé de Rome, 184; de Florence, 199; sa mort à Valence, 204; élection de Pie VII, 209; son entrée à Rome, 211; son voyage en France, 268; tient un consistoire à Paris, 273; son retour à Rome, 275; ses premiers différends avec Buonaparte, 278; envahissement de ses états, 289;

vexations qu'y exerce l'usurpateur, 301 ; il les réunit à son empire, 303 ; le pape est enlevé de Rome, 310 ; amené en France et conduit à Savone, 313 ; plus resserré dans sa prison, 336 ; on lui envoie deux députations d'évêques, 338 et 354 ; est transporté à Fontainebleau, 357 ; y souscrit des articles, 362 ; captif de nouveau, 367 ; part de Fontainebleau, 370 ; rentre dans Rome, 381 ; se retire à Gênes, 394 ; revient à Rome, 396. Voyez *Bulles*, *Brefs*, etc.

Paraguay (missions du), I, 153 ; décret sur ces établissemens, II, 99 ; expulsion des Jésuites, 317. Voyez *Martyres*.

Parlemens, enregistrent la bulle *Unigenitus*, I, 242 ; quelques-uns sévissent contre les refus de sacremens, II, 151 ; se liguent contre les Jésuites, 248 ; arrêts contre eux, 254 ; les bannissent de royaume, 282 ; rendent des arrêts contre les actes de 1765, 303 ; bannissent de nouveau les Jésuites, 318 ; sont dissous, 363 ; rappelés, 375 ; nourrissent l'opposition contre la cour, et préparent la révolution, III, 33.

Parlement de Paris, enregistre la bulle *Unigenitus*, I, 239 ; ses vues à la mort de Louis XIV, 253 ; appelle des lettres *Pastoralis officii*, 279 ; condamne au feu des lettres d'évêques, 284 ; enregistre, après beaucoup de difficultés, la déclaration de 1720, 288 ; supprime l'édition des Conciles de Hardouin, 307 ; ce qu'il fait contre la lettre de l'assemblée de 1725, 332 ; revient sur ses pas, 335 ; supprime la légende de Grégoire VII, II, 9 ; condamne quelques écrits, 19 ; refuse de faire exécuter la déclaration de 1730, 21 ; s'élève contre quelques mandemens, 29 ; arrêt et arrêté cassés par le roi, 40 ; protège les miracles et les *Nouvelles*, 48 ; cesse ses fonctions et est exilé ; 49 ; nouveaux arrêts, 56 ; condamne au feu les *Lettres philosophiques* de Voltaire, 58 ; et un autre écrit irréligieux, 64 ; on lui dénonce des convulsionnaires, 73 ; supprime une Instruction pastorale et des thèses, 74 ; supprime la bulle de canonisation de Saint Vincent de Paul,

Paul, 82; condamne au feu l'*Histoire naturelle de l'âme* et *les Pensées philosophiques*, 111; et le livre des *Mœurs*, 119; on lui dénonce des refus de sacremens, 122, et 131; arrêt de réglement sur cet objet, 144; remontrances, décrets de prise de corps, refus d'obéir aux ordres du roi et de juger les procès, exils, 148; enregistre la déclaration de 1754. 163; dénonce l'archevêque de Paris, 168; décrets, confiscations, bannissemens, 170; arrêt contre la bulle, *ibid.*; cassé par le roi, 171; arrêt dans l'affaire Congniou, 173; dénonce les évêques, 177; proscrit trois ouvrages, 178; ses plaintes contre les évêques, 187; se démet, 188; procès de Damiens, 189: enregistre la déclaration de 1756, 195; condamne plusieurs livres philosophiques, 212; arrêt contre les congrégations et confréries, 230; informe sur les constitutions de la Société, 238; rend un jugement contre des convulsionnaires, 239: fait fermer les colléges des Jésuites, 249; adopte les *Extraits des assertions*, ibid.; rend un arrêt définitif contre les Jésuites, 254; contre l'Instruction pastorale de l'archevêque de Paris, de 1763, 276; bannit tous les Jésuites, 278; supprime la bulle de Clément XIII, 284; rend un arrêt contre deux écrits irréligieux, 285; proscrit les Actes de 1765, 297; sévit contre les adhésions à ces Actes, 303; maintient la loi du silence, et ordonne aux évêques de sortir de Paris, 314 et 315; bannit de nouveau les Jésuites, 317; supprime un bref de Clément XIII, 330; proscrit des livres philosophiques. 355; sa conduite dans l'affaire de la Chalotais et du duc d'Aiguillon, 361; est dissous, 363; puis rappelé, 375; prend de nouvelles mesures contre les Jésuites, 391; condamne au feu le livre de Raynal, 434; ses dispositions contre la cour en 1787, III, 33; demande les États-généraux, 34; enregistre l'édit pour les protestans, 36; affiche la résistance contre la cour, 40; est détruit par la révolution même qu'il avoit provoquée, 41.

Pays-Bas (état de l'église des), I, 98; brefs aux évê-

ques de ce pays, 175; séminaire-général de Louvain, III, 20; troubles à ce sujet, 22 et 54; persécution dans ce pays, 177; son état en 1800, 224; troubles à Gand, 362 et 369; réclamations des évêques contre la nouvelle constitution, 406.

Peste de Marseille, I. 292.

Persécutions; en Angleterre contre les catholiques, I, 113 et 120; en Écosse, 123; en Irlande, 126; en Turquie, 189; en Angleterre, 198; en Chine, 298 et II. 51; en Écosse, 108; en Chine, 115; bannissement des prêtres en France pour refus de sacremens, 170 et 212; bannissement de tous les Jésuites de Portugal, 221; de France. 278; d'Espagne, 316; de France pour la seconde fois, 317; émeutes contre les catholiques en Écosse et à Londres. 419; persécution en Chine, III. 3; premières vexations contre les prêtres, en France, 88; persécution en Pologne. 91; persécution en Corée, 102; en France. 104 et 107; massacres à Paris, 108; déportations, 109; nouvelle déportation, 126; proscription du culte et profanation, 134; terreur générale. 142; nouvelles mesures contre les prêtres, 157; la persécution recommence, 176; persécution à Rome, 186; les proscriptions ne cessent pas entièrement avec le directoire. 217; persécution à Rome par Buonaparte, 301; enlèvement de Pie VII, 310; exil des cardinaux et des prélats, 315, 316, 317. 331 et 360; captivité du pape, 314, 335, 366; persécution en France. 330, 350, 361, 369, 392.

Philosophie nouvelle. Voyez *Incrédulité.*

Pologne (état de l'église de), I, 107; concile de Zamoski, 290; émeute à Thorn, 322; troubles de ce pays, II, 324; dernier partage, III, 89.

Port-royal (réponse à un apologiste de), I, 23; cette maison se déclare pour les nouvelles opinions, 161; le monastère est détruit, 220.

Portugal, état de cette église en 1701, I, 94; bronilleries avec la cour de Rome, II, 23; expulsion des Jésuites, 221; Mandement de l'évêque de Coïmbre, 340; mort

de Joseph Ier, et disgrâce de Pombal, 390; la famille royale se retire dans le Brésil, III, 300. *Voyez* dans le IVme volume, l'article *Platel*, 335, et dans le Vme, l'article *Pereira*, 159.

Princes; conduite de Louis XIV, et protection qu'il accorde à la religion, I, 69; caractère de Léopold Ier, 77; conversion de l'électeur de Saxe, 78; avénement du duc d'Anjou au trône d'Espagne, 91; règne de Charles II en Angleterre, 112; ce prince meurt catholique, 113; règne de Jacques II. *ibid.*; invasion de Guillaume, 118; protection de Kang-Hi pour les missionnaires en Chine, 141; mort de Jacques II, 180; mort de Léopold Ier, 197; conversion de plusieurs princes, 211 et 212; mort de Joseph Ier, 227; du Dauphin, ci-devant duc de Bourgogne, et ses vertus, 229; de Louis XIV, et idée de son règne, 248; régence du duc d'Orléans, 253; voyage de Pierre Ier en France, 262; accession de la maison d'Hanovre au trône d'Angleterre, 269; mort du Régent, son caractère et changement de mœurs qui s'opère sous lui en France, 311; de Charles VI, II, 91; de Philippe V, 100; expédition du fils de Jacques III en Écosse, 106; assassinat de Louis XV par Damiens, 189; mort du Dauphin son fils, et ses vertus, 304; de Stanislas, roi de Pologne, et ses qualités, 306; profession de Mme Louise chez les Carmélites, 367; mort de Louis XV, et idée de son règne, 373; avénement et caractère de Louis XVI, 374; mort de Joseph Ier en Portugal, 390; mort de Marie-Thérèse, 427; voyage de Joseph II à Rome, 440; mort de Frédéric II, roi de Prusse, son caractère, sa conduite, ses écrits, V, 59; mort de Joseph II, et avénement de Léopold à l'empire, III, 58; Louis XVI ouvre les États généraux, 60; abdication du roi de Pologne, 91; insurrection contre Louis XVI, 106; sa déchéance et sa captivité, 107; son procès, 114; son testament, 115; sa condamnation, 120; sa mort, 123; sort de sa famille, 126; détrônement de plusieurs souverains,

183; le roi de Naples se retire en Sicile, 202; état de la famille royale de France, 266; mort du duc d'Enghien, 268; conduite de Buonaparte envers plusieurs souverains, 279; mort de la reine de Sardaigne, 294; abdication forcée de deux rois d'Espagne, 295; ligues des puissances de l'Europe contre Buonaparte, 370; entrée de Louis XVIII à Paris, 373; de Ferdinand VII à Madrid, 378; de plusieurs autres souverains dans leurs états, 384; service pour Louis XVI, 389; Louis XVIII quitte sa capitale, 390; il y rentre, 400.

Procès, de Quesnel, I, 100; de Damiens, II, 189; de la Chalotais et du duc d'Aiguillon, 361, et V, 49; des Jésuites, II, 235; pour la boîte à Perrette, 391; de Louis XVI, III, 114, 119, 120 et 123.

Protestans; leurs écrivains parmi les réfugiés, I, 72 et 73; leur conduite en Allemagne, 76; projet de réunion, 81; leurs écrivains dans ce pays, 84; socinianisme parmi eux en Hollande, 105; leur antipathie en Angleterre contre les catholiques, 110; révolution qu'ils opèrent dans ce pays, 118; état de l'église anglicane, 127; non-conformistes, 134; soulèvement dans les Cévennes, 183; convulsions et prophéties, 201; décision d'Helmstadt, 207; conversions, 211; rigueurs en Angleterre contre les catholiques, 265; édit de Louis XV sur les protestans, 317; affaire de Thorn, 322; affaire de Saltzbourg, II, 39; socinianisme des ministres Genevois, 197; demandes des dissidens de Pologne, 324; édit de Louis XVI en faveur des protestans, III, 31; édit du roi de Prusse, 37; état du protestantisme en Allemagne, 220. Voyez *Angleterre*; aussi aux IV^me^ et V^me^ volumes les articles des écrivains protestans, *passim*.

Q.

Quiétisme, en Sicile, I, 50; en France, 51 et 178.

R.

Réflexions morales; décret de Clément XI, contre ce livre, I, 216; Mandemens d'évêques contre, 224; bulle *Unigenitus*, 232; opinions des évêques même non-acceptans sur ce livre, 239. Voyez *Jansénisme* et *Bulle Unigenitus*. *Voyez* au IV^me^ volume, l'article *Bossuet*, 17.

Réformes; de Léopold en Toscane, II, 414; III, 16, 28 et 41; de Joseph II à Vienne, II, 427, 436, 440; III, 20 et 54; congrès d'Ems, 9; origine de ces mesures, IV, 358.

Refus de bulles; en France, I, 277; en Piémont, II, 23; en Portugal, 330; à Naples, III, 47; en Italie, 279; en France, 317; suites de ce refus, 319 et suivantes. Voyez *Institution des évêques*.

Refus de sacremens, II, 40, 122, 131; arrêt du parlement sur cet objet, 144 et 148; rigueurs exercées, 164; nouveaux arrêts du parlement, 168; articles de l'assemblée du clergé de 1755, 176; bref de Benoît XIV, 185; déclaration du roi, 186. Voyez *Jansénisme*.

Religieux (ordres); établissemens faits dans le XVII^e^ siècle, I, 31 et 56; disputes entre les évêques et les réguliers en Angleterre, 116; réglement à cet égard, 118; disputes entre les Jésuites et les Dominicains en Chine, 144; réglemens de Benoît XIV sur les réguliers d'Angleterre, II, 156; requête de vingt-huit Bénédictins à Paris, 294; commission en France pour les ordres religieux, 313; IV, 386, et V, 131; ordonnance à Venise sur les religieux, II, 339; réglemens de Joseph II sur la même matière, 427; décret en France pour supprimer tous les ordres, III, 68; conduite des religieux espagnols, 299; le pape rétablit les religieux dans Rome, 387.

Religion; état de la religion à la fin du XVII^me^ siècle,

I, 30; les plus grands écrivains l'honoroient, 32; ses détracteurs, 38; état de la religion en 1800, III, 214. *Voyez* au tome IV les articles *Leibnitz*, 73; *Newton*, 120; au tome V, *Euler*, 29, etc. etc.

République décrétée en France, III, 111; républiques créées à l'imitation, 182; à Rome, 185; à Naples, 202; elles sont détruites, 207.

Requête, de vingt-huit Bénédictins, II, 294.

Rétractation, d'appels, II, 8; du P. Pichon, 117; d'Helvétius, 211; de Hontheim, 410; de Panisset et autres, III, 161; des constitutionnels, 250 et 271. *Voyez* au tome V, l'article *le Coz*, 273.

Révolution, d'Angleterre, I, 118; troubles précurseurs de la révolution de France, II, 330, et V. 49; III, 31 et 39; États-généraux, 60; révolution du 10 août 1792, 105; du 17 juillet 1794 (9 thermidor), 142; du 4 septembre 1797 (18 fructidor), 176; en Suisse et en Italie, 182; à Rome, 185; à Naples, 202; du 7 novembre 1799 (18 brumaire), en France, 208; révolutions opérées par Buonaparte, 279, 289 et 295; sa chute, 373; son retour, 391; sa deuxième abdication, 393.

Réunion, des protestans à l'Église, I, 81; des Grecs, 262.

S.

Schisme, d'Utrecht; son origine, I, 104; est consommé par l'élection d'un évêque, 307; menées des jansénistes de France à ce sujet, 308; nouvelles élections, 329; II, 66 et 194; assemblées de ce clergé, 270; décret contre ses actes, 292; lettre de Meindarts au pape, 313; sacre d'évêques, 404; III, 241 et 388.

Serment; refus de serment en Angleterre, I, 119; formulaire prescrit contre le jansénisme, 164, 165 et 169; *Cas de conscience*, 190; serment exigé des missionnaires en Chine, 295; confirmé par Benoît XIV, 297; même mesure prise pour les missionnaires dans l'Inde,

301 ; serment demandé aux catholiques anglais, II, 400 ; disputes à ce sujet, III, 78 ; serment prescrit en France pour la constitution civile du clergé, 76 ; refus des évêques et du clergé, *ibid.* ; ce serment est condamné par le pape, 85 ; suites du refus, 88 ; décret contre les refusans, 102 ; ils sont condamnés à la déportation, 107 ; nouveau serment de liberté et d'égalité, *ibid.* ; décret de déportation contre ceux qui l'avoient refusé, 126 ; soumission demandée aux prêtres en 1795, 152 ; nouveau serment exigé peu après, 157 ; serment de haine à la royauté, 177 ; promesse demandée, 209 ; serment du Concordat, 247 ; serment imposé par Buonaparte au clergé de l'État romain, 360.

Silence ; silence respectueux condamné, I, 197 ; loi du silence sur les contestations de l'Église, 171 et 284 ; renouvellées, II, 162 ; explication à cet égard, 188 ; arrêt du parlement pour l'observation de la loi du silence, 314.

Socinianisme ; sa naissance, I, 38 ; ses ravages en Allemagne, 85 ; en Hollande, 105 ; en Angleterre, 131 ; en Allemagne, II, 198 ; III, 39 et 220.

Siècle (XVII^me^) ; esprit de cette époque, I, 30, 37.

Sorbonne ; censure un livre en faveur des cérémonies chinoises, I, 145 ; la lettre d'Arnauld, 162 ; le *Cas de conscience*, 193 ; reçoit la constitution *Vineam Domini*, 199, et la constitution *Unigenitus*, 242 ; revient sur cet acte, 256 ; adhère à l'appel des quatre évêques, 260 ; projette une réunion avec l'église Russe, 261 ; appelle des lettres *Pastoralis officii*, 279 ; écarts de ce corps, 283 ; mesures pour les réprimer, 290 ; consultation de quelques docteurs en faveur de l'église d'Utrecht, 308 ; la maison de Sorbonne reçoit la bulle, 322 ; toute la faculté suit cet exemple, II, 12 ; censure deux écrits jansénistes, 65 ; consultation de trente évêques appelans contre les convulsions, 67 ; thèse supprimée par le parlement, 74 ; la faculté des arts révoque son appel, 86 ; la Sorbonne examine le livre des *Pouvoirs légitimes*, 106 ; projette une censure

contre l'*Esprit des lois*, 124; reçoit les explications de Buffon, 133; censure l'*Histoire du droit public ecclésiastique*, 138; la thèse de Prades, *ibid.*; les deux parties de l'*Histoire du peuple de Dieu*, de Berruyer, 161; est réprimandée par le parlement, 172; veut adhérer au Mandement de M. de Beaumont en 1756, 185; est maltraitée par le parlement, 195; censure le livre d'Helvétius, 210, et l'*Émile*, 259; adhère aux Actes de 1765, 303; censure le *Bélisaire*, 318; reçoit une nouvelle déclaration de Buffon, 416; censure le livre de Raynal, 431, et les *Principes de morale* de Mably, 443; consultée par les catholiques anglais sur le serment, III, 78; répond, le 19 février 1789, que le pape n'a aucune autorité temporelle sur l'Angleterre, qu'il ne peut délier les Anglais du serment de fidélité, et qu'on est tenu de garder la foi aux hérétiques, le dogme contraire n'étant qu'une supposition des protestans, pour rendre la religion catholique odieuse, *ibid.* *Voyez* au tome V, les articles *le Grand*, 6; *Riballier*, 53, où il est parlé d'une contestation en Sorbonne, en 1772, sur les droits des curés; et *Bérardier*, 146, où l'on cite une protestation de l'université et une lettre des professeurs de théologie de Sorbonne et de Navarre contre le serment.

Suisse (l'église de), I, 94; invasion de la Suisse, III, 182; son état en 1800, 224; en 1815, 411.

Synode; de Pistoie, III, 16; de Baltimore, 97; condamnation des actes de Pistoie, 147. On n'a pas parlé de plusieurs autres synodes dont nous avons les actes; nous indiquerons seulement ici les principaux : celui d'Aquilée, en 1703, par le patriarche Delfini; de Malte, en 1703, par l'évêque Palmieri; de Bourdeaux, en 1704, par l'archevêque de Bezons; ceux de Bénévent par le cardinal Orsini, depuis Benoît XIII; celui de Montefiascone, en 1710, par l'évêque Bonaventura; de Rimini, en 1724, par le cardinal Davia; de Naples, en 1726, par le cardinal Pignatelli; de Portalègre;

lègre; d'Osimo, en 1735, par le cardinal Lanfredini; de Sabine, en 1736, par le cardinal Annibal Albani; de Frascati, en 1763, par le cardinal d'Yorck; de Turin, en 1788, par M. Costa, depuis cardinal; de Bologne, par le cardinal Gioannetti.

T.

Testament des Filletières, II, 391; de Louis XVI, III, 115.

Théophilanthropes; commencement et fin de leur culte, III, 166.

Thèses, supprimées par le parlement, II, 74; de Prades, 138; collection de thèses avec des notes, voyez *le Grand* et *Riballier*, V, 6 et 53.

Toscane, I, 51; réformes de Léopold, II, 414; III, 24; synode de Pistoie, 16; assemblée de Florence, 42.

U.

Unigenitus (bulle), donnée en 1713, I, 232; reçue par l'assemblée du clergé, 235; par le parlement, 241; par la faculté de théologie, 242; rejetée par plusieurs après la mort de Louis XIV, 256; appels, 259; témoignages des évêques étrangers, 280; accommodement de 1720, 285; lettre de sept évêques contre la bulle, 301; décret du concile romain, 324; Mandement du cardinal de Noailles, II, 7; et de son successeur, 11; conclusion de la faculté, 12; déclaration de 1730, 18; arrêt du conseil du 10 mars 1731, 28 et 29; arrêt de réglement du parlement contre la constitution, 170; bref du pape, 185; rescrits de Joseph II contre cette bulle, 428. Voyez *Jansénisme.*

Utrecht. Voyez *Schisme.*

V.

Vendée; expédition et désastres de la campagne de 1793, III, 139; massacres de Quiberon, 155.

Vénérable; ce titre est donné à Benoît-Joseph Labre, II, 438; à Marie-Clotilde de France, reine de Sardaigne, III, 294; à Alphonse-Marie de Liguori, évêque de Sainte-Agathe, V, 69.

Vicaires apostoliques; en Allemagne, I, 75; en Hollande, 103; en Angleterre, 116; en Écosse, 123; dans les Indes, 139; en Chine, 142.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLE

DES ÉCRIVAINS

ET AUTRES PERSONNAGES DONT IL EST PARLÉ DANS CES MÉMOIRES.

NOTA. L'astérisque indique l'article principal qui traite de chaque écrivain.

Les noms qui commencent par la *ou* le *ont tous été mis à* L.

A.

Abauzit, tome IV, page * 325.
Abbadie, I, 72; IV, * 125.
Abreu (Emmanuel de), II, 78.
Acarie (Mme), III, 93.
Acunhu (Vincent), II, 78.
Addisson, IV, * 10.
Agnelli, I, 50; IV, * 30.
Agnès de Jésus (Dominicaine), III, 295.
Agnesi (Mlle), V, * 168.
Aguesseau (chancelier d'), I, 287; II, 20, 49, 123; IV, * 228.
Ahlwardt, V, * 106.
Aiguillon (duc d'), II, 361.
Aiguillon (duchesse d'), I, 135, 147, 149.
Albani. *Voyez* Clément XI.
Albani (Annibal), cardinal, I, 300; II, 21.
Albani (J. Fr.), cardinal, II, 203; III, 186, 208, 209, 211.
Alberoni, cardinal, I, 270, 300; II, 91.
Alberti (Georges), IV, * 286.
Alberti (Jean), IV, * 306.
Albon (comte d'), II, 205, 221.

Alcober, II, 115.
Alemanni, I, 50.
Alembert (d'), II, 142, 197, 217, 237, 257, 282, 288, 290, 292, 403; V, 31.
Aler, IV, * 124.
Alexandre VII, I, 139, 164, 170.
Alexandre (Noël), I, 192, IV, * 112.
Aligre (d'), I, 64.
Alletz, V, * 44.
Allix, IV, * 76.
Almici, IV, * 415.
Alter, V, * 205.
Alticozzi, IV, * 384.
Alvarez (Barthelemi), II, 78.
Amaral (Pierre d'), I, 94.
Amato (Michel d'), I, 50; IV, * 139.
Ameline, IV, * 38.
Amelot de la Houssaye, I, 60; IV, * 31.
Amort, IV, * 371.
Amory, IV, * 367.
Andreucci, I, 50.
Anne, reine, I, 222, 265.
Annet, II, 104, 269.
Annunziata (dell'), évêque, II, 340.
Ansaldi, V, * 42.
Ansart, V, * 106.
Anselme, IV, * 166.
Antine (d'), IV, * 208.
Antoine, IV, * 196.
Antonelli (Nicolas), cardinal, II, 343; IV, * 328.
Antonelli (Léonard), cardinal, III, 187, 206, 302, 315.
Aranda (le comte d'), II, 316.
Arbocave (d'), évêque, I, 261; II, 8.
Argens (d'), II, 97; IV, * 345.
Argental (d'), II, 332, 358; IV, * 394.
Argentré (d') évêque, IV, * 179.
Argonne (Noël d'), IV, * 12.
Armellini, IV, * 165.
Arnauld, évêque, I, 169.
Arnauld (Ant.), I, 100, 159, 162, 166; IV, 26, 89.
Ascanio, IV, * 27.
Asfeld (d'), I, 56; IV, * 207.
Asgill, I, 194, 303, IV, * 172.
Ashdowne, III, 173.
Asseline, évêque, III, 248; V, * 262.
Assemani, II, 77; IV, * 329.
Astros (M. d'), III, 330, 334.
Astruc, IV, * 322.
Attemis, II, 116.
Atterbury, I, 128, 304, 343; IV, * 146.
Attoca, II, 102.
Aubenton (d'), I, 59.

Aubry, V, * 236.
Audras, II, 354; IV, * 343.
Audrein, III, 122, 182; V, * 176.
Augusti, V, * 25.
Avrigny (d'), I, 6, 203, 207; IV, * 83.
Avrillon, I, 59; IV, * 136.
Ayala (de), IV, * 143.
Aymé, II, 386.

B.

Babin, I, 58; IV, * 155.
Bacchini, I, 50; IV, * 98.
Bacon, I, 33.
Badia, IV, * 26.
Badin, III, 101.
Badoëro, cardinal, I, 299.
Baert, I, 99; IV, * 87.
Bagnols (de), II, 392.
Bahrdt, V, * 112.
Baillet, I, 60; IV, * 29.
Bailly (Louis), V, * 226.
Baïus, I, 158.
Balguy, I, 305; IV, * 216.
Ballerini, IV, * 315.
Balthasar (de), V, * 244.
Baltus, IV, * 199.
Baluze, I, 62; IV, * 79.
Barbadigo (Grégoire), cardinal, I, 49; II, 247.
Barbadigo (Marc-Antoine), cardinal, I, 48.
Barbeyrac, I, 73; IV, * 213.
Barlow, IV, * 75.
Barral (Pierre), II, 236; IV, * 356.
Barre (Joseph), IV, * 314.
Barruel (M. l'abbé), II, 84, 387, 390; III, 221, 256, 258.
Barthel, IV, * 346.
Basedow, V, * 100.
Basnage, IV, * 109.
Bassani, IV, * 212.
Bassinet, V, * 267.
Bastie (de la), I, 65; IV, * 29.
Battaglini, I, 49; IV, * 78.
Baudran (Barthelemi), V, * 69.
Bauduer, V, * 67.
Bauduin, V, * 232.
Baulacre, IV, * 301.
Bauman, II, 114.
Baumgarten, IV, * 279.
Bayle, I, 41, 73, 105, 244; II, 178; IV, * 31.
Beattie, V, * 198.
Beaufils, IV, * 280.
Beaufort (Eustache de), I, 64.
Beaugendre, IV, * 38.
Beaumarchais, III, 5.
Beaumont (Christophe de), II, 140, 147, 160, 168, 173, 183, 196, 206, 264, 267, 273, 276, 322; III, 7; V, * 20.
Beaumont (Géan de), IV, * 300.

Beauregard, V, * 208.
Beausobre (Isaac), I, 72; IV, * 172.
Beausobre (Louis), V, * 36.
Beauteville (de), évêque, II, 274, 300, 302; IV, * 376.
Beauvais (de), évêque, V, * 98.
Beauvais (de), Jésuite, IV, * 363.
Beauzée, V, * 92.
Becchetti, V, * 271.
Becquet (Antoine), IV, * 142.
Bégile, V, * 23.
Belelli, IV, * 195.
Bellati, IV, * 185.
Bellegarde (Morvan de), IV, * 154.
Bellegarde (Dupac de), V, * 96.
Bellenger, IV, * 221.
Bellet, IV, * 351.
Belluga, cardinal, I, 90, 300; IV, * 198.
Belzunce (de), évêque, I, 293, 321; II, 169; IV, * 268.
Bengel, IV, * 247.
Bennett, I, 129; IV, * 131.
Benoît XIII, I. 48, 49, 320, 322, 324, 339, 342, 350; II, 7, 9, 11, 17, 23, 101.
Benoît XIV, I, 265, 327; II, 18, 78, 83, 87, 89, 93, 95, 100, 136, 141, 151, 156, 185, 195, 201, 284; IV, * 284.
Benoît (Elie), IV, * 133.
Benoît (Pierre), IV, * 187.
Benson IV, * 302.
Bentley, I, 129, 133, 274; IV, * 187.
Bentzeradt (de), I, 64.
Benzelius, IV, * 41.
Benzi, IV, * 293.
Berardier, V, * 146.
Berault-Bercastel, V, * 147.
Berger, V, * 197.
Bergier, II, 266, 385, 411; V, * 99.
Berington, I, 112.
Berkeley, IV, * 248.
Bernard d'Arras, IV, * 277.
Bernex (de), évêque, IV, * 153.
Bernis (cardinal de), II, 343; III, 49.
Berriman, IV, * 224.
Berruyer, II, 160, 179, 182; IV, * 281.
Berthier, V, * 24.
Berti (Alexandre), IV, * 243.
Berti (Jean-Laurent), IV, * 321.
Bertin, IV, * 369.
Bescherand, II, 43.
Bésoigne, II, 72; IV, * 308.
Besplas (de), V, * 29.
Bessin, IV, * 119.
Beurrier, V, * 24.
Beveridge, I, 129; IV, * 36.

Bezons (de), évêque, II, 118, 302.
Bianchi, IV, * 280.
Bianchini, I, 50; IV, * 134.
Bichi, cardinal, II, 24.
Biffinger, IV, * 224.
Billard (Pierre), IV, * 119.
Billuart, IV, * 278.
Bingham (Joseph), I, 129; IV, * 108.
Bingham (George), V, * 176.
Biord, évêque de Genève,
Bissy (cardinal de), I, 236, 300; IV, * 166.
Blackall, IV, * 75.
Blackburne, II, 397, V, * 72.
Blampin, IV, * 45.
Blanchard, III, 305 et suiv.
Blau, V, * 167.
Blondel (Laurent), IV, * 179.
Blount, I, 44.
Bock, V, * 65.
Bocquillot, IV, * 131.
Bode, V, * 151.
Boëhmer, IV, * 221.
Boidot, II, 71; IV, * 245.
Boileau (Charles), IV, * 22.
Boileau (Jacques), IV, * 72.
Boileau (Jean-Jacques), IV, * 155.
Boillot, IV, * 149.
Boindin, I, 72.
Boisgelin (de), cardinal, III, 74, 252; V, * 207.
Boismont (de), V, * 64.
Bolgeni, V, * 258.
Bolingbroke (lord), I, 194, 315; II, 165 et suiv.; IV, * 238.
Bonjour, II, 243.
Bonnaire (de), II, 52, 71; IV, * 244.
Bonnaud, V, * 117.
Bonnet (Charles), V, * 122.
Bonneville, III, 217.
Bonucci, I, 50.
Bordes, V, * 18.
Borgia (Alexandre), archevêque, IV, * 312.
Borgia (Étienne), cardinal, III, 187, 271; V, * 208.
Bossu (d'Alsace de), cardinal, I, 281, 300; II, 67.
Bossuet, évêque de Meaux, I, 52, 82, 187; IV, * 13.
Bossuet, évêque de Troyes, I, 276; II, 9, 10; IV, * 200.
Bott, IV, * 261.
Bottari, IV, * 373.
Boudet, IV, * 369.
Boudon, I, 65; IV, * 8.
Bougeant, IV, * 196.
Bouges, IV, * 185.
Bouhours, IV, * 7.
Bouillon (cardinal de), I, 47, 52.
Boulainvilliers, I, 72, 24[illegible]
Boulanger, II, 318, 384; IV, * 287.
Boullenois, I, 308, 330, 348.

Boullier, IV, * 289.
Boulogne (M. de), évêque de Troyes, III, 349, 350, 361, 368, 390.
Bourbon (duc de), I, 331, 332, 338.
Bourdaloue, I, 58; II, 234; IV, * 22.
Bourgogne (duc de), I, 70, 229, 319.
Bourgoing, II, 378 et suiv.; V, * 251.
Bourrée, I, 58; IV, * 103.
Boursier, I, 260, 262, 277, 290, 347; II, 5, 68, 70; IV, * 218.
Boyer, évêque, IV, * 270.
Boyer (Pierre), IV, * 263.
Boyle, I, 133.
Brancas (archevêque d'Aix), II, 118, 131, 169, 274, 349.
Braschi, cardinal. *Voyez* Pie VI.
Braun (Henri), V, * 119.
Braun (Jean), IV, * 45.
Brébeuf (de), I, 149.
Brémond (Jean-Antoine), IV, * 269.
Brémont (Étienne), V, * 120.
Bretonneau, I, 59; IV, * 183.
Breyer, I, 58; IV, * 222.
Brienne (Loménie de), II, 312; III, 33, 40, 77; V, * 129.
Brignon, IV, * 120.
Briguet, V, * 9.
Brocchi, IV, * 236.
Broedersen, IV, * 255.
Broekman, II, 404; III, 241.
Broglie (M. de), évêque de Gand, III, 347, 349, 361, 369, 407.
Brohon (Mlle), IV, * 411.
Brotier, V, * 92.
Brown, IV, * 156.
Brucker, IV, * 344.
Brueys, I, 57; IV, * 110.
Brugière, V, * 200.
Brumoy, IV, * 185.
Brunet (Jean-Louis), IV, * 212.
Brunet (F. F.), V, * 214.
Brunswick (duc de), I, 83, 211.
Bruté, IV, * 303.
Bruys, IV, * 171.
Bryant, V, * 209.
Brydaine, IV, * 328.
Buddæus, IV, * 139.
Buffard, IV, * 310.
Buffier, IV, * 165.
Buffon, II, 133, 416; V, * 82.
Bulgaris, V, * 217.
Bulkeley, I, 203.
Bull (Georges), I, 128; IV, * 46.
Bullet, IV, * 373.
Buonaparte (Napoléon), III, 167, 183, 208, 212, 241, 259, 267, 269, 278, 285, 289, 295, 303, 309, 317, 332, 338, 345, 349, 350, 362,

362, 373, 378, 391, 401.
Burgh, V, * 232.
Burigny, II, 138, 353; IV, 19; V, * 51.
Burmann, IV, * 91.
Burnet (Gilbert), IV, * 65.
Burnet (Thomas), I, 128; IV, * 66.
Buronzo, V, * 215.
Burlamaqui, IV, * 215.
Burriel, IV, * 303.
Busching, V, * 123.
Butler (Alban), IV, * 360.
Butler (Joseph), IV, * 244.
Buttstedt, IV, * 317.
Buzanval, (de), évêque, I, 169.
Byevelt, II, 195, 272, 404.

C.

Cabanis, V, * 228.
Cabrisseau, IV, * 228.
Cadonici, V, * 56.
Cadry, IV, * 275.
Cajot, II, 266; IV, * 414.
Callemberg, IV, * 293.
Cally (Pierre), I, 177; IV, * 44.
Calmet, IV, * 279.
Calvoer, IV, * 116.
Cambacérès, V, * 190.
Campomanez, V, * 178.
Camus, III, 73; V, * 207.
Canaveri, évêque de Verceil, V, * 245.
Canstein (de), IV, * 85.
Cantelmi, cardinal, I, 48.
Canz, IV, * 249.
Caprara, cardinal, III, 240, 328.
Caraccioli, II, 202, 375; V, * 197.
Carpzov (Jean-Gottl.) IV, * 326.
Carpzov (Jean-Benoît), V, * 197.
Carré, IV, * 363.
Carrelet, IV, * 322.
Carrières (de), IV, * 77.
Carroll, III, 67, 97, 292.
Cary, IV, * 51.
Casiri, V, * 108.
Castanarez, II, 102.
Castaneda, II, 372.
Castellane (de), évêque, III, 88, 111.
Castillon, II, 151, 256, 303.
Catelan (de), évêque, IV, * 115.
Cathérine II, II, 324 et suiv.
Catrou, IV, * 178.
Cavalchini, cardinal, II, 203.
Cavalier, I, 186, 201.
Cavalieri, I, 49; IV, * 27.
Cavallero (Luc), I, 228.
Cave (Guillaume), IV, * 57.
Caveyrac (de), V, * 26.
Cavoye (de), I, 70.
Caulet, évêque de Pamiers, I, 169.

Caulet, évêque de Grenoble, IV, * 350.
Caylus (de), évêque d'Auxerre, I, 261; II, 9, 11, 26, 27, 38, 82, 118, 182, 224; IV, * 256.
Cayron, IV, * 255.
Ceillier, IV, * 301.
Cerutti, V, * 112.
Cerveau, V, * 5.
Chais, V, * 52.
Chalippe (dit P. Candide), IV, * 280.
Challoner, évêque, II, 158; V, * 10.
Chalucet (de), IV, * 53.
Chalvet, V, * 226.
Champs (Agard des), IV, * 5.
Chandler, IV, * 322.
Chapelain (le), IV, * 415.
Chapelle (Louis), V, * 118.
Chardon, IV, * 353.
Charlevoix, IV, * 294.
Charles VI, empereur d'Allemagne, I, 92, 228; II, 39, 91.
Charles III, roi d'Espagne, II, 100, 317.
Charles II, roi d'Angleterre. I, 112, 113.
Charlier, V, * 220.
Charrier, III, 163.
Chassanis, V, * 190.
Chastelain (Claude), IV, * 51.
Chastelain (Henri), IV, * 200.
Chastellux (de), V, * 87.
Chauchemer, IV, * 55.
Chauffepié, V, * 58.
Chaumeix, II, 220; V, * 54.
Chauveau, I, 71.
Chauvelin, II, 150, 177, 178, 238; IV, * 338.
Chayla, I, 185.
Chenier (de), V, * 244.
Cherbury (Herbert, comte de) I, 43, 305.
Chesterfield, III, 168.
Chevalier, I, 258, 277.
Chevassu, IV, * 246.
Chézeaux (de), IV, * 237.
Chiaramonte, cardinal. *Voyez* Pie VII.
Chladny, IV, * 117.
Choin (de), évêque, IV, * 286.
Choiseul (de), évêque de Comminges, I, 167, 171.
Choiseul (de), cardinal, II, 247, 343.
Choiseul (duc de), II, 239, 362.
Choisy (de), I, 60; IV, * 113.
Chubb, I, 44; II, 104; IV, * 211.
Cicé (de), évêque de Sabula, I, 140.
Ciceri (de), IV, * 286.
Cienfuegos, cardinal, I, 300; IV, * 176.
Claparède, V, 180.
Clarke, métaphysicien, I,

129, 224, 273 ; IV, * 136; V, 74.
Clarke (Samuel), IV, * 3.
Clavigny, IV, * 9.
Clayton (Robert), II, 168, IV, * 282.
Clémence, V, * 117.
Clémencet (Charles), IV, * 386.
Clément IX, I, 170, 173.
Clément XI, I, 45 et suiv., 93, 182, 190, 197, 206, 216, 227, 231, 232, 246, 264, 272, 278, 290, 298 ; II, 95.
Clément XII, I, 300; II, 22, 67, 77, 83, 87, 95, 101.
Clément XIII, II, 88, 161, 203, 210, 216, 245, 266, 279, 284, 285, 292, 316, 323, 326, 330, 340, 341.
Clément XIV, II, 113, 344, 369, 371, 375, 411.
Clément (Denis-Xavier), IV, * 346.
Clément (François), V, * 121.
Clément (Augustin-Jean-Charles), II, 204, 394 ; V, * 205.
Clément de Boissy, V, * 123.
Clerc (le) de Beauberon, V, * 102.
Clermont (de), évêque de Laon, I, 238, 261.
Clermont d'Amboise (de), I, 71.
Climent, évêque, V, * 20.
Cloyseault, IV, * 132.
Coccaglio (de), V, * 121.
Cochin, V, * 28.
Codde, I, 103, 307.
Coffin, II, 122.
Coger, II, 322 ; V, * 5.
Colbert, évêque de Montpellier, I, 241, 257, 259, 282, 289, 331, 336, 337; II, 9, 11, 27, 29, 38, 68, 70 ; IV, * 170.
Coleti, IV, * 318.
Colinot, IV, * 318.
Collet (Philibert), IV, * 78.
Collet (Pierre), IV, * 343.
Collier, IV, * 118.
Collins, I, 44, 273 ; II, 15 ; IV, * 140.
Collot, IV, * 343.
Colomme, V, * 88.
Colonia, I, 63 ; IV, * 184.
Cosme III, grand-duc de Toscane, I, 51.
Compton, I, 128.
Concanen, évêque, III, 292.
Condillac, V, * 6.
Condorcet, II, 60, 286, 401 ; III, 5 ; V, * 134.
Concina, IV, * 273.
Consalvi, cardinal, III, 238, 278, 316, 382, 397.
Constant, IV, * 148.
Contant de la Molette (du), V, * 126.
Conti (prince de), I, 70, 108.
Conti, cardinal. *Voyez* Innocent XIII.

Conybeare, I, 305; IV, * 270.
Cooper, V, * 171.
Copel, V, * 29.
Corancez, II, 405.
Cordara, V, * 38.
Cordemoi (de), IV, * 100.
Coret, IV, * 98.
Corgne, IV, * 385.
Cornaro, IV, * 411.
Cornet, I, 159.
Corradini, cardinal, I, 300; II, 21.
Corrodi, V, * 126.
Corsini, cardinal. *Voyez* Clément XII.
Costadoni, V, * 43.
Costard, V, * 22.
Coscia, cardinal, II, 17, 22.
Cotolendi, I, 139.
Cotta, IV, * 415.
Cottu, II, 240.
Coudrette, II, 70, 236; IV, * 369.
Cougnion, II, 171, 185.
Courlande (Ferdinand, duc de), I, 213.
Courrayer (le), I, 340, 347, 350; IV, * 379.
Cousin, IV, * 32.
Coustant, IV, * 98.
Coutures (des), IV, * 10.
Couturier (le), V, * 27.
Coward, I, 44, 194, 303.
Coz (Augustin), II, 71.
Coz (Claude), V, * 273.
Cozza, cardinal, II, 18; IV, * 134.
Cramer (Jean-André), V, * 87.
Cramer (Jean-Rodolphe), IV, * 166.
Cratz, II, 78.
Crellius, IV, * 212.
Crillon, V, * 92.
Croiset, IV, * 168.
Crousaz, I, 98; IV, * 224.
Crozet, IV, 168.
Cruden, IV, * 344.
Cuniliati, IV, * 289.
Curti, IV, * 302.
Cuypers, IV, * 182.

D.

Daguet, V, * 23.
Dalrimple (dit lord Hailes), V, * 119.
Damen, I, 105.
Damiens, II, 189 et suiv.
Damilaville, II, 353; IV, 288, * 332.
Danes, IV, * 161.
Dangeau, IV, 14.
Dannenmayer, V, * 210.
Daniel, I, 62; IV, * 130.
Danow, V, * 23.
Dantz, IV, * 126.
Danzer, V, * 151.
Daon, IV, * 221.
Dathe, V, * 111.
Daubenton, IV, * 108.
Davia, I, 51.

Davis, V, * 37.
Debonnaire. *Voyez* Bonnaire.
Decharmes, IV, * 316.
Decker, IV, * 109.
Déforis, II, 425; V, * 143.
Degola, III, 215.
Delamare, II, 386; IV, * 311.
Delan, I, 192; II, 52, 72; IV, * 260.
Delany, IV, * 331.
Delci, cardinal, II, 88.
Delfini, cardinal, I, 49; II, 137.
Deleyre, V, * 156.
Delisle (Joseph), IV, * 320.
Delille de Sales, II, 382.
Delorme (veuve) II, 35.
Delpuits (Bourdier), V, * 253.
Demandre, III, 233.
Denise, IV, * 290.
Derham, IV, * 156.
Dervent-Water, II, 83.
Desangins, II, 38.
Desbois de Rochefort, III, 233; V, * 221.
Descartes, I, 33.
Desessarts, *dit* Poncet, IV, * 306.
Desessarts (Alexis), IV, * 366.
Desforges, IV, * 399.
Desgranges (le Masson), IV, * 290.
Deslandes, IV, * 278.
Désirant, IV, * 127.
Desmarets, évêque, I, 238, 261, 322.
Desmolets, IV, * 290.
Desmonts, V, * 79.
Despuig, cardinal, III, 200, 311, 316.
Deusing, IV, * 99.
Develle, IV, * 317.
Devienne (d'Agneaux), V, * 120.
Dez (Jean), I, 57; IV, * 52.
Diderot, I, 305; II, 114, 138, 142, 214, 216, 237, 358; V, * 38, 222.
Diez, I, 90.
Dinouart, V, * 57.
Diot, III, 138.
Dippel, I, 86; IV, * 164.
Ditton (Humphrey), IV, * 60.
Dodd, I, 115, 117.
Doddridge, IV, * 237.
Dodson, V, * 169.
Dodwell (Henri), I, 119, 129, 273; IV, 44, * 49.
Dodwell (Guillaume), V, * 52.
Doederlein, III, 38, 221; V, * 119.
Dorsanne I, 226, 257, 258, 277, 282, 286, 288, 330; II, 7, 12, 392; IV, * 132.
Doublet (Mlle), II, 360.
Doucin (Louis), IV, * 72.
Douglass, évêque, III, 81, 120, 307, 308, 325.
Doyer de Gastel (du), II, 241, 242.

Drappier, IV, * 75.
Dreuillet, évêque de Bayonne, I, 238, 261, 285.
Drouas de Boussey, IV, * 361.
Dubois, cardinal, I, 316.
Dubos, IV, * 114.
Dubosc, I, 58.
Dubourdieu, I, 72; IV, * 94.
Ducarel, V, * 47.
Ducasse, IV, * 32.
Duchesne, IV, * 263.
Duclos, IV, * 353.
Ducreux, V, * 101.
Dugard, IV, * 271.
Duguet, I, 56; II, 46; IV, * 151.
Duhamel (Jean-Baptiste), IV, * 30.
Duhamel (Joseph-Alexis), IV, * 333.
Dulau, archevêque d'Arles, II, 424; III, 7, 109.
Dulaurens, V, * 164.
Dumarsais, II, 353, IV, * 274.
Dumas, I, 157; IV, * 195.
Dupin, I, 60, 248, 306; IV, * 85.
Dupuis, III, 218; V, * 234.
Duquesne (d'Icard), V, * 108.
Durand (David), IV, * 308.
Duranti de Bonrecueil, IV, * 274.
Durell, IV, * 375.
Durieux, II, 393.
Durini, II, 326.
Dusandt, IV, * 111.
Duserre, I, 184.
Dutremblai, IV, * 113.
Duvoisin, évêque, II, 385, 386; V, * 265.

E.

Eaubonne (d'), II, 392.
Eberhard, III, 39, 221; V, * 232.
Eckhart ou d'Eccard, I, 215.
Edgeworth de Firmont, III, 123, 267; V, * 220.
Edwarts, V, * 47.
Edzardi, IV, * 36.
Elisabeth (Mme), III, 126.
Ellis, I, 114; II, 157.
Ellwood, IV, * 56.
Emery, III, 318, 336, 338; IV, 75, 106, 124; V, * 246.
Emlyn, I, 44, 193; IV, * 183.
Enfield, V, * 161.
Enghien (duc d'), III, 268.
Entraigues (duc d'), I, 276.
Erath, I, 84; IV, * 87.
Erdt, V, * 176.
Ernesti, III, 221; V, * 19.
Erskine (Jean), V, * 194.

Estrées (d'), évêque de Laon, I, 167, 172.
Étémare (d'), I, 237, 344; II, 42 68, 273; IV, * 340.
Euler, V, * 29.
Evanson, V, * 211.
Expilly, III, 84, 159.
Eybel, III, 24; V * 211.
Eymar, IV, * 322.

F.

Fabre, IV, * 254.
Fabri (Gabriel), IV, * 51.
Fabry (H. Jean-Baptiste), IV, * 384.
Fabricius, I, 84; IV, * 160.
Fabriey, V, * 177.
Fabroni (Ange), V, * 199.
Farmer, III, 173; V, * 67.
Fatio de Duiller, I, 202; IV, * 249.
Fauchet, III, 163; V, * 124.
Favre, II, 89.
Faxardo, II, 99.
Faydit, IV, * 44.
Febronius. *Voyez* Hontheim.
Félibien (Jacques), IV, * 75.
Félibien (Michel), IV, * 87.
Fell (Jean), V, * 161.
Feller, II, 281, 386, 417; V, * 184.
Fellon, IV, * 286.
Fellowes, III, 173.
Fénélon, I, 53, 226, 229; II, 45, 100; IV, * 61.
Fennel, I, 340.
Ferdinand IV, roi de Naples, III, 43, 202, 216, 228, 279, 396, 398.
Ferdinand VI, roi d'Espagne, II, 152.
Ferdinand VII, *idem*, III, 295, 378, 387.
Ferloni, V, * 267.
Fernanville (de), II, 70.
Ferreras (D. Juan de), I, 90; IV, * 156.
Ferrier, I, 167.
Fesch, cardinal, III, 269, 318, 329, 336, 340.
Feyjoo, IV, * 313.
Fiddes, IV, * 117.
Filangieri, V, * 69.
Fini, cardinal, II, 18, 23.
Firmian (de), archevêque, II, 39.
Fitche, V, * 268.
Fitz-James, évêque de Soissons, II, 94, 118, 161, 248, 274; IV, * 314.
Fléchier, I, 55, 187; IV, * 45.
Fleetwood, IV, * 107.
Fleming, IV, * 416.
Fleuriau, évêque d'Orléans, II, 24
Fleury (Claude), I, 59; II, 291; IV, * 104.

Fleury (de), cardinal, II, 17; IV, * 196.
Floris, II, 385, 386.
Foggini, V, * 28.
Foinard, IV, * 199.
Fonseca (Jean de), IV, * 6.
Fontaine (Nicolas), IV, * 41.
Fontaine (Jacques), II, 45, 70, 126, 163, 234; IV, * 296.
Fontanini, I, 50; IV, * 159.
Fontenelle, I, 72; IV, * 276.
Fordyce, II, 423.
Forestier, IV, * 110.
Formey, V, * 157.
Foscary, V, * 102.
Foster, I, 305; IV, * 247.
Fouillou, I, 101, 255; II, 52, 72; IV, * 161.
Fouquet, évêque et missionnaire, I, 207.
Fourquevaux (de), IV, * 327.
Fowler, I, 128, 131; IV, * 59.
Franck (Auguste-Herman), I, 85.
Franckenberg (de), cardinal, II, 430; III, 22, 54 et suiv., 177, 206, 224.
Franklin, III, 175.
François (Louis-Jean), V, * 119.
Frassen, IV, * 47.
Frédéric-Auguste, roi de Pologne, I, 78, 108, 212.
Frédéric II, roi de Prusse, II, 99, 141, 154, 308, 319, 329, 357, 381, 403; V, * 59.
Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, III, 37.
Fréret, I, 335; II, 353; 385; IV, * 219.
Froben, II, 281.
Fromage (Pierre), IV, * 180.
Fumel (de), évêque de Lodève, II, 220, 349; V, * 97.
Fyot, I, 64,
Firmyn, I, 132.

G.

Gabrielli, cardinal, III, 292, 316, 331.
Gale (Jean), IV, * 99.
Gale (Thomas), IV, * 8.
Galiani, II, 359; V, * 80.
Galiezon (de), évêque, IV, * 53.
Gallard, V, * 99.
Gallitzin (Smith), III, 99.
Gambold, IV * 350.
Ganganelli. *Voyez* Clément XIV.
Gaschet, III, 308.
Gassner, IV, * 412.

Gastrell, IV, * 117.
Gatti, II, 359.
Gauchat, II, 230, 386; IV, * 415.
Gaultier (François-Louis), V, * 7.
Gaultier (Jean-Baptiste), IV, * 271.
Gazaignes, dit Philibert, V, * 183.
Gazenus, II, 77.
Gay-Vernon, III, 105, 122, 133.
Geddes, V, * 182.
Gener, V, * 7.
Genet, évêque de Vaison, I, 57; IV, * 9.
Genga (della), III, 265.
Gennes (de), II, 30, 52; IV, * 216.
Genovesi, IV, * 336.
Georges Ier, roi d'Angleterre, I, 269, 302.
Gerard, II, 385, 387; V, * 264.
Gerberon, I, 100; IV, * 47.
Gerdil, cardinal. II, 266; III, 150, 186; V, * 184.
Germon, IV, * 81.
Gervaise (Armand-François), IV, * 236.
Gervaise (Nicolas), évêque, IV, * 139.
Gery (de), V, * 64.
Giacomelli, IV, * 366.
Giannone, IV, * 218.
Gibbon, V, * 127.
Gibert, IV, * 162.
Gibson (Edmond), I, 305; II, 16; IV, * 216.
Gibson (G.), évêque, III, 81. 120.
Giffard (Bonaventure), I, 114; II, 158.
Gilbert de Voisins, I, 332, 336; II, 62.
Gil de Frédéric, II, 102.
Gildon, I. 44.
Gilli, I, 57; IV, * 50.
Gioannetti, cardinal, III, 206.
Giorgi, V, * 158.
Girard, I, 167.
Girardin, II, 409.
Giraudeau, IV, * 369.
Gisbert, IV, * 47.
Gobel, III, 84, 132, 163.
Gobien (le), I, 60.
Godden ou Tilden, I, 114.
Godescard, II, 426; V, * 179.
Godet des Marais, évêque, IV, * 42.
Goetze, I, 85; IV, * 135.
Gondrin (de), I, 166, 170.
Gonnelieu, I, 59; IV, * 65.
Gonteri (de), archevêque, I, 332.
Gonzales; IV, * 26.
Gooden, I, 114.
Gordon (Georges), II, 420.
Gordon (Thomas), I, 303; IV, * 226.
Goter, I, 114, 121; IV, * 23.
Gotti, cardinal, II, 18; IV, * 187.

Goujet, II, 250; IV, * 323.
Gould (l'abbé). I, 340.
Goumidas (der), I, 215.
Gourcy (de), II, 387.
Gourdan, I, 65.
Gourlin, II, 118, 161, 236; IV, * 371.
Gazzadini, cardinal, I, 300.
Grabe, IV, * 53.
Gradenigo, archevêque, V, * 58.
Grancolas, I, 58; IV, * 147.
Grandet, I, 60; IV, * 114.
Granelli, IV, * 340.
Grasse (de), évêque, II, 274, 301.
Gratien, V, * 169.
Graverol, IV, * 82.
Graveson (Amat de), IV, * 149.
Gravina, V, * 8.
Grégoire XIII, I, 158.
Grégoire (M.), III, 62, 76, 112, 114, 122, 133, 154, 161, 180, 231.
Griesbach, II, 198.
Griffet, II, 266; IV, * 346.
Grignion de Montfort, I. 65.
Grimani, cardinal, I, 75.
Grimm, II, 206, 250, 318, 337, 358, 359, 360, 404, 409, 431; V, * 222.
Grosley, V, * 52.
Grostête, I, 72; IV, * 57.
Grove, IV, * 168.
Guedier, IV, * 188.
Guénard, V, * 212.
Guénée, II, 385, 386, 426; V, * 201.
Guenet (de), évêque, II, 170, 195, 206; IV, * 336.
Gualterio, cardinal, I, 300.
Guénin, dit de Saint-Marc, V, * 218.
Gué de Bagnols (Mme du), I, 137.
Guérin du Rocher, V, * 118.
Guibaud, V, * 146.
Guichard, IV, * 176.
Guidi, II, 236, 241; V, * 3.
Guilbert, IV, * 289.
Guillaume, prince d'Orange, I, 118, 180.
Guillet (Leblanc de), V, * 171.
Guillot de Folleville, III, 140.
Guyaux, IV, * 365.
Guyon (Claude-Marie), II, 385; IV, * 353.
Guyon (Mme), I, 179; IV, * 77.

H.

Habert, I, 57; IV, * 78.
Haiden, V, * 82.
Haitze (de), IV, * 161.
Halde (du), I, 60; IV, * 203.

Halifax, V, * 98.
Haller, IV, * 382.
Hallet, II, 104; IV, * 205.
Hardouin, I, 306, 340; II, 162, 272; IV, * 138.
Hare, IV, * 178.
Harmer, V, * 88.
Hartzheim, IV, * 311.
Hawarden, IV, * 156.
Hay, évêque, II, 399; III, 225; V, * 252.
Hayer, II, 386; V, * 5.
Haynes, IV, * 222.
Hecquet, IV, * 163.
Helvétius, II, 206, 359; III, 113; IV, * 351.
Hélyot, I, 60; IV, * 71.
Hémey-d'Auberive, V, * 277.
Henri (Pierre-Joseph), V, * 110.
Hérault, II, 53, 60, 226.
Herberstein (de), évêque, V, * 77.
Héricourt (de), IV, * 246.
Herluison, V, * 245.
Hermant, I, 59; IV, * 117.
Hesse-Cassel (Frédéric de), I, 214.
Heurtault, IV, * 380.
Heyendal, IV, * 149.
Hickes, I, 119; IV, * 70.
Highmore, V, * 5.
Hildesley, IV, * 357.
Hoadly, I, 129, 274; IV, * 295; V, 74.
Hobbes, I, 39, 43.
Hochenbalken, V, * 158.
Hody, IV, * 29.
Holbach (baron d'), II, 353, 356, 358, 384, 404; V, * 88.
Holl, V, * 38.
Hommey, IV, * 58.
Honguant, IV, * 207.
Hontheim (de), évêque, II, 279. 410; V, * 101.
Hooper, I, 129; IV, * 125.
Hopkins, V, * 65.
Horne, V, * 111.
Horsley, V, * 213.
Hottinger, I, 98; IV, * 158.
Houbigant, V, * 35.
Houdry, I, 59.
Housta (de), IV, * 293.
Houteville, II, 112; IV, * 194.
Howard, I, 113.
Huber (Marie), II, 96; IV, * 252.
Hubert (Mathieu), IV, * 76.
Huddleston, I, 113.
Hué-Delauné, I, 57; IV, * 102.
Huet, évêque d'Avranches, I, 54, 335; IV, * 96.
Hugo, évêque, IV, * 176.
Hugot, acolyte, IV, * 221.
Huguet, III, 122, 136.
Hume, II, 359, 404; IV, * 377.
Huré, IV, * 78.
Hutchinson, IV, * 166.
Huyghens, IV, * 9.

I.

Ibbot, IV, * 116.
Idiaquez (de), V, * 101.
Incontri, archevêque, V, * 9.
Inguimbert (d'), évêque, IV, * 279.
Innes, IV, * 203.
Innocent X, I, 160.
Innocent XI, I, 48.
Innocent XII, I, 46, 103, 145, 175.
Innocent XIII, I, 300, 301, 315.
Iselin, IV, * 164.
Ittigius, IV, * 46.

J.

Jabineau, V, * 116.
Jablonski, I, 110; IV, * 183.
Jackson, IV, * 309.
Jacques II, roi d'Angleterre, I, 113, 119, 180.
Jacques III, *idem*, I, 180, 269; II, 106, 110.
Jaeger, I, 85; IV, * 94.
Jamin, II, 386; V, * 22.
Jansenius, I, 158.
Jacquelot, I, 41; IV, * 38.
Jard, IV, * 330.
Jarente (de), évêque, III, 135.
Jarry (du), IV, * 144.
Jauffroy, IV, * 292.
Jeffery, IV, * 144.
Jenks, I, 114, 121; IV, * 70.
Jenyns, V, * 82.
Jobert, IV, * 87.
Joly de Fleury, I, 240.
Joly de Fleury (Omer), II, 179, 213.
Joly (Romain), V, * 212.
Jones (Guillaume), V, * 175.
Jones (Jérémie), IV, * 115.
Jortin, IV, * 342.
Joseph Ier, empereur d'Allemagne, I, 227.
Joseph II, *idem*, II, 329, 388, 414, 427, 435, 440; III, 12, 20, 28, 54.
Joseph Ier, roi de Portugal, II, 221, 390.
Joubert, IV, * 310.
Jouin, II, 46.
Jouvenci (de), IV, * 84.
Jubé, IV, 210.
Judde, IV, * 158.
Juénin, I, 57; IV, * 58.
Jurieu, I, 72, 183; IV, 26, * 55.

K.

Kahler, IV, * 136.
Kant, III, 221; V, * 203, 268.
Kareu, III, 228.
Karg, IV, * 91.
Kaunitz (prince de), II, 436.
Kennett, IV, * 133.
Kennicott, V, * 30.
Kerkherdere, IV, * 170.
Kidder, I, 128, 133; IV, * 11.
King (Guillaume), IV, * 135.
King (baron d'Ockam), IV, * 154.
Kippis, III, 173; V, * 148.
Kis, IV, * 60.
Kiszka, archevêque, I, 290.
Knusen, I, 41.
Kuster, I, 214.

L.

La Barre (J. J. de), IV, * 241.
Labat, V, * 197.
La Baume des Achards (de), II, 88.
La Beaumelle, I, 320; II, 127, 318; IV, * 362.
La Berthonye, IV, * 365.
La Blandinière, V, * 147.
La Boissière (de), IV, * 381.
La Borde, I, 255, 258; II, 7, 118, 202; IV, * 214.
Labre (Benoît-Joseph), II, 438.
La Broue (de), évêque, IV, * 93.
La Chaise (P. de), I, 69; IV, * 39.
La Chalinière (de), IV, * 287.
La Chalotais (de), II, 255, 282, 361; V, * 48.
La Chambre (Illharrat de), IV, * 253.
La Chapelle (de), IV, * 208.
La Châtre (de), évêq., II, 8.
La Chétardie (de), I, 63; IV, * 60.
La Croix de S. Vallier, I, 150.
La Croze, IV, * 175.
Ladvocat, IV, * 318.
Lafitau, IV, * 312.
La Fite-Maria (de), IV, * 128.
Lafosse (Anne Charlier, femme), I, 327.
La Grange d'Arquien (de), cardinal, I, 110.
La Harpe, II, 403; V, * 194.

Lalande (Jérome), I, 316; II, 205, 343; III, 218; V, * 218.
Lalande (évêque constitutionnel), III, 122, 133.
Lallemant, I, 57; IV, * 217.
Lalouette, IV, * 112.
Lambert (Bernard), II, 245; V, 84, * 259.
Lambert (Joseph), IV, * 100.
Lambertini, cardinal. *Voyez* Benoît XIV.
La Mettrie (de), II, 113, 140, 155, 344; IV, * 237.
Lami (Bernard), I, 62; IV, * 65.
Lami (François), I, 41, 63; IV, * 48.
Lami (Jean), IV, 339.
Lamothe-Lambert (de), évêque, I, 140.
Lamotte (d'Orléans de), évêque, IV, * 368.
Lamourette, III, 163; V, * 127.
Lampe, IV, * 139.
Lances (cardinal des), V, * 37.
Langle (de), évêque, I, 238, 260.
Langle (marquis de), V, * 222.
Languet, archevêque, I, 284; II, 38, 65, 118, 130; IV, 202, * 250.
La Noë-Ménard (de), IV, * 76.
La Parisière (Rousseau de), évêque, IV, * 162.
La Peltrie (Mme de), I, 149.
La Placette (de), IV, * 79.
La Porte (de), V, * 65.
Lardner, II, 16; IV, * 331.
Larcher, V, * 255.
La Roche, IV, * 50.
Larroque (de), IV, * 145.
Larrière, V, * 190.
La Rue (de), Jésuite, I, 59; IV, * 116.
La Rue (de), Bénédictin, IV, * 177.
La Serre (de), IV, * 215.
La Taste, évêque, II, 39, 46, 73; IV, * 259.
La Tour-du-Pin (de), IV, * 317.
Laubrussel, IV, * 143.
Laulanhier, évêque, V, * 88.
Laval (de), I, 149, 150.
La Vallière (de), évêque, IV, * 42.
La Vallière (Mme de), I, 66.
Law (Edmond), V, * 75.
Law (Guillaume), IV, * 301.
Lazeri, V, * 93.
Le Beuf, IV, * 290.
Le Brun (Pierre), I, 58; IV, * 133.
Le Brun, *dit* Desmarettes, I, 58; IV, * 144.
Le Camus, IV, * 33.
Le Cène, IV, * 12.
Le Clerc (Jean), I, 105, 274; IV, * 158.

Le Clerc (Laurent-Josse), IV, * 160.
Le Clerc (Paul), IV, * 182.
Le Clerc (Pierre), II, 271; IV, * 363.
Le Comte, IV, * 141.
Le Coq, IV, * 382.
Le Coz, III, 233, 271; V, * 73.
Leczinska (Marie), reine de France, II, 307.
Ledieu, IV, * 57.
Le Duc, IV, * 204.
Le Drou, évêque, IV, * 97.
Lefebvre (J.), IV, * 267.
Lefessier, III, 138.
Lefèvre (Jacques), IV, * 72.
Lefranc (Anne), II, 31, 43.
Le François, II, 131, 386; V, * 22.
Leget, IV. * 129.
Le Grand (Joachim), IV, * 149.
Le Grand (Louis). V, * 6.
Le Gros (Charles-François), V, * 105.
Le Gros (Nicolas), I, 277, 344; II, 70; IV, * 240.
Leibnitz, I, 36, 43, 83, 211, 304; IV, 16, * 73.
Leland, I, 222, 274, 304, 305, 335; II, 104, 167; IV, * 319.
Lelong, IV, * 97.
Le Lorrain (Jean), IV, * 47.
Le Lorrain de Vallemont, IV, * 98.
Le Mascrier, IV, * 292.
Le Masson (Innocent), IV, * 10.
Le Mère, IV, * 243.
Le Moine, IV, * 294.
Lenain (Pierre), IV, * 58.
Lenet, IV, * 215.
Lenfant, Jésuite, V, * 118.
Lenfant, protestant, IV, * 130.
Lenglet du Fresnoy, I, 63; IV, * 262.
Lenourry, IV, * 111.
Léonard, IV, * 239.
Léopold Ier, empereur d'Allemagne, I, 46, 77, 92, 197.
Léopold II, *idem*, II, 414; III, 16, 30, 41, 59.
Le Paige, V, * 190.
Le Pelletier (Claude), I, 70.
Le Pelletier (Jean), IV, * 50.
Le Plat, III, 21, 54, 150; V, * 242.
Le Porcq, IV, * 102.
Lequien, IV, * 148.
Lequeux, IV, * 330.
Le Roy, V, * 68.
Le Rouge, II, 139; IV, * 249.
Lesley, IV, * 102.
Le Tellier, I, 216, 221, 254; IV, * 86.
Leti, IV, * 4.
Le Tombeur, IV, * 161.
Le Vassor, IV, * 82.
Leydecker, IV, * 95.

Leziniana (missionnaire), II, 102.
L'Herminier, IV, * 158.
Lhomond, V, * 145.
Lignac (le Large de), IV, * 306.
Liguori (Alphonse de), évêque, IV, 334; V, * 69.
Limborch, I, 106; IV, * 52.
Lindet, III, 122, 133.
Lionne (de), évêque, I, 142.
Lizardi (de), II, 76.
Lloyd (Guillaume), IV, * 78.
Lloyd (Sylvestre), IV, * 214.
Lochon, IV, * 91.
Locke, I, 44, 222; II, 62, 142; IV, * 24.
Loisson, V, * 36.
Lombert, IV, * 47.
Longue (Pierre de), II, 64.
Longuerue (Dufour de), IV, * 153.
Longueval, IV, * 155.
Lordelot, IV, * 92.
Lorouse (de), I, 70.
Lorraine (de), évêque de Bayeux, I, 276, 331.
Lorraine (François, duc de), II, 92, 307.
Louail, IV, * 111.
Louis XIV, I, 47, 66, 136, 140. 148, 248.
Louis XV, II, 189, 373.
Louis XVI, II, 374; III, 61, 73, 106, 107, 113, 115, 120, 123, 125.
Louis XVIII, III, 265, 267, 373, 390, 400.
Louis (Dauphin, père de Louis XV), I, 229.
Louis (Dauphin, père de Louis XVI), II, 239, 304.
Louise (Mme), II, 367.
Louvard, IV, * 174.
Lowman, IV, * 248.
Lowth (Guillaume), IV, * 147.
Lowth (Robert), V, * 81.
Lucet, V, * 213.
Luchi, cardinal, V, * 189.
Lucini, cardinal, IV, * 206.
Lupi, V, * 96.
Lyttleton, II, 269; IV, * 361.

M.

Mabillon, I, 61; IV, * 34.
Mably, II, 365, 443; V, * 46.
Maboul, évêque, IV, * 104.
Macdonald, évêque, II, 109.
Macé, IV, * 96.
Macknight, V, * 175.
Maffei, IV, * 272.
Mahy, IV, * 204.

Maigrot, évêque de Conon, I, 142, 144, 204.
Maille, IV, * 303.
Maillet (de), IV, * 173.
Maintenon (Mme de), I, 70; IV, 43.
Maïus, IV, * 91.
Malaval, IV, * 84.
Malebranche, IV, * 66.
Malesherbes (de), II, 215, 263, 366, 383; V, * 139.
Mallemans, IV, * 178.
Malot, V, * 43.
Mamachi, V, * 114.
Mandeville (Bernard de), II, 103; IV, * 147.
Mangey, IV, * 267.
Manhart, IV, * 362.
Manning, IV, * 142.
Mansi, IV, * 337.
Maran, IV, * 302.
Marc de Saint-François, V, * 122.
Marcel, IV, * 8.
Marcuzzi, V, * 98.
Maréchal (Sylvain), III, 166, 218; V, * 192.
Marescotti (Hyacinthe), I, 337.
Marie-Clotilde de France, reine de Sardaigne, III, 294.
Marie-Thérèse, impératrice, II, 371 427.
Mariette, IV, * 326.
Marin (Jean), IV, * 117.
Marin (Michel-Ange), IV, * 325.
Marini, V, * 276.
Marion, I, 201.
Marmontel, II, 318, 359, 409; V, * 169.
Marolles (Claude), V, * 113.
Marolles, évêque constitutionnel, III, 84, 136, 138.
Marsollier, IV, * 113.
Marsy, III, 179, 182.
Martel, IV, * 273.
Martenne, IV, * 175.
Martianay, IV, * 77.
Martineau, IV, * 93.
Martin (David), IV, * 88.
Martin (Denis), IV, * 228.
Martin (Jacques), IV, * 236.
Martini, archevêque de Florence, V, * 237.
Martini (Denis), IV, * 38.
Marzoni, II, 377.
Mascaron, évêque, I, 55; IV, * 11.
Massieu, évêque constitutionnel, III, 122, 135, 139.
Masclef, I, 58; IV, * 132.
Massillon (Jean-Baptiste), évêque, I, 58, 285; IV, 23, * 188.
Massillon (Joseph) V, * 8.
Massini, V, * 191.
Massoulie, IV, * 29.
Massuet, IV, * 71.
Mathon, IV, * 39.
Mathoud, IV, * 25.
Matignon, III, 100.
Maucroix, I, 63; IV, * 37.
Mauduit, IV, * 41.

Maugras, IV, * 119.
Maultrot, V, * 195.
Maupertuy (Drouet de), IV, * 160.
Maupertuis (Moreau de), IV, * 287.
Maurice, IV, * 275.
Maury, cardinal, III, 318, 328, 336, 384.
Mauviel, III, 226; V, * 221.
Mazzocchi, IV, * 349.
Mayer, I, 85; IV, * 51.
Meelfurher, IV, * 38.
Meganck, IV, * 374.
Meindarts, II, 86, 194, 271, 273, 293.
Mélicque de Saint-Georges, IV, * 27.
Mendelsohn, III, 282; V, * 55.
Menguy, I, 288, 302.
Menoux (de), IV, * 320.
Meredith, I, 114; IV, * 12.
Merinville (de), évêque, IV, * 207.
Merlin, IV, * 213.
Mesengui, II, 245; IV, * 309.
Mezza-Barba (de), I, 294; II, 95.
Mey, V, * 163.
Meyer, IV, * 142.
Michaëlis (Jean-David), V, * 110.
Michaëlis (Jean-Henri), IV, * 169.
Middleton, II, 105; IV, * 225.
Mignot, IV, * 347.
Mill, IV, * 33.
Millot, V, * 45.
Milner, III, 79, 81, 306, 324, 325.
Minard, V, * 166.
Mingarelli (Ferdinand), IV, * 383.
Mingarelli (Jean-Louis), V, * 122.
Mirabaud (Jean-Baptiste de), IV, * 292.
Misson, I, 202; IV, * 95.
Mittarelli, IV, * 381.
Molanus, I, 82, 83; IV, 16, * 103.
Molinelli, V, * 168.
Molinier, IV, * 206.
Monclar (de), II, 151, 256; V, * 4.
Mongeron, II, 70, 74, 81.
Monro, I, 124.
Montagioli, V, * 28.
Montagne, IV, * 327.
Montargon, IV, * 382.
Montazet (de), archevêque, II, 130, 173, 196, 302, 349; V, * 83.
Montesquieu (de), I, 313; II, 124; III, 112; IV, * 263.
Montfaucon (de), IV, * 185.
Montfort (de), IV, * 71.
Montgaillard (de), IV, * 56.
Montis (de), V, * 148.
Montmorency (de), évêque, depuis cardinal, II, 169, 171, 185, 195; III, 248.

Moreau, II, 220; V, * 198.
Morel, IV, * 145.
Morénas, IV, * 338.
Morgan, II, 58, 104. 268.
Mosheim, IV, * 248.
Moyer (Lady), I, 133.
Moyle, IV, * 97.
Mozzi, V, * 258.
Mungan, I, 124.
Murat, III, 381, 394, 398.
Muratori, IV, * 223.
Muzzarelli, V, * 264.

N.

Nagot, III. 67.
Naigeon, II, 353, 359; III, 218; V, * 239.
Nairon, IV, * 50.
Nari, IV, * 169.
Natali, V, * 109.
Naudé, I, 72; IV, * 135.
Navéus, IV, * 25.
Neal, IV, * 199.
Necker, III, 40, 63.
Neercassel (de), évêque, I, 103.
Neller, V, * 36.
Nelson, I, 133; IV, * 64.
Nepveu, IV, * 60.
Neubauer, IV, * 217.
Neumayer, IV, * 317.
Neuville (de), IV, * 368.
Newcome, III, 173; V, * 173.
Newton (Isaac), I, 35, 43, 132; IV, * 120.
Newton (Thomas), V, * 22.
Niccolai, V, * 42.
Niceron, IV, * 172.
Nicolson, évêque, I, 123.
Nieuwentyt, IV, * 79.
Nivelle, IV, * 294.
Noailles (de), cardinal, I, 187, 199, 200, 218, 224, 236, 238, 243, 254, 258, 260, 279, 285, 321, 327, 343; II, 5, 7.
Noceti, IV, * 290.
Noë (de), évêque, V, * 188.
Noghera, V, * 41.
Norbert. *Voyez* Parisot.
Noris (Henri), cardinal, I, 48; IV, * 12.
Norris (Jean), IV, * 51.

O.

Oates, I, 113; IV, * 25.
Oberhauser, V, * 57.
Obrecht, IV, * 5.
O'Bryen, IV, * 213.
Olearius, IV, * 57.
O'Leary, III, 189; V, * 181.
Opstraet, IV, * 93.
Orléans (Philippe duc d'), régent, I, 253, 311.

Orléans (Louis duc d'), son fils, IV, * 242.
Orsi (François-Joseph-Auguste), cardinal, IV, * 297.
Orsi (Jean-Joseph), IV, * 150.
Orsini, cardinal. *Voyez* Benoît XIII.
Ortiz, I, 155.
Osterwald, IV, * 212.
Otter, I, 215, 243.
Ottin, II, 71, 240.
Oudin, IV, * 243.
Owen, V, * 149.

P.

Pacaud, IV, * 291.
Paccori, IV, * 142.
Packhurst, V, * 156.
Pagi, IV, * 95.
Paley, V, * 209.
Pallu, évêque, I, 139.
Pallu, Jésuite, IV, * 195.
Panisset, III, 138, 162.
Papebroch, IV, * 59.
Papin, IV, * 42.
Pâris, diâcre, IV, * 124.
Paris, prêtre, IV, * 81.
Parisot (*dit* P. Norbert), IV, * 335.
Pascal, I, 34, 165, 167.
Passionei, cardinal, IV, * 298.
Patouillet, IV, * 384.
Patrick, IV, * 33.
Patuzzi, IV, * 333.
Paulian, V, * 190.
Pavillon, évêque d'Alet, I, 164.
Payne (Thomas), III, 168, 194.
Pearce, IV, * 368.
Pecquigny, IV, * 44.
Pelletier (Claude le), IV, * 202.
Pelvert. *Voyez* Rivière.
Penn (Guillaume), I, 134; IV, * 80.
Pérau, IV, * 325.
Perchambault (de la Bigotière de), IV, * 126.
Pereira de Figueiredo, V, * 159.
Pernety, II, 295; V, * 177.
Perrin, IV, * 328.
Pérusseau, IV, * 235.
Peterffi, IV, * 208.
Petersen, I, 86; IV, * 126.
Petitdidier, évêque, IV, * 129.
Petitpied, I, 192, 231, 284; IV, * 209, 326.
Petre (Édouard), I, 113, 115.
Petrucci, cardinal, I, 48; IV, * 5.
Pey, II, 385; V, * 154.
Pezron, IV, * 30.
Pfaff, IV, * 91.
Phelipeaux, IV, * 37.

Philippe V, roi d'Espagne, I, 92; II, 99.
Picenini, IV, * 45.
Pichler, IV, * 344.
Pichon, Jésuite, II, 117.
Pichon (Thomas-Jean), V, * 254.
Picquet, évêque, I, 138.
Pictet, IV, * 112.
Pie V (saint), I, 231, 246.
Pie VI, II, 378, 404, 412, 413, 416, 430, 435; III, 10, 18, 20, 24, 42, 45, 65, 73, 85, 93, 97, 103, 147, 164, 167, 184, 199, 204.
Pie VII, III, 209, 211, 227, 238, 258, 268, 273, 275, 278, 289, 292, 301, 310, 327, 336, 355, 357, 370, 381, 388, 394.
Pierre Ier, czar de Russie, I, 261.
Pilé, IV, * 356.
Pinamonti, IV, * 10.
Pinel, IV, * 375.
Pinsonnat, IV, * 109.
Piny, IV, * 41.
Pisant, IV, * 119.
Plazza, V, * 9.
Plowden, V, 12.
Plunkett, I, 113.
Pluquet, V, * 102.
Poisson, IV, * 47.
Poiret, IV, * 83.
Poitevin (le), IV, * 228.
Poix (de), V, * 25.
Polignac (de), cardinal, IV, * 184.
Politi, IV, * 245.
Pombal (marquis de), II, 221, 390.
Pompignan (de), archevêque de Vienne, II, 131, 220, 349, 383, 424; III, 7; V, * 103.
Pompignan (de), son frère, II, 224.
Poncet. *Voyez* Desessarts.
Poncet de la Rivière, évêque, II, 169, 195; V, * 7.
Pontard, III, 137.
Pontas, IV, * 129.
Pontbriand (de), II, 131; IV, * 329.
Pope, IV, * 205.
Portalis, III, 241, 244.
Porteous (Beilby), V, * 234.
Porter, IV, * 8.
Posadas, IV, * 94.
Postel, V, * 88.
Potter, IV, * 213.
Pouget, IV, * 110.
Poulle, V, * 19.
Poynter (M.), évêque, III, 325.
Prades (de), II, 138, 319.
Précipiano, archevêque, I, 99, 100.
Pressy (de), évêque, II, 349; V, * 94.
Prideaux, IV, * 114.
Priestley, III, 171; V, * 202.
Pritz, I, 85; IV, * 147.

Prou, IV, * 103.
Proyart, V, * 227.
Pucelle (l'abbé), I, 240; II, 21, 49, 75.

Q.

Quental (Barthélemi du), I, 94.
Querbeuf (de), V, * 126.
Quesnel, I, 100, 174, 216, 224, 233, 235, 236, 244, 255, 257, 308; II, 28, 123; IV, 17, * 88.
Quevedo (de), évêque d'Orense, III, 129.
Quillot, I, 179.
Quirini, cardinal, II, 18; IV, * 261.
Quistrop, IV, * 66.

R.

Rabaut, V, * 231.
Racine (l'abbé), I, 104, 117; IV, * 268.
Ragotzki, I, 228.
Rambach, IV, * 156.
Ramsay, IV, * 199.
Rancé (de), IV, 35.
Rastignac (de), archevêque de Tours, II, 106; IV, * 226.
Rastignac (de), son neveu, V, * 118.
Rautenstrauch (de), V, * 50.
Ravechet, I, 256, 260.
Raymondis (Paradis de), III, 218; V, * 176.
Raynal, II, 369, 384, 424, 431; III, 113; V, * 149.
Regnier, V, * 106.
Reinbeck, IV, * 187.
Reluz, évêque, I, 90.
Remi (Joseph-Honoré), V, * 23.
Remondini, évêque, IV, * 382.
Renaudot, IV, * 92.
Revers, V, * 165.
Reynaud *ou* Regnault, V, * 152.
Rezzonico, cardinal. *Voyez* Clément XIII.
Rhenferd, IV, * 53.
Riballier, V, * 53.
Ricci (Scipion), évêque, II, 414; III, 16, 29, 42, 147, 276; V, * 238.
Ricci, Jésuite, I, 141, 143.
Richard (Charles-Louis), V, * 144.
Richard (Jean), IV, * 83.
Richard (René), IV, * 124.
Richer, V, * 167.

Ringuet, II, 257.
Rivière, *dit* Pelvert, V, * 11.
Robiano (de), évêque, IV, * 332.
Robespierre, III, 142.
Robinet, IV, * 285.
Roche-Aymon (de la), cardinal, II, 373, 378.
Roches (de), IV, * 338.
Rodriguez, V, * 21.
Roell, IV, * 79.
Roger, IV, * 135.
Rohan-Ventadour, cardinal, II, 86.
Rolland, II, 394.
Romilly, IV, * 415.
Rondet, V, * 45.
Roques, IV, * 218.
Rose, V, * 210.
Rosemberg (de), I, 51.
Rospigliosi, cardinal, I, 174.
Rossi, IV, * 312.
Roth, V, * 53.
Rotigni, IV, * 377.
Rouillé des Filletières, II, 391.
Rousseau (Jean-Jacques), II, 199, 229, 259, 267, 285, 359. 404; III, 96, 112; IV, * 400.
Rousseau (Pierre), IV, 410.
Roustan, V, * 230.
Royer, III, 154, 230.
Rubbi, V, * 44.
Rubeis, IV, * 370.
Ruffo (Fabrice), cardinal, 201, 355, 363.
Ruinart, IV, * 44.
Ruth-d'Ans, IV, * 127.
Rutherforth, IV, * 350.

S.

Saas, IV, * 366.
Saint-Adon (de), IV, * 363.
Saint-Évremont, IV, * 11.
Saint-Ignace (Henri de), IV, * 94.
Saint-Lambert (de), V, * 191.
Saint-Martin (de), V, * 199.
Saint-Simon (duc de), IV, 40, * 264.
Sainte-Colombe (de), I, 65.
Sainte-Croix (de), V, * 233.
Sainte-Marie (Honoré de), IV, * 141.
Sainte-Marthe (Abel de), IV, 88.
Sainte-Marthe (Denis de), I, 62; IV, * 115.
Salazar (de), cardinal, I, 89.
Salcon (de), archevêque, I, 350; IV, * 234.
Salig, IV, * 177.
Salle (de la), I, 65; IV, * 83.
Salmon, IV, * 161.
Sanchez, V, * 217.
Sanden, IV, * 6.
Sandini, IV, * 235.
Sanson, V * 166.

Sanz, évêque, II, 115.
Sarnelli, évêque, IV, * 115.
Sassi, IV, * 235.
Saurin (Élie), IV, * 11.
Saurin (Jacques), IV, * 143.
Saurine, III, 154, 271.
Savines (de), évêque de Viviers, III, 77, 138; V, * 271.
Saxe-Zeits (Maurice de), I, 213.
Schannat, I, 84; IV, * 173.
Scheffmacher, IV, * 150.
Schudt, IV, * 100.
Schultens, IV, * 185.
Schultet, IV, * 53.
Schwarzel, V, * 257.
Scoppa, I, 49.
Seedorff, IV, * 285.
Ségaud, IV, * 217.
Segneri, I, 50.
Séguier, II, 355, 435.
Ségur (de), évêque de Saint-Papoul, II, 118; IV, * 216.
Sellier (du), IV, * 344.
Sémelier (le), IV, * 116.
Semeri, IV, * 45.
Sensaric, IV, * 273.
Sépher, V, * 19.
Sergeant, IV, * 35.
Serrao, évêque, III, 48, 203; V, * 171.
Serry, IV, * 169.
Sevoy, IV, * 317.
Shaftesbury (comte de), I, 106, 203, 222; IV, * 55.
Sherlock (Guillaume), I, 130; IV, * 33.
Sherlock (Thomas), I, 275; II, 16; IV, * 299.
Sidotti, I, 219.
Sigorgne, V, * 236.
Sillery (de), évêque, IV, * 60.
Simioli, IV, * 411.
Simon (Richard), I, 187; IV, 18, * 52.
Simonet, IV, * 149.
Sinsart, IV, * 380.
Snellaerts, IV, * 92.
Soanen, évêque de Senez, I, 238, 259, 337, 347; II, 5; IV, * 181.
Soardi, IV, * 247.
Socin, I, 38.
Solari, évêque, III, 149, 215; V, * 270.
Solinas, I, 155.
Sollier (du), IV, * 179.
Sommier, archevêque, IV, * 167.
Souciet, IV, * 203.
Souillac (de), évêque, IV, * 225.
Sowth, IV, * 72.
Spanheim, IV, * 6.
Speet, IV, * 6.
Spener, IV, * 27.
Spina, cardinal, III, 200, 205, 212, 238.
Spinosa, I, 40.
Squire, IV, * 321.
Stanislas Leckzinska, II, 306.
Steenhoven, I, 310.
Stefanucci, IV, * 370.
Steyaert, I, 99, 102; IV, * 4.

Stock (de), IV, * 357.
Strype, IV, * 168.
Surian, IV, * 261.
Swedenborg, IV, * 355.
Sykes, IV, * 275.
Synge, IV, * 183.

Saints canonisés ou béatifiés dans le XVIII^e siècle.

Alexandre Sauli, II, 93.
André d'Avellino, I, 231.
André Corsini, I, 322.
Benoît de Saint-Philadelphe, III, 284.
Camille de Lelli, II, 111.
Fidèle de Sigmaringen, II, 111.
Félix de Cantalice, I, 231, 322.
François de Borgia, I, 322.
François Caracciolo, II, 369; III, 284.
François Solano, I, 339.
Isidore Agricola, I, 322.
Jacques de la Marche, I, 339.
Jean de Capistran, I, 322.
Jean-François Régis, I, 259; II, 78, 81.
Jean de la Croix, I, 339.
Jean de Kenti, II, 323.
Jean Népomucène, II, 9.
Jérôme Emiliani, II, 323.
Joseph Calasanctius, II, 323.
Joseph de Cupertino, II, 153, 323.
Joseph de Leonissa, II, 111.
Laurent Justiniani, II, 322.
Louis de Gonzague, I, 339.
Paul Burali, *dit* d'Arezzo, II, 369.
Péregrini Latiozi, I, 339.
Philippe Beniti, II, 322.
Pie V, I, 231, 246.
Pierre Fourrier, II, 17.
Pierre Regalada, II, 111.
Séraphin d'Ascoli, II, 323.
Stanislas Kostka, I, 340.
Thorribio de Mongravejo, I, 339.
Vincent de Paul, II, 11, 78, 82.

Saintes.

Angèle Mérici, III, 285.
Agnes de Monte-Pulciano, I, 339.
Catherine de Bologne, I, 231, 322.
Catherine Flisco, II, 78.
Catherine de Ricci, II, 41, 111.
Colette Boilet, III, 284.
Elisabeth d'Arragon, II, 94.
Hyacinthe Marescotti, III, 284.
Jeanne de Valois, II, 94.
Jeanne-Françoise Fremiot de Chantal, II, 138, 324.
Julienne Falconieri, II, 78.

T.

Tailhé, V, * 4.
Tamburini, cardinal, II, 203.
Tamburini (Pierre), III, 215; V, 215.
Tamponnet, I, 284.
Tanucci, III, 44.
Targny (de), IV, * 165.
Tencin (de), cardinal, I, 347; II, 28, 196; IV, * 284.
Terrasson (André), IV, * 104.
Terrasson (Gaspar), IV, * 242.
Teutzel, IV, * 34.
Thayer, II, 440; III, 97.
Théophane, IV, * 93.
Théophile, I, 40.
Théraize, IV, * 120.
Thierry, IV, 323.
Thiers, I, 62: IV, * 7.
Thomas, V, * 50.
Thorentier, IV, * 59.
Thoynard, IV, * 28.
Thuillier, IV, * 159.
Tiberge, IV, * 143.
Tindal, I, 304; IV, * 150.
Tiraboschi, V, * 143.
Toland, I, 44, 303; IV, * 101, 220.
Tommasi, cardinal, IV, * 54.
Topp, V, * 27.
Torné, III, 105, 136; V, * 155.
Toro, évêq. d'Oviedo, I, 91.
Tosca, IV, * 103.
Tournély, IV, * 141.
Tournemine, I, 62; IV, * 174.
Tournon (de), cardinal, I, 183, 194, 203.
Touron, IV, * 373.
Tourouvre, évêque de Rodez, I, 276; II, 9.
Toussaint, II, 119; IV, * 360.
Toustain, IV, * 261.
Touttée, IV, * 81.
Travasa, IV, * 365.
Travers, II, 65, 106.
Trellund, IV, * 158.
Trembley, V, * 42.
Trémoille (de la), cardinal, I, 226, 233, 276.
Trenchard, I, 303, IV, * 111.
Trévoux (journalistes de), I, 210; II, 126, 131, 179.
Treuvé, IV, * 142.
Tricalet, IV, * 300.
Trigan, IV, * 311.
Trivellato, IV, * 362.
Trombelli, V, * 36.
Tronchay, IV, * 153.
Troya, IV, * 357.
Trublet, IV, * 340.
Turchi, évêque, V, * 202.
Turgot, II, 383; V, * 12.
Turretin, I, 98; IV, * 164.

V.

Valla, V, * 98.
Vallarsi, IV. * 349.
Valois (Yves de), IV, * 319.
Valsecchi, V, * 108.
Van Dale, IV, * 39.
Van den Bosch, IV, * 162.
Van der Croon. II, 66, 86.
Van Effen, IV, * 157.
Van Erkel, IV, * 153.
Van Espen, I, 102, 309; IV, * 131.
Van Heussen, IV, * 82.
Vanini, I, 39.
Van Papendrecht, IV, * 254.
Van Stiphout, II, 87, 272, 404.
Van Swieten, IV, 358.
Van Til, IV, * 58.
Varlet, évêque, I, 309, 329; II, 66, 87; IV, * 186.
Vassoult, IV, * 206.
Vaubert, IV, * 71.
Vaucel (du), IV, * 66.
Vauge, IV, * 177.
Vauvenargues (de), IV, * 214.
Vauvilliers, V, * 175.
Vence (Henri-François de), IV, * 222.
Vence (Villeneuve de), IV, * 183.
Venini, IV, * 410.
Ventura, IV, * 255.
Verdure (de la), IV, * 76.
Verhulst, IV, * 252.
Verjus, IV, * 30.
Vernage, IV, * 109.
Vernes, III, 39; V, * 155.
Vernet, V, * 93.
Verthamon (de), évêque de Luçon, IV, * 285.
Versé (de), IV, * 60.
Viaixnes, IV, * 157.
Vialart, évêque de Châlons, I, 171, 173, 217.
Viani (Charles), I, 65.
Viani (.....), IV, * 173.
Vicaire, IV, * 371.
Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne, III, 385.
Villefore (de), IV, * 167.
Villefroy (de), IV, * 380.
Villermaules, IV, * 278.
Villers (Charles), V, * 270.
Villethierry (Gerard de), IV, * 39.
Villiers (Marie-Albert de), IV, * 399.
Villiers (Pierre de), IV, * 131.
Villiers de Saint-Étienne, IV, * 286.
Villotte, IV, * 200.
Vincens, IV, * 173.
Vintimille (de), archevêque de Paris, II, 11, 19, 28, 30, 38. 45.
Visdelou, évêque, I, 196, 207; II, 101.
Vitringa, IV, * 101.
Vittement, IV, * 145.

Vivant, IV, * 177.
Voltaire, I, 313; II, 58; 114, 153, 214, 217, 226, 285, 328, 331, 345, 356, 366, 382, 400: III, 5, 93; IV, 63, 81, * 387.

W.

Wake, IV, * 163.
Walker, I, 115, 120.
Walmesley, III, 79, 83, 120; V, * 161.
Wandalin, IV, * 46.
Warburton, IV, * 413.
Warner, IV, * 332.
Waterland, I, 305; IV, * 180.
Weishaupt, II, 387, 444; III, 221.
Wellens, évêque, V, * 37.
Werenfels, IV, * 179.
Wesley, V, * 106.
Wetstein, IV, * 255.
Whiston, I, 130, 223, 274; IV, * 246; V, 74.
Whitby, I, 130; IV, * 118; V, 74.
Whitefield, IV, * 337.
Williams, III, 175.
Wiltz, IV, * 221.
Witasse, IV, * 71.
Witte (de), IV, * 96.
Wittola, V, * 162.
Wolff, IV, * 258.
Wollaston, IV, * 114.
Woodward, IV, * 129.
Woolston, IV, * 148.
Wurs, V, * 42.

Y.

Yorck (cardinal duc d'), II, 107, 110.
Yvon, V, * 43.

Z.

Zacagni, IV, * 70.
Zaccaria, V, * 153.
Zaluski, évêque, I, 108, 110; II, 326; IV, * 48.
Zanotti, IV, * 410.
Zech, IV, * 344.
Zeelander, *ou* Verhulst, IV, * 252.
Zeltner, IV, * 172.
Ziegenbalg, IV, * 82.
Zierolo, IV, * 144.
Zimmerman, III, 221.
Zinzendorf, IV, * 291.
Zmajevich, archevêque, I, 189.
Zola, V, * 215.
Zurlauben, I, 98; IV, * 108.

FIN DE LA TABLE DES ÉCRIVAINS.

BX 1528 .P53 1825 v.5 SM
Picot, Michel Pierre Jos
Memoires pour servir a
l'histoire ecclesiastiqu
47231292